D'ONTE SES ?

D'OÙ ES-TU ?

La revue du Cercle Généalogique, Historique, Héraldique de la Marche et du Limousin

n°7 - printemps-été 2013 - 35ème année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°7 - printemps-été 2013

AVANT-PROPOS page 6
Jean-Jacques Mauriat

LES LIMOUSINS HORS DE LEURS TERRES

L'HEROÏQUE ET CRUELLE ÉPOPÉE DU 71E MOBILES DE LA HAUTE-VIENNE (17 août 1870-7 mars 1871) page 10
Jean-Claude Frölich

ANTONINE GAGNOL-PAROT GARDIENNE DE LA MAISON DES JEUNES MAÇONS À LYON page 50
Dominique Lecointre-Montagne

JACQUES «ERNEST» LARVOIRE (1859-?) 120 ANS DE RECHERCHES EN FRANCE ET AU CHILI page 88
Michel Larvoire

HISTOIRE DU CHEVAL PIE ET DE SON MAÎTRE MONSIEUR DE VERDILHAC page 92
Jean-Claude Frölich

LES LIMOUSINS SUR LEUR TERRE

INSTITUTRICES A ORADOUR-SUR-GLANE «BRÛLÉES PAR LES BOCHES 10.6.1944» page 36
Jean-Jacques Mauriat

LIEUTENANT FRANÇOIS JEAN SAGNOT «AS» DE L'AVIATION, FILS DE PAYSAN CORRÉZIEN page 102
Marcel Parinaud

LA FAMILLE LIMOUSINE

ETUDE DU PATRONYME JARRIGE DE LA RENAUDIE A CHAUMEIL ET A TULLE page 56
Bernard Combastel

LES FAMILLES SOUCHES DE LAFONT D'AMBRUGEAT DE 1600 À 2012 page 74
Michel Cousin

D'ONTE SES TU?

JEAN-FRANCOIS JANOUEIX, DE LA CORREZE A LIBOURNE, DE PERE EN FILS DEPUIS 1898 page 111

LE COIN DU CHERCHEUR

L'ETRANGE BARON DE MAGNAT page 129
Philippe Florentin

ELEMENTS DE VOCABULAIRE SPECIFIQUE AUX IMPÔTS D'ANCIEN REGIME page 132
Christian Mazenc

COURRIER DES LECTEURS page 136

LES HORS SERIES DE D'ONTE SES?

ACCORDS MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT DE PARIS 1318-1713 page 118
Philippe Florentin

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1503-1599 page 121
Philippe Florentin

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT CRIMINEL DE PARIS 1312-1567 page 125
Philippe Florentin

BULLETIN D'ABONNEMENT page 141

Avant-propos

La force collective

Jean-Jacques Mauriat

Le désir de s'intéresser à tous les hommes est constitutif de la démarche de ce numéro de *D'Onte ses tu* ? Par leurs travaux, les auteurs de cette revue du printemps 2013, ont cherché à travers des exemples collectifs, à montrer ce qu'il en fut de la vie des Limousins, hors ou sur la terre limousine.
Chacun d'eux a tenté de percevoir dans l'aventure collective, parfois belle mais si souvent dramatique, le sens de la vie, l'histoire des hommes, des villages ou des familles du Limousin.

Tous, se sont appliqués à retrouver les archives qui vont permettre aux lecteurs de cheminer au milieu de ces aventures souvent complexes, parfois tragiques, rarement heureuses, seulement humaines. Il y a dans cette démarche la recherche d'un sens de l'histoire qui imbrique l'histoire personnelle à l'histoire collective. A son cœur défendant, l'homme mêle ainsi son destin personnel au mouvement de l'histoire qu'il accompagne ou subit.

Il en est ainsi du 71e Mobiles de la Haute-Vienne. Entre le 17 août 1970 et le 7 mars 1871. Six mois tragiques qui ont emporté dans la mort, des jeunes hommes enrôlés en 1870 pour défendre Napoléon III menacé dans Sedan. Jean-Claude Frölich a fouillé les archives, retrouvé les dossiers des soldats, rassemblé des données éparses. Il présente le fruit d'une enquête qu'il a conduite, de Limoges jusqu'au désastre de Sedan. Les troupes prusiennes ont avancé, le 71e Mobiles s'est retrouvé entre Chartres et Orléans au cœur des batailles de Loigny (devenu Loigny-la-Bataille) et des combats de Lumeau (Eure-et-Loire). Deux villages séparés par à peine 4 kilomètres, où sont tombés les jeunes Limousins.
Les Limougeauds trouveront dans ce texte matière à comprendre pourquoi place Jourdan se dresse le monument du 71e Mobiles de la Haute-Vienne.

Destin collectif et tragique, que celui des cinq jeunes institutrices d'Oradour-sur-Glane dont nous avons retrouvé aux archives de la Haute-Vienne, les dossiers professionnels. Sur un papier cartonné d'un vieux rose passé, une plume de l'administration en 1944, ou 1945 a précisé sur chacun des dossiers « *brûlée par les Boches 10.6.1944* » !
Nous avons voulu retrouver l'histoire de ces cinq jeunes femmes avant ce jour du massacre. D'où venaient-elles ? Qu'elles furent leurs études ? Comment étaient-elles notées par les inspecteurs de l'inspection primaire de Rochechouart ?
Les institutrices d'Oradour-sur-Glane ne sont jamais identifiées dans les ouvrages qui relatent le massacre. Nous avons voulu leur redonner un nom, un prénom, une histoire, une vie avant le 10 juin 1944.

Plus heureuse fut la vie de Antonine Gagnol-Parot qui, à Lyon s'est occupée de la maison des jeunes maçons de la Creuse. Pourtant, rien ne permettait de retenir, ni son nom ni son œuvre, si ce n'est la découverte par Dominique Lecointre-Montagne du rôle anonyme et dévoué qui fut le sien au sein de cette institution. « *Le choix d'Antonine pour la Maison des jeunes maçons semble lié à des critères de « voisinage » entre gens du même pays* » écrit Dominique Lecointre-Montagne. Nouveau constat d'une vie personnelle dont le moteur et la légitimité, furent la conséquence d'une réalité collective.



Ci-dessus Monuments en mémoire des combattants du e Mobiles de la Haute-Vienne.à Lumeau Photo JC.F



Ci-dessus: Stèle à la mémoire du cheval Pie appartenant à M. de Verdilhac dressée dans sa propiété du loubier à Saint-Victurnien Haute-Vienne.



Ci-dessus: La maison Marouby au village de Lafont commune d'Ambrugeat en 1935.

Ci-dessous: « Accord entre Germain de Bonneval chevalier ... seigneur de Blanchefort ... senechal ... de Limousin et Jeanne de Beaumont son épouse contre Joachim Asse - 9 mai 1516 » «Document conservé aux Archives Nationales AN- X 1 c / 251 / B» Photo Philippe Florentin



Les travaux présentés par Bernard Combastel et Michel Cousin pour le patronyme Jarrige d'une part et le village de Lafont d'Ambrugeat en Corrèze d'autre part, relèvent eux aussi d'une histoire collective.

Les Jarrige évoluent entre Chaumeil et Tulle. Bernard Combastel a travaillé avec méthode pour combler les vides d'une histoire obligatoirement lacunaire et parfois ce faisant, contradictoire avec d'autres travaux menés par ailleurs. L'étude que nous publions fait progresser les recherches sur le patronyme et sur les familles qui le portent. Elle permet aussi de vérifier ce que chacun devrait garder en mémoire : la vie des familles est souvent très différente de ce que l'on rêve, croit ou imagine. Seule la confrontation des écrits permet d'avancer vers la vérité.

Il en est de même avec le travail très fouillé que signe Michel Cousin sur les familles souches du village de Lafont dans la commune d'Ambrugeat en Corrèze. L'auteur s'est appliqué à retrouver les familles, leurs descendants et les maisons qu'elles occupèrent ou qu'elles occupent encore. Une sorte de monographie menée à travers le temps de 1600 à 2012.

Aventure collective encore avec Monsieur de Verdilhac et son cheval Pie qui ont cheminé et guerroyé avec les armées napoléoniennes dans une partie de l'Europe, de la Russie où est né le cheval, jusqu'en Espagne. Puis Pie est rentré avec son maître à Saint-Victurnien en Haute-Vienne, où il est mort et repose désormais.

Le parcours de François Jean Sagnot que retrace Marcel Parinaud s'inscrit dans l'histoire collective d'une jeunesse qui en 1914 a choisi l'aventure de la jeune aviation militaire. As pendant les années de conflit, Sagnot s'est lancé dans l'aviation commerciale de l'aéropostale dès 1919. Une vie qui avait débuté dans la ferme familiale de Corrèze.

C'est un parcours tout aussi modeste qu'a connu la famille de Jean-François Janoueix dont les ancêtres ont circulé entre Meymac, Soudeille et Combrossol avant de franchir les kilomètres qui mènent vers Libourne. Jean-François Janoueix dirige les établissements « *Joseph Janoueix* » et s'affiche parmi les 200 premières fortunes de France. C'est dans le négoce des vins de Bordeaux que tout a commencé. Aventure collective menée par plusieurs centaines de jeunes hommes qui, à la fin du XIXe siècle, ont choisi de tenter l'aventure de « *Meymac près Bordeaux* ». Ce fut une réussite collective et solidaire pour ces familles qui ont réussi une migration intérieure sur une période de 150 ans et qui développent aujourd'hui dans le vin, leur savoir-faire, leur sens du commerce et des affaires, et leur passion pour la Corrèze et le Limousin. A la question « *D'onte ses tu ?* » : Jean-François Janoueix répond avec fierté « *Je sais d'où je viens* ».

Dans le Coin du chercheur, nous publions une rétrospective toujours utile des «*éléments de vocabulaire spécifique aux impôts d'ancien régime* » rassemblés par Christian Mazenc.

Enfin, nous vous proposons une nouvelle fois le travail d'érudit mené avec passion et détermination par Philippe Florentin. Trois ouvrages seront édités par souscription au cours de l'année 2014. A partir de relevés systématiques, mais non exhaustifs cependant, Philippe Florentin propose « *Les accords Marchois et Limousins au Parlement de Paris de 1318 à 1713* », ainsi que « *Marchois et Limousins au Grand conseil 1503-1599* » et « *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* ».
Par ailleurs il s'est amusé à raconter « *L'étrange histoire du baron Magnat* » qu'on lira avec délectation.

Jean-Jacques Mauriat

LIMOUSIN
à Paris

LA MAISON DU LIMOUSIN
A PARIS

UN CENTRE D'AFFAIRES :
Location de salles de réunions de 2 à 50 personnes
(À partir de 49€ Ht la ½ journée)

UNE BOUTIQUE DE CREATIONS & PRODUITS REGIONAUX
Tout au long de l'année

DES ÉVÈNEMENTS
Retrouvez tous les évènements et les actualités du Limousin à Paris, sur notre site Internet :
www.maisondulimousin.com



30, rue Caumartin – 75009 PARIS -
Tel : 01.40.07.04.67
Ouvert du lundi au vendredi 9h-18h30
le samedi 14h-18h

LA MAISON DU LIMOUSIN

L'héroïque et cruelle épopée du 71e mobiles de la Haute-Vienne

(17 août 1870 -7 mars 1871)

Jean-Claude Frölich

L'auteur : Jean-Claude Frölich, ingénieur à la retraite et ayant des attaches familiales en Limousin, dispose d'un pied à terre à Saint-Junien.
Il participe aux activités de la Société des Vieilles Pierres de Saint-Junien et à la rédaction d'articles pour certaines des revues de cette association.
Ancien responsable d'essais sur matériels aéronautiques militaires, il s'est toujours beaucoup intéressé à l'histoire militaire de notre pays.
Des champs de tir aux champs de batailles, le hasard lui a fait découvrir en Beauce un monument élevé à la mémoire du 71e Mobiles de la Haute-Vienne.
C'est ainsi qu'il s'est plongé dans une enquête sur ce régiment haut-viennois constitué à la hâte en 1870 et ses pénibles retraites.

Résumé : Deux guerres se sont déroulées depuis 1870 et ont fait oublier cette dernière guerre du XIXe siècle qui a abouti à la création de l'Allemagne et à la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Cependant, les monuments sont encore nombreux à commémorer les événements de cette guerre perdue. Ce sont deux de ces monuments situés, l'un près d'Artenay et l'autre à Limoges qui nous ont incités à nous mettre dans les pas du 71e Mobiles de la Haute-Vienne.



Il existe à Limoges une rue du 71e Mobiles ainsi qu'un monument commémoratif place Jourdan. Mais lorsque vous interrogez les passants ou les riverains, bien peu savent ce qu'est ce régiment et pourquoi cette rue. Aussi, avons-nous décidé de rappeler ici l'histoire de ce régiment limousin engagé dans la guerre de 1870-1871. Nous allons reprendre son parcours depuis sa formation jusqu'à sa dissolution.



Monument de Limoges à la mémoire des Enfants de la Haute-Vienne morts pour la défense de la patrie en 1870-1871 ; ci-contre : aujourd'hui; ci-dessus: hier. Photo: J.-C.F

LE DESASTRE DE SEDAN

La Garde nationale mobile, appelée les Mobiles en abrégé, et plus familièrement les « Moblots », fut créée par la loi du 1er février 1868 afin de participer comme auxiliaire de l'*armée active*, à la défense des *places fortes, villes, côtes*, *frontières* de l'Empire et au maintien de l'ordre intérieur.
La première partie de cette guerre déclarée à la Prusse en juillet 1870, avec des effectifs peu préparés et en infériorité

numérique devant les armées allemandes, s'est déroulée sur les frontières du nord-est et a été marquée par de nombreux échecs. Elle s'est terminée par le désastre de Sedan, la capitulation de Metz et la chute de l'Empire le 2 septembre 1870 puis l'encerclement de Paris. Les 9/10 de l'armée régulière étaient hors de combat. Gambetta, échappé de Paris en ballon et le gouvernement de la Défense Nationale vont alors mobiliser 600 000 hommes et créer trois armées : celle du Nord, celle de la Loire et celle de l'Est, qui ont pour objectif de faire lever le siège de Paris.
C'est à l'armée de la Loire, dans les régiments de ligne et dans le 71e Mobiles que vont se retrouver un grand nombre de Limousins.

CONSTITUTION DU 71E MOBILES

Au mois d'août 1870, le lieutenant-colonel Pinelli, est chargé de l'organisation de cette milice. Un premier bataillon est constitué de huit compagnies réunies, à Bellac pour les trois premières, au Dorat (4e), à Saint-Sulpice-les-Feuilles (5e), Rochechouart (6e), Saint-Junien (7e), Saint-Yrieix et Chalus (8e). Un deuxième bataillon est organisé entièrement à Limoges.
Avec des équipements sommaires, des fusils en mauvais état (modèle 1842), sans même avoir essayé leurs armes, et munis de cartouches en nombre limité, les premières compagnies quittent Limoges le 23 septembre en direction de Gien où se réunissent les deux bataillons organisés en régiment sous le nom du 71e Mobiles. Sans vivres, sans couvertures, sans ustensiles de cuisine, les hommes se débrouillent comme ils peuvent.

PARCOURS AVANT LES COMBATS DE BEAUCE

De Gien, après avoir récupéré un peu de matériel, et avec pour toute carte une page de l'almanach du Loiret, c'est à Montargis que le régiment est envoyé. De là il reçoit l'ordre le 6 octobre de partir sur Beaune-la-Rolande. Arrivés sur place, les Mobiles, exténués par la fatigue et les privations, sans instructions, avec des armes anciennes ou récupérées, sans avoir combattu, croisent la retraite des troupes qui viennent d'être battues à Artenay. Elles ont perdu Orléans et refluent sur Montargis. Les Mobiles retournent à Montargis où ils restent une dizaine de jours, puis retournent sur Bourges.
C'est ensuite à Bourges qu'un 3ème bataillon est formé avec le dépôt et l'excédent d'effectif des anciennes compagnies ramenées à 150 hommes. C'est enfin là qu'ils reçoivent des fusils - modèle 1866, leur complément d'équipements, vêtements, effets de campement, marmites, tentes, etc…

Le 30 octobre 1870, le régiment quitte Bourges pour Salbris, où il s'installe pour quelques jours. C'est là qu'au début novembre se rassemblent des forces aux ordres du général Faye, prêtes à être envoyées au 16e corps d'armée du général Chanzy. Manquant d'outils et de bois pour se chauffer, le régiment va perdre son premier élément accidentellement. Le soldat a chuté d'un arbre (voir liste des décédés jointe en annexe). Le régiment remonte ensuite sur La Motte-Beuvron, la Ferté-Saint-Aubin et arrive à Orléans le 11 novembre. Il s'installe quelques jours à Olivet avant d'être envoyé à Saint-Péravy-la-Colombe. Pendant le trajet, les hommes, pour la première fois, découvrent les traces des combats précédents qui ont vu la victoire de la première armée de la Loire commandée par le général d'Aurelles de Paladines à Coulmiers.

Après toutes ces errances, le 71e Mobiles intègre la 2e brigade de la 3e division d'infanterie du 16e corps d'armée. Le général Morandy prend le commandement de cette division d'infanterie vers le 20 novembre. Dès lors, le régiment va être engagé dans les différentes opérations de l'armée de la Loire.

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

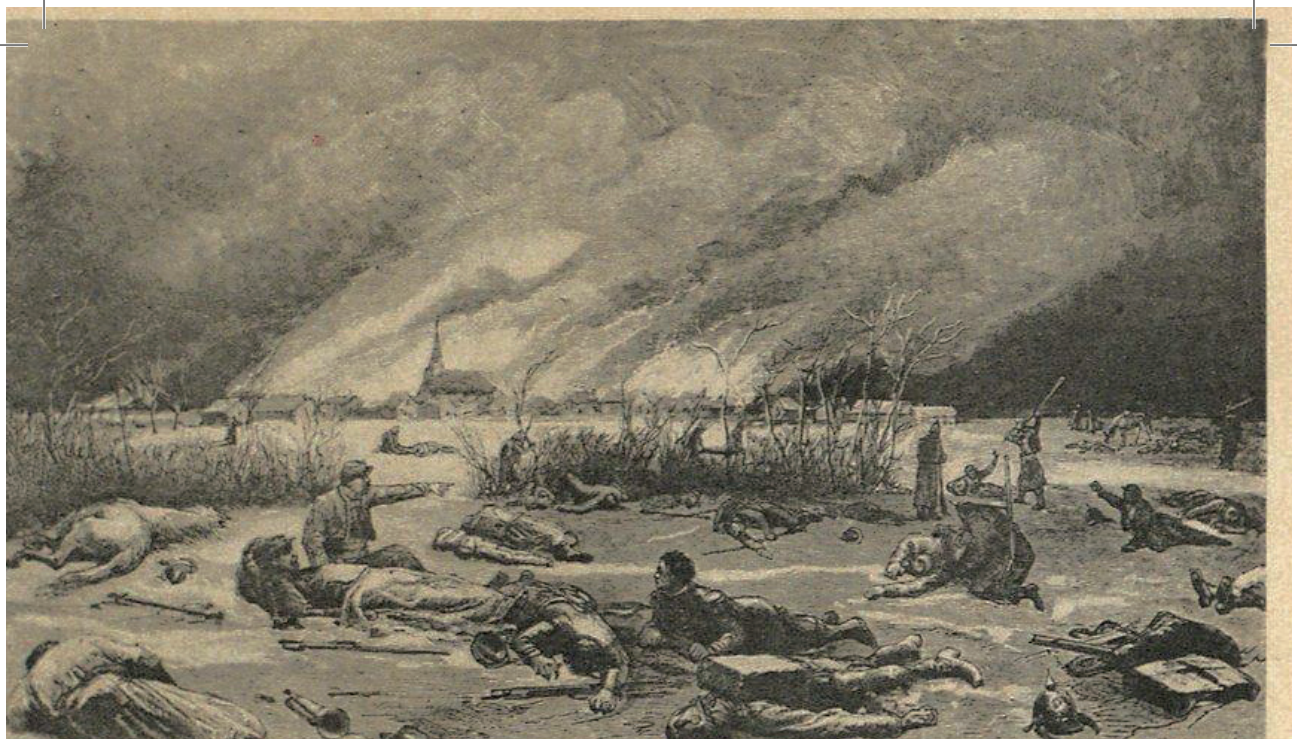

« Loigny en flammes (nuit du 2 décembre 1870) reconstitution de la bataille, d'après un fusain fait sur les lieux, huit jours après par M. Le docteur Richer, de Chartres, aujourd'hui adjoint à la Salpétrière ». Bibliothèque nationale

LES BATAILLES

BATAILLE DE LOIGNY ET COMBATS DE LUMEAU (EURE-ET-LOIRE)

Face à l'armée française commandée par les généraux d'Aurelle de Paladines et Chanzy se dressent les troupes prussiennes du duc de Mecklembourg et bavaroises du général Von der Tann. Les combats vont mettre aux prises 14 divisions dans chaque camp. Ils feront environ 5 000 morts et 3 000 prisonniers côté Français et 4 000 morts côté prussien et bavarois.
Le 1er décembre 1870 à midi, le 71e reçoit l'ordre de quitter le camp de Janvry pour rejoindre la zone des combats engagés autour de Terminiers, avec un certain succès notamment à Vilpion.
Après une pause à Sougy, le 2 décembre, c'est à trois heures et demie du matin que le régiment se met en route vers Terminiers pour y attendre le lever du jour et le déclenchement de l'offensive. Cette marche de nuit à travers des champs labourés et des chemins bordés de fossés ne se fera pas sans quelques difficultés et égarements.
La nuit est glaciale, il fait moins 4 degrés, et les troupes sont enveloppées dans de mauvaises couvertures, et pour comble, les consignes interdisent de faire du feu, contrairement à ce que font les Allemands ! Aux premières lueurs de l'aube, l'ordre de mouvement est donné au 16e corps. La deuxième division du général Barry doit se porter au nord de Loigny dans la direction de Tilly-le-Peneux, la première division de Jauréguiberry la suit à une demi-heure d'intervalle légèrement sur sa droite et la division Morandy (la troisième), la plus à droite du dispositif, doit se porter de Terminiers sur Lumeau et s'emparer, chemin faisant des villages de Neuvilliers et Ecuillon. Cette division Morandy comporte à l'aile droite le 40e de marche, au centre le 71e Mobiles et à l'aile gauche le 8e Mobiles de la Charente-Inférieure[1].
Sur un sol durci par la gelée, sur un terrain découvert à peine ondulé, dans cette immense plaine que l'on appelle parfois la Beauce pouilleuse et où émergent de temps en temps des bosquets d'arbres, la troupe du 71e formée de jeunes non aguerris s'ébranle à 8h du matin vers Lumeau et Baigneaux avec enthousiasme et s'empare

1 Actuelle Charente-Maritime.



Monument de Lumeau. Collection J-C F.

d'Ecuillon ; à ce moment, le village de Lumeau est encore libre.
Cependant la division Barry, après une offensive vigoureusement menée s'empare de Loigny et se porte sur le château de Goury, sans que l'artillerie ait préparé le mouvement. La résistance est trop forte et cette division se replie sur Loigny laissant l'artillerie allemande disponible.
Sur Lumeau, par un mouvement rapide, les Prussiens accourant de Bagneaux arrivent en trombe et installent leur artillerie sur quelques petites hauteurs dominant le village. La division Morandy, face aux troupes de Von Treskow se trouve alors prise en écharpe par l'artillerie de Lumeau et celle de Goury et reste bloquée à Neuvilliers sous un déluge de feu. Il est environ midi. La première division arrivée en renfort pour soulager Barry va réussir à prendre le château de Goury, permettant alors à la troisième division de reprendre son attaque sur Lumeau; mais pendant ce temps les Prussiens ont pris complètement pied à Lumeau et crénelé les murs et les maisons du village. Malgré toute leur énergie, les assaillants sont repoussés et un mouvement de déroute s'empare de l'aile droite et du 40e de marche qui se replient sur Terminiers. Néanmoins, notre 71e Mobiles ne cède pas à la panique. Je cite ici Henri Girard : « *D'autres, parmi lesquels beaucoup*

de mobiles limousins, se ralliant à Ecuillon, disputeront ce village aux Prussiens et le reprendront trois fois, après l'avoir perdu, pour ne laisser à l'ennemi que des murs croulants et embrasés. »
Le comte Couronnel rapporte dans son livre : « *La 7ème compagnie du 1er bataillon avait été déployée en tirailleurs jusqu'à environ 400m de Lumeau, où l'ennemi était retranché. Abrités par des murs crénelés, il pouvait ainsi tirer sans danger sur les nôtres.*
Nous restons près d'une demi-heure exposés à son feu, écrit M. Lucien Dumas à son père le soir même de la bataille. En nous retournant, nous apercevons notre régiment qui battait en retraite ; nos mobiles reculaient avec peine, sur l'ordre qui leur était donné, et la plupart avaient déjà mis la baïonnette au canon pour s'élancer vers le village.
A côté de moi, notre capitaine chancelle, je le saisis, car une balle venait de l'atteindre à la cuisse.
L'épisode se termine par l'arrivée à l'ambulance du capitaine Amasselièvre, dont la blessure n'était heureusement pas très grave.
Le caporal Lucien Dumas l'y avait conduit, aidé par un autre mobile qui avait remplacé auprès du blessé un officier renversé lui-même par un projectile. C'est une chance miraculeuse d'en avoir échappé, dit notre camarade en finissant sa lettre, j'avoue que la capitaine et moi n'y comptions pas. »

Concernant cette retraite, malgré le courage déployé, une explication donnée ci-après, est fournie par un médecin du service de santé de l'armée de la Loire : « *C'est que des troupes à jeun, ayant passé en plein air une nuit glaciale, sont incapables de renouveler un effort, et malgré tout leur courage, se laissent débander ; c'est un effet physiologique qu'il faut connaitre et tâcher d'inculquer aux généraux qui ont en charge des armées et qui ne préjugent pas de ce que pourrait faire cette même troupe si elle se trouvait dans des conditions physiologiques différentes* ».

C'est à Neuvilliers, petit hameau de Lumeau, que se trouve le monument élevé en l'honneur des mobiles de la Haute-Vienne et commémorant cet épisode.

SUITE DE LA BATAILLE DE LOIGNY ET AFFAIRE DE CHAMBORD

Le 3 décembre 1870, le colonel Pinelli se met en marche à neuf heures du matin, son régiment formant l'arrière-garde de la colonne en retraite sur Orléans, poursuivi et harcelé par l'ennemi. Ce sont des troupes en désordre qui se dirigent vers Orléans et ordres et contrordres vont se succéder. Il reçoit l'ordre de se diriger vers Beaugency par la rive droite de la Loire à travers champs, point de ralliement du 16e corps. Pendant ce temps, les élèments épars du 1er bataillon, au milieu de troupes de toutes sortes en déroute ne pourront pas rejoindre le reste du régiment. Ces troupes, dont le capitaine de Couronnel va prendre le commandement, vont rejoindre Orléans, passer la Loire et se diriger sur Olivet. Arrivé à Beaugency le 4 au soir, le colonel Pinelli va laisser reposer ses troupes exténuées. Des combats dans lesquels la 3e division de Morandy sera engagée, vont avoir lieu sur Josne et Meung, mais le 71e restera en position sans avoir à intervenir.

La troisième division va se trouver réorganisée en 2 brigades :
- la 1re brigade avec le 36e de marche qui vient de rallier Beaugency et le 8e Mobiles
- la 2e brigade avec le 40e de marche et le 71e Mobiles.

Le 8 décembre, la 1re brigade part pour Chambord, la 2e doit suivre le lendemain, l'objectif étant de garder les abords de Blois sur la rive gauche ; mais là encore, ordres et contrordres du général Morandy vont se succéder. La 1re brigade installée à Chambord reçoit l'ordre de revenir sur Blois par une autre voie et la 2e brigade arrive dans le parc de Chambord le soir à la nuit tombante ! Entre-temps, l'ennemi s'est aussi installé dans le parc. La rencontre

est inévitable. Au cours des fusillades, le colonel Pinelli est blessé et fait prisonnier, mais parvient par la suite à s'évader de l'ambulance (voir en annexe les états de service du colonel Pinelli). C'est alors une fuite éperdue pour cette 2e brigade dont une partie des officiers, ainsi qu'une centaine d'hommes, sont fait prisonniers. Le commandant Périer qui est parvenu à s'échapper va rassembler et ramener environ 200 hommes à Tours. Il prendra le commandement du régiment jusqu'au 8 janvier 1871.

Pendant que se déroulaient ces tragiques événements de Chambord, le détachement du 71e qui était resté sur la rive gauche à Olivet, s'était replié vers la Ferté-Saint-Aubin et La Motte-Beuvron au milieu de troupes en désordre et reconstituant avec ces divers élèments une petite troupe organisée. C'est à Salbris que ce détachement, sous le commandement du capitaine de Couronnel, hommes le capitaine quitte Salbris, gagne La Ferté-Imbault et se dirige vers Contres puis Cour-Cheverny.
C'est à quelques lieues de là, à Celettes qu'ils retrouvent les restes du régiment surpris à Chambord ; c'est alors une forte colonne qui arrive à Chaumont et suit les bords de Loire en grande pagaille. A Amboise un autre groupe de mobiles du 71e commandés par le capitaine de Preaulx est présent.

Le colonel Pinelli, blessé, le commandant Duval prisonnier et envoyé à Stuttgart avec la plupart des officiers, le commandant Dutheillet de La Mothe resté à l'ambulance à Orléans et fait prisonnier, c'est donc cet officier qui par privilège de l'âge va reprendre le commandement de ce qui reste du régiment et l'amener à Tours où il retrouve le commandant Périer seul officier supérieur restant du 71e Mobiles.
A Tours, le général Chanzy vient d'organiser

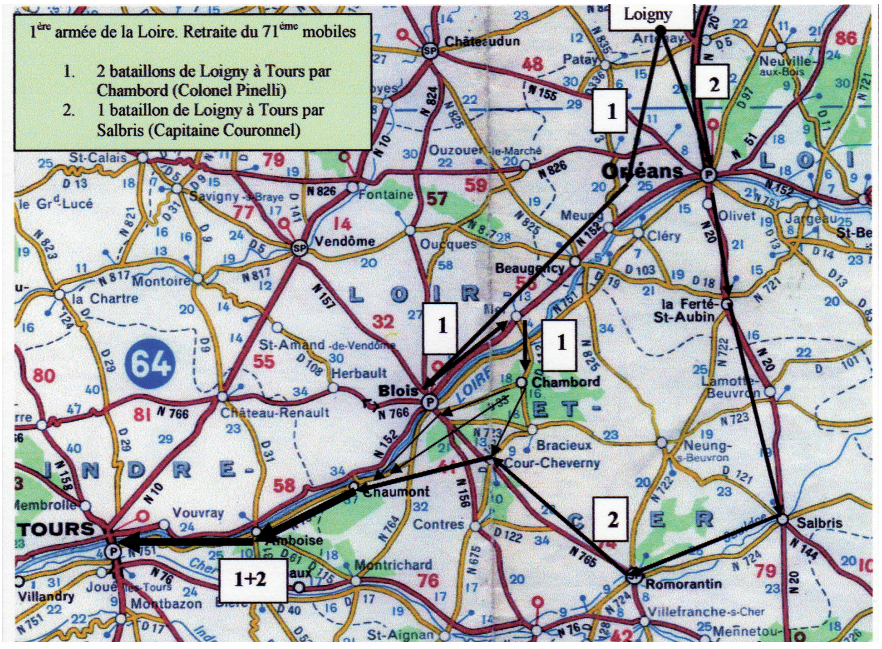

La retraite du 71e Mobiles après les combats de Lumeau

se met à la disposition de l'autorité militaire. De là, consigne leur est donnée de rejoindre la route de Romorantin où campent des élèments épars du 16e corps. Avec 200 la 2e armée de la Loire mais il est déjà parti pour Le Mans lorsqu'arrivent les élèments épars de régiment.
Le 11 décembre, à Tours, le général Sol,

donne l'ordre d'embarquer par le train cette troupe d'environ 1 000 hommes sur Limoges. Le 14 décembre les sanctions tomberont. L'affaire de Chambord vaudra au général Morandy sa mise en non-activité pour incapacité dans le commandement. Le général Sol quant à lui sera privé de son commandement pour avoir évacué trop précipitamment la ville de Tours.
Le commandement de la 3e division d'infanterie du 16e corps sera alors confié au général de brigade de Curten.

SEJOUR A LIMOGES

Long voyage pour ces troupes exténuées : Tours, Angoulême, Coutras et Périgueux et enfin Limoges au bout de 2 jours et 2 nuits. Au cours de ce séjour de plus de 3 semaines qui donnera lieu à beaucoup de rumeurs quant au courage des combattants, arrivent les retardataires, les blessés transportables et de nouvelles recrues fraichement incorporées de la classe 1870 dont l'appel venait d'être devancé. Le 71e Mobiles, reconstitué sous les ordres du commandant Périer, va alors quitter Limoges le 31 décembre pour rejoindre le général Chanzy au Mans. (Voir l'ordre du jour du colonel Pinelli qui, blessé, ne pourra pas prendre part aux opérations.)

LA 2E CAMPAGNE DU REGIMENT

LA BATAILLE DU MANS ET LA COUVERTURE DE LA RETRAITE

Au soir du 1er janvier 1871, le 71e arrive donc au Mans. Mais un nouvel ennemi se déclare au sein des troupes encombrant le Mans : la petite vérole qui n'épargne pas le régiment. Envoyé et cantonné aux Rossays, village à une dizaine de kilomètres à l'est du Mans, le 1er bataillon revient au Mans le 6 janvier pour être embarqué vers Château-Renault, après une nuit d'attente dans une gare glaciale.
Sans participer au combat, ce bataillon assiste au succès de nos troupes. Il va séjourner au Boulay, à quelques kilomètres de Château-Renault jusqu'au 9 janvier, où toute la journée il est chargé de garder les routes de Paris et Vendôme. Le bataillon se dirige ensuite vers Rouziers-de-Touraine (15 km au nord de Tours) pour remonter vers Le Mans où se trouve Chanzy. C'est pendant ce trajet, sous des bourrasques de neige, que les deux autres bataillons, privés de vivres depuis deux jours, arrivent de Château-Renault avec le nouveau lieutenant-colonel, le comte de Beaumont, qui prend le commandement du régiment au complet.
Cependant les Prussiens entourent Le Mans et cherchent à leur couper la route. Toujours poursuivie par l'ennemi, cette armée empêchée de remonter vers le nord pendant que la bataille du Mans (11-12 janvier) s'y déroule, est renvoyée vers la Flèche puis Sablé. C'est une pénible marche par Château-du-Loir, Pontvalain, La Suze qu'effectue le régiment. Toujours dans le froid et dans la neige, la nourriture manque. Le régiment opère à la Suze sa jonction avec l'armée du Mans qui vient d'évacuer la ville. Dès lors, la 3e division du 16e corps est chargée de couvrir la retraite sous les ordres du général de Curten.

Le 71e Mobiles, toujours à l'arrière-garde, est souvent mis en ordre de bataille pour des combats sporadiques. C'est enfin le 16 janvier que le régiment arrive à Laval après « *cette marche au canon* ».
Le capitaine Blanchaud raconte ainsi cette entrée : « *Nous y arrivâmes éreintés, trempés et morfondus. Des rues étroites, des faubourgs uniformément mal éclairés et dont la moitié des maisons étaient désertes ; des places encombrées de voitures d'ambulances et de convois ; deux ponts qu'on mine ; une rivière grondeuse dont les eaux frappent à grand bruit les parois des quais où s'échelonnent les canons, les caisses et les prolonges ; une foule compacte, affamée et crottée d'officiers ; des voiturins réquisitionnés et de soldats de toutes armes ; enfin comme nourriture, des débris de victuailles sans*

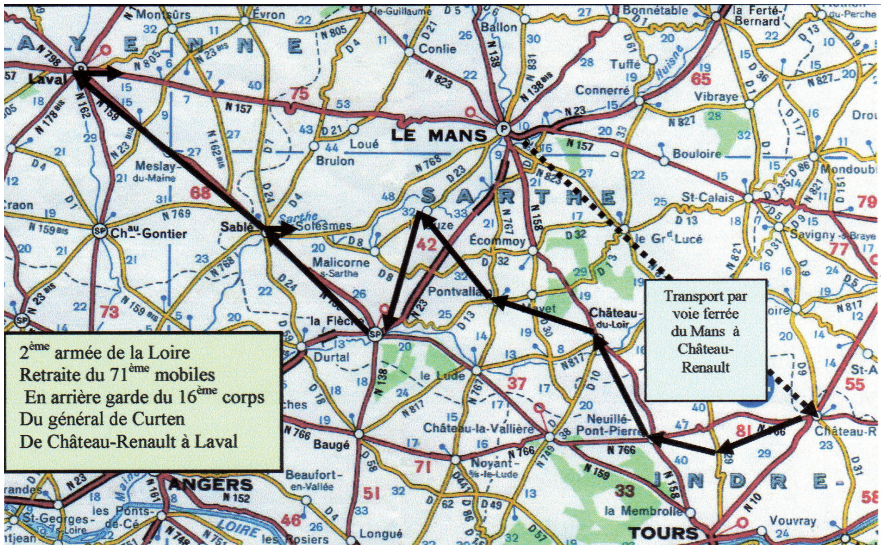

La retraite du 71e Mobiles après Château-Renault

nom ; voilà tout ce que j'ai vu à Laval le soir du 16 janvier 1871. »

C'est maintenant la défense de Laval qui doit être assurée. Le 71e est cantonné à Forcé, à 4 km à l'est de Laval. Quelques blessés de la bataille de Loigny, notamment deux officiers, le capitaine Loupias et le lieutenant Mazabraud viennent les rejoindre. Dès lors, le 71e Mobiles est aux extrêmes avant-postes ; il sera souvent de « *grand'garde* ». Le 18 janvier les troupes sont en ligne de combat toute la journée. Elles auront encore l'occasion de repousser les Prussiens (brigade de Blanchaud).
Le 28 janvier, un armistice est décidé pour un mois et chacun attend la conclusion de la paix.

Pendant cet armistice, au cas où celui-ci n'aurait pas abouti à une paix, Chanzy tente encore de réorganiser cette armée en deux groupes : un groupe formant l'armée de Bretagne et un deuxième groupe qui, le 19 février, forme une ligne de Saumur à Chateauroux. Notre 71e Mobiles repartira donc de Laval pour une longue marche de 200 km : Château-Gontier, Angers, Saumur, Doué, Chatellerault.
Le 7 mars, la paix étant conclue, gardes mobiles et mobilisés peuvent rejoindre leurs foyers.

Avec cette 2e armée de la Loire, le 71e Mobiles ne livra pas de grands combats, mais, chargé de l'arrière-garde, son rôle n'en fut pas moins important au cours de cette campagne et de la retraite du 16e corps.

En conclusion, laissons le Lieutenant Colonel Rousset de l'école supérieure de guerre conclure cette aventure. Il écrira quelques années plus tard à propos de cette armée de la Loire : « *les nombreux combats… sont livrés à l'aveugle sans autre préoccupation que celle pour les uns d'arrêter un instant l'ennemi, pour les autres de forcer l'adversaire à livrer la route. Ils n'offrent aucun intérêt tactique et pourraient sans inconvénient être passés sous silence, si ce n'était pour nous un devoir de rendre hommage à l'héroïque constance des braves soldats qui mal vêtus, mal nourris et brisés de fatigue combattirent encore et soutinrent jusqu'au bout de leurs forces défaillantes, une lutte désormais sans espoir* ».

MONUMENTS DEDIES À CES COMBATTANTS

Pour rendre hommage à ces combattants de la Haute-Vienne, ce sont deux monuments qui seront inaugurés : l'un à





Place Jourdan aujourd'hui. A droite un officier et un franc-tireur à genoux ;à gauche un clairon de Mobiles mourant et un fantassin de ligne
Collection J.-C F.

Limoges, l'autre à Neuvilliers (commune de Lumeau).
Le monument de Limoges de la place Jourdan a été inauguré le 1er octobre 1899 par Monsieur Millerand, futur président de la République, alors ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes. L'inventeur sculpteur en est M. A. Thabard[2] et le fondeur, l'établissement A. Durenne à Sommevoire.
Ce monument porte sur trois faces les noms de tous les combattants de la Haute-Vienne décédés dans les différents régiments et sur le socle de la face arrière figure l'inscription : « *A la mémoire des enfants de la Haute-Vienne. Morts pour la défense de la patrie en 1870-1871* ».

Dans son ouvrage, le comte de Couronnel donne la liste de 907 Haut-Viennois décédés au cours de cette guerre, la part des Mobiles peut en être estimée à 25%.

Quant au monument de Neuvilliers, c'est une pyramide posée sur un piédestal, l'ensemble atteignant environ 8 mètres de hauteur. Il est situé en bordure de la départementale D19 (sortie de Lumeau direction Terminiers). Sous ce monument



Plaque du monument de Neuvilliers en bordure de la D19. Photo J.-C F

reposent les restes d'environ 1 100 soldats (voir page 24).

Outre ce monument spécifiquement dédié aux Mobiles de la Haute-Vienne, l'église de Loigny, totalement détruite lors des combats et reconstruite dès la fin de la guerre comporte une chapelle funéraire donnant une liste de 750 noms de décédés des divers régiments opérant à la bataille de Loigny.
Seulement 14 mobiles de la Haute-Vienne y figurent. Sur l'ensemble des décédés,

2 Martial Alfred Thabard (1831-1905) est un sculpteur né à Limoges, décédé à Clamart. Il a aussi, entre autres, participé aux sculptures de l'hôtel de ville de Limoges.Sommevoire est en Haute-Marne, et la fonderie appartenait autrefois à Antoine Durenne (1822-1895 Paris) fondeur de nombreuses œuvres d'art dans le monde. La fonderie appartient actuellement à la GMH : Société Générale Hydraulique et Mécanique.

le nombre est restreint, mais ce sont les personnes qui ont pu être identifiées au moment où cette église, qui comporte une crypte et un ossuaire, a été reconstruite. Le presbytère de cette église est devenu par la suite un musée dédié à cette bataille.



Ci-dessus, ci-dessous: Les plaques funéraires de la chapelle mortuaire de l'église de Loigny la Bataille comportant les noms de quelques uns des mobiles de la Haute-Vienne tués au cours de cette bataille



Mais il n'y a pas que les monuments pour rendre hommage à ces Mobiles. Certains poètes les ont évoqués, tel ce sergent Emile Langle de la 5e compagnie du 3e bataillon, dont le nom figure sur une des plaques.
Il a eu droit à un poème de Jules Barbier (1825-1901, dramaturge et auteur de la plupart des livrets des opéras de Gounod), après que M. Rebeyrol, son voisin de combat, ancien maire de Magnac-Laval, ait rapporté le récit de sa mort.

LANGLE
Conterai-je un détail vulgaire ?....
Le canon
Mitraillait nos soldats.
Calme, on le vit sourire,
Offrir à son voisin un cigare et lui dire,
En allumant le sien…
«L'achèverai-je ? »- Non,
Un obus à ses pieds apporta la réplique ;
Les éclats dispersés déchirèrent ses flancs.
Le sol se déroba sous ses pas chancelants
Il mourut en criant : « vive la République

LE COLONEL PINELLI

Sa carrière

Les informations contenues dans ce paragraphe sont issues du dossier de la Légion d'honneur LH 2166/6, des Archives municipales de la Haute-Vienne, ainsi que du rapport du lieutenant-colonel Pinelli au ministre de la Guerre.
Pinelli Joseph Marie naît le 7 juin 1813 à Caprara en Corse, fils de François Pinelli, chirurgien major et de Lucie Santelli.
Il entre au service comme engagé volontaire au 47e régiment de ligne le 20 mars 1831.
Il devient sous-lieutenant le 30 août 1840.
Nommé lieutenant le 11 juillet 1840.
Nommé capitaine le 19 décembre 1848.
Nommé chef de bataillon au 28e de ligne le 10 octobre 1855.
Confirmé par décret du 31 octobre 1855.
Retraité sur sa demande par décret du 23 juin 1862.
Il est nommé au 1er bataillon de la garde mobile de la Haute-Vienne le 4 août 1870 et promu au grade de lieutenant colonel pour

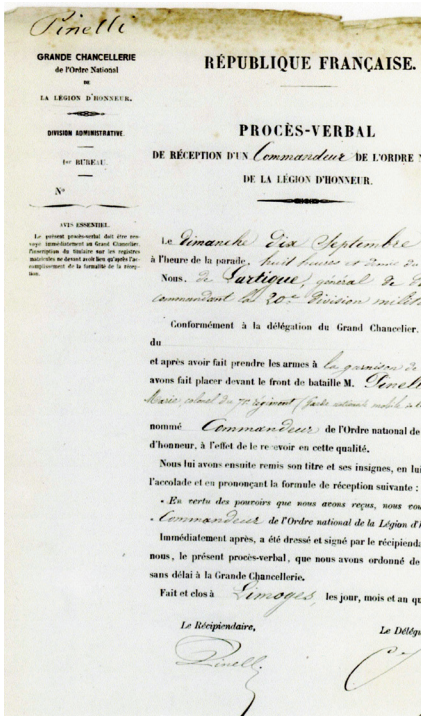

Pinelli

GRANDE CHANCELLERIE
de l'Ordre National
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

1er BUREAU.

N°

AVIS ESSENTIEL.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION D'UN Commandeur DE L'ORDRE
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Dimanche Dix Septembre
à l'heure de la parade, huit heures et demie
Nous, de Lartigue général de
commandant la 20e Division militaire

Conformément à la délégation du Grand Chancelier,
du
et après avoir fait prendre les armes à
avons fait placer devant le front de bataille M. Pinelli
nommé Commandeur de l'Ordre national de
d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.
Nous lui avons ensuite remis son titre et ses insignes, en lui
l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :
« En vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous
« Commandeur de l'Ordre national de la Légion d'
Immédiatement après, a été dressé et signé par le récipiendaire
nous, le présent procès-verbal, que nous avons ordonné de
sans délai à la Grande Chancellerie.
Fait et clos à Limoges les jour, mois et an qu

Le Récipiendaire,

Le Délégu

Procès verbal de réception du commandeur de la Légion d'honneur Pinelli.

prendre le commandement du 71e régiment provisoire de l'armée le 14 octobre 1870. Il est licencié le 24 mars 1871.

Campagnes :
De 1835 à 1839 en Afrique;
1855 et 1856 en Orient;
1870-1871 : campagne de France, armée de la Loire, soit au total 13 campagnes.
Nota : les campagnes hors de France comptent double.

Décorations :
Chevalier de la Légion d'honneur le 14 mai 1852.
Officier du même ordre le 12 août 1863.
Décoré de la médaille militaire d'Italie en 1857.
Il a reçu la médaille commémorative de Crimée en 1856.

Blessures :
Blessé d'un coup de feu à la jambe droite le 9 décembre 1870 au combat de Chambord, tibia et péroné fracturés, il est fait prisonnier. Il s'est évadé de l'ambulance de Chambord le 26 décembre 1870, et est rentré au dépôt de Limoges le 28 décembre 1870.

Nota : C'est avec la complicité, entre autres, de son beau-frère André Thouvenet médecin à Limoges, averti et venu aider le médecin civil de l'ambulance de Chambord, qu'il parvient à s'enfuir.

Il est élevé au grade de Commandeur de le Légion d'honneur par décret du 5 mai 1871.

Le dimanche 10 septembre 1871, les honneurs lui sont rendus à Limoges par le général de Lartigue (voir procès-verbal de réception ci-après), qui fut son colonel au 28e de ligne ainsi que témoin à son mariage.

Ce Corse devenu Limousin épouse le 23 mars 1857 à Limoges Elise Marguerite Perimony, née le 6 décembre 1834, dont il aura au moins un fils, Charles Pierre Jean-Baptiste Pinelli, né le 12 janvier 1858 à Limoges, qui fera carrière dans l'armée et sera aussi officier de la Légion d'honneur.

Le colonel Pinelli meurt le 30 mai 1891 âgé de 77 ans en son domicile à Limoges, 2 rue Bobillot.

SON ORDRE DU JOUR
DU 30 DECEMBRE 1870.

Le 71e Mobiles, sans commandement après la mise à l'écart du général Morandy, avait été renvoyé à Limoges le 11 décembre 1870. Le général Chanzy qui avait reconstitué une 2e armée de la Loire, avait assigné d'avance une place à ce régiment dans les futures batailles et lui donne l'ordre de rejoindre Le Mans. Le colonel Pinelli, handicapé par ses blessures, adresse à son régiment qui va partir sans lui, l'ordre du jour suivant.
« *Officiers, sous-officiers et soldats du 71e régiment de la garde mobile,*

Un ordre de notre général en chef vous rappelant sur le théâtre de la guerre, j'éprouve le besoin de vous remercier cordialement de toutes les marques de sympathie que vous n'avez cessé de me

donner depuis que j'ai l'honneur d'être votre chef, et de vous exprimer le regret de ne pouvoir pendant quelques temps encore vous conduire sur de nouveaux champs de bataille.

La malheureuse affaire de Chambord, dont j'ai été la première victime a été produite par des circonstances de force majeure indépendantes de notre volonté et dont la responsabilité ne saurait retomber sur les 4 régiments de la 3e division du 3e corps. La vérité ne peut tarder à être connue, et votre réputation sortira intacte de l'enquête qui se fait en ce moment.

A ceux qui douteraient de votre courage opposez le témoignage du général prussien qui commandait à Lumeau en avant de Terminiers, le 9 décembre. Il demanda quelles étaient les troupes d'élite qui lui avaient été opposées et qui pendant 3 heures avaient essuyé, sans broncher, le feu de 60 pièces d'artillerie dont la précision était remarquable.

Ce général ne voulait jamais croire que les troupes d'élite dont il parlait, étaient des gardes mobiles voyant le feu pour la première fois. Ces paroles, tombées des lèvres d'un ennemi sont le plus bel éloge qu'on puisse faire de votre attitude en présence du danger.

Soyez calmes, ayez du sang-froid dans les combats, écoutez la voix de vos chefs et quoi qu'il arrive, ne vous débandez jamais. Songez qu'au point de vue même de sa propre conservation, une troupe court beaucoup moins de danger en marchant réunie qu'en prenant la fuite. Certes, les meilleures troupes sont souvent obligées de battre en retraite devant des forces plus considérables ; mais elles doivent le faire en bon ordre, et ne jamais se laisser entamer. Tout en cédant du terrain, elles doivent marcher de manière à infliger à l'ennemi des pertes quelquefois plus sensibles que dans un mouvement offensif. En résumé, la discipline étant la première des vertus militaires, vous ne subirez jamais de désastres si vous êtes disciplinés.

Je ne veux pas me séparer de vous sans donner quelques larmes de regrets à ceux de nos camarades tombés bravement et morts courageusement pour la défense de la patrie. L'un d'entre eux, la capitaine Bardinet, qui avait mérité toute mon estime et su gagner mon affection, doit être cité en première ligne.

Ce brave et jeune officier au cœur noble et généreux, aux sentiments patriotiques fortement accentués a succombé en véritable héros. Que cette mort glorieuse nous serve d'exemple, et que nous sachions tous, pendant cette campagne, faire abnégation de nous-mêmes pour contribuer à chasser l'ennemi du sol de notre belle France.

Illustres compatriotes morts au champ d'honneur !.....

Vos noms en traversant le sépulcre ont pénétré dans l'immortalité, consacrés par l'histoire dans la Haute-Vienne, ils resteront comme les brillants jetés dans la postérité pour y rehausser l'éclat de la vertu et la gloire de la patrie.

Limoges le 30 décembre 1870.

Le lieutenant-colonel commandant le 71ème de la garde mobile.

Signé : Pinelli

BILANS : PERTES HUMAINES DU 71E MOBILES

D'après le général Chanzy, dans son ouvrage « *la 2e armée de la Loire Campagne de 1870-1871 (7e édition)* », les pertes du 71e Mobiles du Colonel Pinelli s'établissent comme suit :

Parmi les officiers
Tués :
Bardinet, capitaine le 2 décembre à Loigny

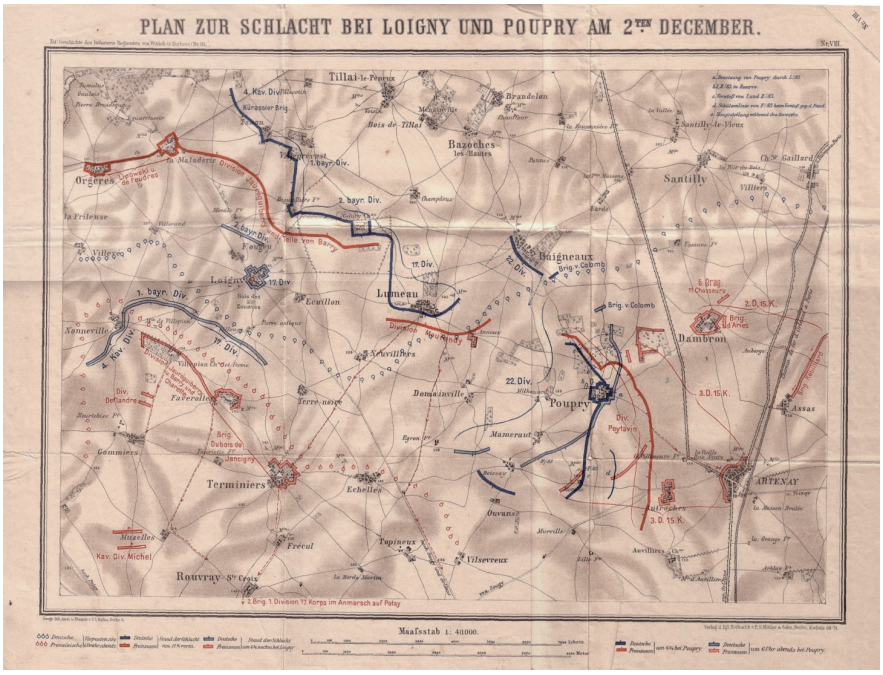

Plan allemand de la bataille de Loigny (Plan zur Schlacht bei Loigny und Pourpry am 2ten dezember)

Desgranges, sous-lieutenant 2 décembre à Loigny
Deshayes, capitaine le 9 décembre à Chambord

Blessés:
Chabrol, chef de bataillon à Chambord
Tunis, capitaine 2 décembre à Loigny
Loupias, capitaine 2 décembre à Loigny
Henri, capitaine 2 décembre à Loigny
De Bruchard, capitaine, 2 blessures à Loigny
Chevalier du Fau, lieutenant 2 décembre à Loigny
Constant, lieutenant 2 décembre à Loigny
Mazabreau, sous-lieutenant le 2 décembre à Loigny
Pinelli, Lieutenant-colonel 9 décembre à Chambord
De Bruchard, capitaine le 9 décembre à Chambord (3 blessures)

Parmi les sous-officiers et soldats :
Tués officiellement constatés : 55
Blessés recueillis après combats : 96
Disparus, non rentrés, morts peut-être : 383

Morts à l'hôpital : 107
Ce qui conduit à 641 hommes hors de combat.
Ces informations sont issues du rapport officiel adressé le 30 août 1871 au ministre de la Guerre, par le lieutenant-colonel Pinelli. Elles ont été intégralement reprises par le général Chanzy.

Concernant le combat de Lumeau, Pinelli estime le nombre des hommes mis hors de combat à environ 600 hommes, précisant « *qu'il n'a jamais été possible, de connaître d'une manière certaine, les pertes* ».

L'abbé Fagois, prêtre du diocèse de Limoges et aumônier volontaire des Mobiles de la Haute-Vienne certifie avoir donné la sépulture à 84 hommes du 71e le soir de la bataille et le lendemain à environ 120 hommes à Loigny et à Villerand, soit environ 200 tués pour cette bataille.

Le détail par commune des décédés du 71e mobiles, répertoriés par le comte de Couronnel en 1897, figure dans le tableau en fin d'article. Il donne 255 personnes décédées et identifiées comme faisant

partie du 71e Mobiles, mais plusieurs des nombreux soldats cités comme décédés pendant cette guerre de 1870-1871 ne portent pas l'indication du régiment auxquels ils appartenaient.

ALPHONSE BARDINET (1841-1870)



Avocat élu bâtonnier du barreau de Limoges en 1870, capitaine du 71e Mobiles

Blessé d'abord au bras, éloigné du champ de bataille, il y revint et s'y fit tuer.

RECOMPENSES DECERNEES AU REGIMENT

19 récompenses ont été décernées aux hommes du 71e Mobiles.

1 croix de commandeur de la Légion d'honneur : lieutenant-colonel Pinelli

9 croix de chevalier de la Légion d'honneur :
- Les commandants Duval et Dutheillet de Lamothe
- Les capitaines Moreau, de Bruchard et Descoutures
- Les lieutenants Constant et Chevalier du Fau
- L'aumônier du régiment, l'abbé Fagois[3], organisateur d'une ambulance de 180 blessés à Loigny.
- Le lieutenant-colonel de Beaumont qui a pris le commandement du 71e Mobiles à partir du 9 janvier 1871.

9 médailles militaires :
- Les caporaux Herbert et Deveau
- Les gardes Desbordes Jean-Baptiste, Blondet Etienne, Mériglier Jean, Faucher Jean, Ruaud Jean, Raffier Jean et Blanchet Pierre.

Mériglier décédera des suites de ses blessures à l'hôpital de Limoges et Blanchet à celui de Versailles.
Bien que cité dans le rapport du colonel Pinelli, Jean Mériglier ne figure pas dans la liste établie par le Comte de Couronnel, néanmoins il figure sur la plaque mortuaire de l'église de Loigny-la-Bataille consacrée aux Mobiles de la Haute-Vienne.

Jean-Claude Frölich

3 L'abbé Fagois passa toute la nuit du 2 au 3 décembre à parcourir le champ de bataille à la lueur d'une lanterne accompagné d'un jeune mobile par -20 degrés. Le général de Sonis grièvement blessé sur le champ de bataille, qui l'avait connu séminariste à Limoges, racontera plus tard qu'il l'avait reconnu et appelé, mais qu'au milieu des gémissements, celui-ci ne l'avait pas entendu. (Ref : SONIS (1825-1887) d'après de nombreux documents inédits par Albert Bessière. Paris. Editions Beauchesne 1946.)

Sources et bibliographie :

La Garde Mobile de la Haute-Vienne
Comte de Couronnel
Limoges. Imprimerie du « Courrier du Centre »
1897

La Garde Mobile de la Haute-Vienne pendant la campagne de 1870-1871
Rapports de MM Pinelli et Périer
Limoges. Mme Vve Ducourtieux. Imprimeur libraire. 1871

Souvenirs de la Garde Mobile de la Haute-Vienne **Comte de Couronnel**, ancien capitaine de la 3e compagnie du 1er bataillon du 71e Mobiles
Bellac imprimerie J.J.Th. Clochard 1887

La 1re armée de la Loire. Campagne de 1870-1871 (3e édition).
Général d'Aurelle de Paladines
H. Plon. Paris 1872

La 2e armée de la Loire. Campagne de 1870-1871 (7e édition)
Général Chanzy

N° 164 de la Revue d'histoire rédigée à l'état-major des armées
Service historique Librairie Berger Levrault.
(Article 1re armée de la Loire du capitaine Labordère)

Histoire générale de la guerre Franco-Allemande (1870-1871)
Lieutenant-colonel Rousset
Tome quatrième. Paris. Jules Tallandier

Histoire illustrée de la Troisième République
Henri Girard édition complète
Librairie contemporaine. Paris 1884

La bataille de Loigny Poupry au point de vue du service de santé
Docteur Ladislas-Xavier Gorecki
Librairie Militaire R. Chapelot et Cie. Paris. 1901

Archives Départementales de la Haute-Vienne

Le franc-tireur : chants de guerre 1870-1871
Jules Barbier
Imprimerie Ve H. Ducourtieux. 1871

site :< www.loire 1870.fr>

Le musée de Loigny-la-Bataille

TABLEAUX DES DECEDES DU 71E MOBILES DE LA HAUTE-VIENNE

Classement par arrondissement

ARRONDISSEMENT DE LIMOGES

Les noms des soldats tués au combat sont classés selon la méthode suivante: Commune d'origine, nom, prénom, âge, fonction, grade, date du décès, lieu du décès.

Aixe-sur-Vienne LERECLUS Pierre, 21 ans Sergent, 16 janvier 1871, Loigny.

Aixe-sur-Vienne MARCILLAC Pierre, 31ans Garde, 5 février 1871 Perpignan

Aixe-sur-Vienne BROUSSAUD Simon 22 ans Garde,2 décembre 1870 Terminiers

Aixe-sur-Vienne THARAUD Léonard 27 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Ambazac DUSSARTRE Martial 38 ans Garde 27 janvier 1871 Limoges

Ambazac PIAUD François 22 ans Garde 19 mars 1871 Limoges

Saint-Anne-Saint-Priest CHOUVIAT Léonard 22 ans Garde 22 janvier 1871 Limoges

Saint-Anne-Saint-Priest COMTE Jean 22 ans Garde 21février 1871 Limoges

Saint-Anne-Saint-Priest SAMI Léonard 23 ans Garde 19 janvier 1871 Luché-Pringé (Sarthe)

Beaumont DELAMICHEL[4] Emmanuel 21 ans Garde 15 décembre 1870 ou 18 décembre Terminiers (blessé par éclat d'obus)

Beaumont POULIER Auguste 22 ans Garde? Disparu

Bersac MARSAT Léonard 23 ans Garde 9 mars 1871 Poitiers

Beynac DESMOULIN Pierre 25 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Bonnac CHASSAGNAUD Léonard 22 ans Garde 3 novembre 1870 Salbris

Bonnac GRASDEPOT Jacques 24 ans Garde

Saint-Bonnet la Rivière CHABRELY Léonard ? Garde 16 janvier 1871 Limoges

Saint-Bonnet la Rivière DUVALET Léonard 25 ans Garde 9 décembre 1870 Chambord

Saint-Bonnet-la-Rivière LACOUCHE Paul 24 ans Garde 19 février 1871 Nimes

Saint-Bonnet la Rivière PUIJOUBERT Léonard 21 ans Garde 15 janvier 1871 Dantzig

Saint-Bonnet la Rivière SYLVAIN François 21 ans Garde Décembre 1870 Terminiers

Bujaleuf DUMONT Jean-Baptiste 21 ans Garde 4 janvier 1871 Orléans

Bujaleuf GROLAUD Jean 26 ans Garde 25 avril 1871 Le Mans

Champnétery COUTURIER Léonard 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Chaptelat GLANDUS Pierre 20 ans Garde 28 janvier 1871 Sablé

Chateauneuf DUBOIS Martial ? Garde 12 février 1871 Rennes

Chatenay DESHAYES Alexandre-Camille Capitaine 9 décembre 1870 Blessé mortellement à Chambord, mort à Blois

Chatenay COUSSEDIERE Léonard 25 ans Garde Février 1871 En Bavière

Condat-sur-Vienne DESCHAMPS Léonard 24 ans Garde 9 décembre 1870 Chambord

Condat-sur-Vienne GAMAUDY François 21 ans Garde 15 novembre 1870 Montargis

Couzeix DENIS Léonard 25 ans Garde 27 février 1871 Villedieu

Couzeix DROUET Joseph 23 ans Garde

4 Delamichel, Lacotte et Roudier : il existe une légère différence de la date de décès entre ce qu'a écrit le comte de Couronnel et les plaques du monument de Loigny

2 décembre 1870 Terminiers

Couzeix RAGOUT Mathurin 23 ans Garde 17 février 1871 Paris

Saint-Denis-des-Murs GRENIER François 24 ans Garde ? Orléans

Eymoutiers AUFRERE Alphonse 24 ans Garde 2 décembre 1870 Lumeau

Eymoutiers DUPUY Léon 22 ans Garde 2 décembre 1870 Lumeau

Eymoutiers PRABONNAUD Etienne 25 ans Garde 18 février 1871 Doué

Saint-Gence BARDET François 23 ans Garde Décembre 1870 Orléans

Saint-Gence RAGOUT Pierre 22 ans Garde 3 mai 1871 Terminiers

Saint Genest RAYNAUD Jean 21 ans Soldat 12 décembre 1870 Orléans

La Geneytouse CAILLAUD Jean 21 ans Garde 23 janvier 1871 La Flèche

La Geneytouse CAVILLE Pierre 24 ans Garde 19 janvier 1871 Pontvallain

La Geneytouse GAUMOT Denis 25 ans Garde 12 janvier 1871 Limoges

Saint-Hilaire Bonneval DECONCHAT Léonard 29 ans Garde 14 janvier 1871 Tours

Saint-Hilaire Bonneval LAFARGE Joseph 24 ans Garde 25 novembre 1870 Olivet

Saint-Hilaire-Bonneval NICOLAS Léonard 23 ans Garde 30 décembre 1870 Orléans

Jabreilles FINET Augustin 23 ans Garde 17 décembre 1870 Terminiers

Jabreilles PANGAUD Léger 22 ans Garde 1er février 1871 Saulges

Saint-Jean-Ligoure DECONCHAT Pierre 23 ans Garde 24 janvier 1871 Angers

La Jonchère BLAISE Selin 24 ans Garde 27 décembre 1870 Limoges

Saint-Jouvent PRADEAU Jean 26 ans Garde 26 février 1871 Châteauroux

Saint-Julien-le-Petit BOUDEAU Léonard 25 ans Garde

Saint-Julien-le-Petit BOURSIER Louis 27 ans Garde Janvier 1871 Orléans

Saint-Julien-le-Petit DELANGLE Louis 23 ans Garde 9 décembre 1870 Chambord

Saint-Just BRAYE Henri Garde 25 janvier 1871

Saint-Just LANNETTE Léonard 23 ans Garde 9 décembre 1870 Chambord

Lacroisille BOYER Léonard 23 ans Garde 20 novembre 1870 Bourges

Lacroisille CAPYAN Pierre 22 ans Garde 25 décembre 1870 Terminiers

Lacroisille PICARD Etienne 21 ans Garde 20 novembre 1870 Limoges

Lacroisille TEXIER Antoine 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Laurière JEANTON François 23 ans Garde

Laurière PAQUET Pierre 23 ans Gard

Saint-Léonard BOURSIER Louis 23 ans Garde 27 décembre 1870 Saint-Léonard

Saint-Léonard LESAGE Michel 22 ans Garde 21 mars 1871 Saint-Léonard

Saint-Léonard LACOUR Simon 24 ans Garde 29 mars 1871 Saint-Léonard

Saint-Léonard JEANTON Léonard 24 ans Garde 15 janvier 1871 Tours

Limoges BAIGNOL Paul 23 ans Garde 23 janvier 1871 Loigny

Limoges BARDINET Firmin Joseph Alphonse Capitaine 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges BASTIEN Frédéric 25 ans Garde 16 janvier 1871 Milly la Forêt

Limoges DE BEAUNE-BAURIE Gabriel Marie Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges BERGERAS Garde 8 décembre 1870 Limoges

Limoges BLANCHON Charles 25 ans Garde 19 janvier 1871 Châteaudun

Limoges BRAUD François 18 ans Garde 2 janvier 1871 Limoges

Limoges BRUGERIE Jean-Baptiste Auguste 18 ans Garde Mars 1871 Kokow (Prusse)

Limoges CASSOULE Jules 23 ans Garde 19 avril 1871 Moulins

Limoges CHABOT Jean-Baptiste 60 ans Tambour 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges CONCHES Guillaume 23 ans Garde 9 janvier 1871 Orléans

Limoges DELAGE Pierre 30 ans Soldat 10 décembre 1870 Orléans

Limoges DUBUY 22 ans Garde 1er janvier 1871 Orléans

Limoges DUGENY François 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges FLOUQUET Léonard 25 ans Garde 1er décembre 1870 Limoges

Limoges FOURNIER Jean-Baptiste 22 ans Garde 31 décembre 1870 Terminiers

Limoges GAGNANT Jean 25 ans Garde 9 janvier 1871 Orléans

Limoges GORSAS Edouard 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges JOYEUX Pierre 25 ans Garde 3 janvier 1871 Limoges

Limoges LACOTTE[5] Joseph 22 ans Garde 3 décembre 1870 ou 4 janvier 1871 ? Terminiers

Limoges LANGLE François-Emile 22 ans Sergent 2 décembre 1870 Lumeau

Limoges LAPORTE Jean-Baptiste Edouard 24 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Limoges VERGNOLLE Jean-Baptiste 20 ans Garde 4 janvier 1871 Le Mans

Limoges VIGNAUD DUPUY de SAINT-FLORENT Edmond Gustave Edouard 21 ans Caporal 5 décembre 1870 Lumeau

Saint-Léger la Montagne BUREAUD François 22 ans Garde 15 décembre 1870 Loigny

Masléon BOUCHET Charles 23 ans Garde 20 janvier 1871 Kalk

Moissannes COUTURIER Léonard 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Neuvic LEGRAND Léonard Garde 23 novembre 1870 Orléans

Le Palais NOUHAUD Georges 23 ans Garde 13 mars 1871 Reims

Le Palais VERGNAUD Louis Garde

Panazol LECLERC Pierre 24 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Saint-Paul AGOT Léonard 21 ans Garde 4 janvier 1871 Limoges

Saint-Paul BARNY Léonard 24 ans Garde 14 janvier 1871 Nouzilly

Pierre-Buffière LANSADE Martin 23 ans Garde

Saint-Priest-sous-Aixe RICHARD Simon 24 ans Garde 26 décembre 1870 Poitiers

Saint-Priest Thaurion VINTENAT Jean 21 ans Garde 9 janvier 1871 Le Mans

Saint-Priest Thaurion VINTENAT Pierre 22 ans Garde 9 février 1871 Laval

Sauviat MARCHEIX François 22 ans Garde 6 mars 1871 Limoges

Solignac DUGENY Pierre 21 ans Garde 6 mars 1871 Etampes

5 Delamichel, Lacotte et Roudier : il existe une légère différence de la date de décès entre ce qu'a écrit le comte de Couronnel et les plaques du monument de Loigny

Solignac FAYE Léonard 20 ans Garde 13 mars 1871

Sussac BASSET Guillaume 23 ans Garde 4 mars 1871 Valençay

Sussac FAUCHER Jean 24 ans Garde

Sussac VEDRENNE Louis Garde

Saint-Sulpice-Laurière MEILLAT Pierre Garde Chambord

Verneuil-sur-Vienne BOILEAU Jean-Baptiste 23 ans Garde 21 décembre 1870 Orléans

Verneuil-sur-Vienne BONNAT Jean 23 ans Garde 19 février 1871 Les Sables-d'Olonne

Verneuil-sur-Vienne DESVIGNES Pierre-Alexis Garde 6 janvier 1871 Magdebourg

Verneuil-sur-Vienne BRISSEAU Pierre 20 ans Garde 12 février 1871 Laval

Verneuil-sur-Vienne SAVARY Jean Garde 26 novembre 1871 Orléans

Verneuil-sur-Vienne TEILLET Théophile 23 ans Garde 10 décembre 1870 Orléans

Veyrac BARDET Léonard 20 ans Garde 8 janvier 1871 Le Mans

Veyrac BRIVE Martial 21 ans Garde Nantes

Veyrac CHABAUD Jean 56 ans Garde 23 décembre 1870 Saint-Gelais

Veyrac MORELIERAS Joseph 24 ans Garde 28 janvier 1871 Laval

Saint-Yrieix-sous-Aixe THEILLOUT Cadet 26 ans Garde 31 janvier 1871 Orléans

ARRONDISSEMENT DE BELLAC

Arnac-la-Poste FILLOUX Pierre Eugène 22 ans Garde 25 février 1871 Limoges

Azat-le-Ris LAVERGNE Léonard 27 ans Garde 14 février 1871 La Flèche

Saint-Barbant AUCHER Pierre 24 ans Garde 3 décembre 1870 Rouvray

Saint-Barbant COLLIN Maurice Garde 8 février 1871 Limoges

Saint-Barbant GERMANAUD René 20 ans Garde 29 janvier 1871 Laval

Saint-Barbant PAILLET Jean 24 ans Garde 6 janvier 1871 Orléans

La Bazeuge DESGRANGES Léon 23 ans Sous-lieutenant 7 décembre 1870 Orléans

La Bazeuge LAJOUX Jean 21 ans Garde

Bessines EYRIGNOUX François 21 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Blanzac RATEAU Gabriel 23 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Blond BOYER François 21 ans Garde 26 février 1871 Orléans

Blond ROCHE Pierre 22 ans Garde 24 février 1871

Saint-Bonnet-de-Bellac BONNIN Antoine 21 ans Garde 13 février 1871 Nancy

Bussière Boffy DAZIAT Martial 22 ans Garde 31 janvier 1871 Tours

Bussière-Boffy DUMAS Gilbert 22 ans Garde 10 février 1871 Nantes

Bussière-Boffy VILLEGER Jean 22ans Garde Paris la Folie (blessé Chambord)

Bussière-Poitevine GERMANEAU René 21 ans Garde 29 janvier 1871 Laval (porté 2 fois, voir Saint-Barbant)

Bussière-Poitevine LABROUSSE Maurice 22 ans Garde 10 février 1871 La Rochelle

Bussière-Poitevine MORLIERE Maurice 25 ans Garde 10 janvier 1871 Limoges

Bussière-Poitevine PETITPIED Jean 22 ans Garde Lumeau

Bussière-Poitevine DUMAS Simon 23 ans Garde 27 décembre 1870 Limoges

Chamborêt BLANCHET Pierre 26 ans Garde 14 août 1871 Versailles

Chamborêt CHAUME Jean 23 ans Garde 22 décembre 1870 Limoges

Chamborêt IMBERT François Garde 13 janvier 1871

Chateauponsac GERVAIS Léonard 22 ans Garde 26 novembre 1871 Issoudun

Chateauponsac PERICAUD François 23 ans Garde 24 avril 1871 Pau

Grands-Chézaux ROSSIN Jean 25 ans Garde 4 février 1871 Bar le Duc

Cieux GRAND Joseph 23 ans Garde 10 janvier 1871 Le Mans

Cieux TEILLIET Pierre 22 ans Garde 10 décembre 1970

Compreignac CHERAUD Jean-Baptiste 24 ans Garde 3 janvier 1871 Le Mans

Compreignac GABAUD Antoine 24 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Dompierre VILLATTE Jean 21 ans Garde 7 janvier 1871 Villedemer

Le Dorat BAZIN Pierre 21 ans Garde 24 décembre 1870 Limoges

Le Dorat FRUGIER Joseph 26 ans Garde 9 mai 1874 Le Dorat, suites de blessures reçues en 1870

Folles ROUDIER François 23 ans Garde 26 décembre 1870 ou 1 janvier 1871 Chartres[6]

Saint-Georges-les-Landes ROUSSIN Antoine Garde 26 décembre 1870 Limoges

Saint-Hilaire la Treille ADNET Jean-Baptiste 25 ans Garde 5 décembre 1870 Terminiers

Saint-Hilaire la Treille SAUTHIER J. Mathurin 25 ans Garde 6 janvier 1871 Limoges

Saint-Léger Magnazeix BLONDET Louis 28 ans Garde 4 décembre 1870 Terminiers

Saint-Léger Magnazeix MARCHADIER Pierre 28 ans Garde mort en Prusse

Saint-Léger Magnazeix MOREAU Philippe 28 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Lussac-les-Eglises CAILLAUDEAU Jean 22 ans Garde 24 décembre 1870

Lussac les Eglises DIOTOU Jean 23 ans Garde Avril 1871 Rennes

Mailhac,CIBAUT Pierre 22 ans Garde 2 janvier 1871 Clermont-Ferrand

Saint-Martial VILLESSOT François 22 ans Garde 27 janvier 1871 Paris

Mézières GERMANEAU René Garde

Mézières RAYNAUD Pierre 23 ans Garde 20 janvier 1871 Tours

Montrol-Sénard PERAUL Jean 23 ans Garde 7 mars 1871 Rochefort

Montrol-Sénard PUYGRENIER Jean Garde 10 avril 1871 Lumeau

Nantiat CHARPENTIER Jean 22 ans Garde 30 janvier 1871 Meslay

Nantiat TROUBAT Jean 24 ans Garde 15 janvier 1871 Chenu

Oradour-Saint-Genest GAINANT Jean 22 ans Garde 5 janvier 1871 Limoges

Oradour-Saint-Genest GENESTEIX Louis 26 ans Garde Le Mans

Oradour-Saint-Genest LAVOUX Jean 25 ans Garde 30 novembre 1870 Ingré

Saint-Ouen BARITAUD Jean 24 ans Garde 13 janvier 1871 Limoges

Saint-Ouen PRUGNAUD Jean 25 ans Garde 19 mars 1871 Châtellerault

Rancon DELAGE Jean 21 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Rancon FAYAUD Pierre 24 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Rancon GERVAIS Léon 23 ans Garde

6 Delamichel, Lacotte et Roudier : il existe une légère différence de la date de décès entre ce qu'a écrit le comte de Couronnel et les plaques du monument de Loigny

26 novembre 1870 Issoudun

Rancon PASQUET François 21 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Razès TEXIER Antoine 22 ans Garde 22 décembre 1870 Néris

Sant-Sornin la Marche ANDIVET Pierre 22 ans Garde 2 décembre 1870 Lumeau

Saint-Sulpice les Feuilles CARRET Sylvain 23 ans Garde 2 février 1871 La Flèche

Tersannes MAREUIL François-Marie 23 ans Garde 24 février 1871 Brest

Thiat DEVAUD Sylvain 23 ans Garde 19 mars 1871 Bordeaux

Thouron JOUHANNAUD Léonard 24 ans Garde 29 décembre 1870 Limoges

Vaulry COMPAIN Pierre-Junien 35 ans Garde 5 mars 1871 Vaulry

Vaulry FOURGEAUD François 25 ans Garde 9 janvier 1871 Limoges

Vaulry PATRY Jean 22 ans Garde 13 janvier 1871 Tours

Vaulry VAUDOUX François 37 ans Garde 30 janvier 1871 Limoges

ARRONDISSEMENT DE ROCHECHOUART

Saint-Auvent LACOTE Martial 21ans Garde 18 janvier 1971 Le Mans

Champagnac BARRET Georges 21 ans Garde 27 janvier 1871 Le Mans

Champagnac RATINAUD Léonard 22 ans Garde 14 janvier 1871 Châtellerault

Champagnac RICHARD Simon 24 ans Garde 26 décembre 1870 Poitiers

Champsac DENAILHAC Martial 27 ans Garde Villedieu

Champsac NICOLAS Pierre Alfred 22 ans Garde 13 janvier 1871 Château-Renault

Chéronnac ROSSIN Jean 25 ans Garde 4 février 1871 Bar-le-Duc

Chéronnac MANDON François 21 ans Garde 24 janvier 1871 Limoges

Cognac MONTIBUS Jean 24 ans Garde 22 janvier 1871 Tours

Saint-Cyr CHARPENTIER Marcelin 23 ans Garde 27 janvier 1871Ville

Saint-Cyr RATINAUD Léonard 23 ans Garde 14 janvier 1871 Châtellerault

Cussac ANDRE Jean 21 ans Garde 16 janvier 1871 Le Mans

Cussac BESSE André 20 ans Garde 18 janvier 1871 Neuillé

Cussac FRADOL Pierre 24 ans Garde 17 décembre 1870 Angers

Dournazac LAPOUMEROULIE Louis 21 ans Garde 12 février 1871 Le Mans

Javerdat TEXIER Martial 34 ans Garde 10 février 1871 Limoges

Saint-Laurent sur Gorre MICHELON Georges 22 ans Garde 14 janvier 1871 Le Mans

Saint-Junien MAZORIE Paul 23 ans Garde 2 décembre 1870 Loigny

Saint-Junien TEILLET Pierre Théophile Arsène 22 ans Caporal 4 décembre 1870 Orléans

Saint-Junien MOUNIER[7] Pierre Martial 35 ans Garde 2 décembre 1870 Chambon *

Saint-Mathieu MARCILLAUD Jean 23 ans

7 Mounier de Saint-Junien : une petite incertitude demeure sur l'affectation de ce dernier personnage. Le comte Couronnel a affecté ce soldat au 71e mobiles et le fait décéder à Chambord (bataille qui aura lieu plus tard le 9 décembre). L'acte de décès indique qu'il est garde mobile de la Charente ; le 8ème de la Charente fait aussi partie de la division du général Morandy engagée lors de la bataille de Loigny. Il est vraisemblable que c'est en ambulance que Pierre Martial Mounier a été transporté vers Chambon alors hors zone de bataille et qu'il faisait partie du 8e mobiles de la Charente. Le monument aux morts de 1870-1871 d'Angoulême porte d'ailleurs le nom de P. Mounier, et le monument aux morts 1870-1871 de Chambon-la-Forêt celui d'un Mounier M. Sur le monument de Limoges, figure aussi un Mounier. S'agit-il du même personnage sur trois monuments différents ?

Garde 12 décembre 1870 Orléans

Marval RUCHAUD Pierre 24 ans Garde 28 octobre 1871 Limoges

Maisonnais MEURGET Jean 25 ans Garde 16 février 1871 Laval

Oradour-sur-Glane HUGUET Jacques 23 ans Garde 26 novembre 1870 Orléans

Oradour-sur-Glane MENUT Joseph 21 ans Garde 11 novembre 1870 Issoudun

Oradour-sur-Glane ROBY Martial 22 ans Garde 15 décembre 1870 Limoges

Oradour-sur-Vayres BONNAUD Louis Garde 10 janvier 1871 Limoges

Oradour-sur-Vayres FAURE François 22 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Oradour-sur-Vayres HUGONNAUD Jean 24 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Oradour-sur-Vayres TRICARD Jean 27 ans Garde 3 février 1871

Rochechouart CHAPUT Jacques 20 ans Garde 9 mars 1871 Poitiers

Rochechouart LASVERGNAS Pierre 23 ans Garde 2 décembre 1870 Terminiers

Rochechouart MICHEL Louis 23 ans Garde 8 février 1871 Limoges

Les Salles Lavauguyon MOUVEROU Guillaume 22 ans Garde 31 janvier 1871 Rennes

Vayres BOULESTEIX Pierre 22 ans Garde 28 janvier 1871 Limoges

Vayres DUQUEYROIX Jean 25 ans Garde 20 janvier 1871 Vayres

Vayres GRASSET Louis 21 ans Garde 28 décembre 1871 Nantes

Vayres REJASSE Léonard 21 ans Garde 28 décembre 1870 Limoges

ARRONDISSEMENT DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Bussière-Galant GROSPAS Etienne 25 ans Garde 21 janvier 1871 La Flêche

Bussière-Galant LABREGERE Léonard 23 ans Garde 29 décembre 1870

Bussière-Galant NICOLAS Martial 25 ans Garde 4 février 1871

Les Cars VIGNOLLE François 23 ans Garde 16 novembre 1870 Châteauroux

Coussac-Bonneval MERCIER Jean 28 ans Garde 10 janvier 1871 Limoges

Flavignac CHAZELAS Martial 25 ans Garde 29 janvier 1871 Flavignac

Saint-Germain les Belles CELERIER Léonard Garde 12 janvier 1871 Le Mans

Glanges CHATARD Léonard 26 ans Garde

Glanges DUMONT Louis 25 ans Garde

Glanges TEXIER Léonard 25 ans Garde

Ladignac CELERIER Louis 25 ans Garde 11 décembre 1870 Orléans

Ladignac LACOSTE Jean 25 ans Garde 11 décembre 1871 Le Mans

La Porcherie FARDET Léonard 23 ans Garde 6 janvier 1871 Vichy

La Porcherie FOUCAUD Léonard 23 ans Garde Limoges

La Porcherie GAVINET Pierre 20 ans Garde Orléans

La Porcherie ROUX Gabriel 39 ans Garde Orléans

Meuzac BOUSSELY Jean 23 ans Garde 30 janvier 1871 Le Mans

Meuzac DUCHEZ Léonard 25 ans Garde 14 février 1871 Limoges

Meuzac RAYNAUD François 24 ans Garde 3 février 1871 Limoges

La Meyze BOURLIOUX Pierre 22 ans Garde
10 janvier 1871 Laval

La Meyze SEMBLAT Etienne Garde
10 janvier 1871 Limoges

Nexon DEBORD Pierre 33 ans Garde
15 février 1871 Châteauroux

Pageas CANY Georges 20 ans Garde
8 février 1871 Cerelles

Vicq DEZEIRAUD Jean 23 ans Garde
26 janvier 1871 Pontvallain

Vicq REYNIER Guillaume 23 ans Garde
2 décembre 1870 Terminiers

Saint-Vitte TEXIER Antoine 22 ans Garde
2 décembre 1870 Patay

Saint-Yrieix-la-Perche PAROT François
Garde 16 janvier 1871 Limoges

A cette liste, il convient d'ajouter quatre Mobiles figurant sur les plaques funéraires de l'église de Loigny qui n'ont pas été pris en compte par le comte de Couronnel, à savoir :

CERISIER Guillaume décédé le 18 décembre 1870;

GAPIJON Pierre décédé le 25 décembre 1870;

PEUGRENIER Jean décédé le 11 décembre 1870;

MERIGLIER Jean décédé le 1er janvier 1871.

Liste établie par **Jean-Claude Frölich**





Institutrices à Oradour

« Brûlées par les Boches 10.06.1944 »

Jean-Jacques Mauriat

L'auteur : Jean-Jacques Mauriat,
Journaliste; après une carrière à la radio et la télévision, est aujourd'hui auteur réalisateur pour la télévision et le spectacle vivant. Il assure la rédaction en chef de la revue *D'Onte ses, histoire et généalogie des Limousins*.

Résumé : Elles étaient institutrices à Oradour sur Glane… leur dossier professionnel porte une mention écrite à la plume pour chacune d'elles : « *Brûlée par les boches 10.06.1944* ».
Elles sont identifiées par leur nom de femme : Mme Binet, directrice d'école, Mme Vincent adjointe, Mme Rousseau, institutrice titulaire, ou leur nom de jeune fille, comme on le disait alors, Mlle Bardet, institutrice, Mlle Couty, remplaçante.
Je suis allé à leur rencontre parce qu'un jour, au détour d'un livre consacré à Oradour-sur-Glane et prêté par ma mère, j'ai découvert une mention manuscrite au crayon. J'ai reconnu l'écriture de mon père. Il avait porté « *elle est ma cousine germaine* », en marge du nom d'Odette Couty, institutrice remplaçante morte à Oradour.
Par ailleurs, ma grand-mère maternelle est née Bardet d'une famille de Verneuil-sur-Vienne mariée à des Gandois. A Oradour, Denise Bardet, née à Verneuil était descendante d'un Martial Gandois notre ancêtre commun.
Alors j'ai cherché à connaître l'histoire de ces enseignantes. Qui étaient elles, quelle fut leur vie?
Il me manque des pans entiers de leurs histoires. Il ne s'agit pas ici de réécrire l'histoire d'Oradour, juste de retrouver la vie de ces cinq jeunes femmes. Voici le récit incomplet de cette rencontre avec « *mes deux cousines* » et leurs collègues, de l'école d'Oradour-sur-Glane

La première fois que je suis entré à Oradour, je devais avoir 8 ou 10 ans… donc 9 ou 11 ans après le drame. Je ressens encore l'odeur du bois brûlé, j'ai dans les yeux l'image des murs noircis par les flammes, je revois la voiture du médecin arrêtée sur la place du village, et les vélos entassés qu'un groupe de jeunes randonneurs a dû abandonner pour rejoindre la masse des villageois et leur tragique destin.

L'odeur n'est plus, la pluie a effacé les traces du feu, les vélos ont disparu… Seule la voiture demeure encore… Pour combien de temps ?
Oradour vit aujourd'hui au rythme du temps qui passe et de l'érosion. Il faut consolider les murs détruits pour les conserver. Cruel paradoxe qui amène à entretenir une ruine, pour montrer ce qu'il en fut de la destruction d'un village au temps de la dernière des guerres européennes.

Ce sont mes parents qui me tenant par la main, m'ont conduit à Oradour-sur-Glane. Je ne sais si mon père m'a parlé d'Odette Couty ou si ma mère m'a dit qui était Denise Bardet. Je sais que nous sommes allés à l'école des garçons, derrière la maison du docteur Desourteaux. A l'époque les arbres de la propriété n'avaient pas retrouvé leur aisance. Je ne sais s'ils ont été replantés depuis, mais je les trouve maintenant très beaux.
Nous sommes entrés dans l'église après avoir parcouru les rues désertes

du bourg fantôme, dans un silence qui me glace encore aujourd'hui. Franchissant la porte et me retrouvant dans un édifice qui conservait alors encore des poutres mal accrochées, j'avais la certitude que tout était comme cela fut au lendemain de la tragédie. Le confessionnal n'avait pas brûlé. Un landau au moins dans ma mémoire était resté dans ce lieu. Des prie-Dieu étaient entassés. Le maître autel me semblait loin du vitrail par lequel mon père m'expliquait que Madame Marguerite Rouffanche, seule rescapée de l'église, avait réussi à sortir et à survivre. Comment avait-elle fait ?
Je l'imaginais s'envolant vers l'ouverture, emportant avec elle une mère et son enfant dont mon père me disait qu'ils avaient été tués.
Je voyais au milieu de la nef, entre les chaises et les bancs de bois, les enfants entassés, les femmes en pleurs, les vieilles en prière et les institutrices debout. Alors qu'elles-mêmes devaient trembler de peur, j'imaginais Denise Bardet, Odette Couty, Mme Rousseau, Mme Vincent et Mme Binet la directrice, toutes les cinq essayant de calmer les angoisses des enfants dont elles avaient la charge en les prenant dans les bras.

LES VISITES DE L'INSPECTEUR PRIMAIRE A L'ECOLE D'ORADOUR

Lorsqu'il est venu en ces années de guerre, visiter l'école des filles d'Oradour-sur-Glane, l'inspecteur primaire de Rochechouart, canton de Saint-Junien, savait qu'il visitait une petite commune rurale. Il a regardé l'école et ses locaux avec une certaine commisération. A la plume et d'une calligraphie parfaite, il a rendu compte.

L'inspecteur M. Pont constate, le 19 décembre 1941, que le local de la classe de Mme Binet la directrice de l'école de filles, aussi chargée de la classe du 2e cycle, « *est exigu* ». Il explique que le local est séparé de la classe du C.E. « *par une mince cloison en planches* ».
Le sol est fait d'un « *plancher vétuste qui est très propre* ». « *C'est bien* » écrit-il en commentaire. La fréquentation est bonne :

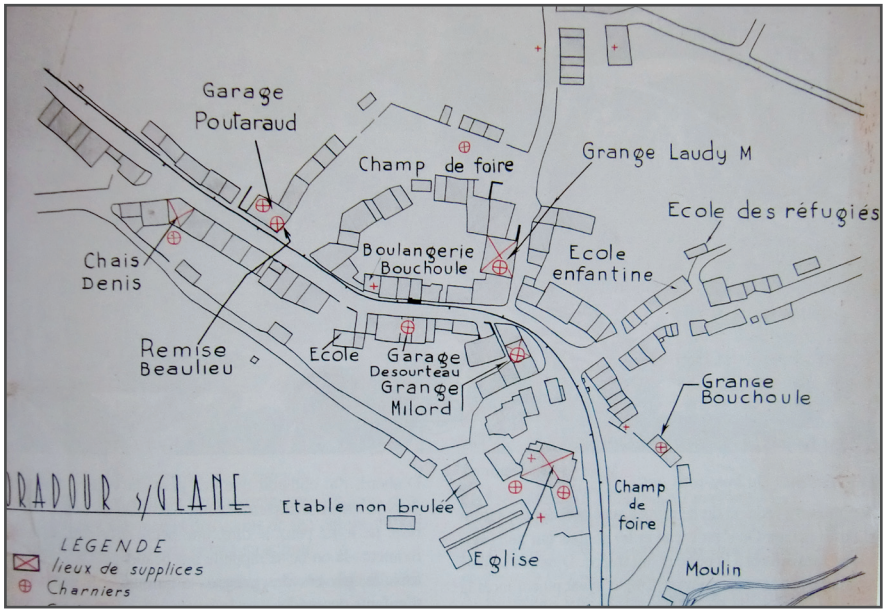

Reproduction de l'original de la carte topographique ayant servi aux témoins et aux accusés à se situer lors des audiences devant le tribunal militaire de Bordeaux (janvier-février 1953). Photo éditée par La maison d'Oradour, avril 2007.

25 des 28 élèves sont présents le jour de l'inspection.

L'inspecteur est chaleureux avec cette directrice dévouée qu'il « *félicite pour avoir maintenu très vivante la coopérative scolaire ; dont le bénéfice, qui s'élève à 1 194,15 F, servira à acheter un phonographe* ».

L'école des garçons visitée par l'inspecteur en avril 1942, ressemble bien sûr beaucoup à celle des filles. L'inspecteur primaire de Rochechouart visite la classe de Mme Rousseau, institutrice adjointe chargée de la classe du cours élémentaire. Le local écrit-il, est « *en ordre, plancher raboteux, murs et plafond auraient besoin d'être blanchis. Mobilier archaïque* ». La fréquentation est « *bonne* », le jour de sa visite l'inspecteur constate que 30 élèves sur 31 sont présents.

Le 17 novembre 1943, année scolaire du drame, M. Pont l'inspecteur primaire revient à Oradour. Pour la troisième fois depuis que Mme Binet a été nommée directrice de l'école. Il visite ce jour-là la classe de Mme Vincent « *section préparatoire géminée à l'école des filles* ». Dans son rapport l'inspecteur décrit un local « *tout en longueur, obscur, éclairage unilatéral* ». Son jugement est sévère : « *cette salle de l'ancien presbytère n'aurait jamais du être accepté comme classe* ».
L'inspecteur félicite cependant la maîtresse qui « *pour atténuer la pauvreté (de la classe) a fait un effort dans la décoration - quelques gravures de l'enfance - devise en lettres rouges sur fond bleu* ».

Puis l'inspecteur s'attarde sur la fréquentation de la classe de Mme Vincent. « *Je note avec plaisir des enfants propres, pour la plupart bien chaussés, l'état physique est bon* »…

Il en était ainsi des classes de l'école d'Oradour. Lieux d'apprentissage sans doute fort rustiques, souvent vétustes et inadaptés, mais qui rassemblaient des dizaines d'enfants attentifs, disciplinés, bien chaussés et présents venus du bourg de la commune et de ses villages, placés sous la protection «*attentive, autoritaire et aimante*» de leurs institutrices, comme le précise Camille Bardet le frère de Denise.

LA DIRECTRICE MME BINET

Andrée Anna Gibaud a épousé Jean Binet agent technique à l'intendance à Limoges. Un auvergnat né en novembre 1910 à Pongibault (Puy de Dôme) qui a fait de la

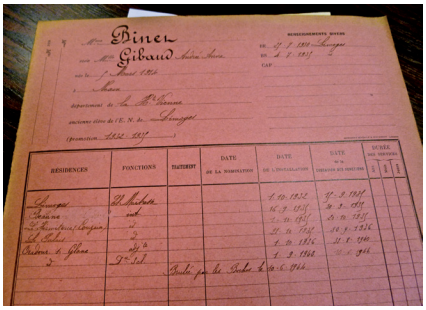
Binet
Gibaud

Le dossier de l'institutrice Andrée Gibaud, épouse Binet, conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne. 999 W 9

jeune Andrée Gibaud, par son mariage, une « *Madame Binet* » directrice d'école respectable et respectée…. Encore aujourd'hui, Robert Hébras ancien élève de l'école survivant du drame l'appelle ainsi. Elle est « *Madame Binet* », un nom qui est une entité autant qu'une identité, un état civil, une situation. Un état.

En fait Andrée Anna Gibaud épouse Binet, est une toute jeune femme. Elle est née le 5 mars 1914 à Nexon (Haute-Vienne). Elle a donc tout juste 30 ans en ce jour du 10 juin 1944. Elle a obtenu son brevet élémentaire en juin 1930 à Limoges, son brevet supérieur en juin 1935 et son certificat d'aptitude professionnelle en novembre 1935, à l'issue d'une formation à l'Ecole normale d'institutrices, de Limoges qu'elle a intégrée à la rentrée scolaire de 1932.

Andrée Anna Gibaud est notée 13/20 par la Directrice de l'Ecole normale. « *Elle a,*

précise-t-elle, *des qualités de douceur, d'amabilité et d'éducation. Elle devra faire une institutrice consciencieuse* ».
Le 6 juillet 1935, cette même directrice Mme Charlat précise qu'Andrée est une « *jeune fille bien élevée, de caractère agréable* » mais, convaincue sans doute que trop de compliments peuvent nuire, elle ajoute: « *intelligence moyenne* ».



Grande section de l'école des filles, photo de classe 1941-1942. Mme Andrée Binet est l'institutrice. Photo « association les enfants d'Oradour ».

A l'issue de ses années de formation Andrée Gibaud assure quelques remplacements. En septembre 1935, elle est à l'école de Beaune-les Mines. Le 1er octobre 1935, elle est nommée à Couzeix pour trois semaines ; de novembre 35 à août 38, elle est au Palais ; enfin le 1er octobre 1936, elle est nommée directrice adjointe à Oradour-sur-Glane.

Le 2 juin 1936, Andrée Gibaud a épousé Jean Binet de 4 ans son aîné. Ils vont vivre à Oradour dans le logement mis à leur disposition par la commune. Neuf mois tout juste après leur mariage, le couple donne naissance à un garçon né à Oradour. Mais c'est aussi en cette année 1936 (le 6 août) que le Front populaire adopte la loi présentée par le ministre de l'Education nationale Jean Zay sur l'enseignement primaire, qui prolonge la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans.

Les écoles d'Oradour vont devoir s'organiser pour accueillir les enfants plus nombreux parce que plus âgés, et en tout cas jusqu'à l'obtention du Certificat d'études primaires.

Le 19 décembre 1941, l'inspecteur primaire de Rochechouart qui a inspecté la classe de l'institutrice visite aussi le logement mis à sa disposition. Andrée Anna Gibaud épouse Binet a été promue directrice de l'école le 1er septembre 1940. A cette date, elle a autorité sur trois classes pour un total de 108 élèves.

L'inspecteur précise que contrairement sans doute à d'autres communes, la directrice n'assure pas la fonction de secrétaire de mairie. Mais elle est logée dans un appartement de « *4 pièces + cabinet à toilette* ». L'inspecteur en conclut que «*oui*» le logement permet la nomination d'un ménage enseignant. Pour autant il constate qu'il n'est pas possible d'y ajouter un instituteur adjoint.

Puis l'inspecteur s'attache à comprendre la personnalité de la jeune enseignante.

Andrée Gibaud n'a alors que 26 ans. Un mari salarié à Limoges et un fils de 3 ans ½, Jean-Pierre, qui vit à Oradour.
Il écrit que la préparation est « *régulière et sérieuse. Fiches particulières à chaque enseignement. Tout est prévu, choisi, préparé d'une façon intelligente* ».
Lorsqu'il appréhende la méthode d'enseignement pratiquée par l'institutrice, l'inspecteur écrit : « *la maîtresse avec raison rattache ses observations à un nombre limité de points ; plan, construction sérieuse, expressions incorrectes, fautes d'orthographe. Mais il faut éviter de laisser les élèves passifs, la correction collective doit être vivante, tous les enfants doivent y participer. Ce n'est pas suffisant de lire les passages contenant les fautes principales, il faut écrire au tableau, soit un alinéa, soit une phrase à mettre d'aplomb soit une proposition lourde obscure. Les élèves sont entraînées à corriger, en marge, les fautes signalées* ».
L'inspecteur M. Pont, apprécie que les jeunes filles, élèves de Mme Binet « *lisent bien, avec expression* » , qu'elles récitent leur texte d'une « *diction lente, accentuée* », enfin qu'elles aient « *la voix juste et respectent les nuances* » dans les exercices de chant auxquels il assiste.

Plutôt satisfait, l'inspecteur quitte Oradour en saluant en Mme Binet une institutrice directrice d'école, qui « *travaille avec méthode et ordre ; Les résultats obtenus sont satisfaisants* ».

En avril 1944, Andrée Binet comprend qu'elle ne pourra pas assurer ses cours à la rentrée de mai à l'issue des vacances de Pâques. Des ennuis de santé, à moins qu'elle ne soit enceinte (nul ne le saura jamais) l'amène à demander une remplaçante pour assurer la préparation du Certificat d'études. Elle envoie sa demande et reçoit en retour l'annonce de la venue d'une jeune institutrice, Odette Couty, qu'elle accueille début mai.
Voilà comment vivaient à Oradour-sur-Glane, les jeunes enfants de l'école des

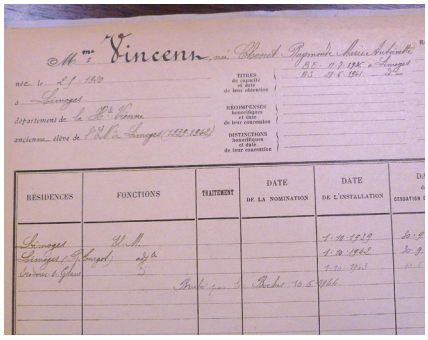
Mme Vincent

RÉSIDENCES	FONCTIONS	TRAITEMENT	DATE DE LA NOMINATION	DATE DE L'INSTALLATION	DATE DE LA CESSATION
Limoges	U.M.			1-10-1942	
Limoges (Turgot)	adjte			1-10-1942	
Oradour s/Glane				2-11-1943	

Le dossier de l'inspection d'Académie de Mme Vincent, née Chenet.
AD de la Haute-Vienne 999 W 1-88

filles et leurs maîtresses. Toutes ou presque seront encore scolarisées en juin 1944, toutes ou presque seront rassemblées dans la nef de l'église du village.

L'ADJOINTE MME VINCENT

La jeune Mme Vincent était l'adjointe de Mme Binet. Elle était arrivée le 1er octobre 1943 à Oradour-sur-Glane venant de l'école primaire de la rue Turgot à Limoges où elle avait été nommée le 1er octobre 1942 à sa sortie de l'école normale d'institutrice de Limoges.

Elle est née Raymonde Marie-Antoinette Chenet, le 2 mai 1920 à Limoges, de Gustave Alexandre Chenet concierge et de Marie Amélie Udote.
La jeune Raymonde est une jeune fille pimpante, active, souriante, avec une certaine désinvolture qui agace son inspecteur primaire lorsqu'elle est inspectée le 4 novembre 1942 à l'école de la rue Turgot à Limoges. « *Mme Vincent n'est pas à son aise, dans cette classe pourtant peu chargée, que serait-ce dans une classe nombreuse ? Elle délaisse trop la section préparatoire, l'enseignement manque de vie et de vigueur, il est morne et ennuyeux* » ; Il la gratifie d'un 8/20…

Pourquoi les remarques de l'inspecteur sont-elles aussi sévères ? En tout cas contradictoires avec les notes de fin de stage, obtenues deux mois plus tôt en septembre 1942. Elle obtient un 13/20 en

aptitude physique ; un 15/20 en aptitude pédagogique et un 15/20 en appréciation d'ensemble. La « *morne* » Raymonde Vincent de l'école de la rue Turgot était alors une institutrice « *très vivante* » notée à l'issue d'un « *bon stage* »…
C'est sans doute aussi à rapprocher de l'appréciation portée sur elle par la directrice de l'école normale, Mme Charlat, qui écrivait en juin 1941 à l'issue de sa formation « *élève intelligente et active. Bon caractère mais peut-être un peu frivole !* »

Voilà sans doute l'explication, Raymonde Chenet était à 20 ans, « *peut-être un peu frivole !*». D'ailleurs c'est en cette année 1941 qu'elle épouse le jeune Pierre Vincent, correcteur à Limoges, qui lui donnera dès août 1942, un fils Jean-Paul né à Limoges.

Raymonde Chenet épouse Vincent avait obtenu, dans son « *rapport d'enquête* » en vue du concours d'administration en 1939, des appréciations fort élogieuses « *excellente élève qui se classe dans les premières de sa promotion* ».
Les appréciations sont de même nature :
- Intelligence et degré d'instruction : *très bonne élève*
- Caractère : *souriante*
- Constitution et santé : *très bonne*
- Considération dont jouissent ses parents : *bonne*
- Situation de fortune : *modeste*

Telle était la jeune Raymonde Chenet épouse de Pierre Vincent. Elle avait eu 24 ans le 2 mai 1944.

L'INSTITUTRICE TITULAIRE, MME ROUSSEAU

Lorsqu'il rédige la conclusion de son rapport d'inspection le 14 avril 1942, M. Pont, inspecteur primaire écrit : « *Mme Rousseau est une maitresse consciencieuse, elle sait intéresser les enfants et elle obtient dans sa classe d'honorables résultats* ».

Mme Rousseau est institutrice à l'école de garçons d'Oradour-sur-Glane, dont son mari Léonard Rousseau, d'un an son aîné, est le directeur. Elle assure le cours élémentaire de l'école où elle est arrivée en 1933.
Tout le monde la connaît, tous les jeunes hommes du bourg et des villages l'ont eue comme enseignante.
Mme Rousseau est née Jeanne Forest le 22 janvier 1896 à Rancon.
Le 10 juin 1944 elle était la plus âgée des enseignantes d'Oradour, elle avait 48 ans et faisait figure de doyenne.
Enseignante titulaire de 1ere classe, elle était logée par la commune dans un appartement de 4 pièces. Elle y vivait avec son mari et son fils cadet scolarisé jusqu'en 1942 à Oradour-sur-Glane. Sa fille aînée était élève au Lycée à Limoges, née en 1924, elle a eu 20 ans en juin 1944.

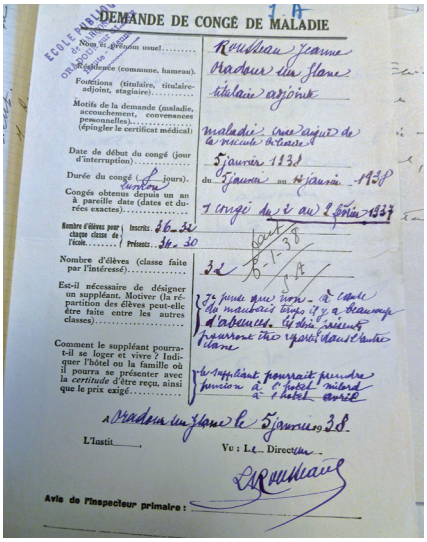
DEMANDE DE CONGÉ DE MALADIE

Nom et prénom usuel : Rousseau Jeanne
Résidence (commune, hameau) : Oradour sur Glane
Fonctions (titulaire, titulaire-adjoint, stagiaire) : titulaire adjointe
Motifs de la demande (maladie, accouchement, convenances personnelles) (épingler le certificat médical) : maladie (voir aujourd'hui le certificat médical)
Date de début du congé (jour d'interruption) : 5 janvier 1938
Durée du congé (jours) : 1 jour
Congés obtenus depuis un an à pareille date (dates et durées exactes) : 1 congé du 2 au 2 janvier 1937
Nombre d'élèves pour chaque classe de l'école — Inscrits : 36 — 34 ; Présents : 36 — 30
Nombre d'élèves (classe faite par l'intéressé) : 32
Est-il nécessaire de désigner un suppléant. Motiver (la répartition des élèves peut-elle être faite entre les autres classes) : Je pense que non - à cause de mauvais temps il y a beaucoup d'absences. Les élèves habitant loin pourront être répartis dans les autres classes
Comment le suppléant pourra-t-il se loger et vivre ? Indiquer l'hôtel ou la famille où il pourra se présenter avec la certitude d'être reçu, ainsi que le prix exigé : Le suppléant pourrait prendre pension à l'hôtel Mirand à l'hôtel avril
Oradour sur Glane le 5 janvier 38
L'Instit. — Vu : Le Directeur
Avis de l'inspecteur primaire :

Demande de congé de maladie de Jeanne Rousseau, signée par le directeur de l'école Léonard Rousseau, son mari, en janvier 1938. AD de la Haute-Vienne 999 W 79

Le 20 juillet 1941, Jeanne Rousseau, née Forest, adjointe à l'école des garçons avait dû remplir et signer une attestation selon laquelle et « *sous la foi du serment (*elle jurait*) n'avoir jamais appartenu à quelque titre que ce soit à (…) l'ordre mixte International du Droit Humain* », et elle s'était engagée «*sur l'honneur à ne jamais en faire partie*». Elle avait

signé « *J Rousseau* » assortie du tampon : « *Ecole publique de garçons Oradour-sur-Glane Haute-Vienne* ».

Mais Jeanne Rousseau était de santé fragile. A plusieurs reprises elle avait dû consulter le docteur Jacques Désourteaux, fils du Maire désigné de la commune après l'annulation de l'élection du socialiste Beaux, maire élu sous le Front populaire.

En 1938, elle avait eu un arrêt de travail « *d'une huitaine de jours* », pour « *trouble du foie et de la vésicule biliaire* », signé du docteur Jacques Désourteaux.
De retour à l'école, son mari Léonard Rousseau, directeur de l'école avait rempli une demande de congé de maladie. Mais il avait précisé : « *je pense (qu'il n'est pas nécessaire de désigner un suppléant) à cause du mauvais temps il y a beaucoup d'absences. Les dix présents pourront être répartis dans l'autre classe* », mais si un suppléant devait être désigné il pourrait « *prendre pension à l'hôtel Milord ou à l'hôtel Avril* ».

Jeanne Forest, épouse Rousseau, a suivi les cours de l'école normale d'institutrices de Limoges entre 1912 et 1914. Elle a été institutrice intérimaire à Rempnat de janvier 1915 au 30 septembre 1915, puis à Saint-Just-le-Martel d'octobre 1915 à septembre 1919. A l'époque elle remplace un instituteur mobilisé, mais ne bénéficie pas du traitement du titulaire. Ce traitement sera pourtant payé à Saint-Just en juin 1917 avec rappel au 1er janvier 1917.

Elle est nommée en août 1919 à Chateauponsac, mais là encore de remplacement en remplacement, elle ne rejoindra son poste que le 11 avril 1920. Entre 1920 et 1922, Jeanne Rousseau retourne à Saint-Just en qualité de titulaire adjointe. En janvier 1923 elle est « *institutrice titulaire* » à Vaulry jusqu'en septembre 1933. Enfin le 1er octobre 1933, elle rejoint Oradour-sur-Glane.

En janvier 1939, elle est inspectée et est notée 13 ½ sur 20. L'appréciation est la suivante : « *Madame Rousseau, a certes de l'allant, mais elle devra s'efforcer de discipliner l'activité de sa classe, parfois un peu bruyante. Les résultats obtenus sont assez satisfaisants, mais pourraient devenir meilleurs, si la maîtresse accentuait son action pédagogique* ».

En 1915, à sa sortie de l'école normale la direction notait que Jeanne Forest était une « *élève intelligente et de bonne volonté aimant les enfants. Très jeune encore d'esprit et de caractère* ».

Obéissante aux ordres des soldats de la Division Das Reich, Jeanne Rousseau a accompagné ses élèves sur la place d'Oradour. Elle y a retrouvé son mari Jacques Rousseau qui accompagnait sa propre classe. Puis ils se sont séparés. Ils a été regroupé avec les hommes dans les granges. Elle a été dirigée vers l'église.

L'INSTITUTRICE, MLLE BARDET



Melle Denise Bardet institutrice à Oradour. Photo de couverture de l'ouvrage Cahiers de jeunesse publié chez Lucien Souny 2004. Avec l'aimable autorisation de Camille Barrddet, son frère.



Camille, son frère, Louise, sa mère et Denise Bardet en compagnie de son chien à la Grange de Boeil. Photo La maison d'Oradour avril 2007

Denise Bardet est morte le jour de son anniversaire. Née le 10 juin 1920 à Verneuil-sur-Vienne, elle est morte «*brûlée*[1]» à Oradour le 10 juin 1944.
Elève à l'école normale d'institutrices de Limoges, elle y est entrée le 1er octobre 1937 à 17 ans, en est sortie le 31 août 1940, et a obtenu son certificat d'aptitude professionnelle. « *Passé le C.A.P. sans incidents* » écrit-elle dans ses cahiers[2].
Elle assure son premier poste à Chéronnac en qualité de titulaire adjointe où elle arrive le 1er septembre 1940.

Dans son cahier, à la date du 15 octobre 1940, elle raconte sa première inspection à Chéronnac. Son récit pourrait porter témoignage de ce que les institutrices d'Oradour ont vécu lorsque l'inspecteur primaire les a visitées.
Denise Bardet raconte : « *Monsieur M. très inspecteur, sec, aux gestes brusques, saccadés. Il doit être intéressant.*
J'aime beaucoup cette façon d'arriver à l'improviste, de paraître bourru, puis de s'amadouer.
Mes gosses : très gentils, disciplinés a-t-il dit. C'est vrai. Bizarre, hein ? qu'un apôtre de l'indiscipline (voir Ecole Supérieure, Ecole Normale) exige tant de soumission des autres ! C'est de la dictature ma parole ! Il y a de ces contradictions dans l'âme humaine ! Comment se fait-il ?
J'ai trouvé l'explication : je suis très autoritaire et veux toujours que l'on me cède. C'est laid ceci. Il faudra que je veille à m'en corriger. Car enfin, je ne vais pas régir le monde parce que je m'appelle Denise Bardet ! »

C'est pendant son séjour à l'école de Chéronnac que Denise rédige l'essentiel des cahiers qui ont été publiés en 2004.

A Chéronnac, Denise aime bien les enfants, mais elle voudrait de grands élèves car «*ces tout-petits ne conviennent pas à mon esprit car je n'ai rien de maternel et il faut être si doux, si lent, si patient avec eux ! Institutrice à la campagne, soumise à l'autorité de directeurs, à la surveillance des gens. Brr ! C'est encore une forme d'esclavage. L'esprit s'y engourdit. On y devient peu à peu une machine à répétition et à idées fixes* ».
Elle est tranchée, cette jeune fille de 21 ans. Elle raconte les relations qu'elle entretenait

1 AD de la Haute-Vienne 999 W 5
2 Cahiers de jeunesse de Denise Bardet, institutrice à Oradour-sur-Glane. Le 10 juin 1944. Lucien Souny. 2004.

avec ses collègues. Sans retenue, elle se moque des échanges qui émaillent le temps des récréations.
« *Conversations aux récréations très intéressantes*» écrit-elle de façon dérisoire. *« Mme R. parle des bébés. Connais chaque jour nombre d'heures exact que chacun a dormi, combien a tété, quelle quantité de boutons a fait irruption…*
Mme P. : potins, médisances cueillies on ne sait où. Je ne dis pas dix paroles par récréation (moi si bavarde !) et m'ennuie à mourir, ce qui est le plus triste ».
Le 30 novembre elle quitte Chéronnac et arrive le 1er décembre 1941 à Aixe-sur-Vienne où elle reste deux ans. Le 1er octobre 1943, à sa demande, elle rejoint Oradour-sur-Glane pour se rapprocher de sa mère qui, veuve, a quitté la ferme de Verneuil et s'est installée à Veyrac, dans le village de La Grange de Boeil. Elle prend en charge le cours élémentaire deuxième année.

Alors qu'elle enseigne à Oradour, en 1943, Denise s'est fiancée avec Georges, un garçon de Limoges, après de nombreuses demandes en mariage qui l'ont souvent faite sourire. Le 25 décembre 1940, jour de Noël elle note : « *Demandée en mariage par Albert P. Divin ! beau ! joli ! sublime ! heureusement que j'ai le sens de l'humour* ». Et elle ajoute, comme pour se justifier « *Je consigne cela pour m'en souvenir bien dans vingt ou trente ans, quand je retrouverai ce journal* »…
Ou encore cette autre remarque du 28 avril 1941 : « *reçois une lettre ce matin de Ch... (c'est encore un adorateur, mais qui perd son temps, comme les autres). J'y relève cette phrase : vous, si confiante, si indulgente, si compréhensive… Quelle histoire !* »

Le regard de Denise sur l'Allemagne est tout aussi lucide que celui qu'elle porte sur les gens ou les hommes qui l'entourent. Dans son cahier elle écrit : « *Nous sommes, nous Français, en état de guerre contre l'Allemagne… et il est nécessaire aux Français de se durcir, et de savoir même être injustes et de haïr pour être aptes à résister…et pourtant il nous est facile de continuer à aimer l'Allemagne qui n'est pas notre ennemie : l'Allemagne humaine et mélodieuse. Car dans cette guerre, les Allemands ont tourné leurs premières armes contre leurs poètes, leurs musiciens, leurs philosophes, leurs peintres, leurs acteurs. Et ce n'est qu'en France qu'on peut lire Heine, Schiller et Goethe sans trembler* »…

Les écoles d'Oradour-sur-Glane

Il y avait trois écoles à Oradour-sur-Glane. Les élèves étaient encadrés par deux instituteurs et cinq institutrices. Les écoles d'Oradour comptaient au total :
Ecole des filles : 108 élèves
Ecole des garçons : 64 élèves
Ecole de Charly : 21 élèves
Soit 193 enfants, un seul a survécu.

Le 14 mars 1941 elle avait écrit « *La puissance et la netteté sont des caractères communs à plusieurs grands écrivains allemands. Je pense à Kant également, avec sa morale du Devoir qui est bien une des plus belles, la plus belle peut-être des morales conçues par l'esprit humain* ».

Denise, entourée des élèves dont elle avait la responsabilité, est entrée dans l'église d'Oradour-sur-Glane poussée par les soldats allemands.

L'INSTITUTRICE REMPLACANTE, MLLE COUTY

Odette Couty, la plus jeune des institutrices d'Oradour-sur-Glane, est la remplaçante de Mme Binet. Elle habite Limoges et n'est à Oradour que pour quelques jours. Elle est arrivée après le remplacement effectué au Couret dans l'établissement dirigé par M. Villegier du 1er octobre 1943 à Pâques 1944. En avril 1944, Odette Couty est sans affectation quand lui est proposé le

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013



Odette Couty, telle qu'elle apparaît sur la couverture de l'ouvrage de Jacques Villegier, « *De l'honneur et des larmes* » édité aux éditions Ecritures en février 2003 et disponible au Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

remplacement de la directrice de l'école des filles d'Oradour.
Elle accepte. Il sera facile de se rendre à bicyclette à Oradour par la route de Limoges à Saint-Junien. En ce printemps 1944 la campagne limousine est belle !

Odette est née le 31 mai 1921 à Saint-Sulpice-Laurière de Marie-Louise Germain, sa mère épouse de Gaston Léonard Couty. Le mariage avait été célébré à La Jonchère-Saint-Maurice, le 11 septembre 1920. La famille Couty est originaire de Saint-Etienne de Fursac en Creuse. Léonard Couty est arrivé à Saint-Sulpice lors de son mariage avec Marguerite Châtelus. La famille Châtelus est une famille de cheminots qui a quitté la terre avec l'arrivée du train à Saint-Sulpice. Originaire d'Ambazac en Haute-Vienne le grand père Martial Chatelus est devenu garde ligne au PO.-Midi. Ses trois filles Marguerite, Françoise et Marie-Marceline ont épousé trois cheminots. Marguerite Chatelus a épousé Léonard Couty le 8 janvier 1884 à Saint-Sulpice, Françoise Chatelus a épousé Eugène Buisson employé de chemin de fer le 25 juillet 1891 à Ambazac, et Marie-Marceline Chatelus a épousé Jean Mauriat, lui aussi agent du PO.-Midi, le 3 février 1894 à Ambazac.

C'est ainsi que Georges Mauriat, mon grand-père, fils de Jean, mécanicien de traction, membre du réseau de résistance fer, était le cousin germain de Gaston Léonard Couty, mécanicien de traction à Limoges, membre du réseau résistance fer, père d'Odette Couty, institutrice à Oradour.

La famille Couty avait quitté Saint-Sulpice pour Limoges où, Léonard Couty et son épouse avaient fait construire en 1939, une maison au 46 de la rue du Grand Treuil. C'est dans cette maison qu'Odette a grandi. Ecole primaire dans ce quartier habitait par des cheminots, suivit d'une scolarité qui l'a conduite à l'école normale d'institutrices de Limoges.
En 1943, *« Odette, courageuse, fiancée à un instituteur de Limoges depuis quelques mois, veut gagner sa vie »* raconte Jacques Villegier le fils du directeur de l'école du Couret.
Dans la maison du Grand Treuil, Marie-Louise Couty gère le quotidien de la famille. Odette, qui assume les remplacements de sa jeune fonction d'institutrice et Gaston Léonard, l'époux agent de traction au dépôt de Limoges, ont des horaires décalés et sont même parfois absents.

Depuis février 1943, Gaston Couty, mécanicien de route, sert sous les ordres de Paul Vives-Caillat, l'un des animateurs de la résistance fer à Limoges. Il participe à des actions de résistance. Il transporte des documents et des armes à Poitiers et à Angoulême au départ de Limoges. Son train va aussi permettre le passage de la ligne de démarcation à des agents de la résistance, mais aussi à des personnes qui quittent la zone occupée.
Enfin, « *il participe,* selon son chef de réseau, *à des actions de sabotage sur les installations ferroviaires bien qu'il soit directement en cause* » et donc susceptible d'être découvert!
Gaston Léonard Couty est entré en résistance depuis 15 mois lorsque sa fille unique Odette Couty prend son poste de remplaçante à l'école des filles d'Oradour-sur-Glane en mai 1944.

LE 10 JUIN 1944

Samedi 10 juin 1944, il fait beau sur Oradour-sur-Glane. Le tram déverse comme chaque jour les voyageurs venus de Limoges et prend au retour, ceux qui doivent rejoindre le chef-lieu du département.
De tous les villages et du bourg, les enfants arrivent à pied pour rejoindre l'école des garçons et celle des filles. Les enfants sont tous présents ou presque, car les enseignantes ont averti les familles qu'une visite médicale est organisée ce 10 juin 1944. La présence de tous est donc particulièrement importante.

Mme Andrée Binet, directrice de l'école des filles n'est pas à son poste. Arrêtée depuis début mai, elle doit reprendre ses fonctions le lundi 12 juin, mais en ce samedi matin, elle reste alitée. La fièvre n'est pas totalement tombée.
Odette Couty, sa remplaçante, a déposé sa bicyclette près de l'Hôtel Milord où elle loge et où elle doit déjeuner à midi. Elle y a rendez-vous avec une collègue d'une commune voisine. Mme Rousseau est restée à l'école des garçons en haut du Bourg. Mme Vincent et Odette Couty sont à l'école des filles à gauche de la rue principale en descendant vers l'église et la Glane. Melle Bardet et leurs collègues de l'école de Charly, village Mosellan réfugié en Limousin, rassemblent les enfants pour une matinée de travail.

A midi, la cloche sonne et libère les élèves pour le déjeuner.
Odette Couty rejoint l'hôtel Milord où elle a rendez-vous pour ce dernier repas à Oradour. Sa mission de remplacement se termine le soir à 16h30 avec la fin des cours. « «*A 14h, alors que tout le monde commence à déjeuner, deux institutrices stagiaires, âgées de vingt ans (l'une détachée à l'école d'Oradour, l'autre à celle d'un petit village des environs), quittent la salle à manger ; elles ont pris leur repas avant les autres clients afin d'être prêtes pour l'heure de la classe …* [3]» raconte un témoin qui partira et échapera au massacre. Odette laisse son vélo le long du mur de l'hôtel Milord. Elle le reprendra en fin de journée pour rejoindre Limoges et la maison de la rue du Grand Treuil.

Denise Bardet avait quitté ses élèves de la classe du cours élémentaire deuxième année car « *comme à son habitude, elle ne mange pas à l'école et rentre à vélo chez sa mère. C'est un jour important, c'est son anniversaire. Elle a vingt-quatre ans* ». Un repas en tête à tête, entre la mère Louise et la fille, car Camille le frère est à Limoges. Un peu après 13h30 elle reprend son vélo et refait le chemin vers Oradour-sur-Glane où elle arrive peu avant 14h00.

Elle rejoint Odette Couty, et ses collègues Mmes Rousseau et Vincent. Chacune dans son école du bourg d'Oradour. Toutes les quatre s'attachent à obtenir le calme. Les enfants sont en rang, deux par deux, les vêtements de jour et les bérets accrochés aux portemanteaux. Les sacs déposés aux pieds des tables sur le «*plancher raboteux* » décrit par M. Pont l'inspecteur primaire.

Vers 14h30, les institutrices et les enfants sont enfermés dans les écoles et ne savent pas encore ce qui se passe à l'extérieur. Les soldats allemands sont entrés dans le village un peu après 14h00. Les 7 cyclistes randonneurs arrivés sur leurs talons ont été rassemblés sur la place du champ de foire. Leurs vélos entassés… ils ont été fusillés. Le bruit de la mitraille parvient ainsi vers les classes des écoles. Les institutrices ainsi que l'instituteur de l'école de Charly, réfugiée à Oradour-sur-Glane font coucher les enfants à plat ventre sur le sol. C'est Roger Godfrin, un jeune lorrain d'à peine 8 ans, le 10 juin, qui raconte: « *Un allemand est entré, braquant sa mitraillette sur nous, on n'a compris qu'un seul mot « Raus ! » Notre instituteur parla quelque temps avec lui, j'en profitai pour dire à mes sœurs de venir avec moi, mais elles commencèrent*

3 *De l'honneur et des larmes*, **Jacques Villegier, page 70**

à pleurer en appelant ma mère, car dans toute la classe les enfants appelaient leur mère ! »

Roger Godfrin a couru, s'est caché, a couru encore. Il s'est dissimulé dans les champs et les cultures de petits pois. Un chien qui courait avec lui a attiré l'attention d'un soldat allemand. La mitraille a tué le chien. Le gamin était sauvé.

Les enfants sortent des classes comme ils sont : en blouses d'écoliers. Les vêtements de jour et les bérets restent aux portemanteaux, les sacs sont abandonnés sur le plancher, les maîtresses accompagnent les enfants, en rang par deux se tenant la main. Certains pleurent. D'autres se calment. Remontant la rue principale, les enfants du bas du village arrivent sur la place du champ de foire où sont déjà les garçons et les filles de l'école primaire.

Robert Hébras[4] (19 ans en 1944), l'un des deux derniers survivants du massacre, arrive à son tour. Il raconte « *J'ai vu arriver les enfants des écoles. Il y avait ma sœur, Denise, parmi les élèves de Mlle Bardet. Nous nous sommes souri. Et comme nous étions tous debout sans rien faire sur la place, je suis allé l'embrasser. Je ne l'ai plus revue. Les élèves sont passées devant nous avec leur blouse. Elles étaient sous l'autorité de leur maîtresse qui marchait à côté d'elles* ».

Clément Broussaudier, chauffeur livreur 25 ans en juin 1944, témoigne au procès de Bordeaux en 1953 : « *j'ai vu arriver de tous côtés des femmes, des enfants, des hommes. J'ai vu une institutrice malade avec 40 de fièvre et ils l'emmenaient à coup de crosse elle aussi* ». Mme Binet a été surprise dans son lit. En chemise et robe de chambre elle a rejoint le groupe des femmes avant d'accompagner les enfants de son école vers l'église d'Oradour. Clément Broussaudier poursuit : « *Un moment après, ils ont commencé à séparer les hommes qu'ils ont mis d'un côté et les femmes et les enfants de l'autre. (…) Ils ont alors pris les femmes et les enfants. On ne se doutait pas exactement de ce qu'ils allaient faire ; ils les ont emmenés comme des brutes du côté de l'église. Ils criaient comme de véritables brutes, ils n'ont pas mis longtemps*[5] ».

Marguerite Rouffanche, unique survivante de l'église, raconte lors du procès de Bordeaux : « *Nous avons été conduits à l'église, toujours avec l'escorte de la mitraillette et là, nous avons été enfermés. Après une longue attente, ils ont apporté une caisse qu'ils ont placée sur deux chaises devant la sainte table. De cette caisse se dégageaient des cordons blancs; je ne peux savoir quel engin c'était et au bout de peu de temps, la caisse a éclaté d'un coup très sourd, et il s'est élevé une fumée qui nous a étouffés et on ne voyait plus dans l'église.*
A ce moment-là, les gens sont montés pêle-mêle les uns sur les autres, il y avait des familles entières, les enfants des écoles… »

Jeanine Brandy-Renaud tenait le café Brandy en face de l'église. Elle avait 24 ans en 1944. A Bordeaux elle témoigne et raconte que lorsqu'elle a vu les camions allemands, elle a rejoint son mari et s'est cachée avec lui. « *De ma cachette j'ai vu quand l'église a sauté : j'ai entendu une grande détonation, une fumée épaisse sortait des vitraux de l'église, des cris, des plaintes qu'on ne pouvait imaginer* ».

Mme Rouffanche raconte qu'après l'explosion, quand la fumée a été dissipée, les soldats SS « *sont rentrés dans l'église; à ce moment ils ont mitraillé comme ceci (geste). Après ils ont apporté des fagots et de la paille et ils ont mis le feu, et c'est à ce moment-là que je suis sortie… (…) Je suis monté sur un escabeau, et je me suis lancée par la fenêtre* ».
Odette Couty n'est pas revenue ce soir-là à

4 Conversation avec l'auteur en 2012.

5 Oradour la politique et la justice Jean-Jacques Fouché

Limoges où l'attendaient ses parents. Le 11 juin au matin, Gaston Léonard Couty a quitté la gare des Bénédictins comme d'habitude pour rejoindre son domicile et il a croisé Marie-Louise qui lui a dit qu'Odette n'était pas rentrée. Marie-Louise est sortie faire ses courses et a entendu la rumeur : « *ils ont brûlé Oradour !* ».
De retour dans la maison de la rue du Grand Treuil, elle n'a pas retrouvé Gaston. La maison était vide. Gaston avait été arrêté par la Gestapo et enfermé à la prison «*française de Limoges*» pour fait de résistance.
Dès le 12 juin 1944, Gaston a été transféré et incarcéré à Compiègne où il est resté jusqu'au 28 juillet 1944.

Entre-temps à Limoges, le chef du service des prisonniers de la SNCF, a adressé un courrier à M. de Brinon, ambassadeur de France installé place Beauvau à Paris. Dans ce courrier, le chef de service en gare de Limoges, explique l'arrestation de Gaston Couty par «*les autorités allemandes, pour un motif inconnu. (...) Je me permets, d'attirer votre attention sur le fait que cet agent est un ancien combattant de la guerre 14/18 titulaire de la Croix de guerre avec citation. En raison des très bons services assurés jusqu'à ce jour par M. Couty Gaston, je vous serais très obligé de bien vouloir examiner la possibilité d'une intervention de votre part en sa faveur, en vue d'éviter une sanction trop grave* ».
La lettre est restée sans réponse.
Le convoi de prisonniers dans lequel avait pris place Gaston Couty, a quitté Compiègne pour l'Allemagne le 28 juillet et est arrivé le 31 juillet 1944 au KL Neuengamme.

Transféré à Sandbostel début avril 1945 dans des conditions effroyables, Gaston Couty y est mort le 15 avril 1945. Sur les registres d'état civil de Saint-Sulpice-Laurière en marge de chacun des deux actes de naissance de Gaston Léonard Couty et d'Odette Couty, figure la mention « *Mort pour la France* ».

A Oradour-sur-Glane, le vélo d'Odette Couty a été retrouvé le long du mur de l'Hôtel Milord.

Dans l'église, les enfants des écoles et leurs institutrices sont restés mêlés les uns aux autres dans un amas de cendres. Le corps calciné de Denise Bardet[6] a été retrouvé et identifié le lendemain, 11 juin 1944. Elle était « *appuyée contre la marche de l'autel, les bras refermés sur le cadavre d'une petite fille* ».

Jean-Jacques Mauriat

6 *Cahiers de jeunesse* Denise Bardet, préface de Jean Bardet. 2004.

BIBLIOGRAPHIE

Oradour la politique et la justice
Jean-Jacques Fouché
Editions Bussière, 2004

Cahiers de jeunesse
Denise Bardet, préface de **Jean Bardet**
Lucien Souny, 2004

De l'honneur et des larmes
Jacques Villegier
Ecriture, 2003

Dans l'enfer d'Oradour, le plus monstrueux crime de la guerre
Pierre Poitevin
SA des journaux et publications du Centre. Limoges 15/10/1944

Oradour-sur-Glane, Regards et histoire
Michel Bélivier et **Benoît Sadry**
La Maison d'Oradour avril 2007

Remerciements à:
Camille Bardet, Robert Hebras,
Michel Bélivier.

Antonine Gagnol-Parot gardienne de la Maison des jeunes maçons à Lyon.

Dominique Lecointre-Montagne

L'auteur : Dominique Lecointre-Montagne titulaire d'un doctorat 3e cycle de géographie avec une thèse sur « *économie et tourisme en Creuse* », elle a consacré le temps de sa vie professionnelle aux collectivités locales et au développement rural du Limousin.
Désormais retraitée, elle a du temps pour trouver ses ancêtres Percherons par son père et Limousins par sa mère. Elle attache de l'importance à découvrir les contextes socio-économiques dans lesquels ils ont vécu ; ainsi fait-elle spécialement des recherches sur les migrations, tant celles qui ont conduit les maçons creusois à Paris, Lyon ou La Rochelle que celles qui ont envoyé des percherons au Québec.
Elle rédige des documents à usage familial et publie des articles dans les revues d'un cercle généalogique du Perche et d'une association de famille canadienne. Son histoire « *des passagers de La Marguerite en 1647* » devrait être publiée fin 2013 dans la revue de généalogie du Québec.
Elle souhaite désormais faire partager ses découvertes limousines !

Résumé : Pour assurer le logement et la formation des jeunes maçons migrants, le Syndicat mixte du Bâtiment de Lyon, proche des milieux catholiques avait ouvert en 1894 une « *maison de famille* » au 3 rue de la Fromagerie à Lyon. La tenue de cette maison avait été confiée à une creusoise, fille de forgeron et femme de maçon. L'histoire de cette « *gardienne* », Antonine Gagnol-Parot, est présentée par son arrière-petite-nièce qui offre ainsi un exemple de participation féminine dans la migration des maçons de la Creuse.

Dans l'histoire des migrants de la Creuse, il y a ceux qui ont « réussi » et sont devenus des entrepreneurs reconnus, il y a les humbles sortis parfois de l'ombre en clair obscur comme « Le Solitaire »; mais on connait moins bien l'histoire des femmes, celles qui restaient au pays pour faire marcher la ferme et celles peu nombreuses qui participaient à l'aventure migratoire. Parmi elles, des femmes étaient en charge des pensions et des garnis où étaient logés les migrants. A l'instar de l'organisation du Compagnonnage, les « mères » assuraient le confort matériel et moral des hommes exilés, notamment les plus jeunes. Dans le contexte des recherches sur les migrations creusoises à Lyon, il nous a semblé intéressant de raconter l'histoire d'une « mère » creusoise.

Dans « *Lyon, un chantier limousin* », Jean-Luc de Ochandiano évoque, parmi les initiatives des milieux catholiques visant à reconquérir les migrants dans les années 1890, une maison de famille pour jeunes maçons située 3 rue de la Fromagerie à Lyon. Or cette adresse était en 1904 celle d'Antonine Gagnol-Parot, fille d'un forgeron de Mautes. Grâce à Jean Luc de Ochandiano qui a fait des recherches sur les recensements de population et a trouvé le règlement de la maison de famille, j'ai pu vérifier l'hypothèse selon laquelle mon arrière-grande-tante, Antonine Gagnol-



Antonine Gagnol-Parot

Parot, était « *la gardienne* » de la maison de la rue de La Fromagerie.

UNE INITIATIVE DES ENTREPRENEURS CATHOLIQUES.

En août 1894 ouvre à Lyon, au 3 rue de la Fromagerie, face à l'église Saint-Nizier, la maison de famille des jeunes ouvriers maçons réalisée à l'initiative du Syndicat mixte du Bâtiment de Lyon avec l'appui de Monseigneur Petit, leur aumônier. La genèse, les objectifs et le règlement de la maison sont relatés par Jean-Paul Dumont lors de l'assemblée régionale des Cercles Catholiques d'Ouvriers à Lyon le 14 décembre 1894.

Pour les entrepreneurs lyonnais proches des milieux catholiques, l'objectif est de soustraire les jeunes maçons à « *l'influence trop mauvaise des logements ouvriers, tant au point de vue matériel et physique que moral* ». Pour installer les locaux et acheter le mobilier, un petit nombre d'actions à 250 francs ont été souscrites auprès des membres du Comité des cercles et des entrepreneurs du syndicat. Le logement du 3 rue de la Fromagerie, à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, comprend deux dortoirs, une classe, une salle à manger, une cuisine et l'habitation de la personne qui tient la maison.

Jean-Paul Dumont précise que « *le choix de cette personne a dû être fait avec le plus grand discernement car c'est d'elle que dépendra la tenue matérielle des jeunes ouvriers, et aussi dans une certaine mesure leur état moral* ». Et il ajoute : « *Nous avons eu, Dieu merci, la main heureuse et trouvé à nos pensionnaires une gardienne qui s'occupe d'eux avec un soin et une affection absolument désintéressés et pour ainsi dire maternels* ».

ANTONINE GAGNOL-PAROT DE MAUTES A LYON

Un beau compliment pour Antonine Gagnol épouse Parot née à Mautes (Creuse), qui est la gardienne de la Maison des jeunes maçons. Qui est cette femme digne de tant de confiance ?

Antonine, née le 1er novembre 1852 à Mautes, est l'aînée des cinq enfants de Pardoux-Félix Gagnol et Marie Queyrat. Son père est maréchal-ferrant, forgeron, mais parmi ses ancêtres paternels et maternels, originaires de Mautes, Mainsat, Vallière ou Saint-Michel de Veisse, nombreux étaient maçons.

En 1872, Antonine épouse Louis Parot, charron et maçon, du village du Breuil de Mautes, fils de Marie Parot et de père inconnu. Par contrat de mariage, Antonine reçoit quelques objets mobiliers et une somme de 500 francs. Un mariage de voisinage entre familles qui seront plus encore, liées par un second mariage au sein des frateries, celui d'Octavie Gagnol et Hypolite Parot, maçon; ce couple migrera à La Croix de l'Orme près de La Ricamarie dans la Loire.



Rue de la Fromagerie – Lyon mai 2010

Antonine a-t-elle suivi son mari à Lyon dès le début de son mariage ou y est-elle venue en 1894 quand s'est ouverte la Maison des jeunes maçons ? La naissance tardive de deux filles après 1894 incite à choisir la seconde hypothèse. A Lyon la famille Parot s'agrandit par des naissances et mariages; les alliances se nouent dans le milieu des maçons creusois.
En 1896 naît Marie alors que sa sœur aînée se marie.
Le 2 janvier 1896 à la mairie de Lyon 1er, Clémentine Parot, couturière, née en 1873 à Mautes, épouse Jean Paulet, maçon né à Mérinchal (23) ; un premier enfant, Louis, arrive dans l'année suivante.
Le 9 octobre 1897, Antonine à 45 ans donne naissance au 3 rue de la Fromagerie à son quatrième enfant : Léontine.
Le 23 mars 1901, Félix, maçon, né en 1875 à Sermur (23), épouse à Lyon 5e Marie Jeanne Sauvanaud originaire de Faux Mazuras (23) dont les parents sont décédés ; son oncle et tuteur, Sylvain Bourdeau est entrepreneur à Millery (69) ; un autre oncle, Jean Bourdeau, est maître maçon rue Saint-Jean à Lyon.
En 1901 les trois générations de la famille Parot vivent sous le même toit, rue de la Fromagerie.

Le choix d'Antonine pour tenir la Maison des jeunes maçons semble lié à des critères de « *voisinage* » entre gens du même pays. Louis Parot, travaille comme maçon dans l'entreprise Dumont ; or la famille Dumont est originaire du village du Theil de Mautes. Quoi de plus rassurant pour un patron que de choisir la femme d'un employé bien noté et qui de surcroît est du même pays que soi ? Comme en témoigne le rapport cité ci-dessus, la famille Dumont était très impliquée dans la création de la Maison des jeunes maçons et donc le lien avec le couple Parot ne fait pas de doute.

LOGEMENT ET FORMATION POUR LES JEUNES MAÇONS

Il est tout aussi probable que les jeunes accueillis dans la Maison venaient des alentours de Mautes et Mérinchal : des patronymes tels que Gorsse ou Bœuf en témoignent. Pour être accueillis, les jeunes apprentis ou ouvriers maçons ne devaient avoir aucun parent à Lyon ; ils pouvaient

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

y loger, pour 8 francs par mois, de leur première campagne jusqu'à leur départ au service militaire.

Dans la Maison, ils doivent se considérer comme frères d'une même famille et sont tenus à une grande propreté, favorisée par des dortoirs clairs et bien aérés avec des lits confortables. Ils bénéficient aussi de la « *cuisine, faite par la gardienne, qui réunit toutes les conditions d'hygiène et de propreté qu'on peut réclamer* ».

En outre cette pension de famille se différencie des garnis ouvriers par l'organisation de cours d'instruction élémentaire : grammaire, arithmétique, géographie et dessin linéaire ; des leçons de morale et de religion sont aussi données le dimanche matin. Ces cours, dispensés trois fois par semaine, sont assurés par d'anciens élèves des Frères de l'école De La Salle qui prennent soin de faire écrire les jeunes à leurs familles.

Lors de l'ouverture de la Maison, en août 1894, six jeunes s'étaient inscrits. En 1896, on en dénombre treize avec le fils de la gardienne. Ils sont âgés de 16 à 20 ans.

UNE AVENTURE EPHEMERE

La Maison des jeunes maçons paraissait une initiative très séduisante, or elle a eu une vie très éphémère : en 1896 on y dénombrait 13 jeunes mais en 1901 n'y habite plus que la famille de Louis Parot, qualifié alors de maître-maçon chez Dumont. En 1906 ne restent que trois personnes: le couple Jean et Clémentine Paulet et leur fils Louis. En 1911, il n'y a plus personne.
Pour Antonine et Louis Parot, qui sont encore domiciliés au 3 rue de la Fromagerie à Lyon en 1904, l'aventure de la Maison des jeunes maçons aura donc duré une dizaine d'années. Ils sont revenus définitivement à Mautes vers 1905. La migration comme maître-maçon et gardienne de la Maison des jeunes leur avait probablement donné une ouverture d'esprit et une certaine « *aisance* » ; la photo d'Antonine chez un photographe lyonnais témoigne d'une « *dame* » différente des femmes restées au pays. Le couple finit sa vie dans la ferme du Breuil de Mautes sans y laisser de signes particuliers.

Louis Parot, déclaré cultivateur de 63 ans,

RECENSEMENT DE POPULATION DU 3 RUE DE LA FROMAGERIE EN 1896

PAROT LOUIS	*49 ANS*	*MAÇON*	*CHEF*
GAGNOL ANTONINE	*43*	*MÉNAGÈRE*	*EPOUSE*
PAROT CLÉMENTINE	*22*	*COUTURIÈRE*	*ENFANT*
PAROT FELIX	*20*	*MAÇON*	*ENFANT*
BŒUF LOUIS	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
BAUDAIRE ANTOINE	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
PIEULIER EUGÈNE	*17*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
LÉRAUD LOUIS	*17*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
BESSE FRANÇOIS	*18*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
BRETAGNON MARIUS	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
BULY JEAN	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
GORSSE JEAN	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
LEPETIT JEAN	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
CHAUSSADE ALFRED	*16*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
ARTHUR MARCELIN	*20*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*
COULAUD JEAN	*17*	*MAÇON*	*EMPLOYÉ*

ASCENDANCE D'ANTONINE GAGNOL-PAROT 1852-1916

génération	sosa	mariage	commune	Nom époux	Prénom	*profession*	Nom Epouse	Prénom
1	1	1872	Mautes	*PAROT*	*Louis*	*charron-maçon*	**GAGNOL**	**Antonine**
2	2	1/1852	Vallière	GAGNOL	Pardoux felix	*forgeron*	QUEYRAT	Marie
3	4	6/2/1826	Mautes	GAGNOL-FAUCHER	Claude	*maçon*	GAILLARD	Marie
	6	26/2/1827	Vallière	QUEYRAT	Léonard	*aubergiste-scieur long*	GAMBEAUD	Marie
4	8	1/9/1808	Mautes	GAGNOL	Pierre	*tailleur de pierre*	FAUCHER	Gervaise
	10	25/2/1783	Bussière Nouvelle	GAILLARD	Jean	*maçon- laboureur*	BALLET	Marie
	12	6/2/1787	Vallière	QUEYRAT	Francois	*cultivateur*	CHIREIX	Jeanne
	14	24/1/1780	St Michel de Veisse	GAMBEAUD	Léonard	*maçon*	CHANSEAU	Anne
6	16			GAGNOL	Joseph	*maçon*	DESFARGES	Anne
	18	25/1/1755	Mérinchal	FAUCHER	Marien		MONTPEYROUX	Antoinette
	20	16/2/1756	Montel de Gelat (63)	GAILLARD	Jean	*maçon*	CIBET	Louise
	22	22/2/1762	Mainsat	BALLET	Sébastien	*maçon- laboureur*	BRIFFAUD	Louise
	24	7/2/1764	Vallière	QUEYRAT	Joseph	*maçon*	DRUJON	Marguerite
	26	13/2/1748	Vallière	CHIREIX	François	*maçon*	PICON	Françoise
	28			GAMBEAUD	Pierre	*laboureur*	POURCHEIROUX	Anne
	30	2/3/1756	St Michel de Veisse	CHANSEAU	Leonard		LAURIAT	Léonarde
6	36			FAUCHER	Charles	*maitre-maçon*	GEILLES	Antoinette
	38	1/1733	Mérinchal	MONTPEYROUX	Pierre	*charpentier*	FOURNET	Jeanne
	40	24/2/1721	Montel de Gelat (63)	GAILLARD	Marien		ROUSSEL	Antoinette
	42			CIBET	André		COULDAISE	Marie
	44	15/2/1724	Mainsat	BALLET	Georges	*laboureur*	PINEAU	Sébastienne
	46			BRIFFAUD	Jean		BARDET	Marie
	48	21/2/1724	Vallière	QUEYRAT	Léonard		SIMONNET	Rose
	50	25/2/1743	Vallière	DRUJON	Pierre	*maçon*	RIVAUDON	Jeanne
	52	5/2/1709	La Nouaille	CHIREIX	Gilbert		BARBAUSON	Antoinette
	54	14/2/1730	Vallière	PICON	François		PICON	Anne
	60			CHANSEAU	Laurent		MONTELY	Jeanne
	62	18/5/1733	St Michel de Veisse	LAURIAT	Antoine		TIXIER	Jeanne
6	76	3/8/1702	Mérinchal	MONTPEYROUX	Jean		DELAPORTE	Antoinette
	78			FOURNET	Gilbert		SAUVAT	Jeanne
	90	12/1/1688	St Priest d'Evaux	PINEAU	André		BRIANT	Léonarde
	96	21/6/1691	Vallière	QUEYRAT	Léonard		PICON	Suzanne
	98			SIMONNET	Sylvain		PHILIPON	Antoinette
	100	12/2/1705	Vallière	DRUJON	Blaise		GRANDVAUX	Antoinette
	102	26/7/1718	Vallière	RIVAUDON	Yves		LEFAURE	Léonarde
	104			CHIREIX	Germain			
	106			BARBAUSON	Annet		LABOUR	Léonarde
	108	1/8/1694	Vallière	PICON	Jacques		FAURYE	Gillette
	110	14/2/1684	Vallière	PICON	Pierre		LEFAURE	Marie
	124			LAURIAT	Michel		BONNET	Jeanne
	126			TIXIER	Léonard		GIRAUD	Léonarde
7	154			DELAPORTE	Philémon		MALPELLE Louise	
	180			PINEAU	Leonard		JOHANDEAU	Jeanne
	182			BRIANT	François		BERGIER	Annne
	194			PICON	Pierre		PICON	Léonarde
	200			DRUJON	Léonard		THOMAS	Léonarde
	202			GRANDVAUX	Antoine		PICON	Marie
	204			RIVAUDON	Gabriel		FAUGERON	Michelle
	206			LEFAURE	Jean		LEPETIT	Michelle
	216			PICON	Pierre		LEGROS	Françoise
	218			FAURYE	François		VALETTE	Léonarde
	220			PICON	Antoine		LACHAMBRE	Léonarde
	222			LEFAURE	Jean		BOURVILLE	Sylvaine
8	404			GRANDVAUX	Noel		FARJAUX	Antoinette
	406			PICON	Georges		JOUANISSON	Marie

décède en novembre 1908 en son village du Breuil. Antonine Gagnol-Parot meurt quant à elle le 10 octobre 1916.
Je ne sais rien de Marie et pas grand-chose des autres enfants d'Antonine et Louis Parot qui n'ont aucune descendance à Mautes. Je peux simplement noter que :
- Le fils, Félix, quitte Lyon à la même époque que ses parents ; il travaille en 1908 comme maçon à Pont du Château (63) avant de reprendre la ferme familiale du Breuil.
- La fille cadette, Léontine se marie à Vaucresson (78) en 1919 avec Hervé Lemontagner ; elle meurt à Paris 20e en 1961.

L'aventure lyonnaise perdura pour la fille aînée Clémentine et son mari Louis Paulet qui y restèrent ainsi que leur fille Antonia ; en revanche leur fils Louis partit vivre à Paris.
Ces données familiales montrent simplement les liens entre la Creuse et Lyon que l'Association des Maçons de la Creuse contribue à explorer et valoriser.

Dominique Lecointre-Montagne

Sources et références :

Archives familiales

Registres d'Etat Civil
Départements Creuse et Rhône

Lyon, un chantier limousin, les maçons migrants 1848-1940
Jean-Luc de Ochandiano
Editions Lieux Dits, 2008

Les migrants limousins du bâtiment au tournant des XIXe et XXe siècles

Ouvrage collectif
Association les Maçons de la Creuse
2009

Etude du patronyme

Jarrige de la Renaudie à Chaumeil et à Tulle

Bernard Combastel

L'auteur : Bernard Combastel Membre du Cercle depuis de nombreuses années, originaire de Veix dans les Monédières, a souhaité apporter à notre communauté ses trouvailles et ses interrogations.
Une partie de la rédaction a été générée automatiquement par le logiciel de généalogie Hérédis 11.

Résumé: Cette étude nous conduira, à propos de la famille Jarrige de la Renaudie et de son alliance avec celle des Chaumeils, au bourg de Chaumeil puis à Tulle, au XVIe et au XVIIe siècles. Des relevés systématiques sur le patronyme Jarrige à Tulle permettront à d'autres chercheurs de revisiter des travaux existant sur cette famille, pour formuler de nouvelles hypothèses.

L'étude dont il va être question à propos du patronyme Jarrige, commencée sur la paroisse de Veix avec Suzanne qui épouse Salvy Maix en 1735, s'était arrêtée il y a quelques années à Chaumeil « *par manque de preuves* » en l'absence de l'acte de mariage de Jean Jarrige de la Renaudie époux de Suzanne Chaumeils. Jean-Baptiste Champeval, qui a étudié cette famille, fait remonter ses origines dans la bourgeoisie marchande de Tulle, mais ses écrits ne sont pas cohérents avec les actes que j'ai trouvés.

Pour tenter de dénouer cet imbroglio je me suis replongé dans les BMS de la paroisse de Chaumeil et au fil des actes, page après page, de trouvaille en trouvaille, les personnages ont pris du corps et de nouvelles questions ont émergé : qui étaient les parrains et marraines des enfants de ce couple ou de leurs descendants ? Où était le tombeau de la famille Chaumeils dans l'église ? Et toujours, qui était Jean Jarrige de la Renaudie ?

La recherche s'est alors dirigée vers Tulle pour tenter d'y retrouver sa trace. Hélas cette période a été marquée par des évènements tragiques qui ont durablement affecté la vie des habitants de la région : les guerres de religion en 1585 et une épidémie de peste en 1631. Les BMS de Tulle sont souvent lacunaires et ont été partiellement détruits par un incendie en 1916. La permission de mariage recherchée y figure en 1669

mais sans indication de filiation. Le répertoire sommaire de la série E est muet. Un dépouillement systématique sur le patronyme Jarrige a permis de reconstituer au moins partiellement des fratries, puis de formuler de nouvelles hypothèses de filiation afin d'enrichir les écrits pré-cités et de poursuivre plus avant ma propre généalogie.

1 - LES JARRIGE À CHAUMEIL

1) Suzanne JARRIGE[7], fille de François (1677-1708) et Léonarde GOURSOLAS (°1690), née à Chaumeil le 5 septembre 1708, reçue au baptême dans la même localité le lendemain, à l'âge de un jour[8], décédée à Veix le 1er décembre 1764, à l'âge de cinquante-six ans.
Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-six ans, le 20 juin 1735 à Veix, Corrèze, avec Salvy MAIX, métayer aux Borderies, né à Veix le 1er août 1705, baptisé dans la même localité le lendemain, à l'âge de un jour[9], y décédé le 22 janvier 1750, à l'âge de quarante-quatre ans.

2) François JARRIGE, Laboureur au bourg de Chaumeil, fils de Jean (1634-1680) et Suzanne CHAUMEILS (1645-1698), né à Chaumeil le 22 octobre 1677, reçu au baptême dans la même localité le 28 octobre 1677, à l'âge de six jours[10], y décédé le 17 novembre 1708, à l'âge de trente et un ans.
Il s'est marié[11], à l'âge de vingt-huit ans, le 22 juin 1706 à Chaumeil, après avoir passé un contrat [12] le 21 juin 1706 à Treignac 19 avec Léonarde GOURSOLAS.
Ils auront 2 enfants :

2.1 - Léonarde JARRIGE est née le lundi 28 février 1707 à Chaumeil - le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 28 février 1707, p Pierre Goursolas, m Léonarde Chastagnols du bourg.

2.2 - Suzanne JARRIGE [13] est née le mercredi 5 septembre 1708 à Chaumeil - le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 6 septembre 1708, p Philippe Goursolas, m Suzanne Chastaignols, tous du présent bourg.

3) Léonarde GOURSOLAS, fille de Philippe et Jeanne VIALLE, née vers 1690.

4) Jean JARRIGE de LA RENAUDYE, Bourgeois de Tulle, Laboureur à Chaumeil, peut-être Greffier à Sarran, né à Tulle, décédé à Chaumeil le 8 avril 1680.

Il s'est vraisemblablement marié le 9 février 1669 à Chaumeil avec Suzanne CHAUMEILS (1645-1698).
Permission du 09/02/1669 Tulle St Julien : « *j'ai renvoyé à Chaumeil le sieur Jean JARRIGE de la Renaudie, bourgeois de notre paroisse, et damoiselle Suzanne CHAUMEILS pour y recevoir la bénédiction nuptiale par monsieur le curé du dit lieu* ».
Ils auront 4 enfants :

4.1- Suzanne JARRIGE est née le mercredi 5 mars 1670 à Chaumeil – bourg, baptisée à la maison par nécessité.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 31 mars 1670, elle a 26 jours, p Me Léonard Plasse conseiller, Magistrat du siège de Tulle, Suzanne Leyniac veuve à Me François Chaumeils ayeule à ladite Suzanne habitant au bourg de Chaumeil.
Elle se marie le lundi 18 février 1692 à Chaumeil avec François CHASTAIGNOL.
Suzanne JARRIGE est décédée le lundi 26 mai 1704, à l'âge de 34 ans, à Chaumeil -

7 sosa 299 dans ma propre généalogie
8 p Philippe Goursolas, m Suzanne Chastaignols tous du présent bourg
9 p Salvy May, m Léonarde Terrade
10 p François Servinerie greffier a St Gal, m dlle Marie Jarrige pour laquelle a tenu Anne Choumeils, Signé Chaumeils pnt
11 JARRIGE François, demeurant à Chaumeil, lieu-dit Le bourg, Laboureur, fils de + JARRIGE Jean, Laboureur et de CHAUMEILS Suzanne, GOURSSOLES Léonarde, demeurant à Chaumeil, lieu-dit Le bourg, fille de GOURSSOLES Philippe, Laboureur et de VIALLE Jeanne Obs: acte contrôlé à TREIGNAC
12 JARRIGE Léonard x GOURSOLLES Léonarde C. M. le 21/06/1706, devant Me TERRADE notaire royal à Freysselines. série C 1541 (enr. 5/7/1706)

13 Voir sosa 1

le Bourg. (+) église.

4.2 - Léonard JARRIGE voit le jour le lundi 19 septembre 1672 à Chaumeil - le Bourg. Il est baptisé à Chaumeil, le 19 septembre 1672, p Me Léonard Chaumeil notaire royal père à la dicte Suzanne, m Demoiselle Marie Dupuy femme a sr Jarrige Bourgeois de la ville de Tulle. Léonard sera praticien à Chaumeil.

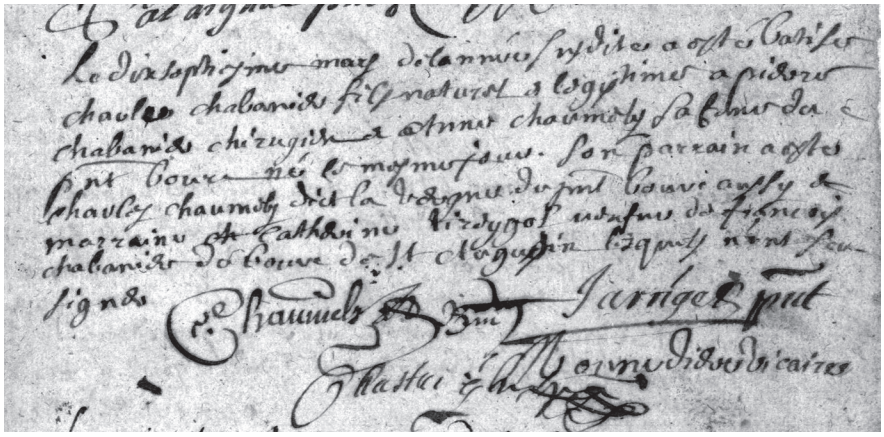

Acte de baptême du 17/03/1680, signé de Jean Jarrige et Léonard Chaumeils AD 19

Il se marie le jeudi 1er octobre 1705 à Chaumeil avec Léonarde CHASTAIGNOLS, la fille légitime de Léonard CHASTAIGNOLS et de Léonarde FRAYSSE.

4.3 - Anne JARRIGE est née le dimanche 5 avril 1676 à Chaumeil - le Bourg, (Père Jean Jarrige de la Renaudye).
Elle est baptisée à Chaumeil, le 12 avril 1676, p Blaise Jarrige bourgeois et marchand à Tulle (s), m Anne Chaumeil fille à Me Léonard Notaire Royal et +Marie Servenarie.

4.4 - François JARRIGE [14] voit le jour le vendredi 22 octobre 1677 à Chaumeil-le Bourg. (père Mr Jarrige)
Il est baptisé à Chaumeil, le 28 octobre 1677, p François Servinerie greffier à St Gal, m dlle Marie Jarrige pour laquelle a tenu Anne Choumeils Signé Chaumeils pnt.

Jean JARRIGE vend en 1676 sa maison de la Renaudie, sise près de l'évêché et la ruelle de Roulhac [15].
Le 17 mars 1680 Jean JARRIGE signe[16] avec son beau père Léonard CHAUMEILS comme témoins un acte de baptême.
Il décédera [17] le 8 avril suivant et sera inhumé dans la chapelle du Rosaire.

5) Suzanne CHAUMEILS, fille de Léonard (< 1625-vers 1681) et Antoinette LEYNIA (1629-1648), née à Chaumeil le 2 juillet 1645, baptisée dans la même localité le même jour [18], y décédée le 18 juillet 1698, à l'âge de cinquante-trois ans [19].
Elle est marraine à Chaumeil le 19 mars 1673 : baptême de Suzanne fille à Léonard Mazaud et Anthoinette Chaumeil de Freysselines, p Pierre Terrade fils à Me Jean Terrade, m Suzanne Chaumeils fille à Me Léonard Choumeil notaire royal femme au sr Jarrige de la Renaudie han au pnt bourg.

Suzanne s'est mariée une seconde fois, à l'âge de trente-sept ans, le 1er mars 1683 à Chaumeil, avec Léonard CHASTAIGNOL dont elle aura 3 enfants :

5.5b - Suzanne CHASTAIGNOL est née le mardi 23 mai 1684 à Chaumeil - le

14 Voir sosa 2

15 Source Champeval
16 AD 19 EDEP51GG3 p 108,
17 AD 19 EDEP51GG3 p 109,
18 p Pierre Leynia sieur de Mouriange, m Suzanne Verlhact mère du sr Choumeil,
19 Inhumée dans l'église

Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 24 mai 1684 : *Le vingt quatriesme may de la susdite année a esté baptisée Suzanne (Jarrige rayé) Chastaignols fille naturelle et legitime a Léonard Chastaignols et a Suzanne Chaumeils sa femme du pnt bour née le vingt troisiesme du dict moy. Son parrin a esté Leonard Chastaignols et marrine Suzanne Jarige lesquels n'ont seu signer de ce requis Mounedière vicaire.*

5.6b - Léonarde CHASTAIGNOL est née le dimanche 15 septembre 1686 à Chaumeil - le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 17 septembre 1686, p Charles Chaumeil, m Léonarde Chastaignols.

5.7b - Jeanne CHASTAIGNOL est née le jeudi 25 août 1689 à Chaumeil-le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 25 août 1689, p Françoy Chastaignau, m Jeanne Mazaud.

La suite de cette étude généalogique sera décomposée selon deux branches avec une présentation sommaire des lieux et de leur histoire:
- **Les CHAUMEILS de Chaumeil,**
- **Les JARRIGE de Tulle.**

2 - CHAUMEIL DANS LES MONÉDIÈRES

Si Chaumeil évoque aujourd'hui l'accordéoniste Jean Ségurel et le « *Bol d'Or des Monédières* », course cycliste qui amenait sur les routes tourmentées de cette région bien des vedettes du tour de France, pour les plus anciens il rappelle aussi les puys couverts de bruyères, les myrtilles, les troupeaux de moutons avec leurs bergères et leur grand ennemi, le loup. En effet, le massif des Monédières a été un repaire de loups : ma grand-mère racontait qu'une de ses voisines d'Allogne, en revenant de Chaumeil, « *avait trouvé les petits de la louve et les avait rapportés dans son tablier* » ! Les derniers loups auraient été vus vers 1910.

La forêt des Monédières a servi de refuge aux druides pendant la conquête des Gaules par Jules César puis aux protestants, qui ont pris la ville close de Treignac de 1580 à 1590, pendant les guerres de religion. Ce serait pour les déloger que Louis de Pompadour, chef de file des catholiques, aurait fait allumer des incendies à l'été 1585. Le château de Veix, l'église et le village de Saint-Jacques de la Monédière, le château de la Jaurie auraient été détruits. Cet incendie légendaire est resté dans la tradition orale.
Le bourg de Chaumeil, ainsi dénommé par référence à l'ancien terme occitan «*Chalm* » qui signifie *lande, hauteur dénudée*, est situé au cœur du massif des Monédières sur un replat orienté au sud, près du « Suc au May » (908m) qui domine le cirque de Freysselines (carte IGN).

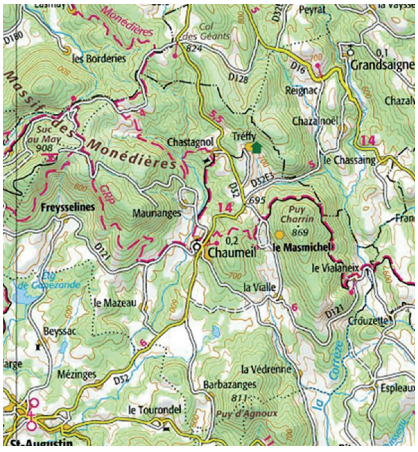

Extrait de carte IGN (Géoportail)

Pour les habitants de Tulle ou de Brive, Chaumeil c'est déjà la montagne avec des hivers longs, du vent, de la pluie, de la neige et du froid. Le livre de raison de Maître Pierre Terrade, notaire royal à Freysselines nous apporte de précieuses indications à ce sujet[20] :
« *En ladite annee 1613 ne fust point d'ivern du tout et ne veymes que deulx foys neger que dura chesque foys deulx heures. En l'an 1614 fust ung grand yvern, qui*

20 **Nicole Lemaitre :** *le Scribe et le Mage*



Le cœur du bourg : la mairie et l'église. Photo B.C.

commenca a neiger le jour des mortz et jusques au XVe de Martz après.
En l'an 1623, l'iver commenca le jour des mortz 1622. Gardames la neyge jusques a Nouel par les montannes. Les festes fust du beau temps jusques au landemain de Sainct Anthoine qu'il nega et dura en grandes abondances jusques au jour de Notre Dame de martz ... »

Nous avons tous en mémoire la tempête du 26 au 27 décembre1999 qui ravagea la forêt, coupa les routes, les lignes électriques et téléphoniques, et fit s'envoler bien des toitures dans tout le Limousin. Déjà, en 1607 et 1642 des vents importants détruisirent des arbres et des récoltes, mais c'est la tempête du 16 mai 1637 qui marque les registres de l'époque : « *elle arrache tous les arbres des bois, tellement que du vivant de ceux qui sont, il ne se vit faire un tel dégât*[21] »

Au début du XVIIe siècle, cette paroisse compte plusieurs familles de notaires royaux qui se transmettent généralement la charge de père en fils : CHAUMEILS au bourg, FRAYSSE au Mazaud, TERRADE à Freysselines. Les BMS nous indiquent qu'ils ont leurs tombeaux dans les chapelles de l'église.

21 Livre des Baluze

L'EGLISE SAINT-JACQUES[22]

La paroisse de Chaumeil est citée dès le XIe. L'église devait appartenir aux VENTADOUR dont les armes figurent sur la clef de voûte du chœur.

La partie la plus ancienne remonterait au début du XIVe siècle, le porche et la chapelle (C1) vers le XV, (C4) à 1619, (C2) datée de 1723 suivant l'incription

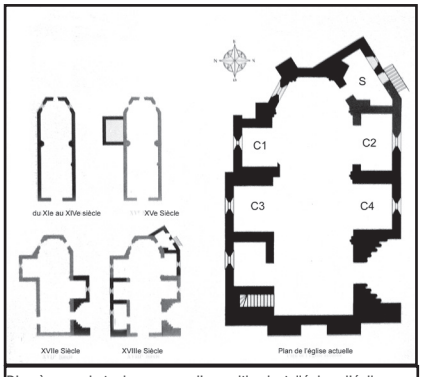

D'après une photo du panneau d'exposition installé dans l'église, adaptée par l'auteur
Chapelles :
C1 - Chapelle de Freysselines ou de la Piéta
C2 - Chapelle de la Vedrenne
C3 – Chapelle Saint-Blaise ou du Mazeau
C4 - Chapelle de Saint-Barthélémy puis Notre-Dame du Rosaire ou de la Vierge à l'Enfant

22 Suivant document descriptif remis gracieusement par M le Maire de Chaumeil.

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN



Intérieur de l'église Saint-Jacques de Chaumeil. Photo B.C.

portée sur sa clef de voute et construite en même temps que le presbytère dont la porte extérieure est surmontée d'un dragon portant cette même date ainsi que probablement C3.

3 - LES CHAUMEILS DE CHAUMEIL

10) Léonard CHAUMEILS, praticien puis notaire royal à Chaumeil, fils de François (†1649) et Suzanne DE LEYNIAC (†>1670), né avant 1625, est décédé probablement en 1681.

Il s'est marié avant 1645 avec Antoinette LEYNIA (1629-1648). Ils auront 2 enfants :

10.1a - Suzanne CHAUMEILS [23] est née le dimanche 2 juillet 1645 à Chaumeil-le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 2 juillet 1645. p Pierre Leynia sieur de Mouriange, m Suzanne Verlhact mère du sr Choumeil. Elle se marie le samedi 9 février 1669 à Chaumeil avec Jean JARRIGE de LA RENAUDYE [24], Bourgeois de Tulle.

10.2a - Françoise CHAUMEILS est née le lundi 4 mars 1647 à Chaumeil-le Bourg.



Vierge de tendresse Eglise Saint Jacques de Chaumeil. Photos B.C.

Elle est baptisée à Chaumeil, le 4 mars 1647. p Me Jean Choumeil autre praticien, m dlle Marie Farge femme de Pierre Leynia de Mourianges du bourg de Beaumont.

Léonard s'est marié une seconde fois avant 1656 avec Marie SERVENARIE [25], née en 1632, décédée à Chaumeil le 13 avril

23 Sosa 5
24 Sosa 4

25 Leur union dura environ 3 ans et 3 mois



Vierge de pitié, pierre polychome XVIe photo B.C

1659 [26]. Ils auront 2 enfants :

10.3b - Charles CHAUMEILS voit le jour le samedi 5 février 1656 à Chaumeil-le Bourg. Il est baptisé à Chaumeil, le 8 février 1656, à l'âge de 3 jours. p Me Charles Servenarie procureur d'office de la juridiction de St Gal Beaumont et St Salvadour du village de la Servenarie, m Anne Choumeil femme de Léonard Vialle de la Vialle de Meyrignac l'Eglise.

10.4b - Anne CHAUMEILS est née le dimanche 29 septembre 1658 à Chaumeil-le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 2 octobre 1658, elle a 3 jours. p Pierre Chastagniol marchand de Treignac, m Anne de Fontenil femme à Me Charles Servenarie procureur d'office de St Geal.
Elle s'unit avec Pierre CHABANIER, chirurgien. Ce couple aura un enfant : Charles né en 1680.
Le décès de Maître Léonard CHAUMEILS ne figure pas dans les BMS de Chaumeil.
Il a eu lieu après le 17/3/1680, jour où il signe avec son gendre Jean JARRIGE l'acte de baptême de Charles CHABANIER son petit-fils, très probablement en 1681.

11) Antoinette LEYNIA, fille de Pierre[27], sieur de Mourianges, et Marie FARGE, née vers 1629, décédée à Chaumeil le 23 mai 1648, à l'âge de dix-neuf ans.

« *Acte de sépulture d'Antoinette LEYNIA : le vingt et troisiesme de may … sis cents quarante et huict sur la …. ou huict heures apres midy Antoinette Leyn.. femme a maistre Leonard Chaumels du bourg ducyt chaumels agee de dis neuf anne rendist l'ame a Dieu dans la maison ducyt Me méonard et Me François pere et fils ayant receu le iour auparavant le sainct viatique et estreme-onction par l'interlacs de Me Etienne Terrade et Me Leonard Chastagniols prestres le corps de laquelle a este ensevely le vingt et quatriesme ducyt mois et an dans l 'eglise aupres l'autel de sainct Barthelemy en tombe… maistre Francois Chaumels de l'autorite de Monsieur Salvanye curé dudit lieu et pour la reparation d'icelle eglise de sainct Jacques ducyt chaumels monsieur Farges de saint Augustin fils aisné a defunct maistre aultre Leonard Farge a promis d'en*

26 (+) la chapelle de St-Barthélémy dans les tombeaux de leurs prédécesseurs

27 Décédé avant 1660

demeurer a la discretion de monsieur nostre curé au subiet d'icelle sepullture et a signe

Signature de Léonard Chaumeil »

20) François CHAUMEILS, praticien à Chaumeil, décédé à Chaumeil le 11 mars 1649.
Il épouse Suzanne DE LEYNIAC dont il aura 8 enfants :

20.1 - Léonard CHAUMEILS[28] voit le jour avant 1625.

20.2 - Catherine CHAUMEILS est née le lundi 8 décembre 1625 à Chaumeil.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 8 décembre 1625. p Me … frère ducy Chomels, m honeste femme Catherine Merciel femme de Léonard Chabasse marchand de Tregnhac.
Elle se marie avant 1642 avec Léonard FAURIE
Catherine CHAUMEILS est décédée [29] le dimanche 12 novembre 1645, à l'âge de 19 ans, à Chaumeil.

20.3 - Anne CHAUMEILS est née le jeudi 24 février 1628 à Chaumeil-le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil le 24 février 1628. p Me Léonard Chabagnier d'Aignou de Meyrignac, m Anne Deleyniat demeurant à Treignac.

20.4 - Jean CHAUMEILS voit le jour le mercredi 2 janvier 1630 à Chaumeil.
Il est baptisé à Chaumeil, le 1 mai 1630, à l'âge de 3 mois. p Me Michel Terrade Notaire et Tabellion Royal à Freysselines, m Jeanne Bouyac de Treignac fille de +Léonard Hoste.

20.5 - Antoine CHAUMEILS voit le jour le lundi 1 janvier 1635 à Chaumeil.
Il est baptisé à Chaumeil, le 5 août 1635, à l'âge de 7 mois. p Me Antoine Mazoureix prêtre et vicaire des Eglises de Treignac, m honete femme Gabrielle Farges femme à

28 Sosa 10
29 Epouse de Léonard Faurie



Saint-Jacques, bois peint XVIIIe, photo B.C.

Me Antoine Farges bourgeois de Treignac.

20.6 - Antoinette CHAUMEILS est née le dimanche 26 avril 1637 à Chaumeil.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 26 avril 1637. p Pierre de Leynia sr de Maurianges, m Antoinette Lacroix du Bourg de Chaumeil.
Elle s'unit avec Léonard MAZAUD, dont elle aura un enfant : Suzanne née en 1673.

20.7 - Léonard CHAUMEILS voit le jour le samedi 5 février 1639 à Chaumeil - le Bourg.
Il est baptisé à Chaumeil, le 9 septembre 1640, à l'âge de 19 mois. p Me léonard Chaumeil fils à Me François, m honete femme Bernique Merciel femme à Me Guilhaumy Salagnac armurier de la ville de Brive.

20.8 - Guilhaume CHAUMEILS est née le mardi 15 avril 1642 à Chaumeil-le Bourg.
Elle est baptisée à Chaumeil, le 4 juin 1642, elle a 1 mois. p Guilhaume Desaud bourgeois de treignac, m honete femme Françoise Lacroix de Grandsaigne, T Léonard Lacroix dit Vingecou tysseran et

Catherine Chaumeil femme à Léonard Faurie et fille a Me François et Suzanne Deleyniac du pnt bourg.

21) Suzanne DE LEYNIAC, décédée après 1670.

Note : La Famille CHAUMEILS a son tombeau dans l'église de Chaumeil, dans la chapelle St Barthélémy renommée Notre Dame du Rosaire.

4 - TULLE AUX XVIe ET XVIIe SIECLES

Il semble que l'agglomération de Tulle ait compté environ un millier de familles soit environ 6 000 habitants. Au XVIe siècle la bourgeoisie habitait l'enclos et la population s'entassait dans la ville haute sur la pente du Puy Saint-Clair et dans les faubourgs. Ceux-ci étaient le siège d'une grande activité économique, le commerce, plus que l'artisanat, contribuait à la prospérité de la ville.

En 1553, on dénombre 66 familles de marchands, 42 de merciers, 51 d'hôteliers et d'aubergistes. Une bourgeoisie riche, instruite, à tendance aristocratique (officiers de justice, avocats, …) se détache de ce groupe. Parmi les artisans, les tisserands sont les plus nombreux ; le drap de Tulle est réputé, ce qui explique l'importance du nombre de moulins à foulons, de teintureries...

La ville va souffrir cruellement des guerres de religion. Attaquée le 2 novembre 1585, par 8 000 hommes du vicomte de Turenne et du comte de La Rochefoucault, après une lutte acharnée dans les faubourgs, elle capitule le 6 novembre : sur 6 000 habitants environ 1 000 sont morts ou vont décéder d'épidémies et de misère, la moitié des maisons sont détruites, les campagnes ravagées et désertes, la ville endettée de plus de 18 000 écus pour payer l'indemnité de capitulation et les rançons... Devant l'insécurité qui règne, elle renforcera les remparts qui défendent les faubourgs dès le début du XVIIe siècle .

L'épidémie de peste qui parcourt l'Europe dès 1630, durera ici 7 mois, de juillet 1631 à mars 1632, et fera 2 500 morts soit la moitié de la population.

Tulle compte deux paroisses : Saint-Pierre, citadine, et Saint-Julien plus rurale. Avec le renouveau du catholicisme, l'église accroît son emprise sur la cité et de nombreux établissements vont être créés : les Récollets en 1601, les Clarisses en 1605, les Feuillants en 1615, les Ursulines en 1618, les Bernardines en 1622, les Carmes en 1644, les Visitandines en 1644, les Bénédictines en 1650.

A la fin du XVIIe la fabrication des armes (la manufacture emploie 200 ouvriers en 1692) et des dentelles (le poinct de Tulle) s'ajoutent aux activités traditionnelles et se développent rapidement.

5 - FAMILLES JARRIGE À TULLE

Les relevés de baptêmes ont été regroupés par famille, avec mention des parrains et marraines. Ils sont complétés en italique par des informations issues de « *Familles Nobles de la Corrèze* » par J.-B. Champeval.

5.1 - LES BMS DE TULLE

Les BMS de Tulle au XVIIe siècle sont lacunaires, souvent réduits à de simples tables, reconstitués pour partie après l'incendie de 1916 qui en détruisit un grand nombre. Peu d'actes de mariages sont filiatifs.

5.2 - BAPTÊMES DE TULLE SAINT-JULIEN

Me Blaise JARRIGE x Léonarde JUYE
17/03/1600 Françoise, p Pierre LABEYLIE, m Françoise JARRIGE
05/09/1602 François, p François JARRIGE, m Jeanne JUYE
04/10/1604 Léonarde, p Jehan JUYE, m Léonarde JARRIGE
20/01/1607 Françoise, p Pierre JARRIGE,

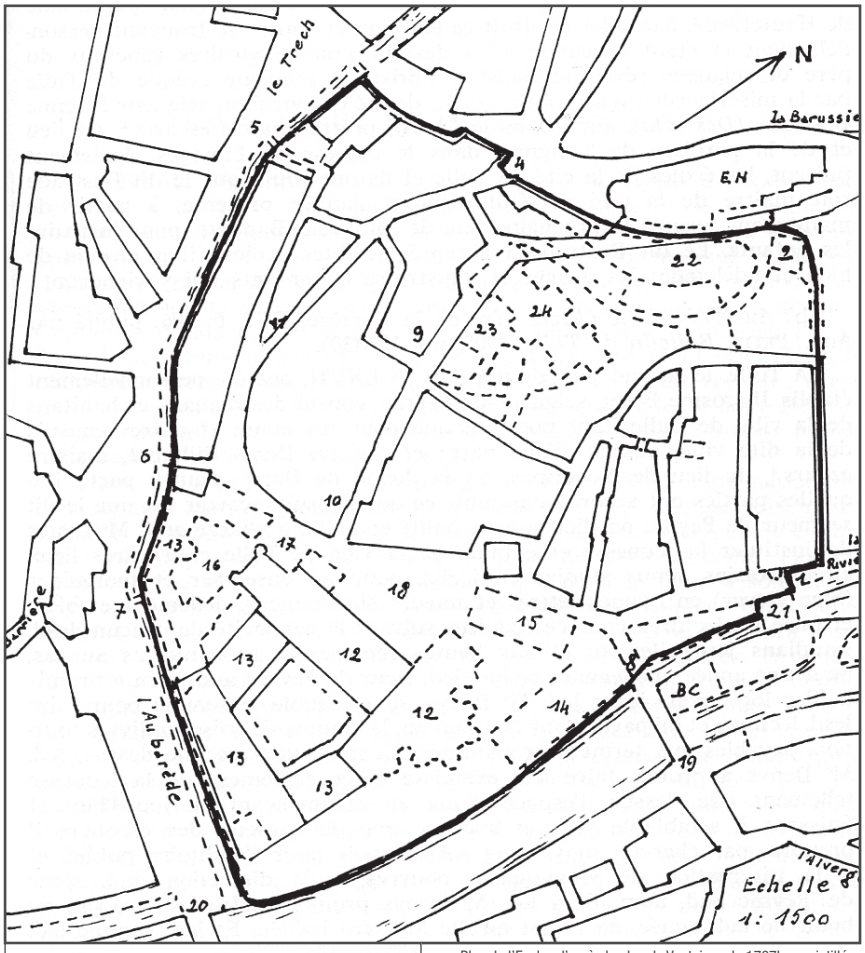

LÉGENDE DU PLAN DE L'ENCLOS DE TULLE

1. Porte du moulin.
2. Tour de la Motte ou de la Barussie (d'après Forot).
3. Porte de la Fontaine Julhiane (d'après Forot).
4. Porte Chanac.
5. Porte du Guichet.
6. Porte des Mazeaux.
7. Porte des Seigneurs.
8. Porte du Pont Choisinet.
9. Fort Saint-Pierre.
10. Tour Prisonnière ou tour de Maysse.
11. Tour de Chaleix.
12. Cathédrale.
13. Bâtiments de l'abbaye.
14. Évêché.
15. Église Saint-Julien.
16. Place des Oules.
17. Poissonnerie.
18. Grande Place.
19. Pont Choisinet.
20. Pont de l'Escurol.
21. Moulin de Tulle.
22. Place de la Bride (d'après Forot).
23. Place du Château.
24. Église Saint-Pierre-du-Château.

BC Bourse de Commerce établie en 1710.
EN École Normale de 1832 à 1907.

Plan de l'Enclos d'après le plan de Ventejoux de 1767Les pointillés indiquent les alignements antérieurs.Histoire de Tulle fig 5, page 47

m Françoise de BOUR

Jean JARRIGE x Françoise de JUYE
11/01/1602 Jeanne, p Pierre JARRIGE, Jeanne JUYE
03/04/1604 Jehan, père dit Blaise, p Jehan JUYE, m Françoise MARUT,
15/05/1606 Jeanne, p Jean JOYE, m Jeanne JARRIGE
14/09/1608 Françoise, p Etienne JARRIGE, m Françoise JOYE
27/08/1620 Léonarde, mère dite Anne, p Antoine JARRIGE bgs, m Léonarde JARRIGE
18/05/1623 Françoise, p Jean JARRIGE, m Françoise JARRIGE

Jean JARRIGE x Françoise ARLUC
16/01/1604 Guinot, p Guinot ROUSSY, m Jeanne BRIVEZAT

François JARRIGE x Anne de MARUT
13/10/1600 Hélène, p Blaise JARRIGE, m Hélène MARUC
10/08/1602 Etienne, p Etienne Laval, m dlle d'Amadour

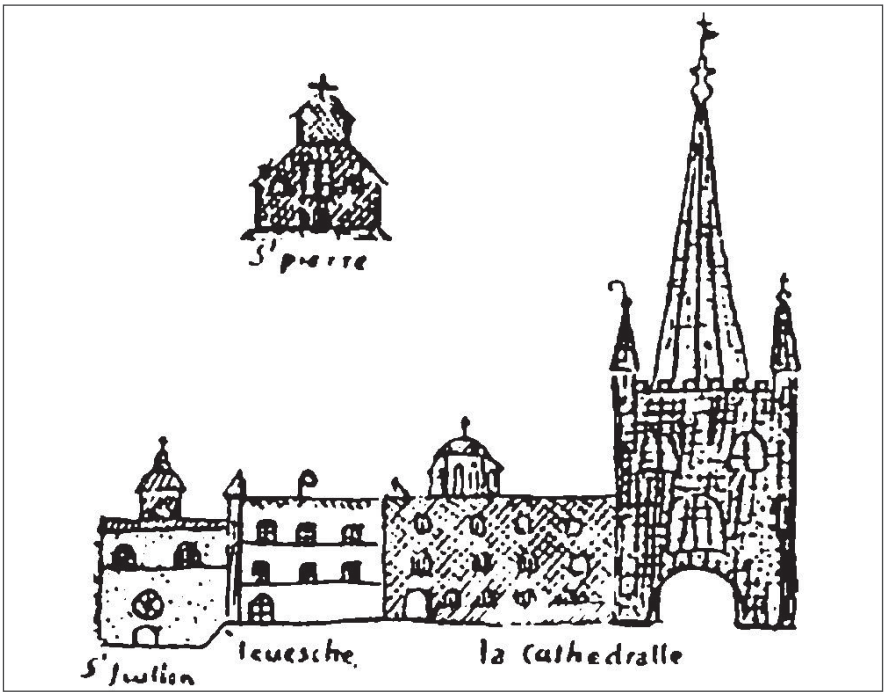

Les églises de Tulle d'après *Histoire de Tulle* fig 6, page 61

23/07/1604 Jean Baptiste, p JB DUVAL Chanoine, m Françoise JARRIGE
24/09/1607 Jean, p Jean JARRIGE, m Jehanne JARRIGE

Julien JARRIGE [30] x Anne de FENIS
14/04/1605 Anne, p François JARRIGE lt. crimnel, m Anne DEPRE
14/11/1606 Peyronne, p Jean JARRIGE, m Peyronne de FENIS
22/11/1608 Marguerite[31], p Antoine de FENIS, m Marguerite DUMAS

Jean JARRIGE x Marguerite DUMAS
06/09/1606 François, p Jean DUMAS, m Françoise LOYAC
07/04/1619 Louise, p Pierre JARRIGE avocat, m Louyse JARRIGE

Me François JARRIGE [32] lieutenant criminel x Anne Françoise de LOYAC
02/11/1607 François époux de Françoise DUBOIS
17/06/1618 Pierre [33], p Me Pierre de LOYAC, m Hélène JARRIGE
Anne épouse DARCHE

Julien JARRIGE juge x[34] Jeanne ARLUC
20/02/1619 Blaise, p Blaise LAVAL médecin, m Françoise DEPREZ

Blaise JARRIGE[35] procureur x Dlle Anne MELON
09/04/1619 Etienne, p Etienne BALUZE, m Hélène JARRIGE
28/02/1621 Etienne, p Etienne JARRIGE, m Anne de MELON
14/02/1623 Jean, p Jean JARRIGE, m Françoise de MELON
04/04/1626 Blaise, p Jean JARRIGE pour François JARRIGE echolier, Julienne JARRIGE
Antoine, époux Catin-Anne de PLASSE
François, juge du grand prévôt ?

Gaspard JARRIGE[36] x Marguerite DUPUY

30 Champeval : Bournazel
31 +06/09/1690, Marguerite JARRIGE, 80 ans
32 Champeval : Bournazel (+> 1649) x 5/8/1599
33 +29/08/1694 M Pierre JARRIGE conseiller, 78 a
34 x10/01/1604
35 Champeval : Tintignac
36 Champeval : Dubois

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

23/07/1619 Marguerite, p Martial DUPUY, m Marguerite LAGARDE
26/08/1621 Jeanne, p Me Jean DUPUY avocat, m Anne de JUYE
09/11/1623 Pierre, p Pierre DUPUY prat, m Dlle Louyse D'ARLUC
02/11/1625 Gaspare °30/10, p Guillaume Rabanel bourgeois, m Gaspare d'ARLUC fem. à Me Jean DUPUY
19/11/1632 Jeanne, p Jean RONCIHAT, Jean JARRIGE DUBOYER

Jean JARRIGE marchand x Gabrielle de BALUZE
28/11/1621 Jean, p Jean JARRIGE, m Jeanne de LOYAT
02/08/1623 Etienne, p Estienne BALUZE bgs, m Françoise d'ARLUC
24/03/1626 Pierre [37] , p Pierre JARRIGE, m Marguerite PESCHADOUR

Antoine JARRIGE de la Renaudie bourgeois x Léonarde JARRIGE
08/09/1622 Jean, p Jean JARRIGE sacristain de St Julien, m Françoise de JUYE
01/04/1624 Blaise, p Blaise JARRIGE mcd
05/02/1634 Jean Martial,°30/07/1633, p Jean JARRIGE mcd, m Jeanne MARUT

François JARRIGE[38] **sr de Bournazel** x Dlle Françoise DUBOIS
30/12/1638 Jean Baptiste, p J.B DARCHE sr du Suc, lieutenant
02/05/1641 Pierre, p Me Pierre JARRIGE conseiller
11/04/1649 Antoinette, p Hierosme JARRIGE
François sr d'Enval, maire de Tulle
Jean Joseph sr de la Valette
Jean Chrysotome cadet sr du Chatenet

Jean JARRIGE x Jeanne DUMAS
21/05/1636 Blaise[39], p Blaise JARRIGE mcd, m Martine JARRIGE
30/10/1639 Françoise[40], p J.B DUMAS echolier

37 + 01/03/1685 Pierre JARRIGE dit lou Boisdoyre, 60 ans
38 +12/03/1685 François JARRIGE de Bournazel, 76
39 + 16/02/1707 Blaise JARRIGE, bgs et mcd, 70 ans
40 + 20/03/1694 Françoise JARRIGE, 57 ans

12/01/1642 François
28/03/1644 Léonard, p Blaise JARRIGE mcd
19/03/1649 Marie, p Léonard BRIVEZAC

Pierre JARRIGE x Anne BRIVEZAC
02/06/1647 Pascale, p Martial BRIVEZAC
30/07/1649 Jean, p Me Jean DUPUY élu

Me Antoine JARRIGE [41]Greffier x[42] Dlle Catherine PLASSE[43]
29/12/1647 Marie Anne, p Me Léger PLASSE Juge, m Dlle Anne de MELON
10/01/1650 Etienne, p Me Etienne JARRIGE prêtre
25/06/1654 Hélène, p Me Etienne JARRIGE
07/09/1665 Léger, p Me Léonard PLASSE
16/04/1667 Aimée, p Me Martial GEORGE avocat
19/09/1671 Jean Blaise, p Me Jean BALUSE docteur en médecine

Pierre JARRIGE x Anne VERDIER
01/09/1649 Marguerite, p Hierosme LACHESE

Blaise JARRIGE mcd x[44] Dlle Jeanne LAGARDE [45]
05/11/1670 Antoine François, (mère non mentionnée)
24/05/1673 Joseph
14/05/1676 Jean, p Me François FARGES
09/12/1677 Léonard, p Léonard DUVAL sieur de la Guirande
18/08/1679 Marie, p Blaise JARRIGE
29/09/1680 Jean Joseph, p Antoine JARRIGE

Blaise JARRIGE[46], mcd x[47] Louise LAGARDE
11/03/1683 Marianne, p Me Joseph ANDRAL bourgeois
19/02/1684 Jacques, p Me Jacques BRIVEZAC

41 Champeval : Tintignac
42 x 3/2/1647
43 + 15/5/1676 à 50 ans, veuve de Me Antoine JARRIGE
44 x 02/02/1663
45 + 06/07/1681 Jeanne LAGARDE femme de Blaise JARRIGE, 35 ans
46 +16/02/1707 Blaise JARRIGE, bgs et mcd, 70 ans
47 x 12/12/1681

Me Blaise JARRIGE x Louise PONCHADOUR[48]
11/11/1685 Léonarde, p Me Pierre PONCHADOUR médecin

Me Pierre JARRIGE conseiller x Marguerite BALUZE
18/03/1671 Marguerite, p Jean Louis JARRIGE
14/08/1673 Marie, p Pierre JARRIGE

Jean JARRIGE mcd x Dlle Marie DUPUY[49]
17/07/1672 Marie[50], p Blaise JARRIGE
19/12/1673 Léonarde, p Jean Gabriel BROSSARD écolier
29/02/1679 Roch, p M Roch DUPUY prevot de St Robert
30/07/1680 Léonard, père dit bgs, p Blaise JARRIGE
15/12/1681Léonarde, père dit bgs, p François JARRIGE
07/01/1684 Marie Suzanne, p Blaise JARRIGE

Jean-Baptiste JARRIGE mcd x[51] Marie de RIVIERE
09/11/1672 Antoine,
05/03/1674 Marguerite, p Jean JARRIGE Bourgeois
20/03/1676 Marie Anne, p Me Jean JARRIGE, prevot de Seilhac
10/08/1678 Jean Come, p Me Jean Come MALAURI avocat
24/09/1688 Marguerite, p Antoine JARRIGE

François JARRIGE sr d'Enval, avocat
23/09/1669 François et Jean-Baptiste

Me François JARRIGE x Dlle Anne SOLEILHAVOUP
20/06/1672 Jean François

François JARRIGE sr d'Enval, avocat x[52] Marie de CHABANNES
01/02/1679 Marie Jeanne, p Me François JARRIGE de Bournazel
08/05/1680 Marguerite, p Me Jean CHABANNES banquier
10/10/1682 Joseph, Jean-Baptiste, p Me Jean-Baptiste JARRIGE, prevot de Seilhac
04/12/1683 Marie Françoise, p Me Jean Chrysotome JARRIGE
23/05/1685 Antoine Bernard, p Antoine CHAMAT
06/10/1686 Joseph, p Me Joseph JARRIGE
14/05/1690 Marie, p Jean Joseph CHABANNES
23/02/1693 Marie Jeanne, p sr Bernard JARRIGE
Jean François sr du Bournazel, du Bourg-d'Enval, Chastanet (St Jal)
Marie Dlle du Chastanet
Marie Dlle de la Rongère x 1721 Joseph LESPINASSE
Anne Dlle del Mas

Me François JARRIGE conseiller x Marie LAFAGERDIE
26/10/1689 Jeanne, p Pierre JARRIGE conseiller vétéran
22/09/1691 Pierre, p Me Pierre JARRIGE
26/08/1694 Marie Jeanne
14/11/1695 Marguerite, p Jacques LAFAGERDIE
18/12/1696 François, François de LAFAGERDIE, prêtre
25/12/1698 Noël, p Me Antoine LAMOURE avocat

Me Etienne JARRIGE, avocat x[53] Dlle Anne BRIVEZAC
02/04/1677 Françoise, p sieur Antoine JARRIGE Bgs
26/04/1678 Etienne[54], p Etienne JARRIGE curé de Vitrac
09/12/1680 Jean Charles, p Charles JARRIGE
08/06/1682 Hélène, p Etienne JARRIGE
26/06/1687 Etienne, p Etienne JARRIGE
08/10/1688 Antoine, p Etienne JARRIGE
01/09/1691 Jean, p Jean JARRIGE
09/11/1692 Marie Jeanne, p Jean JARRIGE son frère
31/03/1697 Etienne, p Martial JARRIGE

48 Plutôt Louise LAGARDE
49 + 23/5/1685 Dlle Marie DUPUY, 40 ans, femme JARRIGE
50 + 16/4/1680 Marie JARRIGE, 9 ans
51 x 28/02/1672
52 x 22/02/1678
53 x 26/03/1676
54 + 28/05/1695 Etienne JARRIGE, 15 ans



Page de garde des BMS pour l'année 1599, AD19 EDEP272 GG1 p 62

20/07/1694 Marie, p Jean JARRIGE son frère
15/05/1698 Joseph, p Jean Baptiste JARRIGE

Jean François JARRIGE x Léonarde de LOYAC
09/08/1694 Françoise, p Jean MEYNARD
Jean François JARRIGE x[55] Marguerite LACOMBE
01/06/1698 Blaise, p Jacques JARRIGE
02/06/1700 Louise
22/10/1702 Jean François

Jean JARRIGE x Antoinette MEYNARD
08/10/1698 Léonard, p Me Léonard MEYNARD médecin

Me Etienne JARRIGE, avocat x Anne JARRIGE
11/08/1700 Marie

5.3 - SEPULTURES DE TULLE SAINT-JULIEN

13/05/1674 **Anne JARRIGE**, 80 ans
15/05/1676 **Catherine PLASSE**, vve de Me Antoine JARRIGE, 50 ans
01/11/1676 **Françoise JARRIGE**, vve CHIRAC, 60 ans
15/05/1678 **Anne JARRIGE**, femme MEYNARD, 38 ans
16/04/1680 **Marie JARRIGE**, 9 ans
06/07/1681**Jeanne LAGARDE** femme à Blaise JARRIGE, 35 ans
01/03/1685 **Pierre JARRIGE** dit lou Boisdoyre, 60 ans
12/03/1685 **M François JARRIGE** de Bournazel, 76 ans
23/05/1685 **DIle Marie DUPUY**, fem. JARRIGE, 40 ans
20/06/1689 **Etienne JARRIGE**, ancien curé de Vitrac
06/09/1690 **Marguerite JARRIG**E, 80 ans
02/02/1691 **Jean JARRIGE**, 30 ans
18/05/1691 **Gervais JARRIGE**, 40 ans
06/06/1693 **Bertrand JARRIGE DUBOIS**, 70 ans
20/03/1694 **Françoise JARRIGE**, 57 ans
29/08/1694 **M Pierre JARRIGE**, conseiller, 78 ans
28/05/1695 **Etienne JARRIGE**, 15 ans
02/06/1696 **Bernard JARRIGE** bourgeois, 70 ans
11/08/1696 **Marie JARRIGE**, 65 ans
09/05/1706 **Marguerite LACOMBE**, femme à Jean Blaise JARRIGE, 48 ans
16/02/1707 **Blaise JARRIGE**, bgs et mcd, 70 ans
28/01/1710 **Jean JARRIG**E, dit Nony, mendiant de St-Germain 50 ans
26/07/1710 **Me François JARRIGE** sr du Bournazel conseiller
22/08/1712 **Antoine JARRIGE**, mcd, fils à Sr Jean mcd, 40 ans
11/09/1716 **Jean Baptiste JARRIGE**, mcd chaudronnier, 65 ans
21/04/1719 **Etienne JARRIGE**, avocat
07/11/1724 **Jean JARRIGE**, 70 ans
31/10/1731 **Louise LAGARDE**, veuve de sr JARRIGE bgs et mcd,

5.4 - BAPTÊMES DE TULLE SAINT-PIERRE

Antoine JARRIGE laboureur x Marie MALEMORT
02/09/1646 Michel
23/11/1649 Jeanne, p Martial MAURE, m Jeanne PEROUSSIE

55 x 31/8/1697

Peyronne x Antoine ESTORGES Tisserand le 20/1/1657 Tulle St Pierre

Jacques JARRIGE x Marie LACOMBE 03/08/1648 Léonard, p Léonard BRIVEZAC capitaine, m Dlle Marie Anne de MELON

Jean JARRIGE[56] x Jeanne MOUSSENADOUR 12/03/1664 Antoine, p Antoine JARRIGE, m Marguerite BOS, père sargetier, T François JARRIGE

5.5 - MARIAGES JARRIGE A TULLE

x 03/02/1647 Tulle St-Julien **Anthoine JARRIGE** procureur fils de Blaise et Anne de MELON avec Catherine DEPLASSE fille de Léger et Marie de TEYSSIER

x 02/02/1663 Tulle St-Julien **Blaise JARRIGE** avec Jeanne DE LAGARDE

pm 09/02/1669 Tulle St-Julien : « *j'ai renvoyé à Chaumeil le sieur Jean JARRIGE de la Renaudie, bourgeois de notre paroisse, et damoiselle Suzanne CHAUMEILS pour y recevoir la bénédiction nuptiale par monsieur le curé du dit lieu* »

x 28/02/1672 Tulle St-Julien **Jean-Baptiste JARRIGE** avec Marie de RIVIERE
x 26/03/1676 Tulle St-Julien **Me Etienne JARRIGE** avocat avec Dlle Anne BRIVEZAC

x 04/01/1678 Tulle St-Julien **Louis JARRIGE** avec Catherine MAILLET de Landraurie

x 20/02/1678 Tulle St-Julien **Georges JARRIGE DUBOIS** peintre avec ANNE REILHAC

x 22/02/1678 Tulle St-Julien **François JARRIGE sr d'Enval**, avocat en la cour du parlement de Guyenne avec Marie de CHABANNES fille de Jean, Banquier.

x 29/10/1680 Tulle St-Julien **Antoine JARRIGE** avec Jeanne COSTE

x 12/12/1681 Tulle St-Julien **Blaise JARRIGE**, mcd avec Louise LAGARDE

x 13/10/1693 Tulle St-Julien **Jean François JARRIGE** avec Léonarde de LOYAC de Chameyrat.

x 26/07/1694 Tulle St-Julien **Antoine JARRIGE** avec Dlle Catherine LACOMBE

x 14/02/1695 Tulle St-Julien **Pierre JARRIGE**, archer, avec Marguerite LACOMBE.

x 31/08/1697 Tulle St-Julien **Jean François JARRIGE** avec Marguerite LACOMBE.

x 10/01/1654 Tulle St-Pierre **Pierre JARRIGE** avec Marguerite POURCHET

x 0406/1655 Tulle St-Pierre **François JARRIGE** avec Jeanne BORDES fille de François et Jeanne BOUILLAC.

x 29/10/1656 Tulle St-Pierre **François JARRIGE** avocat avec Marguerite TEYSSIER fille de + Antoine et de Marie GRULIE.

x 16/05/1657 Tulle St-Pierre **Jean JARRIGE** fils de +Jacques et +Marie LACOMBE avec Jeanne MOURET fille de +Géraud et Catherine PIGNOT.

x15/04/1663 Tulle St-Pierre **Jean JARRIGE** tisserand, fils de Antoine laboureur et Marie MALEMORT avec Jeanne MOUSSENADOUR fille de +Pierre et Marguerite BOS.

x 07/01/1664 Tulle St-Pierre **Pierre JARRIGE** de Naves avec Peyronne SEIGNE.

x 18/02/1667 Tulle St-Pierre **François JARRIGE** convieur en 2e noces avec Marie BORIE.

x 05/09/1668 Tulle St-Pierre **Raymond JARRIGE** fils de Antoine et Marie MALEMORT avec Gabrielle MIRAT fille de Gabriel et Anne BERONIE

56 15/04/1663

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

x 20/05/1686 Tulle St-Pierre **François JARRIGE** fils de Jean avec Françoise ESPINAT.

5.6 - LES ALLIES JARRIGE

Jacques BRIVEZAC x **Hélène JARRIGE**
30/09/1605 Marguerite, p Gabriel BRIVEZAC, Marguerite DUMAS
01/08/1607 Léonard, p Léonard BRIVEZAT, m Pierre JARRIGE

François DUMAS procureur x **Martine JARRIGE**
20/08/1607 François, p François DUMAS, m Françoise de LOYAT

Antoine LAVAL x **Martine JARRIGE**
20/11/1607 Anne, p Jean JARRIGE prêtre, m Anne JARRIGE
02/10/1608 Antoine, p Antoine JARRIGE, m Martine LAVAL

Me Etienne DARCHE lieutenant criminel x **Dlle Anne JARRIGE**
01/07/1635 Anne, p Me François LOYAC curé de St-Gal, m Dlle Anne de LOYAC
19/09/1641 Henri, p Henri DARCHE président à Aurillac

6 - RETOUR SUR LES JARRIGE DE LA RENAUDIE

6.1 - SELON J.-B. CHAMPEVAL

I. Blaise, bgs, mcd de Tulle 1584 ; fils à feu Pierre, mcd, acheta 1597, 7 août, la Borie des Angles dont :

II. François, fermier du prieuré de Corrèze, mcd à Tulle 1584-92 ; probablement père de :

III ? Jean, bgs, mcd à Tulle 1627-81, sûrement père du suivant par Suzanne Chaumeils, fille de Léonard notaire à Chaumeil.

IV. Blaise, maître de Postes Tullois, qui épousa le 8 octobre 1681, Louise LAGARDE, dotée des rentes de Sarrut (Beaumont), dont Jacques, prêtre, ainsi sr de Sarrut 1706. Blaise 2e, puis 1er consul 1642, pouvait être l'oncle de ce Blaise qui vivait 1690.

IV bis. Jean JARRIGE, sr de la Renaudie (Tulle-St-Julien), près Champeaux 1671. Il fut greffier de Sarran, habitait Chaumeil 1676 et vendit alors sa maison de la Renaudie, sise près de l'évêché et la ruelle de Roulhac et dut avoir pour frère Jean JARRIGE de la Renaudie, docteur en théologie 21 octobre 1662, directeur des ursulines d'Ussel; et probablement François, avocat à Tulle, + avant le 11 décembre 1692, ainsi que sa femme Marguerite de TEYSSIER, ...

6.2 – ESSAI DE SYNTHESE

Dans le texte ci-dessus, il y a manifestement des confusions entre le **III** et le I**V bis**. Je proposerais au vu des prénoms, des parrains et maraines, et, des dates relevés sur les BMS, de le modifier comme suit:

I. Blaise, bgs, mcd de Tulle 1584 ; fils à feu Pierre, mcd, acheta en 1597, le 7 août, la Borie des Angles ; dont :

II. François, fermier du prieuré de Corrèze, mcd à Tulle 1584-92 ; probablement père de :

III Jean, qui épousa avant 1600 Françoise de JUYE dont il eut : probablement Antoine avant 1600 (IV), Jeanne 1602, Jean 1604 (IV'), Jeanne 1606, Françoise 1608, Léonarde 1620 et Françoise 1623.

IV Antoine, **sr de la Renaudie**, bourgeois, épousa Léonarde JARRIGE dont il eut : jean 1622, Blaise 1624 et Jean Martial 1634 probablement (V).

V Jean, sr de la Renaudie (Tulle-St-Julien), près Champeaux 1671. Il fut greffier de Sarran, habitait Chaumeil 1676 et

vendit alors sa maison de la Renaudie, sise près de l'évêché et la ruelle de Roulhac.
Il épousa le 9 février 1669, à Chaumeil, Suzanne CHAUMEILS (1645-1698), la fille de Léonard notaire royal et Antoinette LEYNIA, dont il eut Suzanne 1670, Léonard 1672, Anne 1676 et François 1677. Il décéda le 8 avril 1680 à Chaumeil.
Il dut avoir pour frère Jean JARRIGE de la Renaudie, docteur en théologie 21 octobre 1662, directeur des ursulines d'Ussel et probablement François, avocat à Tulle, x 29/10/1656 à Tulle St-Pierre avec Marguerite de TEYSSIER, fille de + Antoine et de Marie GRULIE, qui décéda avant le 11 décembre 1692, ainsi que sa femme Marguerite de TEYSSIER, ...

IV' Jean, bgs, et mcd à Tulle, épousa avant 1636 Jeanne DUMAS dont il eut : Blaise 1736 qui suit, Françoise 1639, François 1642, Léonard 1644 et Marie 1649. Il était décédé en 1653 lorsque Jeanne DUMAS, sa veuve, achète « *la maison appelée de Loyac, scize en la place appellée de l'Aubarède*[57] », et d'une étable située « *dans le revelin de la porte appellée des Seigneurs* », à Léonard François de Loyac sieur de la Sudrie pour 3 450 livres.

V' Blaise, ° 21/5/1736, fils de Jean et Jeanne DUMAS, maître de Postes Tullois, épousa en premières noces le 02/02/1663 à Tulle St-Julien, Dlle Jeanne LAGARDE qui décéda en 1681 à 35 ans, puis en secondes noces le 8 octobre 1681, Louise LAGARDE dotée des rentes de Sarrut (Beaumont), qui décéda à Tulle le 31/10/1731 veuve Sr JARRIGE bgs et mcd, dont Jacques °19/2/1684, prêtre, ainsi sr de Sarrut 1706. Blaise décèda le 16/2/1707 à Tulle à l'âge de 70 ans (bourgeois et marchand).
… Mais tout cela reste à prouver plus amplement !

NB : Jean JARRIGE de la Renaudie écrit au Maire et consuls de Tulle le 17/2/1620[58].

7 - CONCLUSION

L'ascendance de Jean Jarrige de la Renaudie époux en 1669 de Suzanne Chaumeil, bien que probable (Il était instruit et savait signer, sa qualité de bourgeois et marchand laisse penser qu'il n'avait pas dû se marier jeune), n'est pas véritablement prouvée, d'autant que son acte de sépulture ne mentionne pas d'âge.
Le lieu-dit « *la Renaudie* » figure sur le cadastre napoléonien sur la rive gauche de la Corrèze en amont de Tulle, mais la « *maison de la Renaudie, sise près de l'évêché et la ruelle de Roulhac* » n'a pu être localisée, ni par les études du quartier faites à propos de la maison natale d'Etienne Baluze, ni sur le cadastre, bien qu'elle soit très certainement située dans l'enclos. Ses parents probables (Antoine Jarrige, sr de la Renaudie, bourgeois, époux de Léonarde Jarrige) avaient le même patronyme, ce qui, en l'absence de sources fiables sur leur ascendance, induit des interrogations supplémentaires.
Toutes ces questions en suspens laissent ouvertes des pistes de recherche qu'une trouvaille nouvelle, une intuition, permettront de réactiver. L'adrénaline n'est-elle pas le meilleur carburant du généalogiste !
Merci aux lecteurs qui pourront m'apporter des précisions complémentaires.

Bernard Combastel

57 1 inventaires_sommaires_arch_anciennes_tome3 page 163, AD 19
58 Baluze, BNF

Bibliographie

Familles nobles de la Corrèze
J.B. Champeval

Histoire de Tulle
Georges Verynaud
CRDP Limoges

Le Bas-Limousin
Bourgoin Forot Piffaut

Le Bas-Limousin seigneurial et religieux
J.B. Champeval

Le Scribe et le Mage
Nicole Lemaitre

Millevaches en Limousin
Les Editions du Laquet

Veix dans les Monédières
Jean Vinatier

Principaux sites consultés

Archives départementales de la Corrèze
<http://www.archives.cg19.fr>

Bibliothèque Nationale de France
<http://gallica.bnf.fr>

Généabank
<http://www.geneabank.org>

Géoportail
<http://www.geoportail.fr>

Les familles souches du village de LAFONT d'AMBRUGEAT de 1600 à 2012

Michel Cousin

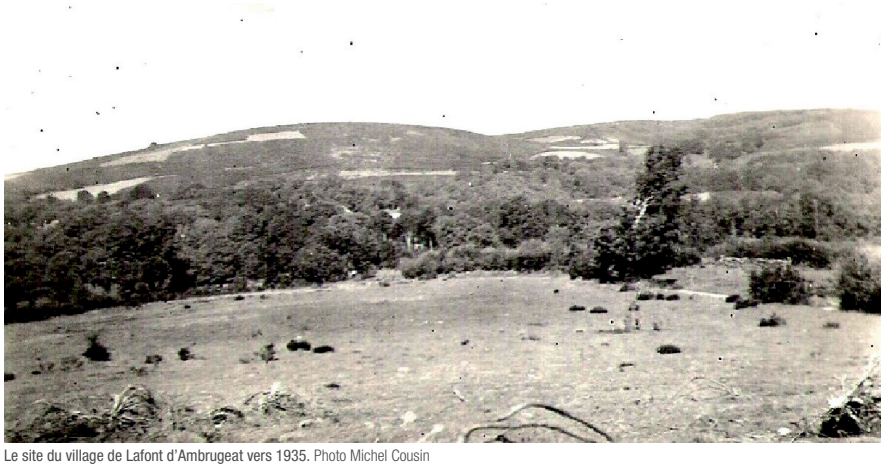

Le site du village de Lafont d'Ambrugeat vers 1935. Photo Michel Cousin

L'Auteur : Michel Cousin né en 1939- Carrière d'ingénieur orientée vers les relations humaines. Sa mère, Marie-Louise Salviat est née au village de Lafont, commune d'Ambrugeat en 1902. Son fils découvre le village juste après la guerre. Il s'est attaché à ce terroir, lieu de reprise de contact avec lui-même.
Michel Cousin a prolongé les travaux de Donatien Pierre Laplagne après le décès de celui-ci : il était l'époux de sa cousine germaine. Les thèmes qu'il traita sont ponctuels : un Homme, un procès, un évènement. L'auteur de l'article a élargi l'étude en s'intéressant à la généalogie de la lignée des Salviat et surtout à l'occupation du bâti du village au cours des siècles.L'établissement de généalogies centrées sur les occupants des maisons fut donc un préalable qui mit en évidence de nombreuses alliances endogènes ou exogènes au village et fit apparaître la complexité des « *réseaux sociaux locaux* ». L'ensemble des travaux conduits par Donatien Pierre, Michel, et le récit de la jeunesse de Marie-Louise par elle-même, feront l'objet de publications ou d'un dépôt aux ADC. Cet article donne un bref éclairage sur leur contenu.

LES DESCENDANTS EN 2012

Le village de Lafont, qui est en ce pays occitan, un hameau, compte une quinzaine de maisons.
Il a pour particularité d'être toujours occupé par les descendants des familles souches présentes au début du XVIIe siècle.
Les maisons qui s'y trouvent sont soit d'origine, soit remodelées ou bien encore rebâties aux mêmes emplacements.
Remodelages et constructions portent les traces des styles architecturaux de chaque siècle traversé et des rares périodes de prospérité qu'ait connu ce pays.
En 1600, le village comptait certainement autant de sites qu'aujourd'hui mais à cette



Linteau de porte gravé Démathieu-XVIIe siècle Vue G3

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

époque une seule famille semble régner sur le finage du village : les Neges.
A chaque maison s'est attaché un « *chafre* », un surnom, qui a traversé les siècles, par exemple « *chez Coujou* », seule maison dont la date de construction est gravée au dessus de la porte : 1663.
Nous allons passer en revue chaque site en le désignant par son « *chafre* », identifier les habitants actuels par des prénoms puis nous évoqueront les familles ancestrales que ces maisons abritèrent.
« *Chez Gaye* », du nom d'un gendre venu en 1677 de La Vedrenne, à l'époque important



Fournil de chez Gaye, la maison du centre du village. Photo M. Cousin Vue D

« *sortait* » aussi de « *chez Gaye* », c'était un Borderie. Le second *chafre* serait le surnom de la trisaïeule maternelle.

LAFONT D'AMBRUGEAT FEUX DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE ENCORE EN ACTIVITÉ AU XXIe

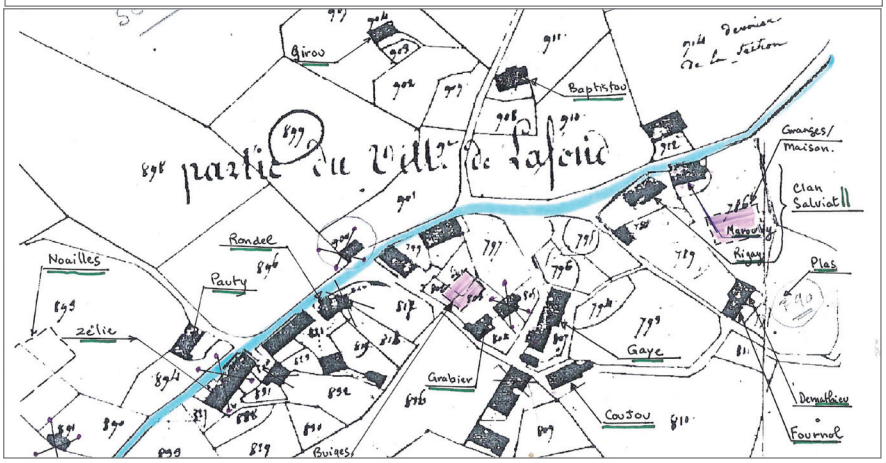

bâtiments rayés : disparus
bâtiments nouveaux : en violet
bâtiments rebâtis : pas d'indications particulières Vue C

prieuré situé non loin d'Egletons. Le site est au centre du village. C'est aussi son cœur. Vers six heures du soir, pendant de longues années les habitants du village venaient y faire une courte veillée, mais depuis que la dernière des Borderie est partie pour sa petite maison d'éternité au cimetière d'Ambrugeat, les uns et les autres se font plus discrets.
La descendante, c'est Josiane, elle prend soin de Marcel, son vieux père ; aux beaux jours on le disait solide et gentil garçon. (vue : D)
« *Aux Rieux* » ou « *Chez la Girou* » maison acquise par le bisaïeul de l'actuel habitant : Roger : 90 ans.
Le bisaïeul, se prénommait François et

Là, dans les années 1960, les jeunes du village s'y réunissaient tous les soirs devant l'unique poste de télévision du village. Vue E

« *Chez Rondel* ». Celui qui y accrocha le *chafre* était maître-menuisier il y épousa en 1730 une Borie. Le descendant, jusqu'en 2011, c'était Baptiste, plus de 90 ans ; l'héritière c'est Odile, dont la mère connaît toutes les généalogies du village. « *Chez Rondel* » on s'est plusieurs fois allié avec d'autres familles du village entre 1600 et aujourd'hui.
« *Chez Pauty* ». Ce site était encore occupé par Yvonne, la dernière descendante des Neges en 2000. Le site fut fondé entre 1775 et 1780 ; il porte le nom d'un gendre qui s'est maintenu au village après le décès de sa femme. Il quitta la maison



Aux Rieux maison dite aussi «Chez la Girou». Vue E

des ancêtres de la première épouse pour en fonder une nouvelle qui abrita des Gratadour puis les Mazières avant que tous ne descendent sur Libourne au XXe siècle. Argent fait dans le commerce du vin, ils achetèrent des vignobles prestigieux.

« *Chez la Zélie* ». Cette maison fut construite au début du XXe siècle par l'un des Gratadour, marchands de vin, sur l'emplacement d'anciens bâtiments qui abritaient auparavant des descendants des familles fondatrices.

« *Chez Marceau* » ou « *chez Noailles* ». Ce site situé au-dessus des deux précédents, est assez récent, il ne figurait pas au cadastre napoléonien. Il porte le nom de la famille qui le reconstruisit progressivement avant et après la guerre de 1939-1945, à la suite d'un incendie survenu vers 1930. Il est occupé par Eliane. C'est dans son ascendance que l'on trouve le plus d'alliances avec les familles du village. Elle descend donc plusieurs fois des familles fondatrices. Eliane et son époux Bernard, sont des passionnés de nature et de forêts.

« *Chez Buges* », surnom du premier gendre venu de Bugeat (1724). La branche « Faux » occupe le site historique : Maurice et sa famille y résident une partie de l'année. Lui comme ses descendants ont « réussi » à la ville, ils veillent sur la terre des Faux désormais couvertes de sapins.

« *Chez Marouby* ». Ce site divisé entre plusieurs propriétaires abritait depuis le milieu du XVIIe siècle des descendants d'une première famille Gratadour, où un Marouby était devenu gendre au XXe siècle. A la suite de partages et successions, le site est occupé en 2012 par deux rameaux Salviat. Celui de Philomène, allié des « Borderie » (Gaye) occupe les granges transformées en maisons l'autre, issu de la dernière des Salviat, Marie-Louise, habite la chaumière du XVIIe siècle qu'occupaient les Marouby. (Vues F1, F2 et G)



Chez Marouby, la maison au début du XXe siècle. VUE F1

Les occupants des granges sont Hélène et Christine, ceux de la chaumière Michel et son épouse, Chantal.
Philomène et ses descendants firent prospérer un commerce de bonneterie en région bordelaise et ses petits-enfants furent ou sont : professeurs, médecins, avocats. Les descendants de Marie-Louise

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN



Chez Marouby, (en 1993) la maison aujourd'hui habitée par Michel et son épouse Chantal Cousin. Photo M. Cousin. Vue F2

sont des Ingénieurs et techniciens de l'industrie.

« *Chez Grabier* ». C'est Martine, descendante des Marouby ; son ancêtre Gabriel a construit cette maison en 1879 sur les fondations de la maison souche des Salviat, la branche Faux en ayant construit une nouvelle à proximité, tandis que la branche Salviat acheta la moitié du site Marouby en 1864.

« *Chez Rigay* », sobriquet courant quant on s'appelle « Rougerie », un descendant Faux en était propriétaire par héritage, jusque dans les années 1980. Aujourd'hui un entrepreneur du pays l'occupe. La maison d'origine avait été reconstruite sur ses bases en 1846 et la grange en chaume fut remplacée par une superbe construction pendant la guerre 39-45 avec « *l'argent du taxi* » fait à Paris.

« *Chez Démathieu* » et « *chez Fournol* ». Ce sont deux maisons mitoyennes certainement les plus anciennes du village. Leur *chafre* provient des propriétaires du XIXe siècle. La première est encore occupée par le descendant Demathieu : Georges. (vue : G3). La seconde est propriété de « *chez Rondel* », au XVIIIe siècle elle était dite « *la petite maison de chez Gaye* ». Cet ensemble semble être le plus ancien du village.

« *Chez Baptistou* ». Ce site fut certainement occupé au XVIIe siècle par une des branches des ancêtres du propriétaire actuel : Dominique. Toutefois, celui qui donna son nom au site est issu de familles qui habitaient un groupe compact de maisons situé à la sortie ouest du village, qui fut abattu à la fin du XIXe siècle et sur lequel fut construite la maison « Zélie ».

Enfin, retour « *Chez Coujou* » (vue H). Cette référence aux Brivistes, mangeurs de courges, n'a pas d'explication. Cette belle maison en pierre taillée, exceptionnelle en campagne au XVIIe siècle, figure à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle est occupée par Corinne, descendante du constructeur Antoine Neges (1663).

Les maisons ne correspondant pas à des sites de vie historiques ne sont pas citées. Toutefois, l'origine de la maison bourgeoise située à l'entrée sud du village, édifiée vers 1907, le mérite. Elle fut construite par un cocher de fiacre, qui mangeait à la soupe populaire, afin de faire les économies nécessaires à la construction de la maison qu'il avait promise à sa mère. La maison porte son nom : « *chez Plas* ». Elle est digne de celles des marchands de vins qui datent de la même époque.

AUX ORIGINES : LES NEGES, DE GIRY ET AUTRES GENDRES

Si les Neges semblent être la plus importante des familles souches du village, la famille de Giry semble y avoir été également présente dès la fin du XVIe siècle. Chacune de ces familles semble avoir été gérée de façon communautaire par des patriarches. L'interprétation des documents disponibles permet d'identifier pour ces deux familles l'existence de fratries dont les membres naquirent entre 1578 et 1610. Pour les Neges, trois d'entre eux sont des têtes de branche de familles de Lafont : Etienne (dont on connaît la descendance mais pas l'épouse) eut un fils, Anthoyne, d'où descendent les Gaye; Gasparde épousera Jehan de Giry tandis que Léonard s'unira à Thévène Nespoux. (arbre p.80) De ce dernier couple descendent les Coujou/Chancellier, les Rondel, les Faux, les Salviat et tardivement les « Nouailles ».

Corinne (Coujou) descend en direct de ce couple à travers plusieurs « gendres » dont Martial Bunisset [59], guillotiné pendant la révolution et Antoine Chancellier son successeur (x 1807) venu d'Alleyrat avec sont frère Michel. Ce sont les grands-parents de l'actuelle occupante qui apportèrent dans cette généalogie les ascendants de Giry, Gratadour et Marouby.

Odile (Rondel) remonte au même couple par Léger Borie (1626-1686) époux de Léonarde Neges, fille de Léonard, ce n'est qu'a la fin du XVIIIe siècle qu'un autre Borie (François), issu de « *chez Gaye* », rattachera cette lignée aux « de Giry ».

Le « Clan Salviat » a les mêmes origines Neges par Léger Borie et Léonarde Neges. Eliane (chez Noailles) descend également de ce couple par un autre rameau.

La grande énigme que se posent les derniers descendants des familles souches est : d'où venait « Jehan de Giry » ? Plus qu'un nom, un mystère ! Il fut le premier gendre connu et un exceptionnel géniteur puisque de Gasparde Neges, il eut au moins huit filles, pas trace d'un garçon. L'un de ses frères était prêtre et un autre fit souche à Soudeilles.(arbre page 81) Une légende voulait qu'un Jacques de Veilhan, ayant reçu en dot de sa seconde épouse le titre de Sieur de Giry en Nivernais, fut venu se « réfugier » chez les Boucheron, seigneurs d'Ambrugeat, suite à un différend familial. L'étude croisée de sources généalogiques laisse peu de pobabilité à une aussi prestigieuse descendance qu'il s'agisse de la branche des Veilhan de Giry alliés des La Riviere, grands serviteurs des ducs de Nevers et des rois ou de celle des Veilhan de Penacors fort courageux et batailleurs au cours des guerres de religions. Il n'en reste pas moins que Jehan, signataire non seulement des actes d'état civils de sa famille mais aussi de nombre de ceux de la paroisse, avait un seing d'une rare élégance témoignant d'un statut social élevé. (vue I)

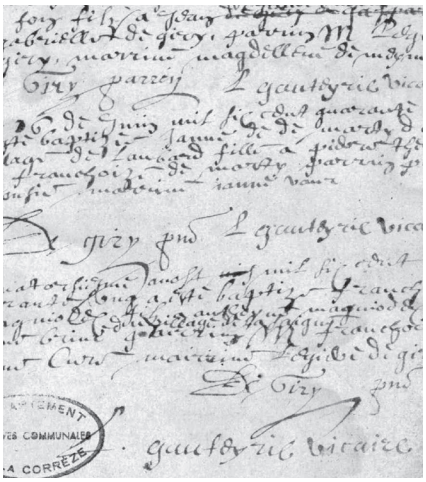

Actes d'état civil signés de Jehan de Giry. Registres paroissiaux et d'état civil E_DEP8GG 1 - Ambrugeat Baptêmes, mariages, sépultures 1640-1692 vue 9 Archives départementales de la Corrèze Vue 1

Quelles étaient les positions sociales des Neges, de Giry et des seigneurs du Boucheron vers 1610 ? On ne peut que faire des suppositions. Les « Neges » exploitaient une propriété immense

59 On retrouvera l'histoire de Martial Bunisset, guillotiné à Meymac le 23 décembre 1793, dans l'article de Albert Caraminot « *La guillotine à Meymac Le drame de l'an II* », dans *D'Onte ses* n°6, automne-hiver 2012.

qui devait couvrir tout le territoire du village : biens communautaires dont « les communaux » seraient la trace ultime, biens du clergé dépendants d'une abbaye, du prieuré d'Ambrugeat, manse délaissée par des seigneurs ruinés par les guerres ? Vaste champ d'étude ! Qu'ils aient été régisseurs ou métayers de ces terres, les « Neges » en devinrent propriétaires de la plus grande part. Ils avaient un certain pouvoir, une notoriété et de l'aisance, en témoigne l'importance de la famille souche, plus de trois cents individus enfants ou alliés identifiés sur un siècle rien que sur Lafont.

Comme dans les grandes familles de l'époque, on retrouve dans les trois familles des curés et des clercs. La signature de Jehan témoigne non seulement d'une maîtrise de l'écriture mais aussi d'un fort « ego ». Les sœurs et filles de Jehan jouèrent des rôles majeurs dans l'extension du village, toutefois, trois d'entre elles partirent dans les villages voisins de La Gautherie et de Laubard épouser deux Gratadour et un Borderie et des descendants de ces rameaux revinrent se marier au village : François Borderie en 1757 chez « Gaye » et Légère Gratadour en 1767 chez « les Buges » (Salviat).
C'est certainement à l'une de ses sœurs, Marguerite de Giry, que revint l'honneur d'épouser un autre Antoine Neges (1610-1671). Ils fondèrent la lignée « Gaye » à travers leur fille, Marguerite, qui épousa un Besse puis la petite-fille épousa Martin Gaye en 1677. Roger, Josiane, Odile, Hélène et Christine en sont donc les descendants. C'est une lignée dans laquelle de nombreux gendres se sont succédé : Besse, Gaye, Borie, Borderie puis après 150 ans de transmission : Marcel, le dernier gendre. (arbre page 85)
La fille de Jehan de Giry, Gabrielle « Degiret », et son époux Jean Masdebeyne (arbre page 84) sont connus par la naissance de leurs enfants dans la décennie 1640-50. Leur fille, autre Gabrielle épousera un garçon du village de Beynas. Ils eurent une descendance au village à travers leur fille « Marthe Beynel » qui épousera un Malagnoux venu de Grandsaigne et plusieurs générations plus tard une de leurs descendantes épousera Michel Chancellier l'ancêtre d'Eliane (Noailles) et une autre un Hospital qui apparaîtra dans les aïeux de Dominique (chez Baptistou).
Catherine « Degiret » se marie en 1657 avec Antoine Saugeras et se trouve dans l'ascendance de Marthe Beynel, comme dans celle des Salviat.
La descendance d'un autre couple (Jeanne « Degiry » et François Chassaing) a perduré pendant quelques générations comme en témoigne plusieurs traces d'actes mais il n'y a pas eu d'alliance au village.

Quel était le statut de ces familles au sein du clan Neges et du sous-clan « de Giry »? La propriété avait-elle été divisée ou bien fonctionnait-elle encore sur un mode communautaire ? Bien que le maintien en indivision soit courant et perdure quelquefois sur plusieurs générations, il est vraisemblable qu'il y eu dès le XVIIe siècle des partages successifs. On a la trace écrite de l'un d'eux en 1680 et grâce à un carnet de préparation de la taille, la preuve qu'en 1720 si les Neges (Coujou) sont toujours les plus gros propriétaires fonciers, les « Gaye » apparaissent au second rang en surface des terres soumises à la taille. Le partage de 1680 concerne deux des enfants de Léonard Neges et Thévène Nespoux : François et Léonarde, le troisième était le constructeur de la maison de 1663, déjà servi.(arbre pages 82 et 83)
On note également des variations de patronyme : Si « Degiret » semble un diminutif, Giry semble attaché à un petit-fils bâtard, d'autres petits-fils prenant pour patronyme celui de leur marraine : « Rougdyrie» qui habite le village de Beynas.

A l'exception de Martine qui descend des Gratadour alliés aux Marouby, le jeu des alliances a donc fait que tous les autres « descendants » ont dans leur arbre généalogique « Jehan de Giry » et un ou une Neges.

Les Gratadour étaient certainement une autre famille souche dispersée dans les villages autour de Meymac et bien implantée à Laubard. Propriétaires, métayers ou simples brassiers, ils étaient si nombreux et jouissaient d'une notoriété telle que pendant deux siècles un curé trouva toujours un « Léonard » Gratadour comme témoin statutaire pour signer les registres.

Le père d'Anne Gratadour s'appelait d'ailleurs Léonard, elle se maria à Léonard Marouby le 21/02/1678. Le père de celui-ci était déjà à cette époque un habitant de Lafont. Sa fille Martiale et sa petite-fille, Antoinette Vau, marqueront l'histoire du village l'une en tenant à bout de bras un procès qui perdura pendant un siècle, l'autre donnant naissance à la fin du XVIIIe siècle à deux rameaux du village : un premier mariage donnera naissance au rameau des Farges (Martine), une seconde union à celui des Hospital, ascendance de Dominique (Baptistou) et de Corinne (Coujou).



Linteau portant encore la marque de l'union avec un Hospital au XVIIe siècle. Vue G

LES HERITIERS, LES GENDRES, LES EVENEMENTS : LA MEMOIRE DU VILLAGE.

La transmission de la propriété par les femmes est prédominante au cours de ces quatre siècles, sauf dans le clan Salviat où il faut attendre 1840: le droit d'aînesse bénéficie alors à une fille.
Bien que Jehan de Giry, profitant d'une pratique de l'époque, ait pris soin d'imposer son patronyme aux enfants d'un de ses gendres (Jean Chaudemaison), son nom disparaîtra du village en deux générations. Dans la branche « Neges Léonard-Nespoux Thévène », les gendres n'apparaîtront dans



La maison Coujou, dont la date de construction 1660, apparaît sur le linteau de la porte, maison en pierre taillée, exceptionnelle en campagne au XVIIe siècle, figure à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Vue H

la maison « Coujou» qu'en 1741 tandis que dans celle d'Anthoyne Neges (*chez Gaye*) le premier gendre, Léger Besse, apparaît dès 1660. (arbre page 85)
L'étude, encore loin d'être complète met en évidence de fortes personnalités : Martin Gaye, par exemple, qui semblait habile à arrondir ses terres au détriment d'autres héritiers mais était également marchand de grain. Pierre Rondel habile maître menuisier pour le seigneur d'Ambrugeat et son fils Antoine, laboureur, marchand et cabaretier qui fit quelques séjours en prison pour des traites non honorées. Martial Marouby et son fils Jean Vau qui gagea un emprunt de 1696, irrégulièrement remboursé, sur le produit d'un pré, à savoir : du foin, matériau « *volatile* ». D'où une histoire de corne-cul qui ne fut réglée qu'après 1800 par le gendre d'une des familles concernées, lassé par les procédures.
Léger Borderie dit « le Grand » qui au début du XIXe siècle protégea la propriété,



remboursa de fortes dettes, plaida et sauva ses petits-fils d'un mauvais tirage de numéro pour l'enrôlement quitte à se rendre, sabots aux pieds, à Tulle ou Limoges.
Dans la plupart des familles la mort rôdait en permanence; c'était moins de la moitié des enfants qui faisaient souche quand ce n'étaient pas plusieurs adultes fauchés par les maladies. Ainsi, en 1772, chez « Buges » (Salviat), cinq membres de la famille disparurent en deux mois, le père des deux héritiers qui survivront n'avait que 21 ans lors de son décès. En 1846, la famille de l'un de ces survivants connaît le même sort : grand-père, père, gendre et petite-fille meurent en moins d'un an et le petit-fils survivant perdra deux épouses entre 1855 et 1861. L'arrière-petite-fille épousera à 16 ans Pierre Faux, lui et son fils surent faire prospérer non seulement la terre des Salviat mais purent doter l'une des filles d'une propriété entière.
Plus prés de nous, il est plus délicat d'évoquer des figures contemporaines marquantes mais l'auteur de ces lignes peut dire que dans chaque maison, il a trouvé auprès des anciens des leçons de vie qui l'ont aidé à tracer son chemin d'Homme, ce qui compte tout autant que les enseignements académiques.

UN PONT VERS LE FUTUR

Voila résumé dans un dé à coudre la monographie d'un village corrézien situé au flanc sud du plateau de Millevaches, avec l'espoir que cette présentation, volontairement lacunaire, montrera comment, par le jeu des alliances quelques familles du début du XVIIe siècle ont su se maintenir pendant plus de quatre cents ans sur leur site de vie d'origine, dans les maisons d'époque ou dans de nouvelles constructions bâties pendant les périodes fastes, en particulier au début du XXe siècle, époque ou le chemin de fer, le « fiacre » et la vente des vins apportèrent de l'argent frais au pays.

Cette étude servira peut être de travail préliminaire aux travaux d'un futur doctorant, émule d'Emmanuel Todd, mais son but premier est de faire œuvre de mémoire. Dans moins de cinquante ans la chaîne sera définitivement rompue : des « rurbains », des européens retraités, des turcs, présents déjà depuis plusieurs générations, redonneront vie à ce pays et occuperont ces maisons. L'histoire du village ne pourra plus leur être transmise par les anciens, c'est pour cette raison que j'ai tenu à en écrire le récit.

Michel Cousin
Lafont d'Ambrugeat en
la maison « Marouby » le 28/11/2012

PROPOSITION POUR LA FRATRIE NEGES 1565-1700

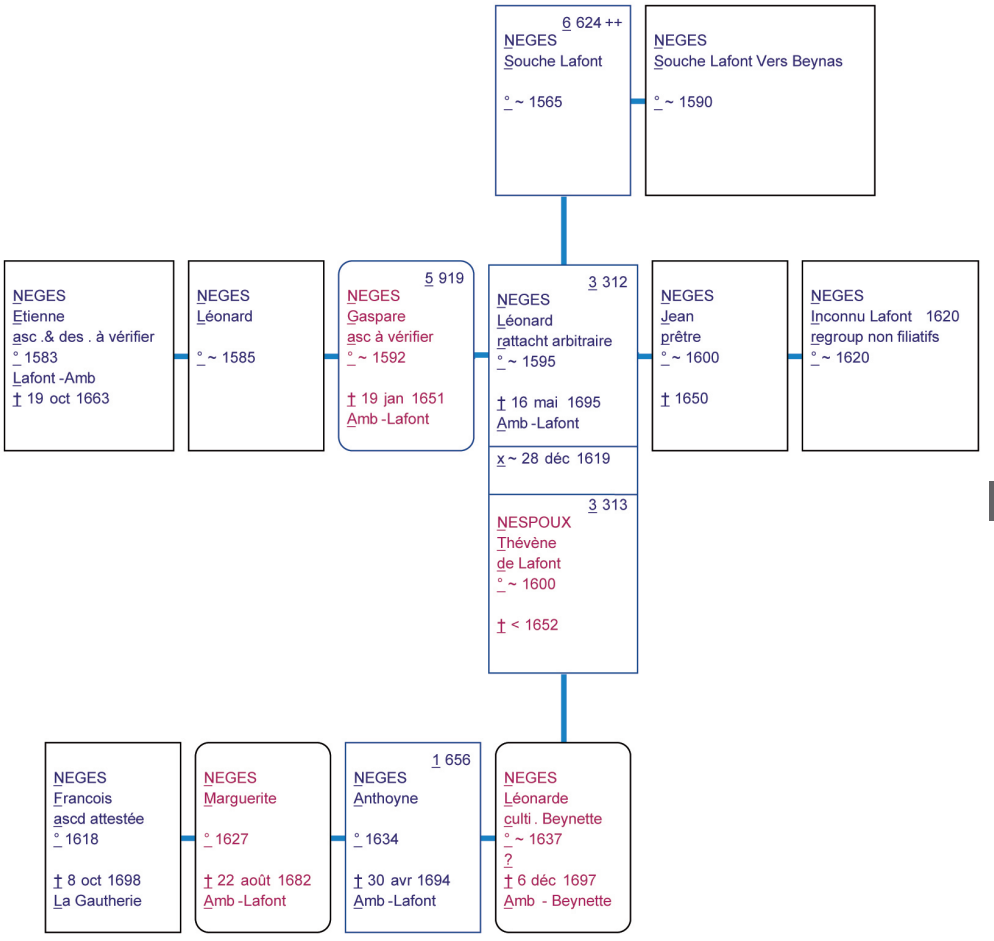

PROPOSITION POUR LA FRATRIE DE GIRY 1570-ENVIRON 1640

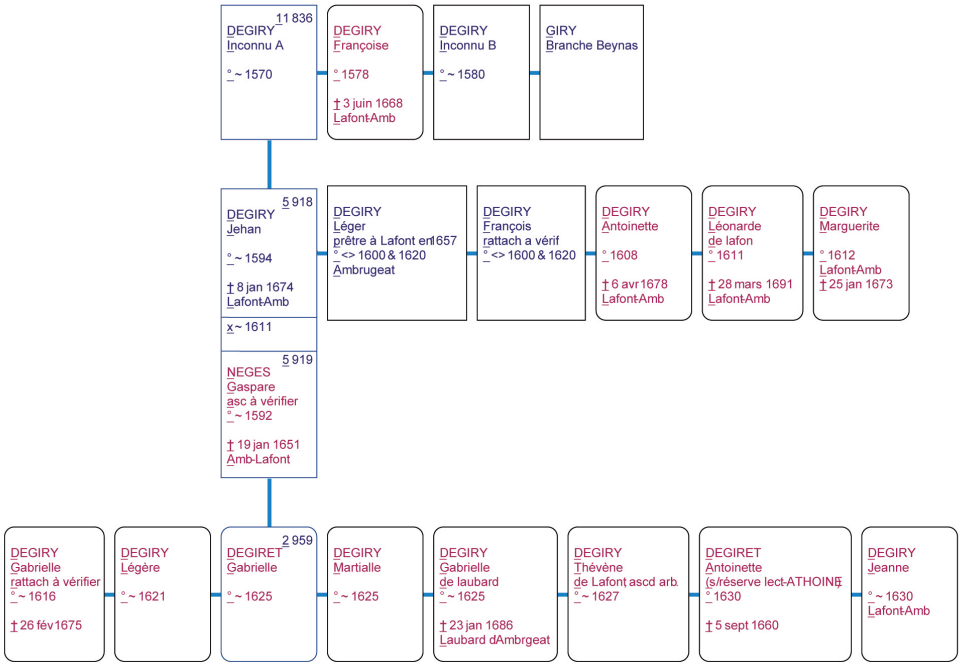

DESCENDANCE LEONARD NEGES ET THÉVÈNE NESPOUX VERS

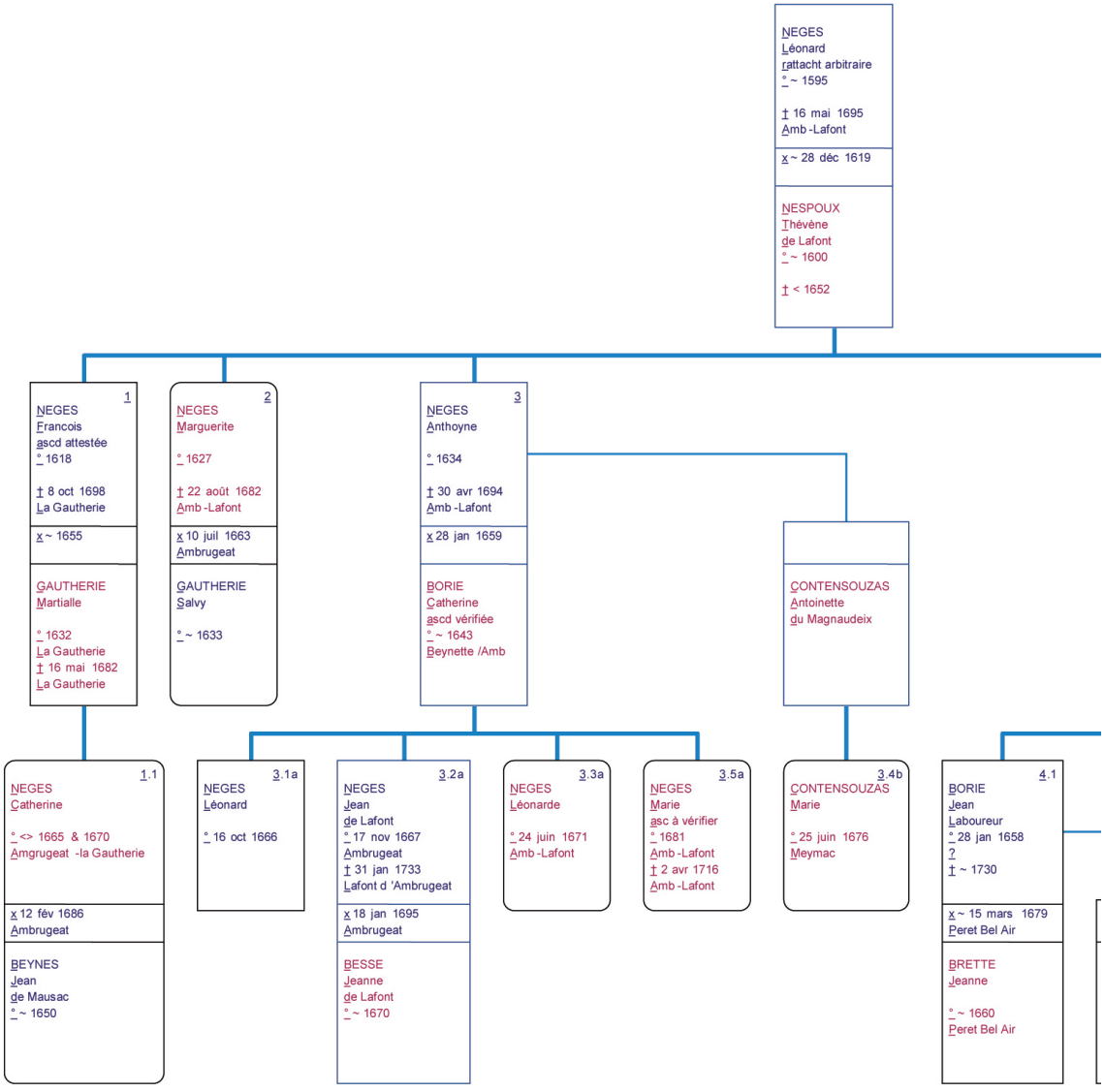

LIGNÉE «COUJOU» CHANCELLIER, RONDEL, SALVIAT/FAUX

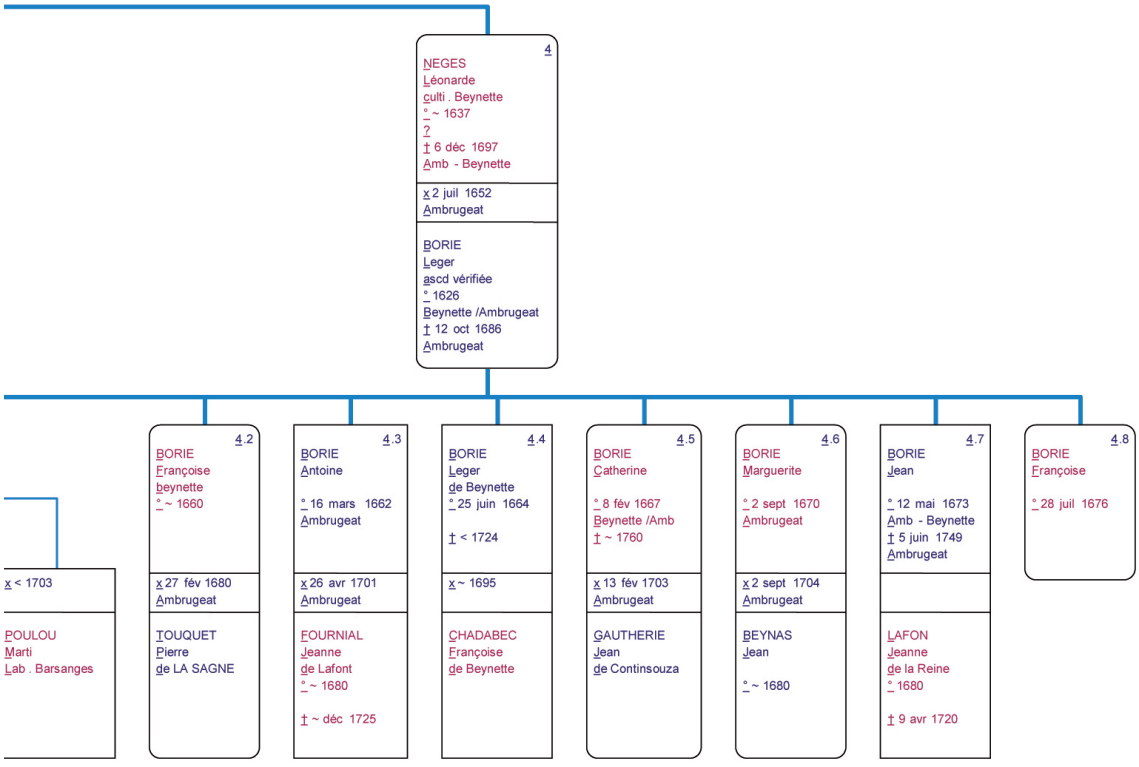

DESCENDANCE GABRIELLE DE GIRY - JEAN MASDEBEYNE

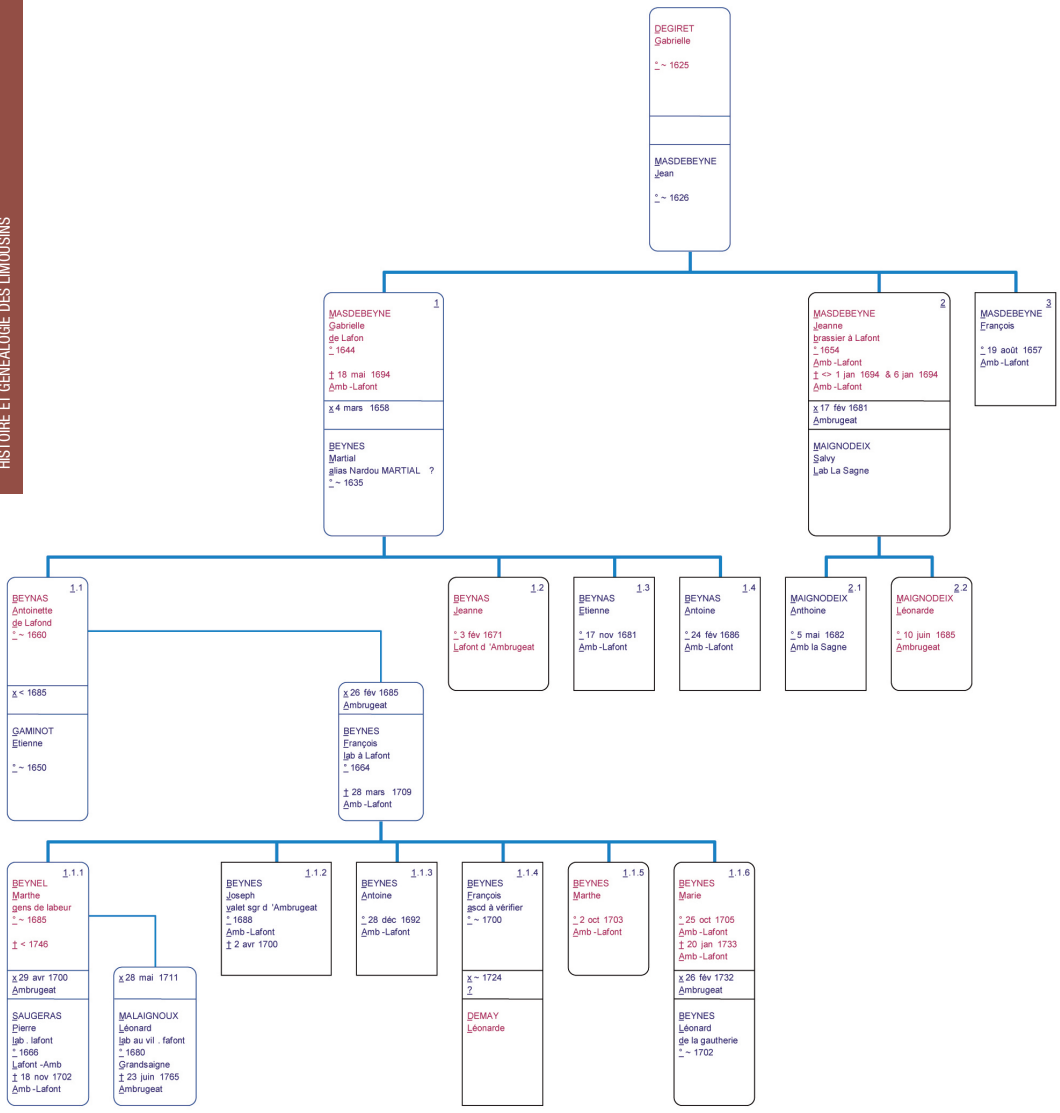

DESCENDANCE VERS LIGNÉE GAYE

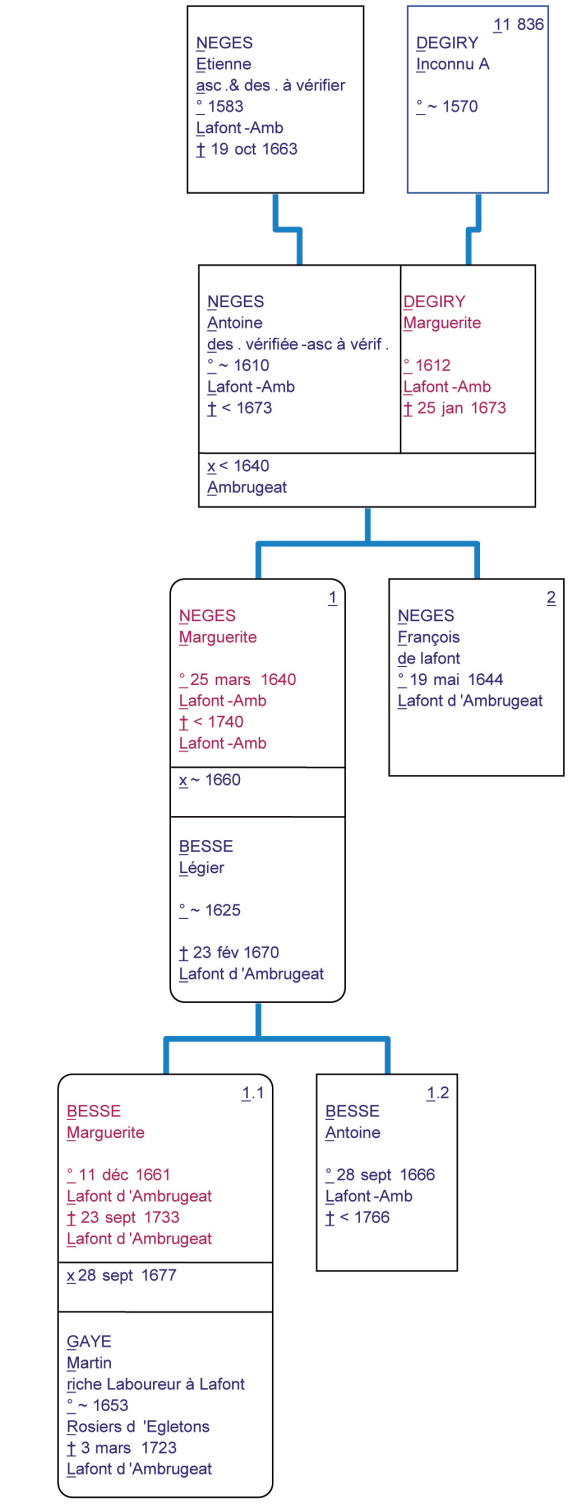

Jacques « Ernest » LARVOIRE (1859 -?)

120 ans de recherche en France et au Chili

Michel Larvoire

L'auteur: Michel Larvoire né en 1936
Ecole Saint Paul à Angoulême: latin, grec mais bac scientifique Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris (1960). Sous-lieutenant en Algérie comme ses camarades de promotion. Licence de sciences économiques (1963). Ingénieur à partir de 1962 puis dirigeant d'entreprises.
Spécialisé depuis 1983 dans le redressement des entreprises en difficulté.
A pris sa retraite à la vieille de ses 75 ans mais accueille toujours volontiers les jeunes, centraliens ou non, souhaitant son avis sur leurs projets.
Eléments de généalogie liés à cet article:
Fils de Jean Jacques, petit fils de François Albert le frère de Jacques Ernest.
Deux enfants et sept petits enfants dont l'ainée, Delphine, retrouva les «cousins du Chili».

Le sujet : Merci à ma cousine Monique Gallais et aux archives militaires.
Grâce à elle, j'ai les seules informations précises concernant Jacques Ernest : il mesurait 1 m 57, avait les cheveux noirs, les sourcils noirs, les yeux roux, le front découvert, le nez petit, la bouche moyenne, le menton rond, le visage ovale. Né le 29 avril 1859, il a fait son service militaire au 6 ème régiment d'infanterie. Il y est resté du 15 novembre 1880 au 8 octobre 1881. Il a fait des périodes militaires en 1886 et 1888. Il n'a pas répondu à la convocation de 1893 ni aux suivantes. De ce fait, il fut pendant un certain temps déclaré insoumis. Il s'est manifesté au consulat de Santiago-du-Chili le 27 février 1904. Il a été libéré du service armé le 1er novembre 1905.

UN COUP DE TÊTE QUI MÈNE LOIN.

En 1885 à Montendre, chef-lieu de canton de Charente inférieure, vivaient deux frères et une sœur Larvoire : Jacques Ernest 26 ans, Marie 23 ans et le jeune frère François Albert 17 ans, mon grand-père. Leur père Jacques, né en 1830, était encore très actif. Forgeron de profession, il dirigeait d'une main ferme la petite fonderie artisanale qui les faisait tous vivre. Ils travaillaient ensemble et habitaient côte à côte. Jacques Ernest était une forte personnalité, comme son père. Et ce qui devait arriver arriva : un jour sur un coup de tête il déclara qu'il partait, définitivement.

Marié, il avait un garçon de cinq ans, André. Il faut croire que ce n'est pas eux qu'il fuyait car il aurait, dit-on, proposé à sa femme de partir avec lui. Mais où ? Au Chili ! Et pourquoi le Chili ? La tradition orale est muette. Parce que, sans doute, c'était à l'autre bout du monde ? Montendre n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de la Gironde où passent les paquebots quittant Bordeaux: peut-être avait-il rêvé en les voyant ? Cette pauvre jeune femme qui n'était jamais sortie de sa bourgade refusa.
Ils déménagèrent d'abord quelques dizaines de kilomètres plus loin. Mais Jacques Ernest ruminait son projet et probablement sa rancœur.
Finalement, il partit seul vers 1889/1891…

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013
CERCLE GENEALOGIQUE HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

et ses descendants n'eurent jamais de ses nouvelles.
La fonderie continua grâce au professionnalisme et à l'énergie du père, toujours à un niveau artisanal. François Albert de retour du service militaire vint épauler son père, remplaçant en quelque sorte son frère aîné. Marie joua un certain temps le rôle de secrétaire comptable puis épousa en 1894 un vigneron produisant du Pomerol.

J'ai connu André, le garçon de cinq ans : il est mort en 1954 à Montendre. Mais j'ai surtout connu ses enfants et notamment l'aîné Pierre Larvoire (1912-2004) qui fit une brillante carrière de cadre technique à Air France. Il se passionna pour ce grand-père mystérieux. Il avait deux rêves: faire la connaissance de ses cousins germains chiliens, car il était persuadé que son grand-père avait refondé une famille là-bas, et savoir enfin ce qu'il était devenu, comment il avait vécu, où et quand il était mort.

UNE ENQUÊTE QUI DÉMARRE LENTEMENT

Pierre dirigea les services de maintenance d'Air France dans tous les coins du monde mais jamais à Santiago-du-Chili. Vint le temps du repos. Au début des années 1990 c'est-à-dire un siècle après le départ de son grand-père, il entra en contact avec un directeur local d'Air France ayant pris sa retraite sur place, qui voulut bien faire pour lui des recherches généalogiques. Et très rapidement il trouva un premier acte qu'il envoya fièrement à Pierre comme la preuve que son grand-père était effectivement arrivé au Chili et qu'il y avait fondé une famille: il s'agissait de l'acte de naissance le 19 septembre 1912 à Santiago d'Emilio Luis Larvoire-Gallegos[60].
La nouvelle se répandit dans la famille: nous avons probablement des cousins au Chili ! Et c'est ainsi que moi aussi je commençais à m'intéresser à Jacques Ernest, frère de mon grand-père, je le rappelle. Mais il fallut vite déchanter : quelques mois plus tard notre fidèle généalogiste de Santiago nous avoua qu'il n'avait retrouvé aucun autre document. C'est dit-il « *comme si le père et le fils s'étaient évaporés du Chili* ».

Pierre vieillissait. Il voulut en août 2004 réunir les descendants de Jacques Ernest, Marie, et François Albert mon grand-père. La réunion eut lieu dans la région d'Arcachon et ce fut mémorable car certains participants ne se connaissaient pratiquement pas. Pierre était vraiment le lien entre nous. J'avais été le chercher chez lui à Toulouse. Les cousins de Libourne, descendants de Marie et aussi producteurs de Pomerol ce qui n'est pas inintéressant, proposèrent de l'héberger la nuit suivante et de le reconduire à Toulouse. Le lendemain, je reçus un coup de fil m'annonçant qu'ils avaient fouillé la boîte à photos de la grand-mère Marie décédée en 1954 et y avaient trouvé la photo d'une communiante que personne ne reconnaissait, au dos de laquelle était



Mercédès Larvoire lors de sa communion en 1917 à Santiago du Chili.

écrit en espagnol : « *A mon petit papa bien-aimé, en témoignage de ma grande affection, Ta fille qui ne t'oublie pas. Mercedes Larvoire. Santiago, 8 mars 1917* ».

60 Au Chili, les enfants portent le nom du père suivi du nom de la mère. Les femmes gardent leur nom de jeune fille après leur mariage.

Nous apprenions ainsi que :
- Jacques Ernest avait eu un premier enfant (au Chili) vers 1905-1907,
- Il n'était pas près d'elle en 1917
- Jacques Ernest et sa sœur Marie avaient été en correspondance.
Et d'ailleurs une deuxième photo surgit : celle d'un homme de 30/40 ans au dos de laquelle on vit, en français cette fois:
« *A ma sœur Marie Larvoire. Santiago le 20 mai 1892. J. Larvoire* ».
C'était Jacques Ernest.

Pierre mourut trois mois plus tard, n'ayant réalisé aucun de ses deux rêves mais sachant que nous avions deux chances, prénommées Mercedes et Emilio Luis, d'avoir des cousins au Chili.
Il n'avait pas d'enfants et j'étais, paraît-il, le seul de ses cousins à s'intéresser à ses rêves. Aussi à 90 ans passés, m'avait-il donné un jour le dossier de ses correspondances avec son interlocuteur de Santiago et aussi ses notes et réflexions sur ce mystère familial. J'avoue avoir laissé dormir ce dossier jusqu'au jour où l'aînée de mes petites-filles, Delphine, m'annonça que, dans le cadre des études de son école de commerce, elle partait faire un périple de six mois en Amérique du Sud. Santiago était une des étapes principales. Mon oreille se dressa. C'est ainsi qu'elle arriva à Santiago avec les informations ci-dessus.

L'ATOUT INTERNET

Ce dossier n'était pas le but de son voyage mais elle le traita avec curiosité et l'espoir chevillé au corps de se trouver des cousins sur place. Et elle avait un atout que les générations précédentes n'avaient pas : Internet ! Après avoir vérifié aux archives de Santiago qu'on ne retrouvait effectivement rien d'autre que l'acte de naissance d'Emilio Luis, elle continua devant l'écran de son ordinateur. Elle me tenait au courant plusieurs fois par semaine et ce fut longtemps négatif, jusqu'au jour où je reçus cette phrase triomphale : « *Non seulement je les ai trouvés mais je déjeune demain chez eux. Ils s'appellent Arecco-Larvoire*[61] ».
Et c'est là que les événements se précipitent et deviennent de plus en plus invraisemblables.
Je vous demande seulement de me croire.

Le lendemain, Gabriela Arecco-Larvoire, grand-mère très active de la famille, vint chercher Delphine pour lui éviter les transports de Santiago. Lorsqu'elle la vit, elle s'exclama: « *Ah ! Tu es le portrait de ma belle-mère quand elle était jeune* ». Elle parlait de Mercedes qui avait eu un fils Esteban dont elle était veuve.
En l'emmenant à son domicile, elle lui expliqua qu'il s'agissait d'un déjeuner en petit comité, car son plus jeune fils était en voyage de noces à Paris. Bien entendu Delphine demanda si elle connaissait l'hôtel où ils étaient descendus. Oui, elle savait le nom de l'hôtel… que je reçus presqu'aussitôt sur mon ordinateur. Habitant en région parisienne, je téléphonais immédiatement. Monsieur et Madame Arecco-Larvoire n'étaient pas encore rentrés. Je dictais donc le mot suivant :
« *Vous êtes invités à dîner demain soir chez vos cousins Larvoire. Téléphonez au ...* »
Et c'est ainsi que Gonzalo et Joanne dînèrent à la maison le 15 octobre 2010.

Après 120 ans de silence, ma petite fille déjeunait en famille à Santiago le jour J et Gonzalo dînait chez nous à Paris le jour J+1.
La soirée fut assez extraordinaire, chacun expliquant à l'autre comment s'était passé le XXe siècle. Par chance, il avait sur lui une clé USB avec des photos de famille, bien qu'il n'ait pas su en partant du Chili qu'il avait un cousin en France et encore moins qu'il le rencontrerait. Beaucoup de choses ont été précisées sur le champ grâce à une liaison Internet avec le reste de la famille à Santiago. Le frère aîné Angelo s'arrangea pour venir à Paris le 7 novembre 2010. Nous, nous sommes allés au Chili

61 Car Mercedes avait épousé M. Arecco. Ce qui veut dire que pour trouver Larvoire il fallait chercher à la lettre A. Et ça, avant Internet, c'était un problème.



La famille Larvoire recomposée à Santiago du Chili après 120 ans de séparation.

en octobre 2011. La photo ci-contre a été faite là-bas à la fin d'un dîner mémorable où nous avons évoqué la mémoire de Pierre Larvoire (1912-2004) et de Esteban (1940-2008) le fils de Mercedes, ces deux cousins germains qui avaient tant de choses à se dire, mais ne se sont jamais connus!
Nous, nous avions réalisé le premier rêve de Pierre : connaître les cousins du Chili.

Mais Jacques Ernest me direz-vous, le deuxième rêve de Pierre, comment a-t-il vécu et où est-il mort ?
Cela reste un grand mystère qui s'est révélé dès notre première rencontre. Quand j'ai demandé à Gonzalo: « *Mais au fait, quand est-il mort ?* », il m'a répondu : « *Mais je pensais que vous alliez me le dire !* »
Car voici ce que, maintenant, on peut reconstituer :
Jacques Ernest est bien allé au Chili vers 1890. A coup sûr entre 1889 et 1892.
D'un second mariage (le premier au Chili) il a eu, en 1906, une fille, Mercedes.
Il aurait fait une tentative de retour en France avec la mère et l'enfant : c'est du moins ce que croient les descendants chiliens actuels. La mère serait morte sur le bateau ou à l'arrivée. Jacques Ernest est retourné à Santiago avec Mercedes.
D'un troisième mariage, il a eu un fils Emilio Luis en 1912.

Avec cette troisième femme et son fils, il a quitté le Chili à l'époque de la guerre de 14. Sa fille Mercedes, laissée au Chili aux soins d'une nourrice, lui envoya la photo que nous avons retrouvée chez la descendante de Marie. Où était-il à ce moment-là ?
Mercedes, décédée au Chili en 1975, n'a paraît-il jamais eu de nouvelles ni de son père ni de son demi-frère qui semblent donc s'être bel et bien « *évaporés* » du Chili.
C'est pourquoi ses descendants pensaient tout naturellement qu'il était reparti en France et y était mort.
Nous qui n'avions jamais eu de nouvelles de lui, pensions tout aussi naturellement qu'il avait fini sa vie au Chili.

Il reste donc un mystère Jacques Ernest à éclaircir, et pour un généalogiste c'est un bonheur :
Où a-t-il passé la fin de sa vie ? Où est-il mort ? Qu'est devenu Emilio Luis ? A-t-il des descendants ?
Si ce récit vous a intéressé, nous serions très heureux de vous voir partager notre plaisir en cherchant vous aussi les réponses à ces questions !
Nous, nous cherchons depuis cinq générations…

Michel Larvoire

Histoire du cheval Pie et de son maître Monsieur de Verdilhac

Jean-Claude Frölich

L'auteur : Jean-Claude Frölich, né en 1943, retraité de l'aéronautique, marié à une Saint-Juniaude consacre une partie des ses séjours en Limousin à retracer l'histoire de personnages locaux plus ou moins connus.
Il participe à la recherche et à la rédaction d'articles pour le «*Chercheur d'or*» , petit bulletin trimestriel d'une association de Saint-Junien.
Il a eu l'occasion de rencontrer un descendant d'un officier de l'Empire, Louis Joseph de Verdilhac, qui avait fait élever une stèle dans le parc de sa propriété à la mémoire de son cheval appelé Pie, comme le cheval du grand Turenne.

Résumé: Il n'est pas banal de faire enterrer son cheval dans sa propriété. C'est pourtant ce qu'a fait Louis Joseph de Verdilhac dans sa propriété du Loubier à Saint-Victurnien en 1826.
Une si belle amitié entre un cheval et son maître mérite d'être contée. Laissons donc ce cheval né au cœur de la Russie raconter leur aventure commune à travers l'Europe et plus particulièrement leur aventure espagnole.

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats ; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte » (Buffon).
Cet ami de l'homme vit depuis plus de 5 000 ans les mêmes calamités que son maître : les guerres où l'un et l'autre tombent souvent mortellement blessés. Ils sont nombreux ces nobles animaux à avoir payé de leur vie les grandes fresques guerrières, où s'illustre l'homme et où expire anonymement le cheval.

Quelques chevaux sont cependant passés à la postérité, notamment sous ce règne de Napoléon 1er, qui en a chevauchés beaucoup au cours de ses campagnes, et dont les troupes en furent aussi grandes consommatrices lors de charges héroïques. De 1805 à 1815, on estime à environ 200 000 le nombre de chevaux qui restèrent couchés sur les champs de bataille, dont plus de 50 000 lors de la campagne de Russie.

Ceux de Napoléon avaient pour nom « *Magenta* », « *Marengo* », dont le squelette est exposé au musée national de l'armée à l'académie royale de Sandhurst en Grande Bretagne, « *Vizir* » le plus connu d'entre eux qui est empaillé et exposé aux Invalides, et bien d'autres chevaux encore.
C'est donc durant cette période que nous vous proposons cet article, évoquant une histoire d'amour entre un cheval d'officier et son maître.

Le cheval dont nous allons évoquer la vie, qui a survécu à de nombreuses batailles, et auquel son maître a rendu un bel hommage s'appelait Pie. Nous lui laissons le soin de conter lui-même son histoire et ses souvenirs.

MÉMOIRES DE PIE, CHEVAL D'OFFICIER

Je suis né aux alentours des années 1802-1804 dans la Russie orientale entre l'Oural et la Volga, région de vastes steppes au nord du Kazakhstan, au milieu d'un peuple de cavaliers d'origine Tatare, les Bachkirs. Je suis issu d'une ancienne race de ces chevaux sibériens croisés avec des chevaux arabes importés en Russie sous le règne d'Ivan le Terrible, race habituée au climat rude et désertique, ce qui a fait notre renommée. De petite taille, nous sommes très résistants. On prête à ma race de l'intelligence et une mémoire remarquable ainsi qu'une grande affection pour l'homme. Et c'est vrai que je me suis toujours senti très proche de mon maître.



Illustration datée de 1814 représentant des cavaliers Bachkirs

Nota : pour la description d'un camp Baskir en 1807, voir les Mémoires du général Thiébault (pages 95 à 100)

Très tôt, j'ai été dressé pour être cheval de selle ; ce dressage a duré environ 3 ans. Comment depuis mes hauts plateaux de l'est, suis-je arrivé dans les plaines de cette Poméranie aux frontières fluctuantes et incertaines, disputée entre Polonais, Prussiens, Russes et même Suédois ? Mes premiers maîtres ont servi de force d'appoint aux troupes russes, mais que pouvaient-ils faire avec leur armement rudimentaire face à la cavalerie des Français et aux cuirassiers. Mon futur maître ne sera pas tendre avec eux, il les appellera des Barbares : « *J'appelle les Russes des Barbares parce que plusieurs corps de leur armée sont des Kalmouks qui n'ont d'autres armes que l'arc et la flèche, et qui comme les sauvages, combattent presque nus ; on les voyait mêlés avec les Cosaques, qui sont d'autres sauvages, et se battent avec la lance* ».

C'est donc en 1808 que je fais la connaissance de mon nouveau maître, un gentilhomme nommé Louis Joseph de Verdilhac. Il était alors en garnison en Allemagne après avoir participé à la campagne de Pologne et à la dernière bataille de Friedland le 14 juin 1807 qui a fait se réconcilier (provisoirement) le grand Empereur Napoléon 1er et Alexandre 1er le Tsar de toutes les Russies.
Néanmoins, toutes ces batailles depuis des années avaient coûté très cher à mes congénères. Et la France avait besoin de nouveaux chevaux ; comme cela se faisait habituellement dans les territoires occupés, l'intendance française réquisitionna près de 5 000 chevaux en 8 mois en Prusse pour pallier les insuffisances du marché français. Alors, d'échanges en ventes, de prises de guerre en réquisitions, perdu entre tous ces peuples non barbares, je me suis finalement retrouvé dans la remonte française.
C'est ainsi que je fus attribué à ce jeune officier du 27ème régiment de ligne de la Grande Armée, au moment où l'on parle de nouvelles campagnes à venir. Affecté comme aide de camp d'un général, il avait maintenant besoin d'une monture.

L'AVENTURE ESPAGNOLE DE MONSIEUR DE VERDILHAC ET DE SON CHEVAL PIE 1808-1814



Ce nouveau maître m'a appelé Pie. Je pensais au début que c'était à cause de mon pelage, mais j'appris par la suite qu'un autre cheval s'était appelé ainsi par le passé. Il s'agissait du cheval d'un certain Turenne, maréchal de Louis XIV. Et à propos de ce cheval, appelé « la Pie » car son pelage était noir et blanc comme une pie, il court une belle histoire. Cela se passait au cours de la guerre de Hollande le 27 juillet 1675, à Salzbach dans le Grand Duché de Bade. Un boulet de canon emporte son maître, le maréchal, tué sur le coup. Après sa mort, les généraux sont atterrés et ne savent que faire. Indécis ils tiennent un conseil qui n'en finit pas. Alors les soldats, las d'attendre s'écrient : « *Eh bien ! Qu'on laisse aller la Pie, qui nous a si souvent conduit à la victoire !* ». C'est donc à ce cheval que je dois l'honneur d'être appelé ainsi.

Pour revenir à mon jeune officier, il n'est pas spécialement riche, et n'est guère aidé par son tuteur. Il se plaint souvent du manque d'argent. Cependant, il vient de sortir de l'anonymat et a été choisi par le général Villate, placé sous les ordres du maréchal Victor pour être son aide de camp dans une nouvelle campagne.
Nous allons alors quitter la Prusse, et traverser toute l'Allemagne pour revenir en France. C'est un voyage calme qui nous permet mutuellement de nous apprécier. Cela me donnera aussi le temps de faire une courte connaissance avec la terre limousine verte et vallonnée, qui n'a rien à voir avec mon pays natal. Mais cette tranquillité sera de courte durée, car c'est maintenant vers l'Espagne que nous nous dirigeons.

Le 21 octobre 1808, nous sommes à Bayonne, et de là, nous nous engageons en Biscaye, pays rocheux et tourmenté. Les choses sérieuses vont commencer. Déjà à Durango, un premier engagement a lieu. Sur la route de Burgos, on nous a mis en

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013

CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

tête du premier corps d'armée face à des Espagnols regroupés, équipés de canons et placés sur des hauteurs autour d'Espinoza. Pour la première fois, je vais voir et ressentir ce qu'est la mitraille. Mon maître va être blessé à la cuisse le 10 novembre et ne pourra pas tenir en selle pendant quelques temps. C'est sur une mule prêtée par son général qu'il m'accompagnera ! C'est donc à ses côtés que je continuerai le chemin jusqu'à ce qu'il soit capable de remonter en selle. Mais en revanche, grâce à cette bataille, mon maître sera promu au grade de lieutenant.

Chaque soir à la halte, je verrai Louis Joseph écrire soit des rapports, soit des lettres à sa famille. Il tiendra des carnets de route presqu'au jour le jour.
Mais avant de s'atteler à ces tâches, il prendra bien soin de moi au bivouac. Il vérifiera que chaque soir j'ai suffisamment à boire, une bonne ration de fourrage agrémentée si possible de grains d'avoine, et que je sois bien nettoyé, étrillé convenablement et recouvert d'une bonne couverture. Souvent, c'est lui qui me bouchonne en me parlant à l'oreille des résultats de la bataille. Au cours des longues marches, il m'associe à ses pensées en me décrivant les paysages parcourus.

Après cette victoire d'Espinoza, nous continuons notre route vers le sud. Nous traversons l'Ebre puis le Douro avant d'atteindre Burgos où nous retrouvons le grand Empereur qui va nous mener vers des victoires. Depuis Burgos, nous traversons des terres arides, pauvres et incultes qui me rappellent ma terre natale. Mais cette promenade n'est pas de tout repos, car avant d'arriver à Madrid se dressent les monts de la Guadarrama avec de grands défilés propices aux attaques et le col de Somosierra à franchir. Comme toujours avec mon maître, je me retrouve aux premières loges, à l'assaut de la montagne pour débusquer « *ces coquins d'Espagnols qui croient gagner le Paradis en égorgeant des Français* ». C'est encore une victoire de Napoléon, et le 2 décembre, nous arrivons aux portes de Madrid.

Ce n'est cependant pas fini, car il y a dans Madrid au moins 40 000 insurgés et nous ne sommes que 8 000 assaillants. Après que toute l'artillerie ait pilonné le « *Retiro* », position dominante de la ville, nous voilà encore mon maître et moi, partis disperser et poursuivre les Espagnols. Mais au final, après l'armistice, nous pouvons bivouaquer dans les cours du vieux palais. Les victoires avec le grand Empereur vont continuer tout le mois, ce sera Tolède le 13 décembre, puis Aranjuez le 29.

1809. Napoléon va maintenant nous laisser nous débrouiller en Espagne, il s'en retourne faire la guerre aux Autrichiens. C'est d'abord vers l'est que nous partons remporter la victoire d'Uclès sur le général Cuesta. Après cette victoire, mon maître m'a emmené jusqu'au-delà de Cuenca voir les matériels abandonnés par les Espagnols pendant leur fuite.
Demi-tour, c'est maintenant vers l'ouest que nous allons guerroyer. Nous allons suivre le cours du Tage, finalement agréable promenade, puis bifurquer vers l'Estramadure. Là encore, nous remporterons une importante victoire à Medellin le 26 mars. Après cette victoire, mon maître s'offre un peu de repos en faisant du tourisme. Je l'emporte visiter Mérida, une ville antique bâtie par l'empereur Auguste. Ce n'est plus au milieu de la mitraille que je cours, mais je mène mon maître d'un pas tranquille au milieu de vieilles pierres.
De retour sur Tolède, magnifique et fascinante ville sur les bords du Tage, nous y serions volontiers restés. Mais il semble que le temps des victoires soit passé, Anglais et Espagnols se regroupent et le maréchal Victor va enclencher la bataille de Talaveyra de la Reyna. Trois jours de combats 27, 28 et 29 juillet qui ne sont que des échecs répétés. Je sens mon maître très attristé et déçu. Heureusement la

victoire d'Ocana remportée par le maréchal Soult redonne un peu de mordant à nos troupes. On nous envoie alors plein sud conquérir l'Andalousie. Nous n'avons pas rencontré de grandes difficultés, c'était une marche habituelle pour un cheval d'officier. Comme l'écrit mon maître : « *l'ennemi fuyait devant nous à deux ou trois jours de distance, et notre avance à travers les montagnes de la Sierra Morena n'a été qu'une marche par étapes* ».
Nous avons traversé des torrents à gué, grimpé des pentes couvertes de lauriers-roses et de grenadiers, traversé le « majestueux » Guadalquivir, en somme une promenade assez paisible.

1810. En janvier, nous atteignons Cordoue où nous bivouaquons dans les bois avant d'entrer dans la ville. Nous y sommes acclamés ainsi que le roi Joseph, le frère de l'Empereur qui arrive deux jours après nous. Puis après la « *fiesta* », nous repartons pour Séville que nous atteignons le 31 janvier. Après un simulacre de résistance, les autorités se livrent à des démonstrations de sympathie. Pendant ce temps, les restes de l'armée espagnole se réfugient dans Cadix. Les troupes anglaises à Gibraltar, les Espagnols à Cadix, et nos troupes tout autour ; en dehors de quelques combats sporadiques, le blocus de Cadix dura 2 ans. J'ai apprécié le « *farniente* » de ces deux années. Mon maître est passé capitaine, nous avons ensemble, poussé une petite expédition près de Gibraltar afin d'espionner cette ville. Nous en avons profité pour observer le détroit et la côte africaine. Mais si ce blocus était reposant pour nous, il n'en était pas de même dans le reste de la péninsule ibérique pour les autres troupes françaises.

En août 1812, nous devons lever le blocus, remonter vers le nord et former l'arrière garde des armées qui se replient. Me voilà devenu cheval-balai ! Mais après Séville qui cette fois s'insurge, la route du Guadalquivir est coupée et nous obliquons vers l'est. C'est une retraite qui va se faire en bon ordre. Suivis, observés, parfois mitraillés dans les défilés, nous arrivons à Grenade. Il n'était pas question de quitter cette ville sans visiter l'Alhambra. Villatte, l'Etat-major et leurs montures sont de la visite. Là, mon maître, écrivain et féru de culture décrira dans ses petits carnets cette splendeur. Pendant que nous flânions, mes congénères de l'armée de l'empereur se faisaient massacrer dans la boucherie de La Moskowa. Le 9 septembre nous remontons alors vers le nord ; Guadix, Huescar, la traversée de la Manche, de la nouvelle Castille, jusqu'à Ocana puis vers Talaveyra, où nous arrivons le 3 décembre et y restons quatre mois. Quelle chance lorsque je pense à tous mes semblables qui sont restés dans les plaines glaciales de Russie !

1813. Fin mars, la retraite reprend vers le nord ouest, vers Salamanque par la Sierra de Grados. Mais avant d'arriver à Salamanque, il faut encore profiter de cette expédition espagnole pour parachever le tourisme. Une visite de l'Escurial s'impose. Après Salamanque, tout se précipite, comme dans le reste de l'Empire. Je retrouve la mitraille à Vittoria le 21 juin, cuisante défaite. Ensuite, ce seront en permanence les combats d'arrière garde, la Bidassoa, les rives de la Nivelle les 10 et 11 novembre 1813, puis le passage de la Nive.

1814. Comme dans l'est du pays, c'est maintenant la défense du territoire face à l'ennemi, qui préoccupe les Français. Pendant que Napoléon se bat avec brio dans l'est et en Champagne contre les Russes et les Prussiens, c'est face aux Anglais commandés par Wellington et leurs alliés Portugais et Espagnols que nous luttons pied à pied. Le 27 février, notre division Villatte défend Orthez et son pont, puis Toulouse le 10 avril 1814. Le 15, un courrier informe le maréchal Soult, Villatte et mon maître, que l'Empereur a abdiqué le 4 avril. Le 18, un armistice met fin aux combats.

Il ne nous reste plus, mon maître et moi qu'à regagner le Limousin et sa propriété du Loubier à Saint-Victurnien en Haute-Vienne.



Au fond du parc du Loubier à Saint-Victurnien, la stèle édifié à la mémoire de Pie, cheval d'officier, monté par Louis Joseph de Verdilhac.

Avec Louis Joseph, après être revenus du fin fond de la Poméranie, nous avons passé six années de guerres ensemble, au milieu des embuscades, de la mitraille, de la pluie, de la poussière, du soleil brûlant et parcouru l'Espagne du nord au sud, de l'est à l'ouest, nous pouvions enfin savourer un repos bien mérité.

Après toutes ces aventures, ce ne furent plus, dès lors que des promenades dans le voisinage de Saint-Victurnien. J'eus encore l'occasion de servir avec fierté mon maître, lorsqu'il épousa à Rochechouart, Françoise Julie Périgord de Beaulieu.

Puis mon maître me laissa alors gambader en liberté sur ses terres aux alentours de la propriété et ne me monta plus que pour de courts trajets vers Limoges.

Au matin du 23 mars 1826, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, je vins m'endormir pour toujours sous sa fenêtre de travail. Mon bon maître, l'officier affectueux, quelque peu écrivain et poète me fit enterrer dans cette propriété du Loubier et m'y fit élever une stèle sur laquelle il fit graver quelques strophes en vers racontant mon histoire



«Pour le Pie cheval sauvage de la Russie, mort au Loubier le 23 mars 1826, qui a fait toutes les campagnes depuis 1808 toujours sous le chevalier de Verdilhac, chef d'escadron d'état major, ci-gît des coursiers le modèle qui de mars bravant les fureurs, par son courage et par son zèle, fit de son maître le bonheur au champ d'honneur. Dans la bataille portant son maître valeureux on le vit, bravant la mitraille revenir sanglant et poudreux. De cette Pie que vante tant l'histoire, issu sans doute, il eut les qualités plus heureux qu'elle au sein de la victoire. Il vit toujours ses efforts couronnés, il prit naissance au pays des basquiers, pendant vingt ans, il parcourit le monde. En Limousin, hélas, il vint mourir et ce laurier indique ici sa tombe»

La stèle au fond du parc et son inscription. Stèle comportant les armoiries de la maison de Verdilhac « *d'azur au chevron de gueules accompagné de trois colombes d'azur* »

Selon M. Guidou, propriétaire du Loubier, à la fin du XXe siècle encore, des admirateurs de Napoléon venaient parfois en uniforme d'Empire faire des reconstitutions et bivouaquer dans le parc auprès de cette stèle

QUI ÉTAIT LOUIS JOSEPH DE VERDILHAC ?

Après le récit de son cheval qui conte leur aventure en Espagne, il serait temps de connaître enfin Monsieur Louis Joseph de Verdilhac.

La famille de Verdilhac est une famille implantée de longue date en Limousin ; on trouve trace dès le XVIe siècle d'un Gabriel de Verdilhac sénéchal de Mortemart, seigneur de Château Moulin à Nouic. C'est cinq générations plus tard, en 1722, que Martial de Verdilhac et son épouse Marie Romanet achètent les terres du Loubier à Thérèse Ardent et Joseph Romanet (acte de vente du 2/8/1722).

C'est dans cette gentilhommière familiale du Loubier à Saint-Victurnien (Haute-Vienne) que naît le 5 septembre 1787 Louis Joseph. Il est le seul fils de Simon de Verdilhac, avocat au parlement et juge sénéchal de la baronnie de Saint-Victurnien, alors âgé de 63 ans, veuf de Marie de Verdilhac qui ne lui avait pas donné d'enfant, et de Catherine Souchon de Jouve, 33 ans, épousée le 11 juillet 1786, elle-même veuve de M. de Larivière, lieutenant du roi de l'Ile Saint-Vincent aux Antilles dont elle avait eu trois enfants.

Le 27 novembre 1791, Simon meurt et les affaires entre Mme de Verdilhac et le premier tuteur de l'enfant sont des plus tendues, à tel point que celle-ci meurt au cours d'une tumultueuse querelle le 7 juillet 1797. Louis Joseph a dix ans. Son parrain et nouveau tuteur, M. de Larivière, confie l'orphelin à des parents éloignés et l'enfant se retrouve en diverses pensions à Limoges, Angoulême et Souillac.
A 18 ans, il veut devenir officier, et entre à l'école militaire de Fontainebleau.
En 1806, il en sort sous-lieutenant et est affecté au 27ème régiment d'infanterie légère.
En 1807, il sert en Pologne et participe aux batailles d'Eylau puis de Friedland dans la 3ème division du 1er corps commandé par le général Villatte. C'est à l'issue de cette campagne, alors en garnison à Berlin, qu'il va ramener son cheval né en Russie.

En octobre 1808, le général Villatte le choisit comme aide de camp dans l'armée que Napoléon rassemble pour la campagne d'Espagne. Toute l'histoire de cette campagne sera connue grâce aux lettres que M. de Verdilhac envoie à son tuteur et à son demi-frère, ainsi qu'à ses

carnets de route qu'il tient fidèlement à jour. Les lettres qu'il envoie à son tuteur sont surtout pour se plaindre du manque d'argent, tout au moins jusqu'à sa majorité. Ses carnets de campagne, outre le récit des batailles, comportent aussi les descriptions des paysages, des villages traversés mais les façons de vivre, les cultures, ou l'accueil des populations. De 1808 à 1814, la division Villatte sous les ordres du maréchal Victor, puis de Soult, va donc parcourir l'Espagne de long en large et de combats en bivouacs.

RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF D'ETAT-MAJOR EN 1830

Les membres et le Secrétaire du Comité Consultatif d'Etat-Major sont nommés chaque année par le roi, sur la proposition du Ministre de la Guerre, qui peut en outre, leur adjoindre le nombre d'Officiers supérieurs du Corps Royal d'Etat-Major qu'il juge nécessaire pour l'examen des affaires sur lequel le comité est constitué. Ce Comité est chargé de s'occuper de tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'instruction théorique et pratique des Officiers du Corps Royal d'Etat-Major ; de déterminer les travaux annuels que doivent exécuter ces Officiers ; d'examiner ces travaux, et de les classer par ordre de mérite ; de donner son avis sur tous les objectifs relatifs au service d'Etat-Major qui lui seraient désignés par le ministre.

Après la première abdication de Napoléon Louis Joseph décide de se marier. Le 1er février 1815, il épouse Françoise Guilhemine Julie Périgord de Beaulieu. Deux enfants vont naître de ce mariage :
- Cécile Charlotte Eglantine née en 1816 à Metz et décédée au Loubier le 12 septembre 1868
- Marie Antoine Ernest né à Rochechouart le 7 octobre 1822 et décédé au Loubier le 20 novembre 1891.

Bien que nommé officier de la Légion d'honneur en mars 1815, après avoir été fait chevalier pendant la campagne d'Espagne, il ne reprendra pas les armes et ne participera pas à la campagne de Belgique. Il restera désormais au Loubier s'occupant de ses terres et embellissant sa gentilhommière. Il y créera un jardin romantique que l'on peut encore admirer aujourd'hui.

Louis Joseph reprendra du service en 1819 comme chef de bataillon au corps royal de l'état-major de Limoges. Déjà chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre de Frédéric de Bade, il sera fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 25 avril 1821.

Il est aussi récipiendaire de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. Nous ignorons actuellement à quelle date Louis Joseph a reçu cette décoration. Selon toute vraisemblance, Louis Joseph, alors à l'Etat Major de la première division du camp de cavalerie, compte tenu de sa connaissance de l'Espagne, de toutes les descriptions faites des chemins et des routes, participa à l'expédition d'Espagne de 1823 qui rétablit Ferdinand VII sur son trône. C'est très certainement à cette occasion, qui vit la prise du fort du Trocadéro et de Cadix, qu'il obtint cette distinction.

En 1830, on retrouve Louis Joseph en tant que membre du Comité Consultatif d'Etat-Major du Corps Royal (encadré çi-contre). Louis Joseph sera admis à la retraite en 1835.
Il meurt au Loubier le 18 avril 1836 à l'âge de 48 ans. Son épouse lui survivra jusqu'au 17 octobre 1877. Ils reposent tous les deux dans le vieux cimetière de Saint-Victurnien.

Jean-Claude Frölich

DIX GÉNÉRATIONS DE VERDILHAC (DE MARTIAL À LOUIS JOSEPH)

Martial de Verdilhac(né avant 1500). Sieur des Paulmes. Avocat
x ?

Gabriel de Verdilhac (o env. 1515, + 1549). Sieur de Chateaumoulin. Ecuyer Sénéchal de Mortemart et Saint-Victurnien.
x Thomasse Gallicher

Guy de Verdilhac (o env. 1545). Sieur de Chateaumoulin, de Bonnat, des Villards. Sénéchal de la baronnie de Mortemart
x env. 1570 Madeleine Michelon

Guy de Verdilhac (o env. 1580). Sieur des Villards et de Chateaumoulin. Sénéchal
x Marthe Charpentier

François de Verdilhac (+ 1655). Sieur de Chateaumoulin et de Maraffy
x Marguerite Bardet

Robert de Verdilhac (+ 1681). Sieur de Maraffy. Sénéchal, officier de chevau-léger
x Isabeau de Salignac (1635-1711)

Simon de Verdilhac (1662-1722). Sieur de Maraffy, de Bonnat, de Razé
et Oradour-sur-Glane. Garde de l'hôtel du roi.
x 1714 à Saint-Victurnien Marie Romanet (1697-1780)

Joseph Simon de Verdilhac (1723-1791). Avocat au Parlement, sénéchal
x 1786 à Limoges Catherine Souchon de Jouve (+ 1797)

Louis Joseph de Verdilhac (1787-1836). Officier
x 1815 à Rochechouart Françoise Perigord de Beaulieu (1793-1877)

Références et sources

L'Abeille de Saint-Junien
N° 106 du 23 mars 1991

Louis Joseph de Verdilhac et ses huit années de guerres napoléoniennes (1806-1814)
Henri Carré
Extrait du Bulletin de la société des Antiquaires de l'Ouest. 1928 AD de la Haute-Vienne

Collection historique des ordres de chevalerie civils et militaires
A-M. Perot.
Paris. 1820

Musée de la Légion d'honneur de Paris

Mémoires du général Baron Thiébault. Tome IV. 1806-1813
Plon, Nourrit et Cie .1893-1895.

Tableaux par corps et par bataille des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)
A Martinien
Archives historiques de la guerre.
Paris. Henri Charles Lavauzelle.

La Grande Armée
Georges Blond
Robert Laffont. 1979
Correspondance avec Mr Guidou
(arrière-arrière-petit fils de Louis Joseph)
Tourisme espagnol organisé par sa majesté l'Empereur Napoléon 1er. Sur les traces de Monsieur de Verdilhac en images
J-C Frölich

Geneanet

Référence électronique

Jean-François Brun « *Le cheval dans la Grande Armée* », Revue historique des armées , 249 I 2007 , [En ligne], mis en ligne le 15 juillet 2008. URL : http://rha.revues.org/index533.html

Remerciement tout particulier à Monsieur Guidou, propriétaire du Loubier pour son accueil.

Lieutenant François Jean Sagnot as de l'aviation fils de paysan corrézien

Marcel Parinaud

L'auteur: Marcel Parinaud a entrepris de dresser un tableau généalogique et sociologique de Meymac, petite cité corrézienne aux portes du Plateau de Millevaches.
Plusieurs de ses livres ont déjà largement ébauché le sujet : l'Ancien Régime avec La vie de Meymac de 1600 à 1800 ; la période moderne avec Meymac au fil du siècle ; la guerre de 14-18 avec Les Poilus de Meymac (chronique de la cité pendant la guerre et récit de celle-ci à travers le destin de ses soldats).
Deux sujets spécifiques ont été abordés avec Marius Vazeilles (biographie du forestier, archéologue et homme politique qui transforma physiquement et intellectuellement le Plateau) et Meymac-près-Bordeaux (histoire des "marchands de vins" qui depuis 150 ans, font le négoce des vins de Bordeaux dans le Nord et en Belgique et dont certains ont acheté des grands crus du Médoc, Saint-Émilion et Pomerol).
Un tome 2 de cette histoire doit paraître prochainement.
L'auteur travaille actuellement sur le dernier volet de l'histoire, Meymac au XIXe siècle.

Résumé: Jean Sagnot (1891-1920). De Meymac à Barcelone, l'itinéraire improbable d'un fils de métayer devenu ouvrier à la ville et dont la Grande Guerre va bouleverser la vie.
Sa passion pour l'aéronautique qui fascine alors tant de jeunes hommes, va faire de lui plus qu'un pilote, un héros de l'aviation de bombardement.
Et puis ce fut Latécoère, l'aéropostale et le destin brisé …

Le 8 avril 1890, François Queuille, adjoint au maire de la commune de Neuvic, marie son administrée, Marie Marcouyoux, cultivatrice du village de Maureix, avec Géral Sagnot, cultivateur au village de Continsouzas dans la commune de Meymac.
Le 30 octobre 1891, Arthur Delmas, maire de Meymac, enregistre la naissance de François Jean Sagnot. La déclaration est faite, le père étant absent, par Marie Grange, veuve Salvazet, sage-femme qui a fait l'accouchement la veille à 10 heures du soir.

LE FANTASSIN

Avant son incorporation, il était employé dans une fabrique d'aéroplane non identifiée. On peut déceler là un goût pour l'aéronautique qui explique sans doute sa demande de devenir pilote dans l'armée.
À son incorporation,il est célibataire et ses parents sont sans doute décédés depuis longtemps car l'identité de la personne à prévenir en cas d'accident est son tuteur, Jean Gratadour cultivateur à Meymac.
Il s'agit sans doute de son oncle paternel, Jean Gratadour, qui a épousé en 1884 à Combressol Antoinette Sagnot, la sœur de son père.
De la classe 1911, il a été recruté à Tulle sous le numéro de matricule 629. C'est un



Le lieutenant François Jean Sagnot fils de métayer corrézien.

homme plutôt petit, entre 1 m 55 et 1 m 60 (selon les différentes fiches d'état des services), aux yeux bleus verts dans un visage rond au front fuyant moyen et au nez grand rectiligne ; ses cheveux sont châtain. Il est incorporé le premier octobre 1912 comme 2e classe au 126e Régiment d'Infanterie où il arrive le 9 octobre. Le 27 avril 1913, il est nommé caporal.

Le futur héros montra quelques indisciplines dont certaines traduisent son caractère entier. Sa première incartade est révélatrice. Au sergent-major chargé de « *faire une théorie* » à ses hommes, il fit la réflexion : « *J'en ai assez de rester là, j'ai autre chose à faire.* » La punition de 4 jours de consigne fut transformée par le capitaine de la Compagnie en 8 jours de salle de police. Quelques autres punitions concernent la malpropreté de la chambrée, un paquetage mal fait et le fait d'avoir toléré que ses hommes, il est alors caporal, s'amusent «*en revenant des fournitures de literie* » (bataille de polochons ?) Sa dernière sanction, le 11 juin 1914, fit suite à une nouvelle réflexion sur la distribution de viande dont il estimait que la troupe

ne touchait pas les quantités nécessaires au profit des sous-officiers. Cela lui valut sa peine la plus importante, deux jours de prison.
Avec la guerre, moins de discipline rigoureuse et formelle donc plus de punitions pour lui.
Le 24 août 1914, il est blessé par des éclats d'obus dans la jambe gauche à Les-Deux-Villes dans les Ardennes.
Peut-être à la suite de sa blessure, il va se porter volontaire pour l'aviation arguant sans doute de son métier dans le civil de mécanicien dans la fabrication d'aéroplanes.

L'AVIATEUR

En exécution de la dépêche ministérielle N° 4445/12 en date du 29 novembre 1914, il passe le 16 décembre au 1e Groupe d'Aviation et arrive à son détachement le 18. Le 22 avril 1915, il part pour l'école de Chartres, nouvellement créée, pour y devenir pilote.
Jacques Mortane , fondateur et rédacteur de «*l'Histoire illustrée de la guerre aérienne*», donne des informations sur la création des écoles d'aviation : «L'agression allemande surprit en août 1914 l'aviation française en pleine période d'organisation... Cette situation, déjà critique, fut encore aggravée par la dissolution des écoles qui fut décidée au mois d'août, en prévision d'une guerre de courte durée. C'est seulement au mois de septembre que l'école d'Avord fut ouverte à nouveau et celle de Pau en décembre 1914. La guerre se prolongeant, la création de nouvelles écoles fut décidée : Chartres, en janvier 1915 ; Étampes, en février ; Le Crotoy et Buc en mars ; Ambérieu, en août ; Châteauroux et Tours, en octobre ; enfin en mai 1917, Istres et Dijon. Pour donner à ces écoles des directives communes si nécessaires à une époque où les règles du pilotage des avions étaient encore mal connues, pour avoir le haut commandement sur un effectif atteignant presque celui d'un corps d'armée, une Inspection générale des Écoles fut créée en 1915, dont la direction fut bientôt confiée à un aviateur de temps de paix : le commandant Girod, promu depuis colonel. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir, avec des moyens souvent insuffisants, réussi à former près de 17 000 pilotes pendant la guerre. Ce résultat magnifique a pu être obtenu non seulement grâce à la connaissance approfondie qu'a le colonel Girod des choses de l'air, mais encore des hommes. Grâce à sa parfaite urbanité et à son grand esprit de conciliation, on peut dire que le colonel Girod a su tirer le maximum de rendement de militaires issus des armes les plus diverses et jouissant, pour la plupart, d'une situation de fortune bien propre à accroître leur esprit d'indépendance»
Sa formation se fit sur avion Farman en moins de deux mois. Le 7 juin 1915, il obtient son brevet de pilote (N° 1062).

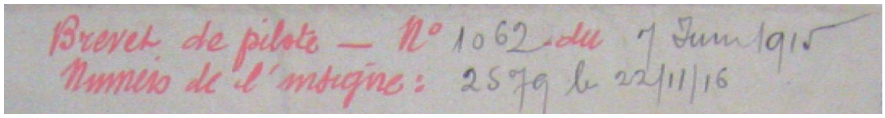

Brevet de pilote de François Sagnot du 7 juin 1915. Il a alors 23 ans.

Il rejoint le dépôt de Dijon le 14 juin. Il est ensuite dirigé sur le RGA (régiment du génie de l'air) le 9 juillet où il est porté comme pilote breveté le 9 juillet.
Le 29 juillet 1915, il part au GB 3 (Groupe de Bombardement) comme pilote militaire breveté.
Affecté à l'escadrille V 109, il prend rapidement les grades de sergent le 21 octobre 1915 puis d'adjudant le 16 août 1916. Il pilota tour à tour le Voisin de bombardement et le Nieuport de chasse (grands biplans types 14, 15 et 19)
Il est cité à l'ordre du Groupement de Bombardement 3 le 9 juin 1916 :
«*A exécuté 8 bombardements dont 2 de nuit. Au cours d'une reconnaissance des*

D'ONTE SES ? n°7, printemps-été 2013
CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN


BUREAU DE RECRUTEMENT D Cuffy

NOM : Sagniot

Prénoms : François

Surnoms : Jean

ÉTAT CIVIL

Né le 30 octobre 1891

à Meymac canton

d'un dépt de la Corrèze

résidant à Paris canton

d dépt de la Seine

Profession d Employé de fabrique d'engrais

Fils de Gérald

et de Marguerite Marie

domiciliés à Meymac canton

dit dépt de la Corrèze

Marié le

à

alors domiciliée à

département d

Autorisation d

SIGNALEMENT

Cheveux : Bruns

Yeux : Gris

Front : Moyen

Nez : Grand

Visage : Ovale

Taille 1 mètre 55 cent.

Taille relative : 18

Marques particulières :

Jeune soldat appelé devant la classe de 1911

de la subdivision d Cuffy n° dans le canton de Meymac

(1)

Ou : Engagé

dépt d

de 19 de la subdivision

dans le canton

Partie de la

du recrutement

cantonal :

Cahors le 26 Juin 1911

Le Maire

ARRIVÉ AU CORPS DESIGNÉ

le 13

Au 3me GROUPE D'AVIATION

Le Lieutenant

lignes exécutée le 31 mai avec beaucoup d'audace a reçu plusieurs balles de mitrailleuses dans son avion ».

Il passe par organisation au 2eme groupe d'aviation le 1er janvier 1917. Cité à l'ordre du Corps d'Armée le 17 mai 1917 :

« *Pilote plein d'allant et de sang froid. A effectué 35 bombardements de jour et de nuit à toutes les altitudes, de nombreux barrages et vols de chasse au cours desquels il a obtenu d'excellents résultats dont l'explosion d'un dépôt de munitions et d'un violent incendie en gare de Laon dans la nuit du 30 avril 1917.* »

Nouvelle citation le 30 août 1917 à l'ordre de l'Armée :

« *Blessé dans l'Infanterie et venu volontairement dans l'aviation où il ne cesse de faire preuve des plus belles qualités militaires. Pendant les nuits 4, 5, 9 et 10 août 1917 a bombardé les objectifs à très basses altitudes, obtenant des résultats remarquables. Est rentré avec son avion gravement endommagé.* »

Le 2 mars 1918 il est à nouveau cité à l'ordre de l'Armée :

«*Officier pilote d'une conscience et d'une bravoure exemplaires. A effectué 80 bombardements de nuit malgré des circonstances atmosphériques souvent défavorables, allant jusqu'à trois fois sur le même objectif au cours de la même nuit. A bombardé avec succès à faible altitude un important dépôt de munitions dans la nuit du 5 au 6 novembre 1917.* »

Le 19 octobre 1917, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire puis à titre définitif le premier juillet 1918 (Journal Officiel du 22 août 1918). Sur l'état de proposition pour le grade de sous-lieutenant à titre définitif, le chef de corps du Groupe de Bombardement 8 répondit à un questionnaire qui en dit un peu plus sur ses capacités.

Il est de constitution très robuste, très vigoureux et très résistant. Il a une instruction primaire solide et son instruction militaire très bonne. D'une très bonne éducation et tenue, sa conduite est excellente. Son chef le juge apte au commandement et donne l'appréciation d'ensemble : « *excellent officier, pilote de valeur* ».

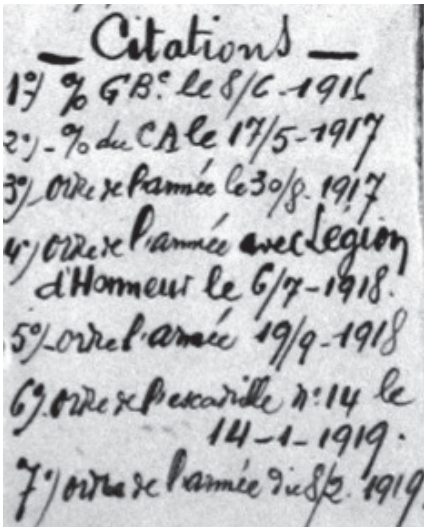
— Citations —

1°) GBe le 8/C 1916

2°) du CAe le 17/5-1917

3°) Ordre de l'armée le 30/8-1917

4°) Ordre de l'armée avec Légion d'Honneur le 6/7-1918.

5°) Ordre l'armée 19/9-1918

6°) Ordre de l'escadrille n°14 le 14-1-1919.

7°) Ordre de l'armée du 8/2-1919

Citations décernées à françois Sagnot

Son chef d'escadrille a ajouté pour son dossier :« *Officier de grande valeur. Pilote remarquable de courage et d'endurance, entraîne toute l'escadrille par son magnifique exemple. Possède de belles qualités de commandement. Mérite de passer à TD* (titre définitif) ».

Son comportement et ses qualités lui valurent de finir chef de l'escadrille V 109. C'est le chef du Groupe de Bombardement 8, le Commandant Laurens, qui, en juin 1918, l'a proposé pour le commandement

d'une escadrille de bombardement de nuit. Le 26 juillet 1918, il est nommé commandant de l'escadrille 109.

Ce même Laurens constatera en décembre 1918 qu'à ce poste, Jean Sagnot « *a dirigé son unité avec une exceptionnelle maîtrise au cours des dernières opérations, obtenant de son personnel et de son matériel le rendement maximum. Qualités de commandement remarquable. Administrateur compétent et consciencieux*».
Il est nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier le 6 juillet 1918 : « *Officier pilote d'élite, s'est particulièrement distingué le 23 mars 1918 en exécutant une reconnaissance de nuit exigeant un parcours de 200 Kms à l'intérieur des lignes ennemies et plus récemment en détruisant 3 hangars d'un important champ d'aviation.* »

Cette nomination comportait l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme.
Une nouvelle citation à l'ordre de l'Armée lui est octroyée le 12 octobre 1918 (J.O. du 8 mars 1919 : « *Officier pilote remarquable par sa valeur et son courage. Entraîna son escadrille par sa fougue et son allant. Exécute toutes les missions à faible altitude et accomplit souvent 3 expéditions au cours de la même nuit. A effectué au moins 23 bombardements* ».

Les appréciations de son chef de corps pour l'année 1918 sont les suivantes.
1er semestre 1918 : « *Donne la plus entière satisfaction à tous égards. Esprit militaire accompli. Très belle tenue. Exemple de ténacité et de bravoure dans l'accomplissement de son devoir. D'une conscience à toute épreuve* ».
2e semestre 1918 : « *Officier de haute valeur. D'une conscience à toute épreuve et d'une volonté tenace. Compte 126 bombardements de nuit effectués avec une audace et une abnégation remarquables. Très belles qualités de commandement. Seconde son chef d'escadrille avec le plus grand zèle. Éducation et conduite exemplaires. Donne à tous égards la plus grande satisfaction* ».
Comme pilote, il aura participé aux offensives de Charleroi en 1914, d'Artois en 1915, de Verdun et de la Somme. Dans cette dernière attaque, le 26 septembre 1916, son avion fait une chute à Abbeville au cours d'une mission de bombardement. Il participa ensuite aux campagnes de l'Aisne et des Flandres en 1917 et, en 1918, de la Somme, de Champagne, de l'Aisne et de la retraite allemande entre Somme et Aisne. À partir de 1916 il ne fera plus que du bombardement de nuit.
Il effectua ainsi 171 missions, essentiellement de bombardement avec quelques reconnaissances aériennes, soit près de 240 heures de vols en service.
Enfin, le 26 mars 1919, il est nommé Lieutenant à titre définitif (J.O. du 8 mai 1919).
C'est sans doute après l'armistice du 11 novembre 1918 qu'il faut situer l'incident qui lui vaudra 30 jours d'arrêt de rigueur sur ordre du Général commandant la place de Paris pour le motif qu'il « *n'a pas salué ostensiblement le capitaine de ronde et a eu une attitude absolument incorrecte à son égard. À l'observation discrète qui lui en était faite, n'a salué son supérieur que sur l'invitation formelle de celui-ci* ».
Cette forte tête n'avait-il pas manifesté par là son mépris des « planqués » de l'arrière, lui qui avait si souvent risqué sa vie ? On a du mal à penser que ce mépris manifesté à un supérieur n'est pas été justifié, au moins à ses yeux ; lui, dont le chef d'escadrille dans un dernier rapport vantait sa «*maturité d'esprit et sa sûreté de jugement remarquable*» et louait le «*tact et l'autorité*» de son commandement.
Le 13 janvier 1919, un peu plus d'un mois avant sa démobilisation, il aura une dernière citation, cette fois à l'ordre de l'escadre: «*Brillant pilote officier d'une bravoure et d'une énergie légendaire. Incomparable entraîneur d'hommes. A obtenu de l'escadrille qui lui est confié le rendement maximum au cours des récentes opérations; toujours en tête de son unité, doublant à différentes reprises*

ses opérations de nuit et obtenant d'excellents résultats par la précision de son tir. (Chevalier de la Légion d'Honneur, 6 citations, 2 blessures, 192 bombardements)»
On peut sans doute voir dans cette citation un hommage donné par l'ensemble de l'escadre à un de ses meilleurs soldats.
Le journal officiel du 8 mai 1919 indique qu'il a été nommé Lieutenant à titre définitif le 26 mars de la même année.
Il est démobilisé le 22 février 1919 et mis en congé illimité sans solde le 22 août. Il se retire à Paris où il habite dans un premier temps au 50 de la rue Truffaut. Il va résider ensuite à l'hôtel de l'Europe, 98 boulevard Magenta, du 4 avril 1919 au 6 décembre 1920, date sans doute de son départ pour la région de Toulouse.

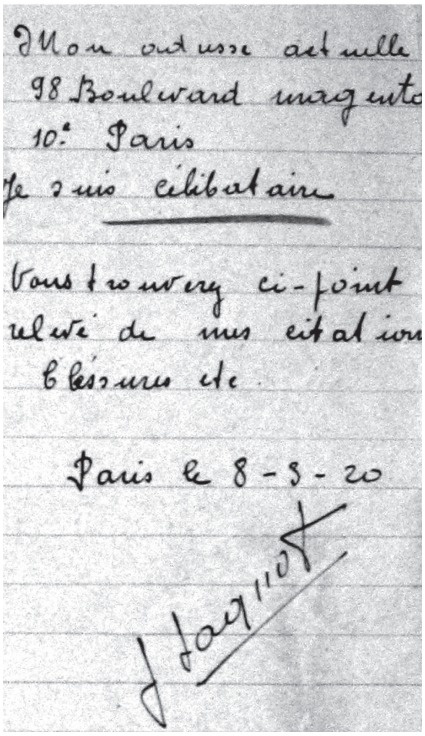
Mon adresse actuelle
98 Boulevard magenta
10e Paris
Je suis célibataire
Vous trouverez ci-joint
relevé de mes citations
& blessures etc
Paris le 8-3-20

À une demande de renseignement de l'Armée, il envoya la réponse autographe ci-dessus:
Son exceptionnel parcours militaire lui valut d'autres distinctions comme la Croix de Guerre italienne.

Il reçut également, le 7 novembre 1918, la médaille d'or de l'Aéro-club de France, leur plus haute récompense réservée «*aux militaires de la Cinquième Armée qui se sont particulièrement distingués dans les diverses missions assurées par nos soldats de l'air* ».
Le 22 mars 1917, il reçut une récompense de la « *Commission du Million offert aux Aviateurs* ». Dès août 1914, André et Édouard Michelin offrirent une somme de un million « *pour honorer, à la fin de la guerre, les services rendus au Pays, par l'héroïsme et l'habileté de nos aviateurs militaires* ». La guerre s'éternisant, les donateurs décidèrent de reconnaître sans plus tarder les mérites et chargèrent une commission « *d'assurer la répartition de ce don patriotique* ». Pour mieux saisir le geste des frères Michelin, il faut savoir que « *dès 1912, ils avaient attiré l'attention des autorités sur la nécessité de doter le pays d'une aviation moderne. En août 1914, dès le début du 1er conflit mondial, Michelin propose au Gouvernement français de construire gratuitement, dans ses ateliers de Clermont-Ferrand, 100 appareils équipés de moteurs fournis par l'état. Ces avions devraient avoir une autonomie de 400 kms et emporter une charge totale de 800 kg à 2000 mètres d'altitude. Louis Bréguet, constructeur d'avions, réalise l'étude et son projet est accepté* ».

L'ESCADRILLE V 109

Les archives historiques de l'Armée à Vincennes ne possèdent malheureusement pas le journal de l'escadrille.
Son histoire a été relatée dans différents ouvrages[62]. L'escadrille 109 avait pour mission les bombardements de nuit
L'insigne de l'escadrille est un diable noir dessiné par l'observateur et adjudant Adolphe Soleau.
La VB 109 assure le service aérien Paris-Mulhouse à partir du 1er juillet 1919 depuis le Bourget

62 « Les escadrilles de l'aéronautique militaire française, symbolique et histoire, 1912-1920 »



L'escadrille VB 109 du 3eme groupe d'aviation.

C'est dans un article intitulé « *Oiseaux de nuit* » que Jacques Mortane[63], créateur et rédacteur de la revue « *La guerre aérienne illustrée* », trace l'historique de l'escadrille. L'escadrille a été créée début 1915 sans spécialisation particulière et fit donc de


OISEAUX DE NUIT

PAR JACQUES MORTANE

l'observation et des bombardements. Elle commença les vols de nuit à partir de mai 1916. Elle participa à la bataille de la Somme.

À partir de janvier 1917, l'avion Canton fut remplacé par le Voisin-Peugeot puis en octobre 1917 c'est le Voisin-Renault qui équipa l'escadrille.

À partir de mai la V 109 ne se consacra plus qu'aux expéditions de nuit. Surnommés les « diables noirs » (cf leur insigne), les pilotes devinrent bientôt légendaires.

Parmi les faits marquants de l'escadrille, on peut noter :

- En 1918, les bombardements des terrains d'aviation allemands de Montcornet d'où partaient les Gothas en mission sur Paris, mirent l'ennemi en fuite.
- Lors de l'avancée allemande sur Amiens en mai 1918, elle attaqua l'arrière-front ennemi.
- Dans la bataille d'août 1918 elle lança toute la nuit des expéditions de bombardements, mais fit également des mitraillages d'objectifs.
- L'escadrille eut trois citations:

1re citation en juin 1915 (commune avec les escadrilles 107 et 108) : « *Malgré les attaques des avions ennemis, malgré le feu d'une artillerie spéciale redoutable, (les escadrilles) sont intervenues sur le champ de bataille en liaison avec les autres armes. Ont opéré à plusieurs reprises sur les voies de communication et sur les réserves, causant un effet moral et matériel certain* »

63 « La guerre aérienne illustrée » N° 106 du jeudi 11 novembre 1918

2e citation le 3 décembre 1917 au cours de la bataille des Flandres : « *Escadrille d'élite, au cours de l'offensive des Flandres de 1917, et le plus souvent dans des conditions atmosphériques très difficiles, a réussi à lancer sur l'arrière-front ennemi plus de 40 tonnes de projectiles. Par ce bombardement systématique de nuit des points sensibles de l'adversaire, a exercé chez l'ennemi une action de désorganisation et a largement contribué au succès des opérations* »
3e citation suite à la bataille d'août 1918 : « *Sous l'énergique commandement de son chef, le capitaine Mesoniat, s'est brillamment distinguée au cours de deux récentes offensives, notamment les 8 et 13 août, où elle a lancé, tous effectifs au complet, plus de 25 tonnes de projectiles sur les importants centres de communications ennemis, faisant preuve, dans l'exécution de ces opérations, d'une haute conception du devoir et d'une bravoure exemplaire.* »

L'article consacré aux « *Oiseaux de nuit* » concerne aussi Jean Sagnot :
«*L'escadrille est maintenant commandée par le sous-lieutenant Sagnot. Il débuta à l'escadrille en juillet 1915 comme caporal. Il ne l'a pas quittée. Il la commande aujourd'hui. Énergique et courageux, entraîneur d'hommes remarquables, il compte près de 190 bombardements et une vingtaine de missions diverses. La légion d'honneur et 6 citations l'ont récompensé de ses multiples exploits. Grand chef et véritable héros du bombardement nocturne, il a su former à son image toute une pléiade de braves* ».

Dans la Revue « *L'aviation Française de bombardement* » par René Martel
À la page 302, on peut lire : « *Le chef de groupe (capitaine Laurens, chef du 8e Groupe de Bombardement – GB 8) est heureusement secondé par le lieutenant Sagnot, chef de l'escadrille V 109, qui, en trois ans de guerre, totalisera le chiffre record de 192 bombardements. Animateur plein de joie et d'entrain, le lieutenant Sagnot était aussi un exemple de conscience* ».



Les hangars Latécoère, compagnie aérienne de l'aéropostale, à Toulouse.

L'AEROPOSTALE

La guerre terminée, Jean Sagnot devient, comme Mermoz et beaucoup d'autres, pilote de lignes aériennes privées.
L'escadrille VB 109 assurant le service postal aérien entre Paris et Mulhouse à partir du premier juillet 1919 depuis le Bourget, il est vraisemblable qu'il participa à cette reconversion civile.
Par la suite, il entra au service de la Compagnie Latécoère en qualité de pilote le 29 novembre 1920.
Il devint un des pilotes des Lignes Aériennes Latécoère (qui deviendront CGEA, Compagnie Générale d'Entreprise Aéronautique, en 1921 puis l'Aérospatiale en décembre 1927).
Pierre Georges Latécoère construisit en 1917 à Toulouse un avion, le Salmson, commandé par le Ministère de l'Armement. Il en livra 800 jusqu'à l'armistice. Fin 1918, il élabora le projet de lignes commerciales pour transporter le courrier jusqu'en Amérique du Sud via l'Espagne,le Maroc, Dakar et Buenos Aires.

Après un premier voyage en Salmson jusqu'à Barcelone en décembre 1918, il établit en septembre 1919 une liaison régulière France-Maroc.



La Vie Aérienne 475

DEUX AS SE SONT TUÉS

JEAN SAGNOT ET JEAN BOUYER

JEAN SAGNOT

L'annonce de la mort de Jean Sagnot dans la *Vie aérienne*.

En octobre 1920, la ligne est ouverte au transport de passagers et Jean Sagnot en fut un des premiers pilotes et figure sur la liste des membres du personnel des lignes aériennes Latécoère et Aéropostale ayant trouvé la mort en service.

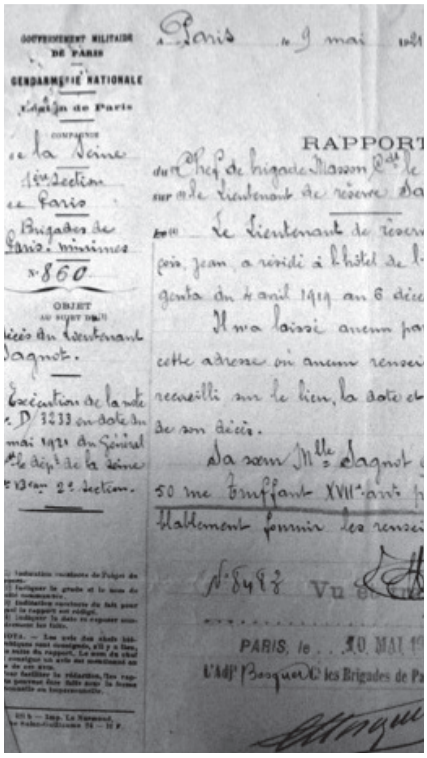

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

GENDARMERIE NATIONALE

Légion de Paris

COMPAGNIE de la Seine

11e Section de Paris

Brigade de Paris-Minimes

N° 860

OBJET AU SUJET DE

Décès du Lieutenant Sagnot.

Paris le 9 mai 1921

RAPPORT

Acte de décès de François Jean Sagnot, dressé à Paris, le 9 mai 1921

Sa participation à cette aventure de l'aéropostale fut malheureusement courte car le 27 décembre 1920, Il trouve la mort «*en exécutant son service journalier de pilote sur une ligne aérienne*», comme l'écrit la Vie Aérienne dans son article « *Deux As se sont tués* ».

C'est dans un Salmson qu'il trouva la mort. Le Lieutenant de Gendarmerie Murat de l'arrondissement de Toulouse répondit le 14 avril 1921 à une enquête demandée par le Ministère de la Guerre sur la disparition de son officier de réserve, Jean Sagnot :

« *Le lieutenant de réserve Sagnot Jean effectuait un vol sur la ligne aérienne Toulouse Casablanca, le 27 décembre de la même année (1920). À 9 heures, peu après son départ de Barcelone, cet officier a trouvé la mort tandis que son avion s'écrasait sur le sol.* »

Une autre enquête fut menée à Paris par le chef de la Brigade de Gendarmerie de Paris Minimes, un nommé Masson. En date du 9 mai 1929 celui-ci n'a pu recueillir que peu de renseignements sur la date et les circonstances de son décès.

Il renvoie à une sœur, Mlle Sagnot demeurant à Paris, 57 rue Truffaut dans le XVIIeme arrondissement, pour plus amples informations. Le chef de la Brigade de Gendarmerie du XVIIeme arrondissement, Lapeyre, contacté à son tour, envoya le 13 mai 1929 le témoignage de Marie Sagnot qui est femme de chambre :

« *Mon frère Sagnot François Jean, qui faisait partie d'une société de transports aériens espagnole est décédé le 27 décembre 1920 à Barcelone (Espagne) à la suite d'un accident d'aviation. Son acte de décès écrit en langue espagnole est entre les mains de Me Destrem, notaire, 5 quai Voltaire à Paris.*

Je n'ai en ma possession aucune pièce constatant son décès. »

Marcel Parinaud

Le dossier de Jean Sagnot est, aux Archives Historiques de l'Armée à Vincennes coté 5YE 137775

Jean-François Janoueix, de la Corrèze à Libourne, de père en fils depuis 1898!

LE LIMOUSIN M'A DONNE L'ENDURANCE, CE CARACTERE GRANITIQUE ET LE GOÛT DE REUSSIR



Jean-François Janoueix, au salon de l'agriculture de Paris sur le stand de la maison « *Joseph Janoueix* » en mars 2013. Photo JJM

« *Qu'ils sont grands les spectacles du vin, illuminés par le soleil intérieur! Qu'elle est vraie et brûlante cette seconde jeunesse que l'homme puise en lui !* ». Qui mieux qu'à Jean-François Janoueix s'applique ce propos de Charles Beaudelaire. Rarement un homme a su porter avec un tel plaisir, la force et la sagesse de ses 77 ans élaborées dans la connaissance et le commerce du vin.

Jean-François Janoueix est né à Libourne le 5 novembre 1935 de Joseph Janoueix né le 30 janvier 1904 à Soudeillles et de Marie-Antoinette Estrade née le 12 janvier 1913. Ils se sont mariés en 1934 à Meymac. L'un et l'autre fils et fille de négociant.
Jean-François, corrézien dans la profondeur de son être, est né dans l'année qui a suivi cette union. Marié

à Françoise Sertout, une limousine de La Souterraine qu'il a épousé le 6 juillet 1963.
Il n'y a qu'à le regarder pour comprendre combien est évidente son appartenance à la terre limousine. Il n'y a qu'à l'écouter pour ne point douter de son attachement à l'âme de ses ancêtres.
Cet homme a construit son parcours dans l'accomplissement de son héritage et dans le travail qui permet l'acceptation de sa destinée. Sans jamais se soumettre, il a bâti un empire qui porte pour toujours le nom de son propre père. Ce sont les établissements « *Joseph Janoueix* » qui président à sa propre réalité, comme s'il devait s'effacer derrière qui fut son géniteur alors qu'il voulut et fut capable d'en sublimer l'héritage.
Il donne l'impression d'avoir avancé dans la vie avec la détermination de ceux qui l'ont précédé. Propriétaire vigneron il est né, propriétaire vigneron il devait être, et le fut.
Jean-François Janoueix a su garder dans la Gironde qui fut son domaine, la marque de son origine limousine. C'est elle que nous avons voulu rechercher et comprendre dans la conversation qui a été la nôtre au Salon de l'agriculture de Paris en ce début mars 2013. Installé derrière le comptoir de son stand au milieu des professionnels aquitains, Jean-François Janoueix construit sa renommée et ses contacts.
Son carnet de commandes est comme l'ordonnancier du médecin qu'il a consulté le matin même. «*Tout va bien*» lui a dit le praticien, qu'à cela ne tienne, l'homme remplit à son tour les posologies qu'il prépare pour ses patients.
«*12 Châteaux Haut Sarpe, et douze Castelot St Emilion*», Jean-François Janoueix corrige en fonction de celui qu'il a face à lui « *6 bouteilles au lieu de 12* » mais la posologie sera mieux équilibrée avec « *six La Croix Pomerol et douze La Gasparde Côtes de Castillon* ». L'homme connaît ses vins et ses dizaines de milliers de clients comme si chacun était une intime relation.
Ce fut la force des négociants corréziens installés dans le Libournais depuis la fin du XIXe siècle ou le début du siècle suivant : ils ont cultivé le client comme un cèpe de vigne, avec sagesse et prudence. L'un et l'autre devait donner ce qu'il avait de meilleur. Le vin de l'un étant tout naturellement destiné au plaisir du palais de l'autre.
Le négociant étant au centre de cette trilogie sacrée.
Jean-François Janoueix est l'héritier de « *Meymac près Bordeaux* », car comme tous ceux qui l'ont précédé, il a su construire avec la pugnacité et la force de son caractère un domaine parmi les plus grands du bordelais.
Il suffit pourtant de l'écouter pour comprendre que Jean-François Janoueix « *sait d'où il vient* » et n'oublie pas que c'est la terre de Corréze, de Meymac, de Combressol ou de Soudeilles qui lui a donné la force d'être ce qu'il est devenu.

JJM

www.josephjanoueix.com

D'Onte ses, d'où êtes vous ?
Mon cœur est en Corrèze, je suis la première génération de girondin née à Libourne, mais mon père et mon grand-père étaient corréziens de la région de Combressol, Meymac et Soudeilles.
Nous avons toujours à Chaudemaison une propriété familiale proche d'Egletons.

Boussat de Bogeron, c'était déjà un tremplin qui était important. J'avais un cousin qui avait à Levallois un hôtel restaurant « Au pays limousin ». Tous les Corréziens qui allaient en Belgique s'y arrêtaient pour monter dans le nord. Il avait fait l'école des vins dans les premières promotions. Je suis allé pendant trois ans place des Vosges à



Françoise Sertout née à La Souterraine et Jean-François Janoueix, mariés à La Souterraine le 6 juillet 1963. Photo familleJanoueix

Votre origine est profondément limousine ?
Janoueix, c'est du limousin, ça veut dire « *le petit Jean* »… Quand je voyage partout dans le monde, quand je rencontre des gens dont les noms se terminent en « *eix* » je sais qu'ils viennent du Limousin.

Avez-vous des souvenirs de votre enfance limousine.
Quand j'étais enfant, on n'allait pas au Pilat ou à l'étranger pour les vacances, on allait faire les foins chez les grands-parents et il y avait un petit âne sur lequel je montais avec mes cousins. On pouvait autour du « *cantou* », manger les flognardes et les clafoutis que faisait notre grand-mère.

Savez-vous ce que vos parents projetaient pour vous lorsque vous étiez enfant ?
Déjà on était très fier que nos parents aient pu monter en grade, qu'ils aient pu acheter un grand cru classé en 1930 au baron du

l'école des vins et spiritueux de Paris, et j'ai rencontré des garçons qui sont restés des amis comme Georges Vigouroux de Cahors qui ont fait cette école aussi.

Comment avez-vous fait vos choix?
On était tellement fier de voir la réussite de nos grands-parents ! Puis celle de nos parents qui avaient déjà acheté un vignoble. Nous étions très fiers de vouloir continuer… C'était formidable !
Après l'école des vins, mon père n'a pas eu peur de me dire, « *tu as fini tes examens, c'est le mois de juin, tu prends ta bicyclette, tu vas du côté de Valenciennes, et je te donne l'adresse de tous les clients de ton grand-père avant guerre* ». Je suis allé vers Vieux-Condé avec ma petite sacoche, ma bicyclette, et j'ai cherché. Mais beaucoup de maisons avaient été détruites et je ne trouvais plus les clients de mon grand-père. Alors j'ai eu l'idée d'aller voire les curés de cette région autour de Vieux-Condé. Je savais qu'il y avait beaucoup de Polonais

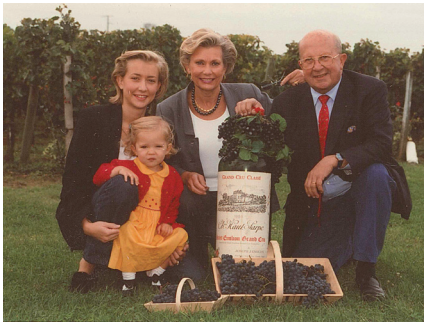

Françoise et Jean-François Janoueix avec leurs fille Caroline et petite-fille Gabrielle

qui étaient très catholiques, j'ai dit aux curés : « *Écoutez Monsieur l'abbé, donnez-moi l'adresse de tous les Polonais qui vont avoir dans les deux ou trois ans, une communion dans leur famille, et je vous donne chaque fois une bouteille, et ça a démarré comme ça ! Je suis resté huit jours, puis deux mois et demi, et mon père était stupéfait de voire tous les clients que j'avais fait, je revenais en Gironde avec plus de 900 clients dans mon carnet…* »

Il n'y avait pas que du vin de messe ?
Non, mais il y avait aussi du vin de messe, que l'on fournissait à nos clients des églises du coin et on était très fier !

Est-ce que le Limousin a influencé votre vie ?
Ah oui, le Limousin m'a donné l'endurance, ce caractère un peu granitique de nos montagnes, ce goût d'être tenace, d'être travailleur et surtout d'être bâtisseur !... Et de réussir.

Quand vous pensez à la terre du Limousin, avez-vous une image qui vous vient à l'esprit ?
Pour moi la terre du Limousin, c'est la beauté des paysages. À Soudeilles, j'ai demandé au forestier de me couper tous les arbres qui m'empêchaient de voir les monts d'auvergne de ma chambre et pour moi qui suis allé à la baie de Rio, à Hong Kong et dans le monde entier, cette vue est magnifique. Les monts d'Auvergne, les forêts, les bruyères sont l'environnement qui me permet de me reposer de tous mes voyages au bout du monde. Le plaisir d'être dans mon pays d'origine.

La bruyère à une place particulière à Saint-Emilion, m'avez-vous dit ?
A Saint-Emilion, je suis très content de montrer à mes amis la tombe des Moueix, des Ouzoulias, des Nony. Sur chaque tombe il y a de la bruyère et j'en suis très ému. Mon père avait demandé que l'on mette dans sa tombe de la terre de bruyère de Meymac de Combressol et de Soudeilles. Nous l'avons fait!

Est-ce que le fait que tout le monde autour de Meymac ait voulu à une époque participer à l'aventure de « *Meymac près Bordeaux* » a changé quelque chose dans votre vie…
Ah oui, il y a quelques années, je me faisais encore un point d'honneur d'aller repeindre la grille de Gaye-Bordas qui est près de notre caveau à Meymac. C'est un peu notre pape, c'est lui qui nous a tout expliqué, lui qui a dit comment il fallait s'y prendre pour commercer dans le vin vers la Belgique et le nord. Il avait les mains calleuses ; et aujourd'hui encore quand on montre nos mains, qui ont taillé la vigne, les gens nous font confiance. Car on est des vignerons paysans.

Quand vous pensez aux hommes et aux femmes du Limousin, quel est le trait de caractère qui vous semble le plus évident ?
Pour moi c'est aller toujours en avant, c'est économiser pour nos enfants et c'est être fier d'être Limousin. Je suis heureux quand je vais au Canada, de retrouver des Limousins, j'aime nous retrouver.
Dans le temps on nous considérait un peu comme des Turcs ! Quand on arrivait à Libourne, il y a 80 ans, on sortait de la messe, Maman me disait « *tu sais les propriétaires ne nous disent pas bonjour* » mais il y avait un curé, l'abbé Berger, qui disait : « *vous verrez Madame Janoueix, ça changera !* »…
Maintenant je suis très fier de voir que les plus grandes familles de cette époque-là, les Cruse, les Caluet, sont très fiers de se marier avec nos enfants.

Vous en être fier ?
Oui, nous sommes à égalité !… En fait nous sommes plus forts qu'eux maintenant ! Puisque beaucoup de leurs enfants entrent chez nous comme agents commerciaux. Je suis très fier de voire que mon fils Jean-Philippe qui a repris l'affaire, invite toutes ces vieilles familles dans notre propriété de Soudeilles en Corrèze. Et ces gens qui nous ignoraient au début du siècle, qui nous voyaient d'en haut, viennent aujourd'hui avec plaisir en Corrèze. Et ce sont eux qui sont désormais les ambassadeurs de « *nos vins de Bordeaux* ». Ces vins qui sont désormais cultivés par ces familles corréziennes qui sont arrivées à Bordeaux en sabots avec la paille qui a donné une bonne ivraie. Aujourd'hui 15% de Pomerol sont entre les mains de nos amis corréziens. On se soutient beaucoup entre nous, et désormais il y a plus de 200 châteaux qui sont d'origine corrézienne.
J'avais voulu, il y a une dizaine d'années, faire photographier tous les châteaux de la Corrèze et tous les châteaux propriétés des Corréziens en Gironde. Je voulais demander aux gens : « *est-ce un château corrézien ou est-ce un château girondin ?* ». Beaucoup se seraient trompés car beaucoup de châteaux corréziens sont plus beaux que les châteaux girondins.
Ils ont été construits par des Corréziens qui n'avaient pas décidé de partir à Bordeaux et ne souhaitaient pas quitter la Corrèze. Ils voulaient montrer qu'ils avaient bien réussi.

Parmi les Limousins quel est celui, dans l'histoire, dont admirer le parcours ?
La plus belle réussite de tous les Corréziens, est celle de Jean-Pierre Moueix, qui était un ami de Maman, puisque ce sont mes parents qui ont fait marier Jean-Pierre Moueix et Colette Tournois… C'est une belle réussite dans le monde, car lorsque l'on va en Californie, on voit Moueix, on va à Pétrus, c'est Moueix, à Bordeaux… Mais il y a d'autres maisons, les Audy, les Sautarel, les Ouzoulias, les Chassagnoux, les Borie, les Massonie, les Vedrenne qui sont de très belles maisons, tenues encore de façon familiale, ce ne sont pas des trusts… C'est comme les Janoueix, j'ai 77 ans et je suis aujourd'hui le plus ancien exposant en vin du salon de l'agriculture de Paris. Le salon a commencé il y a 50 ans et il y a 50 ans que j'y suis…
Il y a 20 ans mon père avait été déjà le doyen du salon de l'agriculture et de la foire de Paris.

En fait vous continuez le négoce comme toujours ?
On n'a rien changé ou presque… Comme le disent nos banquiers, vous avez 10 000 clients, et il vaut mieux avoir 10 000 clients fidèles que 10 gros clients. C'est pour cela que mes fils poursuivent à l'étranger la recherche de clientèle : mon fils aîné Jean-Pierre à Londres depuis 1986 dirige notre bureau pour l'ensemble des pays nordiques et mon fils cadet est à Shangaï pour l'ensemble des pays asiatiques.

Quand vous regardez l'histoire du Limousin est-ce que des moments vous semblent plus marquants ?
Quand les Limousins descendaient vers Bordeaux, c'est une saga, c'est une belle histoire… Quand ils descendaient pour être scieurs de long dans les Landes, quand ils descendaient d'Argentat, les bateaux arrivaient à Libourne, là on démantelait les bateaux et avec les bois on faisait souvent des barriques, des fûts de chêne… C'est une belle histoire ! Une migration réussie… Avec des amis on a voulu relancer ce voyage avec une association qui s'appelle « *notre belle vallée* » et d'Argentat à Libourne on donne les adresses des restaurants le long de la Dordogne où l'on peut descendre en gabarre ou en canoë. Moi-même étant scout, je suis parti de la Roque Gageac jusqu'à Libourne avec mes copains ; et j'ai un souvenir formidable de cette descente de la Dordogne sur des pneus.

Qu'est ce que vous n'aimez pas dans le Limousin ?
Rien, j'aime tout dans le Limousin. J'aime le caractère des femmes du Limousin. Maman

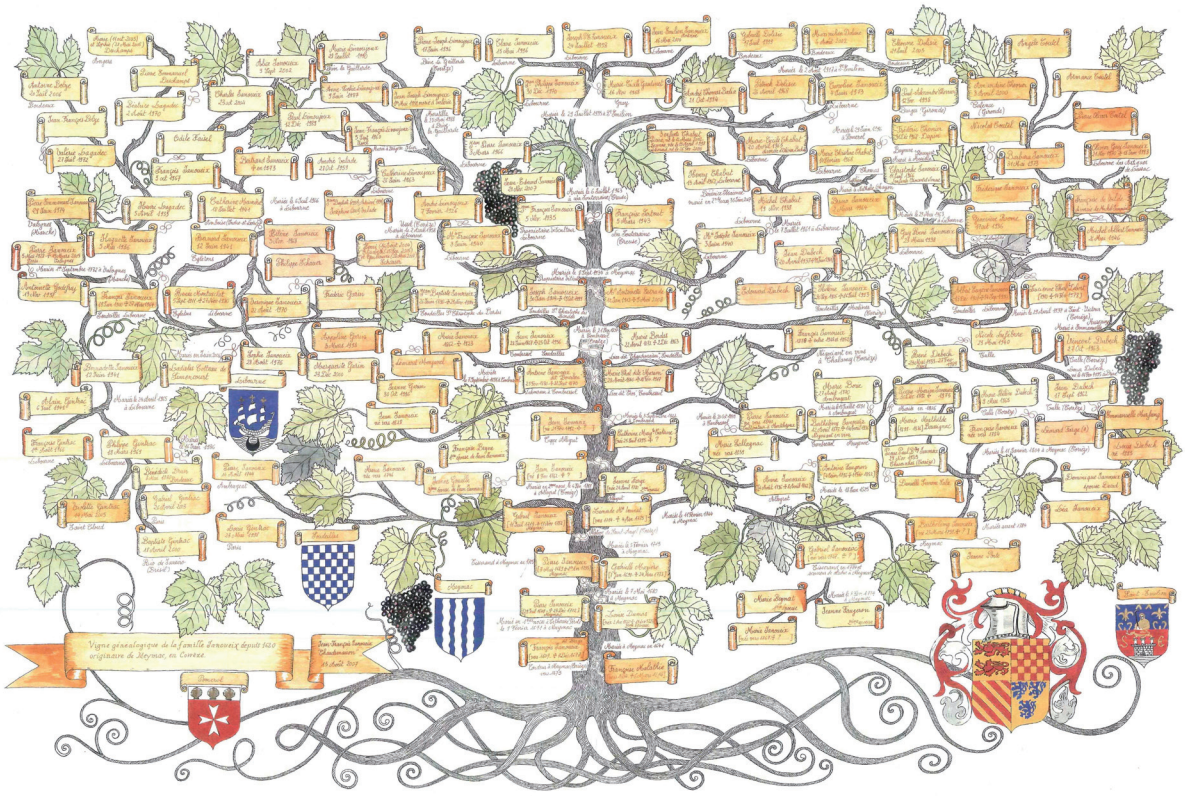

Arbre généalogique de la famille Janoueix de Meymac depuis le début du XVIIe sicèle.

était une femme extraordinaire et mon épouse est une Limousine aussi. J'aurais pu épouser des voisines, filles d'importants propriétaires, mais j'ai épousé Françoise, la meilleure et la plus jolie de mes vendangeuses, qui est de La Souterraine et, depuis 28 ans, première adjointe au maire ici. Je me partage tous les ans entre la Creuse et la Corrèze pour mes vacances. J'aime mieux aller dans le Limousin que d'aller dans ma villa du Pilat ou sur mon bateau. C'est en Limousin, surtout en vieillissant, que je me repose. C'est là que je rêve à ma jeunesse. C'est un plaisir de revenir à la ferme, au pays de mes ancêtres.

Quels sont les Limousins qui vous on marqué, ou dont le parcours vous semble exemplaire ?

C'est surtout, surtout, Jean-Pierre Moueix qui était un grand ami, un grand connaisseur des arts, un homme remarquable qui avait un goût extraordinaire pour collectionner et acheter des beaux tableaux.

Quelles sont les réalités limousines qui vous semblent les plus représentatives ?

Pour moi, ce qui est estampillé limousin et j'y crois beaucoup, c'est la renaissance des vignobles du Saillant à côté d'Allassac. Je fais tout ce que je peux pour les aider. Je suis très heureux d'être avec eux et d'y planter de la vigne. J'y crois beaucoup, quand j'aurai des clients qui voudront aller en Bourgogne, je leur dirai : « *Arrêtez-vous dans le Limousin il y a des vins remarquables, c'est à une heure et demie de Saint-Emilion, visitez les vignobles du Saillant-sur-Vézère. Vous verrez les beaux côteaux du Saillant, les vins surprenants de qualité que nous faisons !*» Oui je crois beaucoup aux vins du Saillant et à son avenir.

Qu'aimeriez vous que l'on dise du Limousin ?

C'est le pays vert, c'est le pays de la France profonde, le pays où il fait bon de vivre, où l'on trouve des produits naturels de qualité

comme autrefois, c'est la douce et vraie France.

Quelle est l'image du Limousin que vous aimeriez chasser ?
On dit que les Limousins sont rudes, mais c'est faux ! On est peut être tenace, mais on ne peut pas dire que les hommes sont rudes !

Dans quel domaine aimeriez-vous agir pour l'avenir du Limousin ?
Comme je vous l'ai dit et comme le font mes amis clients de l'Aveyron ou du Cantal, je voudrais que nous continuions à nous soutenir entre Limousins, mais je suis un vigneron connu de Bordeaux, je voudrais promouvoir les vins du Limousin. Je suis très fier d'avoir fait rentrer les vins du Limousin à l'Elysée. Nous-mêmes, nous fournissons l'Elysée depuis 40 ans, et maintenant tous ceux qui iront à l'Elysée auront aussi des vins des côteaux du Saillant sur la table à déguster.

Complicité corrézienne, non ?
Oui c'est une complicité corrézienne, l'autre jour Gilbert Mitterrand m'avait amené, à Saint-Emilion, les cinq plus grands producteurs de thé de Chine et nous avons marié les cinq grands thés chinois avec nos cinq plus grands crus.
J'ai fait un petit discours dans lequel je disais « *Nous en Corrèze on est capable de beaucoup de chose : on est capable de faire des Papes, on est capable de faire de grands marchands de vin et on est capable de faire des présidents de la République !* »
C'est une fierté limousine… Et c'est la vérité !

Est-ce que vous êtes fiers d'être Limousin ?
Mon cœur est en Corrèze, je sais d'où je viens. Ce sont mes racines et j'en suis très fier.

Qu'aimeriez-vous transmettre du Limousin de votre expérience ou de vous-même ?
Ah je voudrais transmettre de mon expérience que mes petits-enfants fassent ce que j'ai fait, de croire que rien n'est jamais arrivé, de continuer à travailler, pour transmettre notre passion de nos grands vins de Bordeaux, mais aussi notre passion de notre origine de notre belle Corrèze.

Propos recueillis
au salon de l'agriculture par
Jean-Jacques Mauriat

LE COIN DU CHERCHEUR

ACCORDS MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT DE PARIS 1318-1713

Les archives du parlement de Paris forment un ensemble de 26.771 cotes pour l'Ancien Régime. Le parlement civil se distingue du parlement criminel, des requêtes du palais et de la chancellerie du palais. Il compte 19.882 cotes formant trois ensembles distincts, les registres (9.810) [1], les minutes (9.807) et les accords (265).

Les accords comptent en réalité non pas 265 cotes mais beaucoup plus du fait de subdivisions par lettres (A, B, etc.) et forment en définitive une belle série de 394 grands et lourds volumes qui vont de 1360 à 1640.

Les documents limousin et marchois y sont relativement rares, pour peu qu'on puisse en juger tant les premiers volumes, microfilmés, sont difficiles à lire, et ils concernent essentiellement, une fois n'est pas coutume, des grands personnages.

C'est que s'accorder au parlement de Paris n'est pas chose banale. Il faut tout d'abord en demander l'autorisation et l'obtenir, puis proposer un protocole d'accord recevable, et enfin rédiger l'accord proprement dit qui est enregistré au parlement de Paris pour mettre fin, amiablement, au procès.

A l'inverse des petites notices des registres du parlement civil ou du parlement criminel, on dispose cette fois, le plus souvent, de beaux exemples de documents originaux produit localement et portant monogrammes et sceaux, ces derniers malheureusement inexploitables du fait de l'usure produite par le frottement quand ils n'ont pas tout bonnement disparu.

Cette fois aussi, à l'inverse de l'habitude, il existe des « tables » sur lesquelles on reviendra, mais cela n'empêche nullement d'employer la méthode du survol exhaustif et la prise de notes qui forment de petites notices de contenu, de lisibilité et d'intérêt très variable à la notable exception près qu'elles constituent un moyen précieux d'accès aux registres.

J'ai mis de nombreux mois à compulser les registres d'accord du parlement de Paris, pendant la phase des travaux du CARAN[2] pour ceux qui étaient disponibles en original, et ce n'est que des années plus tard que j'ai pris bien la résolution de terminer ce travail et de consulter les microfilms des premiers volumes, illisibles, qui m'avaient jusque là rebuté. Au final, ce sont 461 notices qui permettent désormais d'exploiter l'ensemble de ces registres.

Alors qu'y a t'il donc dans ces notices ? Sont elles vraiment intéressantes ? Tout un chacun pourra en juger par les exemples ci-dessous, choisis notamment pour leur spécificité

L'origine locale des documents permet de nourrir les études relatives aux chancelleries[3]

X1c 93 / B - *Martial Biza tenant du sceau du roi dans la baillive de Limoges – Frère Jean deu Genest de l'ordre de Saint Augustin et frère Aymeric Malasmas de l'ordre de Saint Augustin, prieur du prieuré*

1 Voir mon article page 111 et suivantes dans la revue *D'Onte Ses* n° 2 – octobre 2010 – 32ème année - ou le Hors Série D'Onte Ses – Philippe Florentin - *Marchois et Limousins au parlement civil de Paris 1395-1571* paru en mars 2011, pour les registres des deux séries dites matinées et après dinées.

2 Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales

3 Et c'est pour un ami creusois que j'ai pris soin de relever notamment celles du comté de la Marche

de « Correza » au diocèse de Tulle et Pierre Malasmas damoiseau contre frère Jean Douhies aumônier du monastère d'Aureil au diocèse de Limoges, de l'ordre de Saint Augustin et prieur du prieuré de Gargenville au diocèse de « Roan » de l'ordre de Saint Augustin dépendant d'Aureil à cause dudit prieuré de Gargenville – Dans la ville de Pont Saint Martial en présence de Martial Plier de ladite ville et Grégoire de Campis du château de Limoges – 25 février 1406

X1c 203 / B - *A tous ceulx qui ces pntes lres verront Pierre Denys clerc garde du seel ordonne aux contratz en la chastellenye de Maleval salut en nre s scavoir faisons que en la pnce d Estienne Rodier clerc jure et note dud seel usant de nre pouvoir et aucte fure(n)t pns … Souveraine d'Aubusson veuve de Gui de Blancheffort chevalier tutrice de ses enfants, Antoine de Blanchefort écuyer, Heuvrard de Mostier Malechie chevalier sieur dudit lieu … nous garde dess nom led seel de lad chastellenye de Maleval … 22 février 1462* – Repli avec incision pour le sceau manquant

La nature même des documents permet de connaître l'issue des procès

X1c 107 / A - *Devant le sénéchal de Limousin ou son lieutenant au siège de Brive et d'Uzerche entre feu Robert jadis comte de Ventadour demandeur et les manants et habitants du lieu et paroisse de Marsilhac – Le feu comte disait que Marcillac du comté de Ventadour et y a tout justice haute, moyenne et basse. De plus le château de Ventadour est notable châtel et de grande garde assis à la frontière de Guienne et comme une des clefs de toute la duché et quoi grand dommage pourrait venir au royaume si défaut de garde. De plus lieu de Marcillac à 3 lieues de Ventadour. Il advint que ceux de Marcillac seraient tenus de faire guet et garde de nuit et de jour audit lieu de Ventadour. Ceux de Marcillac se disent franches personnes. Y a au lieu de Marcillac château fort et place pour eux retraire en temps de guerre et péril et ainsi ne sont tenus au guet ni garde au lieu de Ventadour lointain de 5 lieues. Sont tenus chaque semaine d'une nuit à Ventadour jusqu'à 8 personnes. Guillaume de Favars et Pierre Foucher écuyers s'y opposèrent car coseigneurs du lieu de Marcillac en partie. Le comte alla de vie à trépas laissant Ysabel de Vendac sa femme, Jacques, Charles et Marguerite ses enfants. Jacques héritier et successeur. Accord, sont tenus garde nuit et jour au château de Ventadour et Ysabel comtesse de Ventadour et Jacques comte de Ventadour chevalier – 10 février 1413*

On trouve parfois le vidimus in extenso d'actes fort anciens et réputés disparus

X1c 79 / A - 1400 - *Robert de Chaslus sgr Entraigues chr chambellan du roi héritier Dauphine Dauphin sa mère contre Berault Dauphin chr sgr St Ilpizent et Combronde – citent convenances et traité de mariage entre ladite feue dame Dauphine et feu Pierre de Maumont chr son premier mari et feu Robert Dauphin frere de lad Dauphine et ayeul dud défendeur – suit la teneur du cm entre Pierre de Maumont et Dauphine Dauphin : Michel de Calciata clerc tenant sceau du roi de France en Auvergne que Robert la Rosseyria et Michel Berrati clercs notaires jurés à la cour (ou curie) de Riom personnellement constitué noble et puissant homme messire Pierre de Malomonte chr sgr de Chateauneuf et Tournoel d'une part et Robert Dauphin damoiseau fils d'autrefois Robert Dauphin damoiseau autrefois mineur de 14 ans et Dauphine sa sœur germaine elle dotée sa part de l'héritage de Robert son pere et d'Almodie sa feue mere et 200 livres (de rente) sur terre mardi avant fête Annonciation Sgr 133(six ?) en présence nhs Guillaume Comptoris sgr Apchon Pierre de Vissaco Gui de Gimel Hugues de La Mota Gerald de Gordon Bertrand de Amora (?) chrs discret homme messire Etienne Borde abbé St G… Me Durand Gregori et Robert Gardel bourgeois de Riom – Monogramme Andre Toulho de Venthou (?) dioc Limoges notaire royal*

Et comme de coutume, on trouve des anecdotes croustillantes …

X1c 121 - *Les religieux, le prieur et le couvent de Bénévent au diocèse de Limoges et frère Jean de La Vergne religieux dudit prieuré, contre maître Raymond de Peruce soi disant évêque de Limoges pour une agression commise sur ledit La Vergne au lieu de Pierre Levée, contraint par 4 épées, délesté de ses éperons et de son bouge – 23 juillet 1420*

… et de précieuses mentions permettant de situer une personnalité[4] …

X1c 92 / B - *Procès entre frère Phelibert de Nailhat grant maist de l ospital de Rodes et le couvent dudit lieu et Pierre Jardin écuyer après le décès de feu frère Guillaume de Foers jadis religieux dudit ordre et commandeur de Chasteauroulx un grand riche homme – y a « que Henry Grivel frere gmani & pcur de Messire Jeh Grivel chlr de l ordre dess d et comandeur de Lormethiaust » … - 23 novembre 1406*

… ou d'éclairer un événement historique

X1c 52 / B – 1386 - *Charles roi de la part de notre aimé féal messire Benart conte de Vanthadour et de Montpansier et de messire Robert de Vanthadour chlr son fils que ledit messire Robert environ la fête St Michel dernierement passée assembla 60 hommes d'armes ou environ de diverses nations et les amena au pays d'Auvergne pres de la ville d'Aigueparse et envoya a lad ville 5 ou 6 de ses gens ou environ et manda les consuls de le recevoir avec ses gens d'armes et les laisser demeurer un jour pour faire ferrer leurs chevaux et entend les mettre en pays de Languedoc, puis messire Robert et 10 ou 12 hommes vint en lad ville et logea en l'hôtel de Guillaume Massiquaut puis plusieurs des gens de sa cie montent a cheval et viennent a porte de la ville et font prendre les clefs de lad porte et l'ouvrent aux gens d'armes font clore toutes les portes de la ville et prendre toutes les clefs font arreter et mettre en prison en fers et ceps trois des consuls et 15 des bourgeois environ contraint les bourgeois à sortir de l'église de la ville fait rompre un des armoires en une des chapelles de lad eglise, et les 8 huches et coffres de la maison du consulat de ad ville, fait prendre chartres lettres papiers et écrits des consuls et habitants de lad ville (…) – Dans notre ville de Riom en février 1374 – Mars 1384*

J'ai dit qu'il existe cette fois des « tables ». Il subsiste en effet 9 volumes dont c'était la fonction manifeste et qui couvrent les périodes 1318-1345, 1372-1394 et 1462-1713.

La première série de registre qui va de 1318 à 1345 donne donc la trace d'accords disparus ou à rechercher ailleurs que dans la série qui est censé les regrouper. La notion de « table » y est toute relative puisqu'il s'agit de listes chronologiques de petites notices sèches donnant seulement le nom des parties principales, d'abord les accords proprement dit, ainsi que les autres documents associés du fait de la procédure (suppliques et articles), puis les procès instruits aux grands jours[5], juridiction par juridiction.

Contrairement à mon habitude, je n'ai pas survolé l'intégralité des registres, mais me suis concentré sur les juridictions intéressant la Marche et le Limousin (Poitou, Périgord et Auvergne). Je n'y ai pris que les notices concernant les personnages qui me semblaient marchois ou limousins.

La seconde série de registres qui va de 1372 à 1394 constitue une « table » chronologique des accords et des documents associés. Il s'agit d'évidence d'un inventaire ancien des accords qui donne à chaque document un n° en chiffres romains permettant de le retrouver parmi les originaux. Rien ne prouve que les gros

4 Jean Grivel chevalier OSJJ est l'obscur Jean Grimeau dont l'épitaphe est signalée dans l'église de Lavaufranche et dont le gisant, faussement dit du Templier, est probablement celui qui est signalé à Maisonnisses.

5 Les grands jours étaient les jours auxquels le parlement de Paris siégeait en province afin d'y apporter une justice de proximité

volumes d'accord contiennent de nos jours l'intégralité des documents mentionnés dans ces « tables » qui ont donc un profond intérêt.

La troisième et dernière série, si tant est qu'il n'existe pas d'autres volumes comparables parmi les milliers qui forme l'océan archivistique parlementaire, est également une « table » chronologique des accords et des documents associés, à laquelle s'applique ce qui vient d'être énoncé précédemment, mais c'est aussi une « table » chronologique des décrets rendus dans le cadre de saisies et d'enchères relatives à des maisons ou à des terres et seigneuries.

Dans l'ensemble de ces trois séries, j'ai pris 847 notices dont voici quelques exemples

Série 1 - X1a 8844 – 1318-1327 - 1319 - Tours Poitiers Limoges - F° 27 v° - *que du ctt procr (roi) cause en pt plt entre enfants (liberos) et heritiers (heredes) de Delphine de Ventatoto (sic pour Ventadour) defuncte / Gaucelinu dnm de Petra Bufferia jusque jours sen Poitou et Limousin prochain plt cite nv sgr de Mercoeur Poncet Boteti procr des heritiers / Me Pierre de Curte clerc procr de Gaucelin – 10 mai*

Série 2 - X1a 8849 – 1372-1394 – 1385 - F° 75 v° - *Petitiones (demande, supplique) – Jean sgr de Prie et Geoffroi d'Oradour ecr*

Série 2 - X1a 8849 – 1372-1394 – 1379 - F° 40 – *articles – Olivier de St Amancio et Raoul de Lestranges et sa femme*

Série 2 - X1a 8849 – 1372-1394 – 1386 - F° 78 – *accord - entre Pierre de Giac chancellier France et Philippe de Brueriis et Guerard de Malomonte (n° ii c x)*

Série 3 - X1a 8851 / B – 1649-1713 – 1690 - vii – *décret – biens es pses de Monferrand de Gerzat et Cebazat en Auvergne saisis réellement a rqte Me Gabriel Nicolas de La Reynie lieutenant général de police de la ville prevote et vicomté de Paris sur Etienne Vallenet et consors adjugés a Me Antoine L'Escuyer avocat en la cour*

Ces notices ne constituent pas un inventaire des accords relatifs aux limousins, bien qu'une indication géographique soit cette fois souvent donnée. On y trouvera sans doute quelques « intrus » que l'on voudra bien excuser.

Philippe Florentin

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1503 - 1599

Les archives du grand conseil forment un ensemble de 1.327 cotes pour l'Ancien Régime. Les minutes d'arrêts y contribuent pour 903 cotes dont on ne connaît guère le contenu et qui vont de 1503 à 1791[6].
Les arrêts, plus courts qu'on ne l'aimerait, donnent le plus souvent, en sus du nom des parties, une indication sommaire sur le procès qui les opposent, et se répètent très fréquemment. Mais il arrive qu'on tombe sur le jugement ou sur une étape de procédure, qui donnent de très nombreux renseignements (en fait, la liste des pièces mobilisées dans la cadre de la procédure, transactions, contrats de mariages, testaments, inventaires, donations, nominations, collations, visas, signatures en cour de Rome, prises de possession, résignations, procurations, etc., les noms des notaires n' étant malheureusement pas donnés). Parfois,

6 de 1503 à 1540, il ne s'agit plus que d'épaves rassemblées dans le même carton

on peut aussi se régaler de détails précieux[7].

Comme pour le parlement civil[8], il n'est pas rare de trouver des procès relatifs à des Limousins, en exception des justices seigneuriales ou royales de proximité, ou en matière de possessoires de bénéfices séculiers ou réguliers, ou de judicature.

Là non plus, on ne sait vraiment pas par quel bout aborder cette multitude de feuillets d'arrêts rangés sans véritable ordre dans des cartons plus ou moins volumineux, mais très lisibles, quand ils ne sont pas abîmés, bien que dépourvus de tables, d'index ou de folios, alors qu'ils regorgent de données « mortes » auxquelles il convient de redonner vie.

Le moyen que j'ai défini est le survol exhaustif et la prise de notes qui, une fois saisies, forment de petites notices de contenu, de lisibilité et d'intérêt très variable à la notable exception près qu'elles constituent un moyen irremplaçable d'accès aux feuillets.

En m'attaquant aux 199 premiers cartons des arrêts qui vont de 1503 à 1599, je ne pensais pas, à dire vrai, trouver autant de procès relatifs à des limousins, malgré mes dépouillements antérieurs au parlement civil, mais c'était sans compter avec l'opiniâtreté de certains. Toute la société est représentée, chevaliers et notables, religieux, prêtres et petites gens. Au final, ce sont 2.544 notices qui permettent désormais d'exploiter ces premiers cartons. Alors qu'y a t'il donc dans ces notices ? Sont elles vraiment intéressantes ?

Cette question, tous ceux qui se sont procuré mon premier ouvrage sur le parlement civil y ont déjà répondu. Cette fois encore, on trouve des notices sommaires permettant de signaler un personnage, de le situer ou le dater, là encore on peut éclairer des filiations, des parentés.

V-5-5 - 03.08.1542 – *Dame Marguerite de La Tour fille naturelle legitime de feu messire Antoine de La Tour chr vte de Thuraine contre dame Antoinette de Polignac ayant garde de François de La Tour vte de Thuraine mineur d'ans*

V-5-100 - 03.10.1578 – *André Aubusson élu pour le roi a Bourganeuf fils aine et principal heritier de feu Jean Aubusson sr de La Vilatte Etienne Aubusson aumonier ordi de la reine mere du roi aussi fils et heritier dud defunt pour eux et Deesse Aubusson leur frere contre Me Gabriel Trompondon avocat du roi a Poitiers et Jean Domy juge et senechal de Bourganeuf – idem 04.09.1578*

Comme toujours, ce sont celles qui donnent vie aux personnages ou aux lieux et qui fourmillent d'anecdotes ou révèlent des faits historiques locaux qui ont ma préférence

V-5-2 - d.03.1540 avt Pâques – *Louis de Pierrebuffiere chr sgr de Chateauneuf et de Peyrac cite feu Foucaud de Pierrebuffiere chr sgr dud lieu et son fils et heritier François de Pierrebuffiere qu'ils n'eussent a porter ni user des armes plaines appartenant aud demandeur descendu de l'aîné de la maison de Pierrebuffiere sans mettre différence d une etoile de gueules comme étant descendu du puîné de lad maison … dépositions d'Albert Hugon et frere Albert Jouvyon abbé de St Martial de Limoges les armes plaines de la maison de Pierrebuffiere ap aud demandeur comme descendu de l'aine qui sont un lyon dor rampand la langue et ongles de gueules en champ de sable et neanmoins le defendeur comme descendu de puiné de lad maison porter les armes en mettant difference apparante telle que bon lui semblera.*

7 Ce n'est que par une mention, parmi les très nombreuses relatives à cette affaire, qu'on apprend que François de Bar seigneur de La Chapoulie suivait la RPR depuis 1572, par une autre que Jean de Bar, père du légitimé bâtard Gabriel, était le prévôt de St Robert, et par une troisième, que sa concubine, mère du bâtard, était Marguerite Boyssiere ! S'affranchir des redites serait donc une erreur, que j'ai parfois cependant commise !

8 Voir mon article page 111 et suivantes dans la revue d'Onte Ses n° 2 – octobre 2010 – 32ème année - ou le Hors Série D'Onte Ses – Philippe Florentin - Marchois et Limousins au parlement civil de Paris 1395-1571 paru en mars 2011

V-5-105 - 15.01.1580 – *Me Simon Palaiz prieur d'Aureil a cause de son prieure chanoine en egl cath de St Etienne de Limoges contre les doyen chanoines et chapitre de lad eglise - le prieur est maintenu en lad chanoinie et d'avoir le 3e siege au cœur du cote senestre en entrant (par la porte venant de la nef vis a vis du grand autel immediatement apres le chantre et l'archidacre devant tous les chanoines d'icelle eglise) avec voix et lieu du chappitre tel que ses predecesseurs , cite reception de Me Pierre Benoist archidiacre de icelle eglise le 08.06.1556*

V-5-16 - 23.11.1546 – *Bertrand Garde demt Nazare Me Etienne Stivie notaire Jean Grammont dit Botho Michel Grammond maçon Antoine Grammont couturier dud lieu de Nazare et Jean Gantholles du vge de Lynoure tous adhérans avec led Garde comme manants et habitants de la pse de Thurenne au bas Limousin hors la ville close de Thurenne appe taxe pour soulde de 50.000 hommes contre Jean Ruade comme syndic de manants et habitants de la ville de Turenne*

V-5-73 - 14.11.1566 – *Me Jacques de Meillars cr en icelui (grand conseil) – indisposition de sa personne au moyen d'une maladie de goutte et enfleure de jambes - excuse du service qu'il est tenu faire aud conseil jusqu'à ce qu'il soit venu en convalescence*

Au premier rang des anecdotes et faits locaux figure naturellement la matière bénéficiale. Les procès se multiplient car en sus de la triple filière ancienne de nomination aux bénéfices (le seigneur fondateur, l'évêque, le Pape), sans préjudice de particularismes locaux supplémentaires, on a désormais le Roi qui nomme également, d'où des concurrences et des subrogations qui engendrent des multitudes de prétendants et des imbroglio juridiques invraisemblables, aucun évidemment ne résidant sur place, tous voulant assurément croquer dans le gâteau des rentes, dîmes et autres droits bénéficiaux[9].

V-5-13 - 15.09.1545 – *Me Fabien de Selve subroge au lieu de Me Bertrand Polverel pour prieuré de La Chapelle St Robert contre Me Gérault Faure - collation a Polverel par cardinal de Tournon abbé de La Chaise Dieu le 19.11.1537 resig Polverel le 09.02.1542, PP , Faure par resig Goulphier Helye de Coullonges 01.09.1537, PP, reg cour Rome resig Coullonges a frère François Raymond etc.*

V-5-53 - 11.10.1558 – *Me Jean de Lomenie contre messire Guillaume Barton eveq de Lectore et Mes Toussaint Robichon et Jean Gayot subrogés au lieu droit et instance de Me Jean Roze – provision du doyenne aud Barton vac par resig defeu Me Francois Barton son oncle du 7 kal septembre 1542, extrait des registres des xpeditions faites par le cardinal Veral legat en France contenant la provision dud doyenne a Me Sebastien Cochin du 6 id fevrier année 2 provision à Me Jean Boisson du 9 kal avril année 1 provion a Me Francois de Lomenie du 16 kal novembre année 1 collation a Robichon du 16.11.1556 collation a Gayot du 11.12.1556 bules deprovision apostolique a Barton des prieures de Garet abbaye du Dorat eveche de Lectore abbaye de Solignac et prevote de La Souterrenne du 5 id octobre 1525 etc.*

V-5-23 - 12.02.1548 – *Me Paol Gentilz pour LP du roi le 04.07.1546 pour raions office de viguier et juge de St Yrieys la Perche en Limosin lettres de provision dud office par le chapitre de St Yrieys le 09.06. au dit an au moyen du pariage entre le roi et le chapitre contre Me Pierre de Malvergne – lettres du pariage entre le roi et le chapitre du mois 08.1307 – Malavergne est debouté*

9 Il est même curieux de ne pas trouver plus d'affaires, tant les concurrences semblent nombreuses quand on consulte la série G aux Archives départementales de la Haute Vienne ou de la Corrèze (pour les diocèses de Limoges et de Tulle, sans oublier le bureau de Brive).

Un autre cas d'exception est relatif aux parentés qui fourmillent dans les parlements, milieux à forte endogamie nuisant d'évidence à l'objectivité nécessaire en cas de recours à la justice

V-5-175 - xx.xx.1597 - *Dale Anne de St Salvadour femme Me Guillaume de Maruc It gal en la senech de Limousin au sge de Tulle et Julien de Freissinges ecr sr du Brol Barry – Parentes – Leon de Calvimont Leon de Massiot Pierre et Gaultier de Merinhac frere Isaac du Verger et Gilles Geneste crs en lad cour sont cousins germains ou remue de germain dud Me Jean de Freyssinges et Me Jean Sabourin cr en lad cour a epouse la cousine germaine dud Me Jean de Freissinges*

On trouve ensuite les affaires successorales, tout aussi savoureuses pour le généalogiste qui y découvre bien des pépites jusqu'à là enfouies dans les rivières juridiques

V-5-36 - 28.11.1552 – *Poncet Helie de Coulonges ecr pour succession feue dame Isabeau de La Goublaye veuve de feu messire Antoine Helie de Coulonges ses ayeul et ayeulle contre messire Dominique de Sediere chr ayant repris au lieu de feue dame Louise de Tustal veve et heritiere de feu messire Pierre Helie de Coulonge – Testament de lad de La Goublaye du 11.02.1594 cm de Mombrun et de La Goublaye moyen de faux de Sediere contre led contrat transaction entre Jean de Coulonges pour Golphier et Gui ses freres et Charles de Marnaye pour dale Souveraine de La Goublaye sa mere et sœur de lad Isabeau de La Goublaye pour succ feu Thibaud de La Goublaye pere desd Isabeau et Souveraine du 05.08. xxxx testament de feu Antoine de Coulonges fils d'autre Antoine et Isabeau de La Goublaye du 31.03.1548 testament de Jean de Coulonges du 28.03.1532 cm entre Louis de Sediere et dale Andrée de Coulonges et Evrard de Campnhac sgr de Marsat et dale Jeanne de Coulonge des 03.09.1595 et 09.06.1597 sentence entre led de Sediere fils et heritier universel de lad Andree de Coulonges sa mere etc – 08.08.1553*

V-5-7 - 26.05.1543 – *René Brachet ecr sgr de Montagut et dale Jeanne d'Aubusson sa femme pour restitution de dot promis en mariage a Jeanne de Montal mere de lad d'Aubusson en lui rendant 4.000 livres tournois partie de 7.000 promise en dot contre lad Montal veuve de feu Charles d'Aubusson sgr et baron de La Borne – cm des d'Aubusson et Montal du 09.05.1525*

Des édits royaux y sont conservés in extenso

V-5-36 - 06.07.1553 – *Henri par la grace de Dieu roy de France a tous pns et advenir salut … anciennement les senechaux de Limousin tinssent et par leurs lieutenants fissent tenir leurs assises au bas pays de Limousin es cite de Tulle et villes de Brive et Userche neanmoins des 1463 les habitants desd villes de Brive et Userche pretendent le sge ppal du bas Limousin etre etabli en lad ville de Brive d'ou proces Louis XI en 1463 ordonne sge a Brive et Userche Charles VIII en 1492 etc. (edit integral tout au long)*

On trouve aussi d'intéressant témoignages sur les prisonniers et leur devenir, comme pour le parlement criminel[10]

V-5-17 - 11.01.1546 – *Anne de La Rocheymon et Marguerite de La Joubert religieuses de abbaye de Lesclache prisonnieres au château de La Tour pour le transport de leurs personnes des prisons séculières en religion réformée ensemble que le salaire de la garde du geolier dud château soit pris sur les fruits de lad abbaye de Lescache et défense aud geolier de faire demande de son salaire auxd défenderesses – accord et seront nourries vêtues et alimentées aux dépens de lad religion de Lesclache*

10 Cf. mon article dans d'Onte Ses sur le sujet et le hors série correspondant proposé en souscription à la fin de la Revue.

V-5-102 - 18.05.1579 – *Messire Dece de Morra abbé de abbaye de Benevant dioc Limoges et frere Jean Phelipponneau dit Betoulliere contre Jean Gentil serviteur du sieur de Peruse prisonnier es prisons du petit chatelet de Paris – complice enlevement et ravissement et detention de la personne dud Phelipponneau ; puis V-5-105 - 10.12.1579 – Jacques Huot soi disant conducteur des prisonniers condamnés a servir le roi en ses galere lequel s'est chargé ce jour de la personne de Jean Gentilz prisonnier au petit chlet de Paris pour le mener et conduire es galeres du roi suivant l'arrêt donné aud conseil le 09 du pt mois pour la galere du roi dont est capitaine le sr Paulo Emile Fiasque – Idem 09.12.1579 – LP du 07.04.1579 ou est permis au sr Paul Emile Fiasque capitaine de une des galeres du roi de recouvrere des prisonniers condamnes aux galeres et autres malfaiteurs jusque au nombre de 300*

Les faux étaient nombreux, semble t'il, ce qui obligeait la cour à se procurer l'original pour se prononcer, lequel arrivait de province … et restait parfois au greffe à Paris (d'où des minutes notariales perdues qu'on peut rêver retrouver[11])

V-5-94 - 15.12.1576 – *Me Pierre Chabrinhac notaire royal demt a Ste Fortunade en Limousin afin que le registre de plusieurs contractz receuz par feu Me Leonard Chabrinhac par lui apporte au greffe du conseil suivant le commandement a lui fait a la reqte de dale Jeanne de Pierrebuffiere lui soit rendu et restitue et lad Pierrebuffiere condamnee aux frais et depens du voyage fait pour envoir querir led registre contre ladite et dale Jeanne de la Garde de Tranchelion femme de … de Montroux sr dud lieu – led registre restera au greffe pour servir au jugement du proces pendant en icellui pour raison des biens et succession de la maison de Tranchelion – le registre sera rendu aud Chabrinhac et Pierrebuffiere est condamnee aux depens*

Pour une fois, ces notices constituent un inventaire quasi exhaustif des arrêts relatifs aux limousins, car l'indication géographique est souvent donnée. On verra surgir des « intrus » car ils représentaient pour moi un intérêt particulier, ou permettent de corriger des erreurs d'attribution commises par des prédécesseurs moins informés (dans lesquels je figure aussi !)

Philippe Florentin

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT CRIMINEL DE PARIS 1312-1567

Les archives du parlement de Paris forment un ensemble de 26.771 cotes pour l'Ancien Régime. Le parlement criminel se distingue du parlement civil, des requêtes du palais et de la chancellerie du palais. Il compte 2.904 cotes formant deux ensembles distincts, les registres (1.399) et les minutes (1.505). A l'exception des premiers, on ne connaît guère les registres qui vont de 1312 à 1790. Parmi ceux-ci, une série est particulièrement intéressante, les arrêts rendus par le parlement de 1312 à 1784 (900 cotes).

Les arrêts, plus courts qu'on ne l'aimerait, ne donnent le plus souvent, en sus du nom des parties, qu'une indication sommaire sur le procès qui les opposent. Parfois, cependant, on peut se régaler des détails croustillants qui nous intéressent tous.

11 Cf. mon article dans d'Onte Ses sur le sujet du 4 octobre 2011 et le hors série correspondant.

Comme pour le parlement civil[12], il n'est pas rare de trouver des procès relatifs à des Limousins, en appel des justices seigneuriales ou royales de proximité.

Là non plus, on ne sait vraiment pas par quel bout aborder cette multitude de registres d'arrêts qui sont volumineux, peu lisibles, dépourvu de tables ou d'index, de folios, alors qu'ils regorgent de données « mortes » auxquelles il convient de redonner vie.

Le moyen que j'ai défini est le survol exhaustif et la prise de notes qui, une fois saisies, forment de petites notices de contenu, de lisibilité et d'intérêt très variable à la notable exception près qu'elles constituent un moyen irremplaçable d'accès aux registres.

En m'attaquant aux 136 premiers volumes des arrêts qui vont de 1312 à 1567, je pensais à dire vrai trouver plus de procès relatifs à des limousins, instruit que je l'étais par mes dépouillements au parlement civil, mais c'était sans compter avec la matière criminelle qui, fort heureusement, concerne moins d'individus. En revanche, là encore, toute la société est représentée, chevaliers et notables, religieux, prêtres et petites gens. Au final, ce sont 1 .215 notices qui permettent désormais d'exploiter ces premiers registres.

Alors qu'y a t'il donc dans ces notices ? Sont elles vraiment intéressantes ?

Cette question, tous ceux qui se sont procuré mon premier ouvrage sur le parlement civil y ont déjà répondu. Cette fois encore, on trouve des notices sommaires permettant de signaler un personnage, de le situer ou le dater, là encore on peut éclairer des filiations, des parentés.

X 2 a 22 – 233 – Mardi 13.08.1443 – *Pierre et Jean Armenghart frères Pierre du Fraissier et autres manants et habitants de Margeride contre Me Hugues de Beneiste un nommé Philippet portier du chastel de Ventadour Me Pierre Baydesche ou Brestange Martin Chapoulier Jean Grolier Jean Lafons*

Mais les plus intéressantes, à mon goût, demeurent celles qui qualifient personnages ou lieux, qui fourmillent d'anecdotes ou révèlent des faits historiques locaux

X 2 a 61 – 312 v° - Mardi 02.08.1496 *– Messire Antoine de St Georges chr (gens de bien et de honeste conversation ne firent oncques chose digne de reprehension) contre frère Guillaume d'Aubusson chr OSJJ commandeur de Bellechassaigne et de Chambereau (leur hayneur et ennemi mortel)*

X 2 a 21 – 53 – Mercredi 26.06.1426 *– Grégoire Gregoire marchand Limoges épidémies dans son hôtel une sienne nourrice est décédée, son fils aîné au lit malade de ladite épidémie – 58*

X 2 a 25 – Jeudi 04.03.1450 – *Henri de Villeblanche serviteur de messire Antoine de Thiniere religieux OSJJ il vit au chastel de Mirambel assis a la baronnie de Montagu en Combraille led Antoine de Thiniere couché au lit malade de chaude maladie ainsi qu'on disoit contre frère Guinot de Benavant religieux OSJJ*

Au premier rang des anecdotes et faits locaux figure naturellement la matière criminelle.

Les crimes y sont représentés (faux monnayage, meurtre, rapt) …

X 2 a 24 – Lundi 09.05.1446 – *Louis de Gimel sgr de St Jal contre feu vte de Turenne sur le fait de fausse monnaie – Louis fut accusé de faire de la fausse*

12 Voir mon article page 111 et suivantes dans la revue d'Onte Ses n° 2 – octobre 2010 – 32ème année - ou le Hors Série D'Onte Ses – Philippe Florentin - Marchois et Limousins au parlement civil de Paris 1395-1571 paru en mars 2011

monnaie mais n'avait que 18 ans – prison

X 2 a 21 – 261 v° - Vendredi 24.12.1434 - *Information par la cour de Ventadour sur la mort et occision de Girault des Ages ou Guillaume de Bonneval et Hugues de Bonneval frères un nommé Pierre de Bourbon un nommé Georges varlets et serviteurs de messire Berault de St Aignan chr sgr de La Gastine sont chargés – 262 – 280 - Ville Ussel ou cri public à ville Glotons son de trompe et par cri poublic*

X 2 a 59 – 14.05.1490 – *Gallierne de St Julien veuve Georges de Leron contre Antoine de Seriz lad a ete mariée avec Jacques de Leron dont est issu Anne de Leron âgée 8 ans mariage clandestin de lad Anne qui n'a que 9 ans et de son fils qui a 10 ans sans ctt de lad dame crime de rapt raptée la veille de la St Jean Baptiste derniere et amenée au château de Salon maison du défendeur*

… jusque dans leur moindre dimension délictueuse (coups et blessures, vol, faux, injures)

X 2 a 17 – 131 v° - Jeudi 22.02.1413 *– Frère Jean Malengue prieur Garet, Guillaume Malengue ecr et autres contre dle Agnès de La Chapelle que Chamborant a voulu pour un de ses fils le prieuré de Gueret au préjudice dudit frère Jean Malengue d'où grande haine « se maistres sont gentilz gens » dle Agnès est femme de grande vengence et lad dle et la femme de Guillaume Malengue assez près l'une de l'autre … devant aller à l'offrande en 07.1410 Agnès fit battre ledit Guillaume et sa femme et un sien fils bien jeune et Guillaume fut 6 semaines au lit et l'enfant décéda*

X 2 a 17 – 243 v° - Jeudi 10.12.1416 *– Jacques de Maleret ecr et … varlet et serviteur de messire Philibert de Maleret chr contre Pierre de Soriis et Martin de Soriis son fils bourgeois et habitants de Tulle (et marchands) – 244 les marchands lundi dernier furent volés de 1.000 écus par le frère dudit chr et ses complices – P. de Maleret dit qu'il est « nobles homme d'oneur et de sac » et qu'il est innocent du cas dont on le charge*

X 2 a 53 – Jeudi 10.02.1484 – *Me Jean de Cueilhe cite procès contre frère Giraut de Maumont pour évêché de Tulle – nue tete a genoux a mis une tache de cire faux mauvais et pas bien paroles injurieuses fait excès merci et pardon à Dieu et au roi*

X 2 a 22 – 143 v° - *Me Albert Josse procureur roi Limoges contre François du Peyrat bourgeois Limoges – Albert notable homme gradué et bon praticien lequel a demeuré longtemps à Limoges et a suivi la cour de la sénéchaussée bien que natif de Paris et tellt s est gouverné qu il a été fait procureur du roi audit lieu – en 05.1440 lui dans église de Limoges avec Me Pierre Morinaut receveur du roi les gens des 3 états s'assemblent dans église de St Martial de Limoges le 14.10 – traité de traître, ribault, champy – François est de noitable gens et des plus honorables de la ville de Limoges qui toujours ont été bons et loyaux au roi par le moyen de son ayeul la ville de Limoges fut réduite pieca à l'obéissance du roi*

La justice locale est parfois évoquée et semble exécutée le plus souvent, in fine, mais après appel, par une flagellation publique assortie d'un bannissement plus ou moins long

X 2 a 86 – Mardi 26.07.1536 - *Sénéchal de La Marche contre Touchard Alaballaude prisonnier conciergerie du palais a Paris - excès battent navrent pillent vollent ravissent linge sur Louis André de nuit et a heure indue – condamné à souffrir mort naturelle (sic) et être pendu et étranglé par l'exécuteur de la haute justice a une potence pres le grand chemin entre des lieux de la cure d'Agurande et La Droulhe plus 500 livres tournois a Andre plus 200 livres tournois au roi plus dépens – (En*

appel à être) battu et fustigé par 3 divers jours par les carrefours de la ville de Guéret ayant la corde au col et le bannir pour toujours du royaume

X 2 a 99 – 26.10.1545 – *Juge ordinaire de Rancon – Guillaume Vincent prisonnier prisons conciergerie Palais pour larcin – condamné à être fustigé et battu par les carrefours de la ville de Bellac par l'exécuteur de la haute justice jusqu'à effusion de sang puis à être banni de la châtellenie de Rancon pendant 3 ans, rendre le blé à un nommé Ythier trippier*

On y trouve aussi d'intéressant témoignages sur les prisonniers locaux et leur geôlier qui doivent aussi répondre en justice quand leur « oiseau » s'envole, d'une manière ou d'une autre

X 2 a 13 – 151 v° - 1394-1396 - *Pierre Ruaut dans les prisons des consuls du château de Limoges – 167 v° Pierre Bonenfant, Jean David, Pierre Andrieu, et autres consuls du château de Limoges nec non Me Jacques Fournier juge des dits consuls Aymeric Bonenfant prévôt dudit château de Limoges*

X 2 a 21 – 250 v° - Mardi 03.08.1434 - *Mery (alias Aymery) Berelle habitant La Souteraine prisonnier consigné car quand était geolier des prisons de La Souteraine un jeune homme est mort dans lesdites prisons – 251 v° - 261*

X 2 a 21 – 252 v° - Vendredi 27.08.1434 – *Jean de Chabanez ecr capitaine dudit lieu de Chabanes arrêté à Poitiers car le nommé de Noailles mis en prison dans ledit lieu de Chabanez s'en est échapé et on en a accusé l'ecr*

Il convient enfin de citer les exactions (qui concentrent souvent, à elles seules, tous les intérêts précédents)

X 2 a 18 – 94 – Mardi 02.07.1426 – *Louis de Masroger prisonnier appelant de messire Jean Brachet chr sgr de Peruce et de Montagu, d'Etienne de Marco baille et de Jean Rance serviteur dudit Peruce contre … Louis de Masroger est un bon prudhomme tixerant homme de bonne vie et renommée que toujours s'est bien et prudamment gouverné en son état 15 jours avant Noël dernier étant en son hôtel de Masroger assis en la terre et juridiction du comte de La Marche … au chastel de Montagu où ilz le mirent en closture prison et là l'interrogèrent sur la mort d'un nommé Nanot qui fut tué 5 ans – Le père de Louis fut aussi pris et questionné tous deux longtemps prisonniers à Guéret – Nanot homme de serve condition, homme bien renommé et de bon gouvernement et serviteur du comte de La Marche – On essaya de lui crever les yeux, lui coupa une partie de sa langue, lui ôta son chaperon et son couteau et le laissa comme mort … en échappa – Procès à Guéret … lui crevèrent les yeux*

Naturellement, ces notices ne constituent pas un inventaire des arrêts relatifs aux limousins, bien qu'une indication géographique soit cette fois souvent donnée. Là encore, on verra surgir des « intrus » car ils représentaient pour moi un intérêt particulier, comme des Le Viste, liés aux tapisseries de la dame à La Licorne.

Philippe Florentin

LE COIN DU CHERCHEUR

L'étrange baron de Magnat

Philippe Florentin

C'est en farfouillant dans les nombreux cartons des archives du Grand Conseil conservés aux Archives Nationales à Paris, à la recherche de procès marchois et limousins qui ont donnés et donneront lieu, en temps voulu, à d'autres publications, tant ils sont nombreux et passionnants, que je suis tombé avec surprise sur une affaire dont le retentissement a dû être grand autrefois mais qui est aujourd'hui tombée dans l'oubli.
Si j'ai pris la liberté de la faire renaître ici, bien qu'elle puisse en fâcher certains, c'est qu'elle montre combien une généalogie qui se borne aux filiations est pauvre au regard de tout ce qui devrait la parer, pour peu qu'on veuille bien prendre la peine de chercher à en savoir davantage sur les personnages qui la peuplent.

Comment deviner autrement le drame qui se noua à Magnat au début du XVIIe siècle et qui changea la destinée de ses deux principaux protagonistes ?

L'HISTOIRE COMMENCE PAR LE RAPT D'UNE CERTAINE MICHELE DE LESPINASSE ...

Ce procédé, bien que criminel et passible des sanctions les plus graves, est communément admis pour des romances dont l'issue est généralement des plus heureuses car c'est l'Amour qui pousse en principe un jeune homme à enlever sa dulcinée, à l'épouser avec la complicité bienveillante d'un curé, parent ou attendri par la merveilleuse entente des deux tourtereaux qui lui demandent cette entorse à son ministère, puis à vivre charnellement chez une bonne âme dans l'attente de l'enfant qui réconcilie parfois tout le monde.

L'Amour est certes criminel puisqu'il soustrait à ses parents une jeune fille qui leur sert parfois de monnaie d'échange pour redorer un blason terni ou pour s'élever socialement, et il l'est plus encore lorsqu'il concerne de proches parents, tant il est vrai que ce sont parfois des cousins germains qui tombent amoureux l'un de l'autre. Ne dit-on pas que chacun se plaît à trouver l'autre à son image ? Que l'âne frotte l'âne ? Qu'on épouse souvent sans même le savoir des parents pas si lointains ?

Quoiqu'il en soit, on apprend d'une des minutes du Grand Conseil qu'une certaine Michèle de Lespinasse, a été enlevée, et que ses parents, Michel de Lespinasse et sa femme Michèle Gascon, ont accusé de crime de rapt René de Lestrange sieur de Magnat, Geoffroi de Lauzanne, sieur de Saint-Avis et Antoine des Clauz, dès le 16 septembre 1627 (V-5-354).

L'affaire se corse dès le 21 octobre 1627 car on apprend de plus que Michèle de Lespinasse est veuve de Fiacre Rozillon, procureur fiscal en la juridiction de Cleravaux, et qu'elle a subi violement, forces et violences (V-5-355).

Ce n'est plus tout à fait l'histoire romanesque d'une jeune fille enlevée par un nobliau qui se dessine, mais celle, plus sombre, d'une femme enlevée et violée par

une bande composée de plusieurs nobles de bonne race.

Dès le 23 octobre 1628, de nouveaux détails apparaissent, Michel de Lespinasse est greffier de la justice de Selougette et procureur fiscal de la baronnie du Teil, ce qui démontre que sa fille Michèle a été mariée dans son milieu, et le principal accusé est René de Lestrange, sieur de Magnat, mais il est marié et sa femme Anne de Bonneval est également désignée (V-5-359).

RENE DE LESTRANGE COMPARAÎT AU GRAND CONSEIL

René comparaît en personne devant le Grand Conseil le 27 février 1629 (V-5-360) comme en atteste la minute signée de sa main.

Le temps passe, comme c'est souvent le cas dans une affaire criminelle, et ce n'est que le 27 janvier 1632 que de nouvelles péripéties aparaissent (V-5-370).

Michèle de Lespinasse, dont le père, Michel de Lespinasse, a été depuis quelques temps inhumainement tué et assassiné par des gens masqués à coups d'arquebuse (le procès-verbal de levée du corps mort du sieur de Lespinasse et la visitation des plaies étant sur le corps en date du 7 janvier 1630 est cité le 11 février 1634 – V-5-377) ce qui ne ne peut avoir été fait, dit-elle, que par ceux sont sont dénommés et condamnés par sentence prévôtale donnée au siège de Moulins pour le rapt, violement, violence et excès commis par eux à son encontre, se plaint de ce qu'en sus, après le meutre, on ait forgé de fausses obligations. Remariée dès le 7 juin 1632 à Simon Estève, procureur en la baronnie de Ste Sevère, elle est en effet pourchassée en justice par René de Lestrange pour une dette souscrite par son aïeul feu Jean Le Pionnier (V-5-370) dit Lespinasse (V-5-371). D'évidence, le baron veut épuiser les soutiens et les ressources financières de Michèle de Lespinasse pour faire cesser les procédures à son encontre.

Le grand conseil envoie des courriers à Magnat mais les étranges époux excipent, d'évidence mensongèrement, dès le 3 mars 1633 (V-5-373), de la distance de 120 lieues de leur domicile (on ne sait par rapport à quel endroit), et du fait qu'il n'y a aucun messager qui passe plus près de leur maison que de 20 lieues, ce qui leur rend impossible la réception de nouvelles. Quand bien même en auraient-ils reçu, le sieur de Magnac souffre d'indisposition, étant âgé de soixante-douze ans et plus.

René de Letrange et Anne de Bonneval finissent par se rendre aux demandes du conseil et s'indignent contre les accusations calomnieuses de Michèle de Lespinasse dès le 20 mars 1633 (V-5-373), mais on ordonne leur prise au corps et leur conduite, sous bonne et sûre garde, es prisons du conseil.

Il est étrange de consater qu'une Anne de Lestrange, femme d'Annet des Assis, écuyer, sieur des Aussines, est en procès à cette époque avec Anne de Viers, veuve de Jean Charles … de Lespinat ! … sieur d'Ouillac (V-5-373). On en reste … assis !

René de Lestrange est bel et bien emprisonné es prisons du conseil le 18 avril 1633 (V-5-374), tandis que le notaire royal Léonard Constanty est inclus dans la procédure au motif d'inscription en faux. Un peu plus tard, le 29 juillet 1633 (V-5-375), on reproche en sus à René de Lestrange la subornation de témoins.
Ca commence à sentir le roussi pour le baron de Magnat dont la terre et la seigneurie sont saisies à la requête de Denis Morin, receveur des amendes de la cour du parlement de Paris. René en demande mainlevée dès le 28 novembre 1633 (V-5-376).

Gabriel Rebière, prête et curé de la paroisse de Magnat et Léonard Constanty, notaire

royal, ont rejoint René de Lestrange es prisons du conseil dès le 11 février 1634 (V-5-377), évidemment pour faux témoignage et pour faux en écriture. On découvre que le baron faisait signer des reconnaissances de dette, de force, dans l'enceinte de son château de Magnat, comme une quittance baillée le 15 décembre 1616.

CA SE BOUSCULE POUR RENE DE MAGNAT

Toujours en procès avec Denis Morin, receveur des amendes (28 avril 1634), il a hérité d'un nouvel adversaire, le notaire Léonard Constanty qui est désormais prisonnier es prisons du Fort l'Evêque (11 avril 1634), et Michèle dispose d'un soutien nouveau, Annet d'Aubières, sieur de Clervaux, qui est désormais ayant droit dans son procès (15 mai 1634). René cherche par ailleurs à éviter sa détention au Fort l'Evêque dont le géôlier et garde est un certain Nicolas Tocques le 15 mai 1634 (V-5-378).
Ne doutant de rien, René de Lestrange demande qu'un délai de quatre mois lui soit donné pour se transporter en sa maison de Magnat afin d'y pourvoir aux affaires domestiques et que pendant ce temps défence soit faite à Michèle de Lespinasse d'attenter à sa personne et à ses biens (V-5-378, 6 avril 1634). Il prépare d'évidence son évasion si on a la bêtise de lui accorder cette permission, ou mieux encore, il a perdu tout sens commun.

On ne sait si l'étrange baron parvient à s'enfuir, ou s'il finit ses jours dans les cachots du Fort l'Evêque, ou encore dans les prisons du conseil, mais il est mort dès le 28 avril 1634 (V-5-379). Michèle de Lespinasse est alors en procès avec André Henault, huissier au conseil.

Elle l'est aussi contre Nicolas Tocque, concierge et garde des prisons du Fort l'Evêque le 24 juillet 1634 (V-5-379), pour qu'il soit condamné à vider en ses mains les sommes consignées par feu René de Lestrange, écuyer, sieur de Magnat.

Comme souvent en ces matières judiciaires, on ne sait pas trop ce que deviennent les protagonistes sans engager de recherches complémentaires.

On apprend néanmoins que Léonard Constanty, qui se morfond toujours dans les prisons du Fort l'Evêque le 5 juin 1635 (V-5-384), demande son élargissement attendu sa longue prison, à moins que ses détracteurs n'aiment mieux lui bailler aliments pour vivre.

On apprend aussi qu'Anne de Bonneval s'est désolidarisée de son époux ou le prétend, car dès octobre 1635 (V-5-385), elle rétorque à Michèle de Lespinasse qui la poursuit toujours au conseil, n'être ni tutrice des enfants de son défunt mari, ni commune en biens.

ENTRE VICE ET VERITE

La morale de cette histoire édifiante ? La vertu triomphe toujours du vice, que celui-ci soit soutenu par le sang (la noblesse), par le fer (les armes), par la plume (le droit) et par la croix (l'église), et la vérité trouve toujours son chemin, malgré les violences, malgré les dépenses, malgré les souffrances, pour qu'enfin, force reste à la loi et que justice soit rendue !

La morale généalogique ? Que ne peut-on découvrir de ses ancêtres si on fouille vraiment le passé ? Qu'est- ce donc qui nous motive à faire de la généalogie ? Aligner des noms dans des cases ? Chercher à savoir qui furent nos prédécesseurs et ce qui les animait ? Se régaler d'histoires auprès desquelles les meilleurs romans font pâle figure ? A chacun de donner la réponse qui est la sienne tant il est vrai que les goûts et les couleurs ne se commandent pas !

Philippe Florentin

ELEMENTS DE VOCABULAIRE SPECIFIQUE AUX IMPOTS D'ANCIEN RÉGIME

Christian Mazenc

En leur temps, certains cercles ou associations se sont attaqués, au long et fastidieux labeur du dépouillage systématique des tables des BMS, antérieures à la Révolution. Nombreux sont également les dépôts d'archives départementaux qui ont dégagé auprès des Conseils Généraux, des fonds spécifiques afin de microfilmer les registres de plus de 100 ans. Ils les ont mis en ligne. Ces actions ont contribué, au plus grand bonheur des archivistes et des généalogistes que nous sommes. Les documents, des manipulations successives, ils ne subiront plus les outrages et pourront dormir jusqu'au quatrième millénaire.
Les généalogistes son gâtés, sans se déplacer, au chaud, dans leur bureau, ils pourront garnir les « trous » manquants. Cependant croire que toute visite dans les dépôts serait illusoire ! Il y a tant d'autres documents à découvrir ! Si Dieu me prête vie, selon la formule consacrée, je ne manquerai pas de vous y conduire. Aujourd'hui, je vous entraîne dans les dédales des « Archives de l'administration provinciale » et leurs insoupçonnées richesses.

Abonnement : engagement d'un contribuable ou d'une communauté de contribuables à payer chaque année, une somme fixe de tel ou tel impôt.

Aides :
Taxes sur la consommation de certains produits, tels le tabac, les allumettes, les certes à jouer, etc.…

Annuel ou Paulette :
Droits annuels que payaient les propriétaires d'offices annuellement pour prétendre à la transmission de leur charge devenant ainsi héréditaire. Cet impôt fait référence au secrétaire du roi, prénommé « *Paulet* » qui fut le premier en 1695, à le payer après l'avoir inventé pour les plus grands plaisirs de son roi nous dit-on.

Brevet de la taille :
Montant de la taille pour l'année à venir.

Bénéfice :
Du latin « *beneficium* », bienfait. Ce terme désignait à l'origine un don. Au Moyen Âge, le produit d'un service. A l'époque féodale, on distinguera les bénéfices attachés à des relations de patronage et les bénéfices ecclésiastiques.
Le bénéfice consiste en général en une terre et des droits, ou des revenus qui s'y attachent. L'afferme du bénéfice ne touche pas à la propriété. Dans le système féodal, le bénéfice devenu viager tend à devenir héréditaire. Cette transmission héréditaire sera sanctionnée par le paiement d'un droit de reconnaissance des charges seigneuriales.
Voir : Les «*terriers*» dans les fonds de famille ou aux A.D. dans les sous série E (documents familiaux.)
Les bénéfices ecclésiastiques avaient pour objectif d'assurer la subsistance du desservant ou du vicaire attaché à la charge d'une dignité ecclésiale. Cependant ici intervient une distinction. Les bénéfices majeurs sont attachés à un évêché, une abbaye et un monastère pourvu en principe par voie d'élection.

Les bénéfices mineurs (cure, prieuré, canonicat) dont la collation relève du supérieur hiérarchique ou aussi du fondateur et de ses descendants. Ce dernier peut être confié à un laïc chargé d'en récolter les revenus pour le bénéficiaire charge à lui alors de rétribuer-les des desservants.

Capitation :
Impôt direct, créé en 1695 auquel était soumis tous les Français qui étaient divisés en 22 classes ou tranches d'imposition selon leurs revenus. Les exemptés figuraient sur les rôles de la capitation avec en marge, le motif.

Cinquantième :
Impôt de 2 % prélevé en 1725 et supprimé en 1727.

Collecteur d'impôts :
Habitants d'une paroisse ou d'une communauté élus par leurs pairs à l'issue de la messe du dimanche, pour l'année à venir. Ils étaient responsables des sommes à encaisser et encaissées devant le représentant royal. Très souvent, de ce fait, les élus se trouvaient parmi les moins imposés de la communauté.
Ces actes se trouvent la plupart du temps dans les minutes notariales du notaire de la paroisse, pour les repérer, je vous conseille de prendre soit la table du Contrôle des actes ou les répertoires des notaires lors que ce dernier les a tenus.

Cour des aides :
Tribunal jugeant les délits relatifs à certains impôts tels que ceux de la gabelle (taxes sur le sel), le tabac, les cigarettes, les allumettes, les cartes à jouer. Les procès sont à rechercher en série B -plumitifs ou jugements rendus à la Cour.

Croupe :
Part d'emprunts contractés par les Fermiers Généraux pour obtenir de l'argent nécessaire, au cautionnement de l'impôt.

Dîme :
Prélèvement d'une partie des fruits de la terre par le décimateur ecclésiastique.Le curé de la paroisse en était théoriquement le bénéficiaire, mais le supérieur du curé dans la plupart des cas. La dîme était perçue sur toutes les propriétés sauf en de très rares exceptions. Elle l'était toujours sur les vins et les grains. Parfois sur d'autres produits- basse-cour: œuf, poules, poulets dindes et chapons ainsi que sur les nouveaux -nés de l'étable- Ces dernières seront nommées dîmes vertes ou « *menues dîmes* ». L'Eglise prélèvera également des «*dîmes dites Novales* » sur toutes les nouvelles terres défrichées. Cela sera un obstacle au développement agricole de la France.
Selon l'historien, Pierre Goubert: « *la dîme relevant du système féodal, dont la plus grande partie ne retournait pas à la paroisse, elle s'investissait ou s'abîmait dans les opulences épiscopales, canoniales, régulières ou seigneuriales* ».
La perception de la dîme entraînera les mêmes problèmes pour son encaissement que les impôts royaux. En Languedoc, Emmanuel Leroy-Ladurie, dans son ouvrage «*Les paysans de Languedoc* » note des grèves, déjà au XVIe siècle. D'autres mémoires de maîtrise nous en ont signalés pour le même Languedoc aux XVIIe et XVIIIe, tous réclamaient le retour des sommes perçues à la paroisse pour l'entretien du curé et de son vicaire.
S'il est vrai que l'Eglise subvenait aux besoins des pauvres, il n'en demeure pas moins que les principaux bénéficiaires, dans les diocèses étaient les chapitres cathédraux.
Consulter la série G et les différents sous séries pour tous les problèmes liés à cet impôt.

Dixièmes :
Impôt direct de 10 % sur les revenus, institué en 1710-1717 puis remis en service de 1733 à 1737 et de1741 à 1749. Voir registres de sous série C.

Domaine royal :
Propriété personnelle du roi tant immobilière que mobilière dont il était le seul maître.

Don gratuit :
Versements consentis par les assemblées du clergé de France, il remplaçait tous les impôts directs dont le clergé à tort se prétendait exempt vu qu'il jouait l'assistance sociale. Les Archives Nationales à Paris conservent d'importants registres dans la série «*Clergé de France*».

Droits régaliens :
Droits spécifiques relevant du seul souverain: ex, Battre la monnaie.

Elections :
Circonscriptions fiscales au titre de la fiscalité directe, dans les régions ne possédant pas d'Etats Provinciaux. C'était le cas de la province de Languedoc

Etats Provinciaux :
Réunion des trois ordres d'une province, ayant entre autres attributions, celle de discuter avec les représentants du pouvoir royal, l'intendant, du montant des impôts à payer par la province.

Ferme :
Système de perception de des impôts par lequel celle-ci est confiée à un particulier ou bien à un groupe d'individus versant au Trésor royal , une certaine somme stipulée par eux . Il leur appartient d'en assumer toutes les taches liées à la perception.

Ferme générale :
Société qui à compter de 1726 a eu le monopole des fermes de la plupart des impôts de la province.

Feux :
Unité fiscale du royaume de France, équivalent théoriquement à une maison. Dans les recensements par feux, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les historiens démographes ont pris l'habitude pour élaborer leurs calculs, l'application de coefficients variant d'une région à l'autre, parfois même à l'intérieur de cette dernière. En Languedoc, certains ont appliqué 3½ parfois 4.

Gabelle :
Impôts sur la consommation du sel. Cette dernière était établie dans chaque province, en fonction de sa situation ou de son rattachement au royaume de France.

Imposition territoriale :
Système préconisé par les physiocrates du XVIIIe siècle qui devaient comprendre l'institution d'un impôt foncier universel.

Les pays redîmés, ils avaient rachetés une fois pour toutes le montant général. Cela s'appliquait aux provinces suivantes: Agénois, Angoumois, Armagnac, Guyenne, Landes, Limousin, Marche, Périgord, Quercy, Rochelais, Saintonge.

Les pays de Franche Gabelle : Artois, Bretagne, Cambrésis, Flandres, Hainaut.

Les pays de petite gabelle,
soumis à un prix imposé, Beaujolais, Bresse,Bugey, Comtat Venaissin, Dauphiné, Forez,Lyonnais, Mâconnais, Pays de Gex, Provence,Rouergue, Roussillon, Valromey, Velay, Vivarais et une partie de la Haute-Auvergne.

Les pays de grandes gabelles, dans ceux-ci le prix et la quantité étaient imposés à chaque feux.

Les statuts particuliers, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine ainsi que les Trois évêchés (Metz, Toul et Verdun.)

Le grenier à sel :
Entrepôts où les particuliers se devaient de s'approvisionne en fonction de la législation propre à la province.
C'était également le siège du tribunal chargé de régler les litiges concernant les infractions.

Logement des gens de guerre :
L'accueil de la troupe était obligatoire en temps de guerre, même pour celles qui se déplaçaient de caserne en caserne, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les communautés acceptèrent de payer un impôt afférent, ce qui n'empêcha pas le passage de la troupe et surtout les rapines. Voir série C.

Péage :
Taxes payées pour emprunter certaines voies de communications tant fluviales que routières, parfois également à l'entrée de certaines villes pour ceux qui venaient y vendre des denrées.

Receveurs :
Il en existait au moins trois types:
« *particuliers, ou receveurs des tailles, receveur généraux des finances* ». Officiers chargés de percevoir l'impôt direct dans les élections pour les premiers directs et indirects, pour les seconds dans les généralités.

Régie :
Système de perception des impôts, confié à un organisme public, ex: «*la régie municipale*».

Rescription :
Ordre de payement adressé à un receveur ou un fermier. Le mot sera surtout employé dans le sens d'ordre de paiement anticipé.

Rôle :
Liste des contribuables avec en regard la somme à payer au titre de tels ou tels impôts. Les «*porte-rôles*» étaient élus lors de la nomination des collecteurs des Tailles.

Sol pour livre :
Expression usitée sous l'Ancien Régime pour parler de ce qu'aujourd'hui nous nommons ; «*centimes additionnels*»

Taille :
Impôt royal direct depuis l'Ordonnance d'Orléans de 1439. Elle était levée et payée de trois façons.

Dans les pays de **« taille personnelle »** qui devait être assise sur les facultés des taillables, ces dernières étant arbitrairement évaluées par les collecteurs des tailles. Ce qui permettait de « *mettre certains coqs de village au pas* ». Ce système n'allait pas sans entraîner des abus et des exemptions en fonction de la position des taillables: la noblesse qui possède la plus grande partie du foncier n'en paye point, le clergé de même.

La taille réelle, elle devenait réelle lorsqu'elle ne grevait pas les personnes, mais les biens et atteignait ainsi la terre roturière quelqu'en fut le possesseur mais non les terres nobles tenues par des roturiers. Ce fut le cas en Languedoc, en Artois, Flandres, Hainaut, Provence, dans la généralité d'Auch et de Montauban et presque dans tous le Sud Ouest.

«Taille tarifiée », plusieurs tentatives furent faîtes au cours du XVIIIe siècle, sous l'influence de Turgot, intendant en Limousin qui fit établir « *L'état des Fonds* », ancêtre des « *matrices cadastrales* » qui donnent les propriété bâties et non bâties ainsi que parfois la nature des terres.
Quelque fut le mode d'imposition, pour chaque paroisse et élection, il existe des « *Rôles de la Taille* » qui donnent l'identité, le lieu de résidence, le montant et la situation professionnelle des contribuables. Ces documents sont à rechercher sous série C aux Archives départementales.

Taillon :
Supplément à la Taille.

Timbre :
Papier timbré, taxe acquitté lors de l'enregistrement de certains actes notariés ou même certains actes sous seing privé. Egalement taxes payées sur l'achat de papiers pour écrire certains actes. Certaines provinces se soulèveront pour « *la grève des papiers timbrés* ». Elles donneront lieu à des séditions à Rennes et Bordeaux. Les provinces du Nord seront exemptées.

Traiteurs (partisans- fermiers) :
Noms donnés aux membres des fermes générales.

Traites :
Taxes sur la circulation des marchandises. Certaines existent encore de nos jours en particulier sur les alcools. Sous l'Ancien Régime, ces taxes seront une des causes des mauvaises circulations des grains, lors des disettes d'une province à l'autre.

Trésoriers généraux :
Officiers se trouvant à la tête de l'administration des finances dans les pays d'Etat. Officiers nommés par les états.

Vingtièmes :
Impôt de 5 % sur les revenus créé en 1749. Il existe de précieux registres du Vingtième dans les différents dépôts d'archives départementaux.

Comment calculait-on la Taille ?
- Un métayer ne payait que la taxe d'exploitation.
- Le propriétaire de la métairie devait payer la taxe de propriété.
- Le propriétaire qui travaillait son bien, payait donc les deux taxes, propriété et exploitation pour ses terres. Mais seulement la taxe d'exploitation s'il tenait d'autres terres en fermage.
- Un journalier payait des taxes de propriété et d'exploitation des lopins de terres pour les terres qu'il travaillait pour autrui plus la Livre forfaitaire au titre de journalier.

Exemple de calcul :
Les revenus de tous les taillables étant connus, à l'intérieur d'une commune, la taille était répartie au prorata des revenus de chacun d'entre-eux et du montant du « *marc la livre* ». Ce chiffre est toujours mentionné en tête des rôles. Un revenu de 232 livres pouvait entraîner le paiement d'une taxe de propriété de 13 livres 15 sous pour un marc la livre fixé à 2 deniers.

Christian Mazenc

Courrier des lecteurs:

«La guillotine à Meymac Le drame de l'an II.»

Dans son article, Albert Caraminot, donne la liste des paysans qui demeurèrent enfermés à la suite de la manifestation du 10 décembre 1793 à Meymac.

Le premier cité est François Mazetier, dont Albert Caraminot précise qu'il ne l'a «pas trouvé».
Un de nos lecteurs, adhérent du CGHHML, connait ce François Mazetier et apporte ici le complément d'information que nous publions bien volontiers.

«François Mazetier à été baptisé à Meymac (19) le 01 juillet 1777,décèdé à Darnet (19) le 30 décembre 1836 fils de Gilbert (Marchand chapelier à Meymac et originaire de Bellegarde-en-Marche (23) et de Marie Lafon. Il était instituteur primaire.
Marié à Meymac le 04 août 1829 à Marie Coutensouzas (Famille de marchand chapelier de Meymac) il est le neveu de Gabriel Lafon prisonnier, et condamné à mort, juge de paix et notaire à Meymac».
Amitiés.

François-Henri Fougerol

Pour ne rien perdre de l'histoire des Limousins, retrouvez

LA COLLECTION COMPLÈTE DE D'ONTE SES ?



Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin



Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin

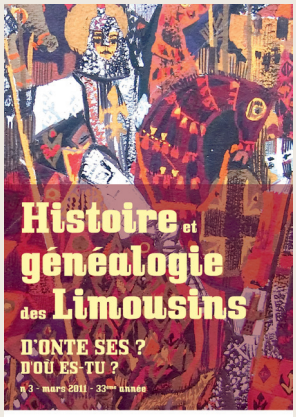

Revue du Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin

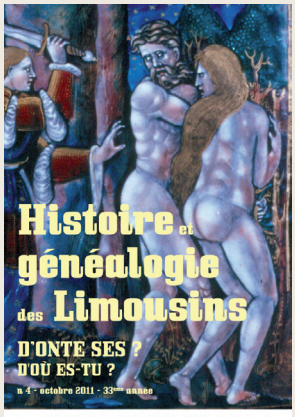

La revue du Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin



La revue du Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin

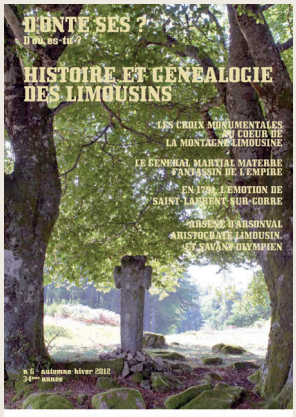

La revue du Cercle Généalogique Historique Héraldique de la Marche et du Limousin

HISTOIRE ET GENEALOGIE DES LIMOUSINS

Commandez sur le site: www.cghhml.fr

Plus de 50 articles, des centaines de patronymes de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

Les histoires et généalogies de: Leonard Limosin, Martial Laplaud, Henri Cueco, famille Cornudet; général Martial Materre, Arsène d'Arsonval;
Les soldats morts dans le train des permissionnaires en 1917. les croix monumentales de la montagne limousine, l'émotion de Saint-Laurent-sur-Gorre en 1791; Les Mendiants de Lussac-Les Eglises, les peintres cartonniers d'Aubusson, Les Maquignons, Le drame de l'an II à Meymac, les bourgeois d'Ussel, la population de Tarnac.

D'ONTE SES ?
LES HORS-SÉRIE
BON DE SOUSCRIPTION CI-CONTRE

ACCORDS MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT DE PARIS 1318-1713

Philippe Florentin

Les archives du parlement de Paris forment un ensemble de 26.771 cotes pour l'Ancien Régime. Le parlement civil se distingue du parlement criminel, des requêtes du palais et de la chancellerie du palais. Il compte 19.882 cotes formant trois ensembles distincts, les registres (9.810), les minutes (9.807) et les accords (265).
Les accords comptent en réalité non pas 265 cotes mais beaucoup plus du fait de subdivisions par lettres (A, B, etc.) et forment en définitive une belle série de 394 grands et lourds volumes qui vont de 1360 à 1640.
Les documents limousin et marchois y concernent essentiellement, une fois n'est pas coutume, des grands personnages.

> prix exceptionnel : 20€

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1503 - 1599

Philippe Florentin

Les archives du grand conseil forment un ensemble de 1.327 cotes pour l'Ancien Régime. Les minutes d'arrêts y contribuent pour 903 cotes dont on ne connaît guère le contenu et qui vont de 1503 à 1791.
Les arrêts, plus courts qu'on ne l'aimerait, donnent le plus souvent, en sus du nom des parties, une indication sommaire sur le procès qui les opposent, et se répètent très fréquemment. Mais il arrive qu'on tombe sur le jugement ou sur une étape de procédure, qui donnent de très nombreux renseignements (en fait, la liste des pièces mobilisées dans la cadre de la procédure, transactions, contrats de mariages, testaments, inventaires, donations, nominations, collations, visas, signatures en cour de Rome, prises de possession, résignations, procurations, etc., les noms des notaires n'étant malheureusement pas donnés). Parfois, on peut aussi se régaler de détails précieux.

> prix exceptionnel : 20€

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT CRIMINEL DE PARIS 1312-1567

de Philippe Florentin

Le parlement criminel se distingue du parlement civil, des requêtes du palais et de la chancellerie du palais.
Il compte 2.904 cotes formant deux ensembles distincts, les registres (1.399) et les minutes (1.505). A l'exception des premiers, on ne connaît guère les registres qui vont de 1312 à 1790. Parmi ceux-ci, une série est particulièrement intéressante, les arrêts rendus par le parlement de 1312 à 1784 (900 cotes).

Les arrêts, plus courts qu'on ne l'aimerait, ne donnent le plus souvent, en sus du nom des parties, qu'une indication sommaire sur le procès qui les opposent. Parfois, cependant, on peut se régaler des détails croustillants qui nous intéressent tous.
Comme pour le parlement civil, il n'est pas rare de trouver des procès relatifs à des Limousins, en appel des justices seigneuriales ou royales de proximité.

> prix exceptionnel : 20€

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES ? LES HORS SERIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _

_ _

_ _

_ _

Adresse courriel : _

Adhérent du CGHHML n° : _

SOUHAITE SOUSCRIRE À L'ÉDITION PAR LE CGHHML DE(S) L'OUVRAGE(S) SUIVANT(S)

cochez les ouvrages qui vous intéressent

◊ **ACCORDS MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT DE PARIS 1318-1713**
de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€

◊ **MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1503 - 1599**
de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€

◊ **MARCHOIS ET LIMOUSINS AU PARLEMENT CRIMINEL DE PARIS 1312-1567**
de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€

Ce Bon de souscription devra être confirmé par un acte d'achat adressé au siège social, au plus tard dans le trimestre suivant la date de publication de l'ouvrage qui me sera communiquée par courrier ou courriel. Au delà de ce délai, je ne pourrai plus prétendre au prix exceptionnel de souscription.

Fait à le (date) Signature

BON DE SOUSCRIPTION À RETOURNER À CGHHML : 54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE 87000 LIMOGES

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS
EDITÉE PAR LE CGHHML

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors séries de D'Onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 32€ (au lieu de 38€) et j'économise 6€**
sortie en mars et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 62€ (au lieu de 76€) et j'économise 14€**
sortie en mars et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES